TRENTE-QUATRIÈME ANNÉE — N° 9961 — 44 PAGES — MARDI 8 FÉVRIER 1977

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,40 F

Algérie, 1,20 DA; Maroc, 1,80 dir.; Tunisie, 120 m.; Allemagne, 1 DM; Autriche, 11 sch., Belgique, 12 fr.; Canada, $ 0,65; Danemark, 3 kr.; Espagne, 28 pes.; Grande-Bretagne, 20 p.; Grèce, 20 dr.; Iran, 45 rls; Italie, 350 l.; Liban, 125 p.; Luxembourg, 12 fr.; Norvège, 2,75 kr.; Pays-Bas, 1 fl.; Portugal, 14 esc.; Suède, 2,25 kr.; Suisse, 1 fr.; U.S.A., 65 cts; Yougoslavie, 10 n. din.

Tarif des abonnements page 20

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

Au Pérou

Des élections générales auraient lieu en 1980

LIRE PAGE 3

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

Le malaise italien

Voilà sept mois bientôt que M. Giulio Andreotti tient la gageure de gérer la politique italienne en faisant de la « non-défiance » le principe du jeu parlementaire. Le concept est simple : la démocratie chrétienne, seule, appuie le gouvernement ; les autres partis constitutionnels (ce qui exclut les néo-fascistes) s'abstiennent de voter contre, choisissent rarement de voter pour, et le plus souvent déposent des bulletins blancs. Ainsi se compose une majorité qui inclut les communistes en fait, mais pas encore en droit.

Aucune stratégie à long terme ne guide M. Andreotti, et c'est grâce à cet empirisme qu'il a pu durer. Comme les précédentes, la troisième phase de son plan de réformes économiques, qu'il vient de publier, se borne à des procédés techniques : augmentation de la T.V.A. et coups de pouce à l'échelle mobile. Tous les partenaires sociaux, syndicats et patronat, ont été consultés, comme les « non-défiants » politiques, et ont apporté une contribution sérieuse à la préparation des différentes mesures.

Si M. Andreotti et ses ministres ont pourtant décidé seuls, ils s'appuient moins sur le consentement que sur la peur du vide que créerait la chute du cabinet. Bien des forces souhaitent la fin de l'actuelle formule, mais leurs motifs sont trop divers pour permettre une alliance tactique, même temporaire. Cela n'exclut pas, certes, une mise en minorité par surprise.

Ainsi, du sein de la démocratie chrétienne, le président du conseil est-il surveillé sans que ses adversaires se découvrent encore. Autant que le refus plus ou moins catégorique d'une évolution qui conduirait à gouverner avec les communistes, c'est la conservation, sinon l'élargissement des réseaux de clientèles et de l'appareil du pouvoir à tous les échelons, qui importe aux dirigeants. Chez les socialistes, la guerre interne a repris contre le secrétaire général, M. Bettino Craxi, mais s'agit-il seulement d'un combat d'idées sur l'opportunité d'une union de la gauche ?

Les dirigeants communistes sont-ils, quant à eux, aussi impatients de participer au pouvoir que le prétendent leurs adversaires ? C'est précisément parce qu'ils ne sont pas dans une situation d'opposition radicale qu'ils viennent de relancer un débat fondamental qui vaut pour toute l'Europe : celui de la nécessité de l'« austérité ». On a vite fait de l'attribuer au puritanisme de M. Enrico Berlinguer. Il s'agit surtout de poser encore une fois la question d'une stratégie du développement et de ses fins.

Mais qui est disposé à partager cette vue des choses ? Derrière les mécanismes classiques de la gestion du pouvoir, on a le sentiment que les forces qui, depuis 1969, ont alimenté en Italie la « stratégie de la tension » poursuivent leur dessein, même si les concours étrangers semblent leur faire défaut : elles cherchent à susciter la « déstabilisation » de la société italienne. L'attentat manqué sur le train Naples-Milan aurait pu concrétiser une peur diffuse, mais surtout provoquer à l'intérieur de la fragile majorité gouvernementale une cassure irrémédiable. Provocation organisée par certains services gouvernementaux ou agissements de petits groupes de « desperados » ?

Dans de telles conditions, combien de temps sera-t-il possible encore de prendre l'empirisme quotidien pour règle de gouvernement ? La « question communiste » n'est pas moins actuelle que la « question démocrate-chrétienne ». La lutte contre l'inflation elle-même ne saurait se séparer longtemps d'un choix clair sur l'orientation des investissements ou d'une politique pour le Midi.

Voici bien des années que la gestion du pouvoir en Italie a consisté à repousser les grands choix en évitant cependant d'aller jusqu'au pied du mur. Suffit-il d'être habile pour survivre ?

Une nouvelle politique militaire est mise au point à Pékin

D'importantes réunions consacrées à la défense nationale viennent d'avoir lieu à Pékin. Elles ont porté sur le développement des industries d'armements et la modernisation de l'armée, deux aspects essentiels de la politique militaire de la nouvelle direction chinoise.

La presse, d'autre part, demande d'approfondir la dénonciation de la « bande des quatre » et invite chaque citoyen à « se mettre au pas ».

De notre correspondant

Pékin. — Après la conférence sur l'agriculture, qui s'est tenue en décembre 1976, et avant celle sur l'industrie, prévue pour mars, un ensemble de réunions consacrées à la défense nationale viennent d'avoir lieu à Pékin. Leur importance est soulignée par la cérémonie au cours de laquelle les délégués ont été reçus, le samedi 5 février, non seulement par M. Hua Kuo-feng, mais aussi par tous les membres du bureau politique résidant normalement à Pékin. *Le Quotidien du peuple* a consacré, dimanche 6 février, une large place à l'événement, rompant ainsi avec une longue tradition selon laquelle les divers conclaves intéressant la défense nationale ne recevaient aucune publicité, du moins sur le moment.

La conférence en question se décomposait en quatre « réunions » organisées à l'échelle nationale, et concernant respectivement la défense aérienne, le « troisième ministère des industries mécaniques », c'est-à-dire, croit-on savoir, la construction aéronautique, — la planification et la recherche scientifique. Huit cents personnes ont participé aux discussions, qui, d'après l'agence Chine nouvelle, ont porté sur le développement des industries militaires et la modernisation de la défense. Si l'on ne sait rien des décisions et des orientations prises, il est certain que ces assises ont eu pour objet de définir deux aspects essentiels de la politique militaire de la nouvelle direction : quels objectifs précis les forces armées doivent-elles se fixer en matière de « modernisation », particulièrement en ce qui concerne les forces aériennes et sans doute les fusées ? Quelle part des ressources nationales peut leur être consacrée pour cette tâche ?

Pour M. Hua Kuo-feng, il s'agit de problèmes politiques autant qu'économiques et militaires. Le nouveau président du P.C. doit trop à l'armée, qui lui a accordé son soutien lors de son accession et de sa confirmation au pouvoir, pour ne pas être contraint de prêter l'oreille la plus attentive aux revendications des responsables militaires. S'il s'y refusait, ses partenaires militaires risqueraient de compliquer la solution du problème posé par la réintégration de M. Teng Hsiao-ping, qui passe pour bénéficier de solides amitiés dans l'armée. Le rôle croissant joué depuis peu de temps par le maréchal Yeh Chien-ying, ministre de la défense et deuxième personnage du régime, indique en tout cas qu'on ne laissera pas au successeur désigné de Mao Tse-toung le loisir d'oublier ce genre de réalités.

En toute hypothèse, des choix difficiles se présentent à propos des dépenses d'intérêt militaire : de leur volume d'abord, et les signes sont clairs — en particulier le discours de Mao de 1956, que sert aujourd'hui de texte d'orientation — que M. Hua Kuo-feng souhaite se conformer à un ordre de priorités qui fait passer les armements après l'agriculture et les industries de base. En ce qui concerne la répartition des crédits, la question des effectifs des forces armées pourrait être posée parallèlement à celle de la qualité des armements. Le débat sur ce point n'est pas simple, même parmi les chefs militaires, les partisans des « gros bataillon » pouvant avoir un point de vue différent de celui des chercheurs nucléaires ou des experts en balistique.

ALAIN JACOB.

(Lire la suite page 6.)

M. Valéry Giscard d'Estaing confirme « le caractère de priorité qui s'attache au développement de la Bretagne »

Dinan, Roscoff, Saint-Guénolé, Quimper, Vannes, l'île d'Houat et Ploërmel sont les étapes du voyage en Bretagne que M. Valéry Giscard d'Estaing a entrepris lundi matin 7 février, et qui durera deux jours.

Venu de Paris à bord du Mystère 20 présidentiel, le chef de l'Etat a été accueilli à 10 h 30 à l'aérodrome de Dinard-Pleurtuit par M. Yvon Bourges, ministre de la défense, maire de Dinard, par M. Olivier Philip, préfet de la région, et par les autorités militaires. Il a aussitôt pris la route pour Dinan. Prononçant dans cette ville son premier discours, il a indiqué que sa visite avait pour objectif de « confirmer le caractère de priorité qui s'attache au développement de la Bretagne ».

Les deux attentats commis dans la nuit de samedi à dimanche à Rennes et à Redon, en Ille-et-Vilaine — le seul des quatre départements bretons que le président de la République ne visite pas, — sont revendiqués par le F.L.B.-A.R.B (Front de libération de la Bretagne - Armée républicaine bretonne).

(Lire nos informations page 19.)

De notre envoyé spécial

Dinan. — La visite qu'effectue le président de la République dans trois des quatre départements de la région Bretagne renoue, pour la première fois depuis mai 1974, avec le style des voyages du général de Gaulle. Jusqu'à présent, M. Giscard d'Estaing ne se déplaçait qu'à l'occasion d'inaugurations ou de commémorations. Il jugeait qu'un périple du chef de l'Etat en province ne devait rien avoir de commun avec une visite officielle à l'étranger : le président de la République, estimait-il, ne peut être appelé à se rendre dans un département français que pour un événement précis. Le déplacement en Bretagne transgresse cette règle puisque M. Giscard d'Estaing n'a pas d'autre raison d'y venir que le désir de rencontrer la population.

Le chef de l'Etat, estime M. Pierre Richard, conseiller technique à la présidence de la République, plus particulièrement chargé des questions régionales et de l'aménagement du territoire, « *a voulu voir la réalité quotidienne* ». Celle de la Bretagne, *inséparable d'un certain « cadre de vie »*, se lit par excellence dans les villes petites et moyennes qui font son originalité. C'est pourquoi, ajoute M. Richard, M. Giscard d'Estaing ne se rend ni à Rennes, où se tiendra un conseil des ministres après les élections municipales, ni à Brest.

La visite présidentielle a commencé lundi en fin de matinée à Dinan. M. Giscard d'Estaing, revêtu d'un *imperméable bleu, a passé en revue*, après avoir écouté *la Marseillaise*, les détachements du 11e régiment d'artillerie de marine et du 3e régiment d'infanterie de marine, en compagnie de M. Yvon Bourges. Il a ensuite gagné à pied la mairie. Deux à trois mille personnes environ ont fait un accueil chaleureux au chef de l'Etat qui a serré quelques mains dans la foule.

Plusieurs banderoles étaient disposées devant l'hôtel de ville. L'une d'elles affirmait : « *Pleslin-Trigavou avec vous.* » (Pleslin-Trigavou est la commune dont M. Charles Josselin, *député socialiste, et président du* conseil général des Côtes-du-Nord, est originaire.) D'autres banderoles proclamaient : « *Oui au plan Barre* », « *Giscard pour la liberté* » ou encore « *Confiance à Giscard* ». Cependant, quelques manifestants C.G.T. et C.F.D.T. brandissaient une banderole disant « *Non au plan Barre* » et entonnaient *l'Internationale* lorsque M. Giscard d'Estaing a pris la parole à l'hôtel de ville en réponse au *discours de bienvenue du maire*. Les manifestants ont scandé « *Giscard, c'est foutu, les Bretons sont dans la rue* ». A ce slogan ont bientôt répondu les cris « *Giscard ! Giscard* ».

Dans sa première allocution, *M. Giscard d'Estaing a rappelé qu'il* se rendait en province pour « *faire en sorte que les décisions des pouvoirs publics soient éclairées par la connaissance des réalités locales et régionales* ». Il a ajouté : « *J'ai tenu à ce que l'année 1977 commence par la Bretagne parce que celle-ci a pu avoir le sentiment que sa priorité était mise en cause. Je suis venu confirmer le caractère de priorité qui s'attache au développement de la région.* »

Le président de la République s'est ensuite rendu, à travers les rues de la ville, au théâtre des Jacobins. Un grand nombre de banderoles sont alors apparues. En queue de cortège *avaient pris place quelques centaines* de militants du P.C. et du P.S., qui chantaient *l'Internationale* et scandaient des slogans tels que : « *Non à l'austérité, oui au programme commun.* » La police est intervenue pour séparer les manifestants du reste du cortège.

Au théâtre des Jacobins, M. Giscard d'Estaing a rencontré les membres du conseil régional, avec lesquels il devait déjeuner, à l'exception des élus de gauche, qui avaient décliné l'invitation présidentielle.

Le voyage présidentiel s'achèvera mardi soir à Ploërmel, où M. Giscard d'Estaing s'adressera directement à la population. Ce sera une innovation, puisque, au cours de ses derniers voyages, le président de la République avait parlé devant un auditoire d'élus ou d'invités.

THOMAS FERENCZI.

LIRE PAGES 13 A 18 :

notre supplément UNE BRETAGNE MOINS FRAGILE

DIX ANS DE « SOCIALISME HUMAIN » EN TANZANIE

Les cérémonies marquant, samedi 5 février, à Dar-Es-Salaam et Zanzibar, la naissance du nouveau parti unique de Tanzanie, le Parti révolutionnaire, ont fourni l'occasion au chef de l'Etat, M. Nyerere, de s'entretenir de la situation en Afrique australe avec M. Young, ambassadeur des *Etats-Unis à l'ONU*, invité à ces festivités. Ce dernier a qualifié dimanche M. Smith de « hors-la-loi », tandis que le président zambien, M. Kaunda, a demandé à Washington de reprendre l'initiative d'une négociation de paix.

La Tanzanie poursuit, depuis la déclaration d'Arusha en 1967, une expérience socialiste originale, qui se fonde sur le rôle prédominant de collectivités rurales, les « ujamaas ».

I. — Une expérience en perte de vitesse

De notre envoyé spécial JEAN-CLAUDE POMONTI

Dar-Es-Salaam. — Au premier étage de l'un des immeubles de ce port de l'océan Indien, les professeurs de l'institut Goethe transpirent sous des ventilateurs qui ne brassent qu'un air chaud, et les livres menacent de pourrir sur leurs rayons. Un étage plus haut, une *délégation de la Commission* européenne a mis huit mois, en 1976, pour obtenir ses premiers locaux, à l'époque encore sans téléphone. Elle est pourtant venue en Tanzanie pour y distribuer une aide de 1 milliard de shillings par an (environ 600 millions de francs). Au rez-de-chaussée, les lots de vaccins importés par un pharmacien supportent mal la chaleur et l'humidité. L'immeuble construit par la communauté ismaélienne a été nationalisé. Le système central de climatisation et les ascenseurs ne fonctionnent déjà plus. Il faudrait 5 millions de shillings pour les remettre en état.

Planteurs installés sur les riches *pentes du Kilimandjaro*, les Chaggas préfèrent vendre en fraude et à bon prix leur café au Kenya voisin plutôt que de payer de lourdes taxes locales. Les grandes plantations de la région d'Arusha, nationalisées en 1971-1972, sont presque toutes devenues déficitaires. Selon un rapport *administratif, vingt-quatre* entreprises para-étatiques ont perdu, de 1969 à 1973, l'équivalent de plus de 100 millions de francs. Les effets conjugués d'une forte sécheresse et de la hausse des prix du pétrole ont coûté cher à la Tanzanie : le déficit de la balance des paiements est passé de *370 millions* de shillings en 1972 à plus de 2 milliards de shillings en 1974, la production céréalière est tombée de 30 % de 1970 à 1973 et le coût de la vie a augmenté de 75 % de juillet 1973 à janvier 1975.

Deux fois plus vaste que la France et peuplé seulement de quinze millions d'habitants, le pays a reçu, il y a dix ans, avec la déclaration d'Arusha, la charte de *son « socialisme »*. Pendant cette période, il a été le théâtre d'une courageuse expérience de développement rural, amorcée sous l'impulsion de l'un des hommes qui, en Afrique, jouissent du plus grand prestige, le président Julius Nyerere. Rejetant le concept de la lutte des classes, qu'il juge étranger à la structure sociale de l'Afrique noire, le dirigeant tanzanien a opté pour la mise en place de collectivités rurales, les *Ujamaas*, unités de base d'un socialisme agraire.

(Lire la suite page 4.)

AU JOUR LE JOUR

BEAU MASQUE

A Nice, il paraît que tous les masques représentant M. Giscard d'Estaing ont été saisis par la police.

Peut-être le chef de l'Etat entend-il manifester ainsi son désir de rester en dehors des défilés du carnaval, qui cette année coïncide avec la campagne des élections municipales. Peut-être aussi désire-t-il protéger son image de marque, et, en ce cas, il serait intéressant de savoir si les masques en question ont été détruits ou envoyés à l'Elysée afin d'assurer pendant les quatre années à venir la même expression impassible et imperturbable au visage du pouvoir présidentiel.

ROBERT ESCARPIT.

AUTOUR DE BOUKOVSKI

Cinquante dissidences d'Armand Gatti

Depuis octobre, Armand Gatti et sa « tribu » — ensemble ils ont créé aux entrepôts Calberson, l'an dernier, « Vie et passion du général Franco » — mènent avec la population de Saint-Nazaire une expérience de création collective sur le thème des asiles psychiatriques et des dissidents soviétiques. Axée à l'origine sur la libération de Vladimir Boukovski et de Semion Glouzman, l'expérience s'est étendue : près de cinquante créations sont en cours de réalisation. Vladimir Boukovski et Léonid Pliouchtch sont venus, les 4 et 5 février, à Saint-Nazaire.

« *Nous n'appartenons ni au camp conservateur ni au camp révolutionnaire, nous appartenons au camp de concentration.* »

Vladimir Boukovski a des formules serrées, l'humour précis, rapide, cinglant. La tête légèrement penchée en avant pour écouter les questions, écrites sur des petits bouts de papier et qu'on lui traduit au fur et à mesure, il aspire une bouffée de cigarette et, avec un rire dans l'œil, il commence aussitôt une histoire, sorte de petit conte satirique, parabole d'une réalité devenue brusquement féroce. On se retrouve dans cette vérité des camps de concentration et des asiles psychiatriques spéciaux en Union soviétique, dans l'hypocrisie d'une répression qui n'a *pas cessé, mais qui ne dit plus son* nom, et que Boukovski dénonce. Son apparente insolence lui permet de maintenir l'attention sur ce qu'il a à dire, et qui est autrement plus grave.

« *Je viens d'un pays où tout est interdit, sauf ce qui est permis. Je viens d'un pays où l'on peut avoir toutes les opinions politiques, mais où il est interdit d'en parler.* » Boukovski a aujourd'hui trente-quatre ans, il a passé plus de onze ans dans des lieux de détention divers, camps de concentration, prisons ou asiles psychiatriques spéciaux, pour avoir, chaque fois qu'il était libre, osé parler.

La Maison des jeunes et de l'éducation permanente était pleine à craquer. Trois cents à quatre cents personnes, jeunes pour la plupart étaient entassées, assises, debout, dans un climat d'effervescence, au curieusement contradictoire. Il y avait des militants socialistes et d'extrême gauche, des ouvriers de la SNIAS, des professeurs, des « loulous », des habitués de la Maison des jeunes.

CATHERINE HUMBLOT.

(Lire la suite page 2.)

EUROPE

LA CONTESTATION DANS LES PAYS COMMUNISTES

Ceux qui ont à cœur le bien de la Pologne populaire vivent actuellement dans le désarroi

écrit l'ancien président du Front d'unité nationale

Le professeur Janusz Groszkowski, ancien président de l'Académie des sciences de Pologne et du *Front d'unité nationale*, qui depuis le printemps dernier se borne à enseigner l'électrophysique à l'Ecole polytechnique, vient d'adresser une lettre désabusée aux signataires de l'appel qui avaient demandé au Parlement la constitution d'une commission d'enquête sur le comportement de la milice, du parquet et des tribunaux au cours des événements de juin 1976, et depuis lors.

M. Groszkowski avait quitté la *présidence du Front d'unité nationale* en février 1976 alors qu'une révision de la Constitution venait de susciter des controverses. Mais son départ avait d'autres raisons : il entendait protester contre le parti pris favorable des tribunaux de son pays à l'égard d'un individu de prétendue nationalité hongroise, déjà condamné par la justice, qui avait plagié une thèse de doctorat et qui jouissait d'étonnantes protections. (*le Monde* du 6 mai 1976.)

Dans sa missive écrite avant que ne soit connue l'intention des autorités de prendre des mesures de clémence envers certaines des personnes condamnées pour les événements de Radom et Ursus, M. Groszkowski écrit : « *Je dois vous mettre en garde contre les déceptions qui vous attendent. N'attendez que des tracasseries de la part des destinataires de votre missive : ils se conforment au principe qui consiste à ne pas répondre aux lettres gênantes et à agir par omission et par silence. Je n'évoquerai pas les méthodes utilisées pour neutraliser les situations difficiles, elles sont employées par les représentants de la justice. On règle ainsi des affaires très différentes, même des affaires criminelles qui n'ont aucun caractère politique.* (...)

» *Tous ceux qui ont à cœur le bien de la Pologne populaire vivent actuellement dans un profond désarroi et se demandent que faire durant la période en cours et qui s'apparente déjà aux pires exactions de la période stalinienne. A qui donc adresser les protestations si leurs destinataires habituels font tout pour les ignorer ? A qui et comment expliquer que l'augmentation des prix des produits alimentaires (qui, nous a-t-on dit, aurait dû faire l'objet de consultations populaires, alors que l'argent continue à se dévaluer, et qui n'a pas eu d'équivalent dans d'autres pays socialistes), constitue une certaine excuse pour les participants aux manifestations de juin ? Quelle forme devrait prendre la défense des victimes sans qu'elle puisse être taxée d'anti-socialiste ? Comment neutraliser les effets négatifs des critiques qui se propagent dans les pays occidentaux sur la décision économique et les poursuites engagées contre les manifestants ? Voici autant de questions auxquelles je n'ai toujours pas trouvé de réponse.* »

Cinquante dissidences d'Armand Gatti

(Suite de la première page.)

Sur quelle base politique ce comité a été créé ? Qui retrouve-t-on dans les camps ? Quand est né le mouvement des dissidents ? Les ouvriers ont-ils le droit de grève ? Quel est le niveau de vie ? Boukovski a répondu à tout. Il a rappelé la grève de Novotcherkassk en 1962, provoquée par la hausse des prix, terminée dans le sang. Après les troubles, quatre ouvriers auraient été fusillés, les autres condamnés à des peines de dix à quinze ans ; la grève d'Ivanov, en 1970, au cours de laquelle toute la ville fut privée de nourriture par le pouvoir central. Dans les camps, Boukovski a rencontré des militaires — officiers et soldats — qui avaient refusé d'intervenir en Tchécoslovaquie, et aussi des croyants et des nationalistes. « *Mon camarade Pliouchtch est marxiste, je n'ai jamais été marxiste,* dit Boukovski ; *cela ne nous a pas empêchés de nous battre pour la même chose : la défense des droits civiques. Le but de ce mouvement n'est pas de mettre en place quelque modèle préétabli : pour un peuple qui est privé depuis soixante ans de la possibilité de penser, le problème réel est de donner aux gens la possibilité d'avoir toutes les opinions et de confronter les tendances.* »

« *Défendez-vous la liberté bourgeoise individuelle ?* », a demandé une jeune fille, déclenchant aussitôt des mouvements de protestation confus parmi la foule. « *Où commence l'anticommunisme ?* », a dit quelqu'un d'autre. « *Je peux répondre si on m'explique où commence le communisme* », a répondu simplement Boukovski. Et Leonid Pliouchtch, qui avait levé le poing pendant qu'une partie de la salle chantait *l'Internationale* à la suite de l'intervention d'un ouvrier trotskiste assurant de son soutien le mouvement des dissidents, a ajouté qu'il fallait mettre fin au mythe du socialisme en Union soviétique : « *Il s'agit d'un socialisme perverti. Qu'on ne dise plus que c'est un Etat d'ouvriers.* » « *Pour vous, cette réunion est peut-être habituelle,* a dit Boukovski pour finir ; *pour nous, les cris, les rumeurs, les dénonciations du gouvernement, tout ce qui se passe ici ce soir est simplement inimaginable. En Union soviétique, chacun d'entre vous aurait eu sept ans de prison, je peux vous le dire en expert qui connaît très bien les lois.* »

Le lendemain, Boukovski reprenait le débat avec des journalistes, évoquant les premiers samizdats (littérature qui circule en dehors des circuits officiels), les lectures « ouvertes » de poèmes contestataires sur la place Maïakoski dans les années 50 : « *C'était le début du mouvement. Il y avait un monde énorme qui venait chaque samedi, et la place était submergée de gens. Galanskov, qui est mort, avait lu son manifeste humain ; d'autres poètes disaient leurs propres vers... Tous ces participants ont été exclus des universités, ou licenciés de leur travail, mais le mouvement a continué plusieurs années malgré les persécutions individuelles, jusqu'en 1961 où le pouvoir, cette fois, a décidé d'arrêter les gens. Je sais que la lecture des poèmes a repris en 1965, date à laquelle j'étais en prison ; elle renaît régulièrement. Cette méthode a apporté beaucoup de choses aux gens. Le gros problème en Union soviétique, c'est d'apprendre à faire confiance à son voisin, le totalitarisme engendre la défiance. Les gens qui venaient sur la place risquaient leur liberté, ils savaient donc qu'ils pouvaient se faire confiance. Les débuts du samizdat ont été les débuts du mouvement pour les droits civiques.* »

Boukovski a raconté aussi l'histoire de ce communiste français, « *venu participer à une cause sincère* » et qui avait déclenché une grève dans la fabrique de chaussures où il travaillait. Il l'a retrouvé dans l'asile où il était interné.

Les « petits rentiers »

Cette histoire et d'autres, beaucoup d'autres, la misère des paysans, la *brutalité des « bureaucrates »*, la répression et le silence de ceux qu'il appelle les « petits rentiers » : Boukovski n'a cessé de dénoncer l'hypocrisie, la peur et le mensonge, là et le soir encore au cours de sa rencontre avec un groupe de paysans-travailleurs. A Derval où ces paysans luttent contre un autre pouvoir et ont réalisé un spectacle de marionnettes à propos d'un agriculteur expulsé.

« *Le petit rentier, c'est un homme qui ne remarque jamais rien,* dit Boukovski. *En Allemagne, dans les années 30, il ne savait rien sur Auschwitz, en Union soviétique, il ne sait rien sur les asiles psychiatriques. Ce même homme en Allemagne criait « Vive Hitler ! », en Union soviétique, il criait « Vive Staline ! ». Il n'est jamais coupable, et plus tard, lorsque les hommes se posent la question : « Comment cela s'est-il passé ? », on ne peut l'accuser, il a vécu comme tout le monde. Mais la plus grande responsabilité incombe à ceux qui vivent comme tout le monde. Il me semble que c'est là le sens principal de l'intervention de Gatti. Nous sommes, moi et Gatti, comme deux anciens détenus dans des camps et nous nous comprenons parfaitement sans aucun traducteur.* »

Aller contre le vent, comme le canard sauvage. Cette fable reprise par Gatti a servi de titre-symbole à l'écriture collective menée autour des dissidents. Le canard sauvage vole contre le vent, dit-on. S'il vole dans le sens du vent, l'air glacé s'engouffre sous ses ailes et il meurt gelé. Les cinquante créations — *films, pièces de théâtre, marionnettes, affiches, journaux,* — qui ont été réalisés en quatre mois par des étudiants, des ouvriers, des paysans, et qui seront montrées du 12 au 20 février à la Maison des jeunes et de l'éducation permanente de Saint-Nazaire, sont peut-être autant de canards sauvages. Ils volent contre tous les « *petits rentiers* ».

CATHERINE HUMBLOT.

RÉPONDANT A « TEMPS NOUVEAUX »

« Le parti unique ne facilite pas la mise en œuvre de la démocratie socialiste en U.R.S.S. »

écrit M. Jean Elleinstein

Dans *France nouvelle*, hebdomadaire du parti communiste français, M. Jean Elleinstein répond aux critiques que lui faisait récemment la revue soviétique *Temps nouveaux* (*le Monde* du 27 janvier). Il constate d'abord que, « *par ses exagérations* », cet article n'est pas « *une contribution très utile à la discussion* ». Par le fait, il revient sur les rapports entre démocratie et socialisme. Il écrit :

« *Nous disons aujourd'hui que le suffrage universel doit être utilisé pour aller au socialisme, et le XXII[e] congrès a clairement souligné que le peuple sera consulté à chaque étape sur la route du socialisme et qu'il pourra librement décider soit d'aller de l'avant, soit d'arrêter le développement socialiste, soit de revenir en arrière. Cela ne veut pas dire que nous limitons au droit de vote notre horizon politique et les formes que revêt aujourd'hui la lutte de classes, mais il a une valeur toute particulière que l'on ne peut sous-estimer. Notre conception du socialisme démocratique implique en même temps que toutes les libertés publiques subsistent et soient développées : liberté de presse et d'expression, d'association, de réunion, de culte et droit de grève (...).*

» *La révolution d'Octobre a été fondée sur un mouvement de masse d'une profondeur exceptionnelle. La guerre civile qui l'a suivie — provoquée par la bourgeoisie russe, les généraux blancs et l'intervention étrangère, en premier lieu française — a abouti à ce que la dictature du prolétariat soit contrainte d'utiliser des procédés dictatoriaux et à ce que le parti communiste se confonde avec l'Etat. Le marxisme lui-même était devenu une philosophie d'Etat (...).*

» *Les formes politiques du socialisme en Union soviétique ont été le produit de la situation de ces pays avant la révolution et des conditions dans lesquelles celle-ci a triomphé. En Union soviétique, le parti unique est un héritage de l'histoire, mais des restrictions aux libertés publiques subsistent (...).*

» *Qu'il existe en Union soviétique un parti unique, c'est une réalité que l'histoire a créée. Cela ne facilite pas la mise en œuvre de la démocratie socialiste, mais cela est. Il reste alors à explorer toutes les possibilités de son essor à partir des structures politiques de l'U.R.S.S. contemporaine. Le 20[e] congrès du P.C.U.S. avait marqué une date importante dans ce sens. Insuffisante sans doute parce que l'analyse de la période précédente n'avait pas été poussée jusqu'au bout et parce que les corrections étaient restées partielles, mais enfin il y avait eu, du 20[e] congrès à la fin des années soixante, un épanouissement réel de la démocratie socialiste. Il apparaît que depuis on assiste plutôt à un recul, qu'on en revienne à certaines des méthodes que le 20[e] congrès avait condamnées, même si leurs conséquences en sont bien moins dramatiques. Nous avons combattu, et nous combattons fermement l'antisoviétisme. Nous n'avons de leçon à recevoir de personne sur ce terrain, mais ce n'est pas être antisoviétique que de critiquer tel ou tel aspect de la réalité soviétique qui nous semble contraire à notre idéal. L'antisoviétisme, c'est le fait de ne voir que ces aspects négatifs dans le passé et le présent soviétiques et d'en tirer des conclusions négatives. Au demeurant, qui apporte de l'eau au moulin de l'antisoviétisme ? Celui qui critique l'utilisation politique des hôpitaux psychiatriques ou celui qui les utilise, comme c'est le cas aujourd'hui en Union soviétique ? Loin d'être des « élucubrations antisoviétiques », ce sont, hélas, des réalités que nous déplorons.* »

M. Kanapa (P.C.F.) : nous sommes en communauté de vues avec Paul VI contre la course aux armements

« *Nous nous trouvons en communauté de vues avec Paul VI qui, refusant avec raison la fallacieuse devise « Si tu veux la paix, prépare la guerre », déplore le 1[er] janvier « la dépense incalculable de moyens économiques et d'énergies humaines faite pour conserver à chaque pays sa cuirasse d'armes toujours plus coûteuses »*, a déclaré, dimanche 6 février à La Rochelle, M. Jean Kanapa, membre du bureau politique du P.C.F., lors de la journée d'études du Mouvement de la paix sur le commerce des armes, le désarmement et l'emploi.

« *Ces dépenses*, a ajouté M. Kanapa, *ce détournement de ressources matérielles et humaines entravent le développement des économies nationales, grèvent lourdement les budgets au détriment des crédits sociaux. Freiner par ce moyen les progrès matériels du socialisme est précisément une des raisons du refus opposé par les puissances capitalistes aux propositions répétées des pays socialistes de mettre un terme concerté à la course aux armements, une forme de guerre économique impitoyable contre les peuples de ces pays. Mais cette guerre exerce aussi ses ravages sur les peuples de notre région. Si elle enrichit de façon fabuleuse les monopoles privés de l'industrie de guerre, où le taux de profit est plusieurs fois supérieur à celui que le grand capital obtient des branches civiles de la production, elle contribue au gaspillage des ressources nationales. (...)*

» *Nous ne voulons pas que l'action de notre pays en ce domaine, sa capacité d'initiative en faveur de la réduction mutuelle et concertée des armements soit subordonnée au blocage atlantique. Ce sera là un de ces terrains privilégiés où la France démocratique, tout en militant activement pour le dépassement et la dissolution des blocs militaires, ne se contentera pas de suivre l'événement et manifestera sa volonté de s'engager sur la voie de l'indépendance à l'égard de tout bloc politico-militaire.* »

EN EXPULSANT UN JOURNALISTE SOVIÉTIQUE

Le président Carter entend montrer que la détente ne peut être à sens unique

Washington. — Le gouvernement américain n'a pas perdu de temps ; il a décidé, dès le samedi 5 février, d'expulser un correspondant de l'agence Tass en représailles de l'expulsion annoncée la veille d'un représentant de l'agence Associated Press à Moscou. En annonçant cette décision, le porte-parole du département d'Etat a regretté qu'il ait fallu prendre cette mesure contraire aux principes définis à Helsinki concernant « *l'amélioration des conditions de travail des journalistes... et une diffusion plus libre des informations...* ». Après avoir consulté M. Carter et son conseiller, M. Brzezinski, le secrétaire d'Etat, M. Vance, avait, dès vendredi, protesté auprès de l'ambassadeur

De notre correspondant

soviétique et demandé que le gouvernement de Moscou annule rapidement l'expulsion, jugée non justifiée, du correspondant américain.

Les officiels du département d'Etat se faisaient peu d'illusions sur les résultats de cette démarche qui avait d'autant moins de chance d'aboutir qu'elle laissait peu de temps à Moscou pour reconsidérer sa décision. En fait, le gouvernement américain était fermement décidé à prendre des mesures immédiates de rétorsion. D'abord parce que, à tort ou à raison, il a considéré l'expulsion du correspondant américain comme un geste délibéré visant à « tâter » la réaction officielle américaine. Ensuite pour bien démontrer de nouveau à l'opinion américaine que M. Carter, fidèle à ses promesses, n'accepterait jamais sans réagir une violation des principes d'Helsinki. D'ailleurs, le département d'Etat envisagerait dans les prochains jours de rendre publique une déclaration sur la détention d'Alexandre Guinzbourg (1).

Avant les négociations sur les armements stratégiques

Cette fermeté a été encouragée par les réactions du Congrès, où le sénateur Byrd, leader de la majorité démocrate, avait immédiatement demandé des mesures de représailles contre un journaliste soviétique. Le gouvernement devrait pouvoir compter sur le soutien du Congrès pour reprendre et mener à bien la négociation difficile avec Moscou sur la limitation des armements stratégiques. Dans cette perspective, il ne peut se permettre d'apparaître trop « mou » en se rendant complice par son silence des atteintes aux droits de l'homme ou aux principes d'Helsinki. La fermeté s'impose d'autant plus à la veille du débat au Sénat sur la nomination controversée de M. Warnke comme principal négociateur avec Moscou.

Néanmoins, l'attitude de la Maison Blanche n'est pas dictée par l'opportunisme. M. Carter a souligné à plusieurs reprises que la défense des droits de l'homme était un des piliers de la politique étrangère américaine. Plus cyniquement, certains officiels estiment que le gouvernement américain ne peut tout de même pas être moins critique des actions du gouvernement soviétique dans ce domaine que ne le sont les dirigeants des partis communistes européens.

La mesure de représailles contre le journaliste soviétique illustre l'évolution de la pensée officielle à propos des relations Est-Ouest. Le Département d'Etat estime que la décision est conforme aux idées du conseiller présidentiel : la détente, pour être acceptée par l'opinion américaine, doit être réciproque et non à sens unique. En même temps, on rappelle que M. Vance a rejeté la conception d'un marchantage global et celle d'un lien obligatoire à établir entre les problèmes divisant Soviétiques et Américains.

En d'autres termes, l'expulsion du journaliste soviétique, la dénonciation des atteintes aux droits de l'homme en U.R.S.S., ne doivent pas, dans l'esprit de M. Vance, affecter la négociation fondamentale avec Moscou sur la limitation des armements stratégiques. On affirme toujours que chaque problème doit être envisagé, et éventuellement réglé, séparément.

HENRI PIERRE.

(1) A Moscou, l'académicien André Sakharov a affirmé dimanche : « *Nous avons toutes les raisons de penser que l'arrestation de Guinzbourg s'inscrit dans une série d'actions répressives prévues avant la conférence de Belgrade. (...) L'ampleur de ces actions répressives dépendra des réactions de l'opinion publique en U.R.S.S. et dans le monde aux premières arrestations.* »

DES CONSERVATEURS DE MUSÉE ET DES PHOTOGRAPHES PROTESTENT CONTRE LE LICENCIEMENT D'UN DE LEURS COLLÈGUES TCHÉCOSLOVAQUES.

Après le licenciement par le Musée des arts décoratifs de Prague d'Anna Farova, qui y dirigeait, depuis 1970, le département photographique, une motion de protestation a été remise à l'ambassade tchécoslovaque à Paris. « *Le licenciement d'Anna Farova*, déclarent les signataires, *ne peut avoir été motivé que par sa signature, avec des centaines d'autres, de la Charte 77, qui demande au gouvernement tchèque de mettre en application les principes auxquels il a adhéré comme un des signataires des accords d'Helsinki. Afin de respecter les droits élémentaires de l'homme, nous demandons avec insistance au gouvernement tchèque de reconsidérer cette décision en réintégrant dans ses fonctions cet éminent conservateur de musée.* »

[Cinquante-six conservateurs de musées et photographes ont signé l'appel, parmi lesquels : MM. Ansel Adams, Édouard Boubat, Bill Brandt, Brassaï ; Mme Rosellina Burri-Bischof ; MM. Cornell Capa ; Henri Cartier-Bresson, Lucien Clergue, Robert Delpire, Raymond Depardon, Robert Doherty, Robert Doisneau, Pierre de Fenoyl ; Mme Martine Franck ; MM. Hervé Gloaguen, Mark Hayworth-Booth, Tom Hopkinson, Pierre Jahan, André Kertesz, William Klein, Barry Lane, Jacques-Henri Lartigue, Jean Lemagny, Guy Le Querrec, Nathan Lyons, Romeo Martinez, Inge Morath-Miller, Beaumont Newhall ; Mme Janine Niepce ; MM. Roger Pic, Allan Porter, Claude Raimond-Dityvon, Marc Riboud, George Rodger, Willy Ronis, Jean-Loup Sieff, Guy Suignard, John Szarkowski, David Travis.]

● *Répliquant apparemment à la publication* d'une liste de deux cent huit nouveaux signataires de la Charte 77 *Rude Pravo*, organe du P.C. tchécoslovaque, a repris, le samedi 5 février, après une pause de quelques jours, ses attaques contre les auteurs de ce manifeste. Le ton de l'article est toutefois plus modéré que celui employé ces dernières semaines. — *(Corresp.)*

M. Giscard d'Estaing : nous demandons le respect des dispositions de l'accord d'Helsinki

Au cours de l'interview que M. Giscard d'Estaing a accordée à *Ouest-France* (numéro daté du 7 février) à l'occasion de son voyage officiel en Bretagne (lire page), le président de la République a répondu à une question sur « *le silence de la France face à la contestation en Europe de l'Est* ». M. Giscard d'Estaing a déclaré : « *Notre attitude est dictée par deux principes. Le premier : la France a une attitude de non-ingérence dans les affaires intérieures des autres Etats. C'est une attitude constante, et qui, d'ailleurs, exige bien entendu la réciproque. En revanche, nous avons signé avec d'autres la déclaration d'Helsinki : à partir du moment où la signature de la France a été demandée sur un acte de cette nature, nous demandons, et nous demanderons, que les dispositions de l'acte soient effectivement respectées.* »

EUROPE

Espagne

M. Pio Cabanillas est élu président du parti populaire

De notre correspondant

Madrid. — M. Pio Cabanillas, qui fut ministre de l'information de février à octobre 1974 a été élu président du parti populaire, dont le congrès a eu lieu les 5 et 6 février à Madrid. M. José-Maria de Areilza, ancien ministre des affaires étrangères dans le premier gouvernement de la monarchie, a été élu premier vice-président.

Quelque mille trois cents délégués ont participé à ce congrès au cours duquel ils ont débattu les statuts et le programme du parti populaire, qui veut être l'épine dorsale du centre démocratique, coalition électorale qui réunit des libéraux, certains socio-démocrates et quelques démocrates chrétiens.

Le parti populaire s'est défini à l'occasion de ce premier congrès comme « *modéré dans la forme et progressiste dans le fond* ». Il affirme : « *Nous naissons avec la vocation de pouvoir gouverner.* » Tenant compte du fait que ses membres ont, pour la plupart, collaboré avec la « dictature », il déclare habilement : « *Nous sommes le premier parti qui ait enterré la guerre civile.* »

Au cours du congrès, les rapports des commissions, bien préparés, ont été discutés en profondeur par les congressistes, parmi lesquels on comptait environ 25 % de femmes. Le parti n'a pas d'idéologie propre, *si ce n'est celle du « centrisme »*, et son existence paraît plutôt être le fruit d'un calcul à froid destiné à présenter une option qui attire le plus grand nombre possible d'électeurs.

En réalité, entre les services rendus à l'ancien régime, un vague courant libéral est l'unique caractère commun de ses membres. Le parti est à la fois démocratique et conservateur. Mais, en raison de la diversité des origines de ceux qui le composent, *il pourrait bien disparaître lors* de la prochaine législature, quand les partis dont sont issus pour la plupart les membres du parti populaire auront *précisé* leurs positions.

JOSÉ-ANTONIO NOVAIS.

L'ÉCRIVAIN ALFONSO SASTRE A ÉTÉ EXPULSÉ PAR LES AUTORITÉS FRANÇAISES

L'écrivain espagnol Alfonso Salvador Sastre, expulsé samedi 5 février par la police française, a été reconduit à la frontière espagnole en vertu d'un arrêté d'interdiction de séjour dans les Pyrénées-Atlantiques, apprend-on à la sous-préfecture de Bayonne. A son arrivée à Irun, M. Sastre a voulu voir immédiatement un avocat pour intenter une action judiciaire contre les autorités françaises et a affirmé qu'on lui avait enlevé ses documents personnels.

Le mari d'Eva Forest, emprisonné depuis 1973 à la suite de l'attentat dans un café près de la direction générale de la sécurité, à Madrid, allait présenter à Ciboure le livre de sa femme : *Témoignage de lutte et de révolution*, et donner une conférence de presse. C'est à ce moment qu'il a été arrêté et expulsé.

● *Le général Emilio Villaescusa, enlevé il y a deux semaines par un commando*, a écrit, il y a quelques jours, une lettre à une personnalité du gouvernement, annonce, lundi 7 février, le journal *Hoja del Lunes*, à Madrid. La lettre, ajoute le journal, est arrivée à son destinataire, mais le contenu en *reste secret*. Si la nouvelle est confirmée, elle constituerait le premier indice permettant de dire que le président du Conseil suprême de justice militaire est vivant. Il souffre d'insuffisances circulatoires et doit suivre un traitement médical. Quant à M. Antonio Maria de Oriol, enlevé par le GRAPO le 11 décembre, la dernière note de ses ravisseurs date du 29 janvier. — *(A.F.P.)*

● *Cinq personnes* sont détenues depuis six jours à la direction générale de la Sûreté pour complicité avec les auteurs des enlèvements de MM. Antonio Maria de Oriol et du général Emilio Villaescusa et les auteurs des deux attentats contre des policiers du 28 janvier, apprend-on le lundi 7 février à Madrid.

● *La Fédération anarchiste* a organisé, dimanche 6 février, devant le centre Beaubourg, une manifestation de solidarité des anarchistes français avec leurs camarades espagnols. La Fédération proteste contre l'arrestation, la semaine dernière, à Barcelone, de responsables de la Confédération nationale du travail (C.N.T.-anarchiste). Elle accuse la police française de « *détenir des militants libertaires* » et de « *collaborer avec la police franquiste* », et appelle à la mobilisation contre « *la répression et la torture de nos camarades espagnols* ».

Italie

Des terroristes projetaient de faire sauter l'express Naples-Milan

De notre correspondant

Rome. — Les services de sécurité italiens ont réussi à éviter de justesse, dans la nuit du samedi 5 au dimanche 6 février, un attentat dont les conséquences humaines et politiques auraient été incalculables.

Ses auteurs — probablement des terroristes d'extrême droite, appartenant au mouvement dissous Ordre nouveau — visaient à faire sauter l'express Naples-Milan, lequel transportait plusieurs centaines de passagers. Les sept bâtons d'explosif découverts dans des toilettes étaient susceptibles de provoquer un massacre plus sanglant que celui du train Italicus (quatorze morts, le 4 août 1974).

La police avait été alertée samedi à 20 h 55 par un coup de téléphone anonyme. Une première perquisition une heure plus tard en gare de Formia ne devait donner aucun résultat et le train — avec l'explosif — a poursuivi sa route jusqu'à Rome. C'est là seulement, à 1 h 20 du matin, que la charge fut découverte avec deux indications : les initiales des Noyaux armés prolétariens (NAP), dont le caractère révolutionnaire est contesté, ainsi que des tracts d'Ordre nouveau, revendiquant au nom de la « justice » ce massacre avorté.

Le président du conseil, M. Andreotti, se trouvait au même moment dans un autre train venant en sens inverse. Il l'a quitté en pleine nuit pour continuer sa route en automobile. On affirme de source officielle qu'il ne s'agit que d'une simple coïncidence.

Ce nouvel épisode de la « *stratégie de la tension* » s'est accompagné au cours du week-end de plusieurs attentats à Rome.

De tous côtés on réclame des mesures adéquates pour affronter ce que le sous-secrétaire d'Etat à l'intérieur appelle une « *situation d'urgence* ».

Cet épisode intervient au moment où le climat de compromis social qui régnait en Italie depuis deux semaines s'est brusquement refroidi. En annonçant un relèvement de certains tarifs pétroliers, et surtout une hausse du taux de la T.V.A., pour alléger pendant douze mois les charges sociales des entreprises (*le Monde* daté 6-7 février), le gouvernement de M. Andreotti s'attire des critiques de toute part : de la gauche et des syndicats, qui lui reprochent de réduire le pouvoir d'achat des salariés, mais aussi — pour des raisons opposées — du parti républicain et de la démocratie chrétienne elle-même. Seul, finalement le patronat reconnaît l'aspect positif de ces mesures, tout en les jugeant insuffisantes. De même, il avait jugé insuffisant l'accord qu'il avait lui-même conclu avec les syndicats le 26 janvier dernier, sur la réduction du coût du travail.

Le gouvernement cherche, simultanément, à contenir l'inflation et à rendre plus compétitive l'industrie italienne. Il existe pour cela un remède-éclair : la mise en question de l'échelle mobile des salaires, qui est d'ailleurs réclamée par les bailleurs de fonds de l'Italie. Mais la gauche et les syndicats y sont fermement opposés. Et, sans eux, le gouvernement devrait démissionner dans les vingt-quatre heures. M. Andreotti a donc choisi de contourner l'obstacle. Dans le décret publié ce lundi 7 février au *Journal officiel*, il est spécifié que les augmentations de prix dues à la hausse de la T.V.A. n'entreront pas dans le calcul de l'échelle mobile. D'où la levée de boucliers à gauche.

ROBERT SOLÉ.

LA CRISE IRLANDAISE

L'Église anglicane fait son examen de conscience

De notre correspondant

Belfast. — Une commission de l'Eglise anglicane d'Irlande, formée il y a sept ans, et composée de l'archevêque de Dublin et de cinq évêques, a publié, le 2 février, un rapport sur les troubles en Ulster.

Le document affirme qu'il faut redonner un gouvernement provincial à l'Irlande du Nord, car la situation présente — l'administration directe par Londres — « *favorise la dérive vers l'anarchie et le chaos* ». Pour être valable, ce gouvernement provincial devrait être fondé sur le « *partnership* » des deux communautés.

La commission se prononce fermement contre « *un Etat protestant pour les protestants, ou un Etat catholique pour les catholiques* ». Elle se plaint de l'« *irréalisme des dialogues entre les Eglises irlandaises* », qui sont incapables de traiter des problèmes quotidiens de la population : mariage et éducation mixte, divorce. *La commission* reconnaît que, comme les autres, l'Eglise anglicane d'Irlande est en partie responsable des préjugés qui divisent les deux communautés d'Ulster.

Cet examen de conscience est publié après une série d'entretiens officiels entre M. Roy Mason, secrétaire d'Etat à l'Irlande du Nord, et le S.D.L.P. (le parti catholique modéré) et le parti unioniste officiel. M. Mason a répété aux délégués que c'était à eux d'entamer des négociations, et non à lui de les susciter.

RICHARD DEUTSCH.

AMÉRIQUES

Pérou

Des élections générales pourraient avoir lieu en 1980

Le gouvernement de Lima a publié, le dimanche 6 février, un plan de quatre ans qui évoque la nécessité « d'institutionnaliser les réformes du régime » et prévoit des élections générales à une date qui n'est cependant pas précisée. On estime dans les milieux politiques que cette consultation pourrait avoir lieu en 1980. Les réformes envisagées par le plan quadriennal sont d'autre part plus *techniques que* structurelles, ce qui confirme l'influence *grandissante des secteurs conservateurs* des forces armées.

De son côté, le général Juan Velasco Alvarado, ancien président du Pérou, renversé le 29 août 1975, a déclaré le 3 février dans une interview à la revue « Caretas » que la révolution socialiste, anti-impérialiste et humaniste lancée dans son pays en 1968 par les forces armées avait cessé d'exister. L'ancien chef de l'Etat, dans sa première déclaration publique depuis sa déposition, ajoute que, puisqu'il n'y a plus de révolution au Pérou, l'existence d'un gouvernement militaire ne se justifie plus et qu'il faut, en conséquence, organiser des élections et instaurer un gouvernement démocratique.

***Expliquant le coup d'Etat d'août 1975,* le général Velasco a indiqué qu'il avait été victime de la trahison de ministres actuellement au pouvoir, d'une oligarchie qu'il n'avait pas réussi à écraser, ainsi que de l'ambition des forces armées.**

Gravement malade, le général Velasco, qui est à la retraite, n'a fait aucune allusion à la possibilité de créer un parti pour poursuivre la lutte révolutionnaire.

De notre correspondant

Lima. — Les militaires péruviens ont-ils l'intention de remettre le pouvoir aux civils ? Cette *question fait aujourd'hui l'objet* des conversations politiques à Lima. Les indices d'une évolution en ce sens existent. La presse évoque la perspective d'élections municipales *cette année*. Répondant, à la fin de l'année dernière, lors d'une conférence de presse, à une question du correspondant du *Monde* à Lima, le président Francisco Morales Bermudez déclarait que, dans un délai de trois à quatre ans, le gouvernement ferait « *participer progressivement les civils du pays* » au pouvoir politique en vue de « *le leur remettre* ». Il annonçait également qu'une commission composée de militaires terminait l'élaboration d'un « *plan politique* ».

L'idée d'un retour aux casernes a, récemment, gagné du terrain au sein même des forces armées. A l'époque du président Velasco Alvarado, le concept d'« *élections traditionnelles* » était l'objet de tous les anathèmes. Pour les officiers *radicaux*, la « *démocratie représentative* » — fréquemment interrompue, d'ailleurs, par des coups d'Etat — s'était souvent limitée, au Pérou, à une série de *pactes douteux entre appareils de* partis totalement coupés des réalités du pays. Soumises à l'influence des « *caciques* » locaux, les élections n'étaient qu'apparemment *démocratiques* : lors de la dernière consultation électorale, en 1963, il y avait à peine deux millions de votants, pour une population estimée alors à 13 millions. *Seules* les forces armées, poursuivaient-ils, étaient à même de réaliser les réformes dont le pays avait besoin.

Les termes du débat ont changé. D'une part, les militaires aux commandes *depuis* plus de huit ans doivent faire face à l'usure, classique, du pouvoir. De plus, le gouvernement des forces armées, face à la crise économique, cherche, désormais, avant tout, à retrouver la confiance des investisseurs, nationaux et étrangers. Ces officiers ont, il y a quelques mois, demandé et obtenu, le départ de ministres radicaux qui faisaient, estimaient-ils, *obstacle* à la nouvelle stratégie économique. Ils vont, désormais, au bout de leur raisonnement : ils affirment que seul le retour des civils au pouvoir restaurera la *confiance* des milieux financiers. Ils soulignent, également, que la permanence des militaires au gouvernement risque de mettre en péril l'unité *des forces* armées à une heure où le pays fait face, à ses frontières, à une situation délicate.

Mais de quelle façon transférer le pouvoir ? Le président Morales a *exclu des « élections traditionnelles »*. Il voudrait « *commencer à essayer* » des formules nouvelles « *au niveau local* ».

Ballons d'essai

Les militaires sont-ils unis sur cette question ? Rien n'est moins sûr, bien que la nécessité de trouver une solution soit reconnue de tous. Le président Morales Bermudez, le général Arbulu, premier ministre, et plusieurs chefs de régions militaires devraient quitter le service actif à la fin de cette année.

Le général Morales abandonnera-t-il le pouvoir l'année prochaine ? Des ballons d'essai sont parfois lancés en faveur de l'élection d'une Assemblée constituante et de la nomination à la présidence d'un militaire à la retraite. L'actuel chef de l'Etat serait un candidat tout indiqué. *Mais* d'autres généraux retraités n'hésitent pas à affirmer, en privé, que, dans ce cas, on les trouverait sur les rangs.

Sur quelles *forces* pourrait s'appuyer l'actuel président ? En autorisant le retour au Pérou de plusieurs personnalités conservatrices liées à l'ancien régime et qui étaient *en exil, en permettant* la déportation d'officiers radicaux « vélasquistes », en remettant en cause plusieurs réformes de la « *première phase de la révolution* », *le général* Morales Bermudez semble avoir délimité un espace politique. Mais de quelle marge disposera-t-il face aux officiers « durs » qui contrôlent des postes *importants* au sein du gouvernement ou à la tête de régions militaires ?

On estime souvent à Lima que l'expulsion d'officiers généraux « *vélasquistes* » a été décidée à la majorité au sein des forces armées, sans que le président ou le premier ministre l'aient forcément approuvée. Bien que cédant progressivement aux pressions des officiers les plus conservateurs, le chef de l'Etat ne serait pas prêt, pour autant, à s'aligner sur eux en acceptant le démantèlement de la « révolution », et une « remise en ordre » inspirée de l'exemple de certains pays du sud du continent.

Les secteurs centristes de l'époque « vélasquiste », quant à eux, n'excluent pas un rapprochement avec l'APRA. La vieille Alliance pour la *révolution* américaine apporterait, dans l'opération, son poids électoral. Elle apparaîtrait, ainsi, plus acceptable aux yeux d'une armée anti-apriste depuis 1932. Une telle formule, qualifiée de « *rassemblement de la droite populiste* » par ses adversaires et d'« *ébauche d'un mouvement social-démocrate* » par ses promoteurs constituerait l'alternative à un « front des gauches », que la crise économique réunira vraisemblablement. Le général Mercado Jarrin, autre militaire à la retraite, qui avait été premier ministre de 1973 à 1975, pourrait en prendre la tête.

Chacun se place donc en vue d'une éventuelle consultation électorale ; mais aucune organisation n'a encore rendu public un programme *susceptible de venir à* bout de la crise économique — problème évidemment prioritaire. Dans les états-majors des formations de droite, on se contente *d'affirmer que le retour des* civils au pouvoir « *restaurera la confiance* » du secteur privé. Les milieux industriels, qui, après huit ans de « *processus révolutionnaire* », paraissent n'avoir rien appris et rien oublié, réclament un démantèlement quasi total des réformes des années antérieures. Un tel pas en arrière aurait sans *doute pour conséquence* un regain de l'agitation sociale et de la répression, comme dans d'autres pays de la région. Face à une droite réactionnaire, à des partis *sans imagination*, à une gauche atomisée, à une crise économique dont personne — et surtout pas l'opposition — ne voit comment sortir, les forces armées sont, *aujourd'hui elles-mêmes* très perplexes.

THIERRY MALINIAK.

Cuba

LE GOUVERNEMENT PROPOSE DES NÉGOCIATIONS AVEC LES ÉTATS-UNIS SUR LES ZONES DE PÊCHE

Washington. — Le gouvernement cubain a proposé au département d'Etat l'ouverture de discussions sur la question des zones de pêche, qui seront portées à 200 milles marins (370,4 kilomètres) le 1er mars par les Etats-Unis, écrit dimanche 6 février le *New York Times*.

Des négociations sont indispensables puisque Key-West (Floride) n'est qu'à 145 kilomètres des côtes cubaines. La proposition *cubaine a été faite par* l'intermédiaire de la Suisse, qui représente les intérêts américains à La Havane, les Etats-Unis et Cuba n'entretenant pas de relations diplomatiques.

Le gouvernement cubain pourrait lier les discussions à venir sur les zones de pêche au problème des détournements d'avion. Cuba a en effet dénoncé, le 15 octobre 1976, l'accord sur la piraterie aérienne conclu en 1973 avec les Etats-Unis, cette décision prenant effet le 15 avril 1977. Cuba pourrait proposer de maintenir en vigueur ce traité en échange de concessions américaines sur la question des zones de pêche.

A TRAVERS LE MONDE

Botswana

● LES PARENTS DES QUELQUE QUATRE CENTS ECOLIERS DE MANAMA emmenés au Botswana par des guérilleros nationalistes le 30 janvier (*le Monde* du 2 février) sont rentrés dimanche 6 février en Rhodésie en compagnie de cinquante et un élèves seulement. *Les autres* jeunes gens ont choisi de rester au Botswana. Le rencontre entre les parents et leurs enfants a eu lieu en présence d'un représentant *de la Croix-Rouge* internationale et d'un diplomate britannique. Les autorités de Gaborone soutiennent que les enfants ont fui volontairement la Rhodésie. D'autre part, trois membres d'une équipe *de* télévision rhodésienne ont été arrêtés samedi à un poste frontière du Botswana et conduits à Francistown. Selon un porte-parole, il leur est reproché d'avoir tenté de franchir illégalement la frontière et d'avoir été trouvés porteurs d'armes. — *(Reuter, A.F.P.)*

Etats-Unis

● L'ARCHEVEQUE ALERIAN TRIFA A ETE SUSPENDU par l'Eglise orthodoxe des Etats-Unis des fonctions qu'il exerçait au comité directeur du Conseil national des Eglises, organisme qui regroupe les grandes tendances du protestantisme et de l'orthodoxie. Mgr Trifa émigra de Roumanie en 1950 et fut naturalisé américain en 1957. Il est accusé d'avoir été commandant de la garde de fer et d'être responsable à ce titre des massacres de nombreux juifs. *Le ministère* fédéral de la justice a *entamé* la procédure qui lui retirerait la nationalité américaine. — *(A.P.)*

Grèce

● LES COMMUNISTES ONT REMPORTE UNE VICTOIRE TRES NETTE aux élections des délégués universitaires qui ont eu lieu le vendredi 4 février. Le parti communiste de l'extérieur a en effet enlevé 147 sièges, suivi du parti communiste de l'intérieur (117 sièges). Le mouvement socialiste pan-hellénique, qui avait remporté la victoire aux élections de 1976, est le grand perdant. Il vient en troisième position avec 102 sièges. — *(A.F.P.)*

Inde

● MME GANDHI a réaffirmé, samedi 5 février, son intention de ne pas lever l'état d'urgence, comme le lui demandent tous *les mouvements d'opposition*, ainsi que l'ancien président de la République, M. Giri. Cette précision a été donnée au cours de la première réunion électorale, New-Delhi, *du parti* gouvernemental, qui a attiré deux fois moins de monde que celle de ses adversaires, et s'est terminée dans le désordre. — *(UPI.)*

Irlande du Nord

● L'ULSTER DEFENSE ASSOCIATION (UDA), la plus importante organisation paramilitaire protestante légale, a proposé au Mouvement des femmes pour la paix de travailler avec ses quelque cent vingt comités de quartier. Cette décision a été annoncée par M. McCormick, un porte-parole de l'UDA. Il estime que *son organisation* peut aider à combler le fossé qui sépare les deux communautés d'Ulster. Depuis deux ans, l'UDA s'est lancée dans l'action sociale et a *ouvert* plusieurs centres d'entraide, pour les jeunes et pour les vieux, dans les quartiers loyalistes de la capitale. — *(Correspondance.)*

Turquie

● DES ECHAUFFOUREES ONT ECLATE samedi soir 5 février à Ankara au cours d'une manifestation de gauche contre le gouvernement.

Soixante-cinq personnes ont été appréhendées, et le gouverneur de la capitale a annoncé des poursuites contre les organisateurs de la manifestation, *enseignants* et membres de la fonction publique. Les incidents ont fait une quarantaine de blessés ; un instituteur et une passante blessés par balles, sont dans un état critique. — *(A.F.P.)*

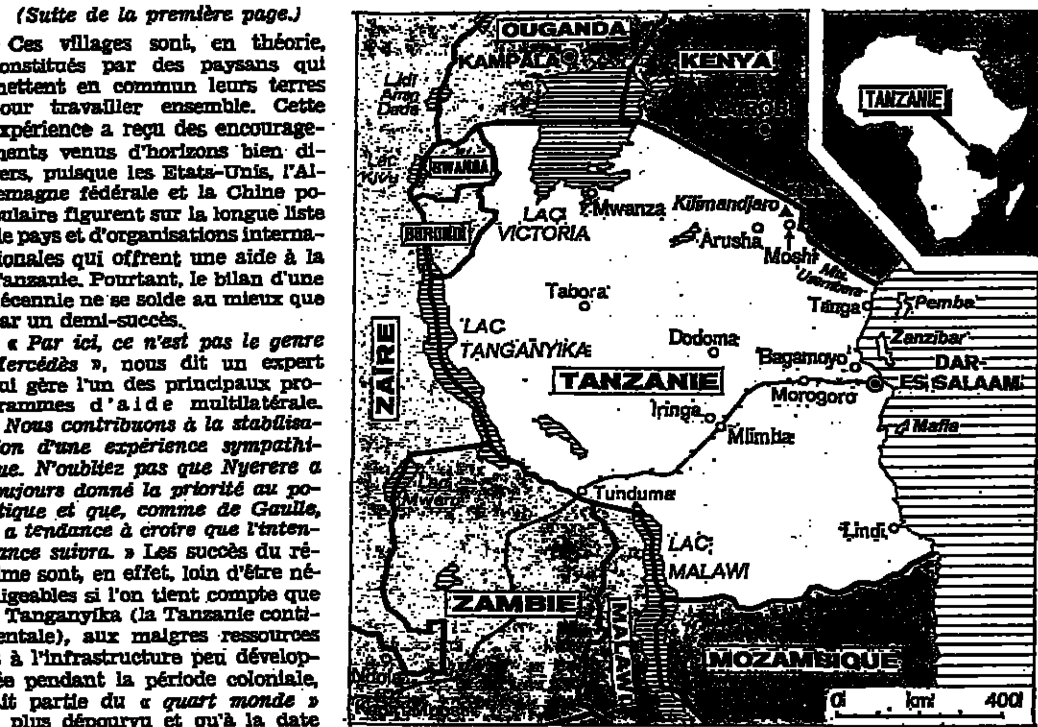
AFRIQUE

Dix ans de « socialisme humain » en Tanzanie

(Suite de la première page.)

Ces villages sont, en théorie, constitués par des paysans qui mettent en commun leurs terres pour travailler ensemble. Cette expérience a reçu des encouragements venus d'horizons bien divers, puisque les Etats-Unis, l'Allemagne fédérale et la Chine populaire figurent sur la longue liste de pays et d'organisations internationales qui offrent une aide à la Tanzanie. Pourtant, le bilan d'une décennie ne se solde au mieux que par un demi-succès.

« Par ici, ce n'est pas le genre Mercédès », nous dit un expert qui gère l'un des principaux programmes d'aide multilatérale. *« Nous contribuons à la stabilisation d'une expérience sympathique. N'oubliez pas que Nyerere a toujours donné la priorité au politique et que, comme de Gaulle, il a tendance à croire que l'intendance suivra. »* Les succès du régime sont, en effet, loin d'être négligeables si l'on tient compte que le Tanganyika (la Tanzanie continentale), aux maigres ressources et à l'infrastructure peu développée pendant la période coloniale, fait partie du *« quart monde »* le plus dépourvu et qu'à la date de son indépendance, le 9 décembre 1961, l'immense majorité (90 %) d'une population très éparpillée était illettrée.



La vaste campagne d'alphabétisation pour adultes, menée par des animateurs munis de récepteurs radio, a été un succès. Avec l'aide des Suédois, l'Institut d'éducation des adultes de Dar-Es-Salaam a réussi, à compter de 1972, à faire passer par l'école du soir la moitié de la population adulte illettrée. Parallèlement, avec l'introduction de la gratuité dans l'enseignement primaire en 1973, 40 % des enfants étaient scolarisés. Ce pourcentage a fait un nouveau bond en novembre 1974 — il était alors passé à 4,6 %, — quand un congrès du parti unique, la TANU (Union nationale africaine du Tanganyika), a décidé de précipiter l'universalisation de l'enseignement primaire, objectif prévu pour 1977 mais qui a dû être repoussé.

En outre, l'enseignement en Tanzanie tente de sortir de l'imitation servile du modèle occidental. Selon le principe de l' *« instruction pour l'autosuffisance »* défini dans la déclaration d'Arusha, l'enseignement primaire ne prépare plus l'enfant à son entrée dans le secondaire mais doit faciliter son insertion dans un environnement le plus souvent rural. Toutes les écoles ont été invitées à cultiver les jardins qui nourrissent leurs élèves. L'accès à l'Université n'est plus conçu comme le privilège de couches urbaines aisées mais comme celui des plus méritants selon des critères moraux, politiques et scolaires. Des résistances solides et, surtout, le manque de cadres et de moyens financiers n'ont pas amené le régime à renoncer à une expérience qui ne pourra porter des fruits qu'à long terme.

Il faut aussi mettre au crédit du président Nyerere d'avoir su limiter les ambitions d'une bourgeoisie d'affaires autochtone qui, dans d'autres pays d'Afrique noire, a monopolisé à son seul profit l'indépendance. Le taux d'urbanisation du pays n'est pas supérieur à 7 %, et Dar-Es-Salaam semble moins une capitale qu'une ville provinciale un peu endormie sous les tropiques en dépit d'un port rattaché depuis l'an dernier par le Tanzam (le chemin de fer construit avec l'aide chinoise) à la *« ceinture de cuivre »* zambienne. Chef d'Etat d'une rare intégrité, le président Nyerere a imposé son style de vie : pas de dépenses de prestige onéreuses et futiles, pas de Mercédès avec chauffeurs, pas d'étalement scandaleux de fortunes accumulées depuis l'indépendance dans des conditions douteuses.

L'envers de la médaille

Au sein de la TANU, le débat politique s'est poursuivi pendant longtemps de façon satisfaisante. Des élections régulières et sans incidents ont permis à la population de choisir ses représentants parmi les candidats proposés par le parti, et des ministres condamnés par le suffrage populaire ont été contraints de renoncer à leurs fonctions. La rébellion militaire de 1964, qui avait nécessité l'intervention de soixante fusiliers marins britanniques, ne semble aujourd'hui qu'une péripétie sans conséquence. Depuis lors, l'armée s'est considérablement étoffée mais ne semble pas constituer une menace pour l'un des régimes politiques les plus stables d'Afrique noire. Trop souvent habitués au gaspillage, à la gabegie et à la loi du fusil, les organisations internationales et pays donateurs ont été séduits par le sérieux de ce régime.

L'envers de la médaille ne peut toutefois être ignoré. Lancée de façon sélective et avec prudence dans la fin des années 60, l' *« ujamaïsation »* des campagnes s'est dangereusement accélérée par la suite. Faute de cadres et de moyens, le mouvement s'est même souvent dénaturé. Dès 1974, un rapport de la Banque mondiale a imputé le risque d' *« effondrement total »* de l'expérience aux « défauts de la planification », à une « mauvaise définition des responsabilités », au *« manque de directives et de cadres expérimentés »*, ajoutant : *« De plus en plus, le nombre des villages-ujamaas et le chiffre de leur population ont tendu à être acceptés comme des critères de succès, et tout s'est passé comme si la fin (le développement socio - économique) avait été confondue avec les moyens. »*

Dans certains cas, et alors que le mouvement se généralisait, l'excès de zèle de cadres moyens ou subalternes de la TANU a transformé l'expérience en une mascarade. Des populations ont été déplacées ou regroupées sans que l'infrastructure d'accueil ait été mise au préalable en place. Dans les régions habituées au circuit monétaire ou cultivées de longue date, les paysans ont refusé de se déplacer ou regagné leurs champs après avoir été contraints de déménager. Des incidents se sont produits. Un haut fonctionnaire a été assassiné. Dans plusieurs secteurs, des chutes verticales de production ont été enregistrées. Faute de trouver sur place les services promis, — école, eau, dispensaire, — les paysans sont repartis chez eux. Dans plusieurs cas, les regroupements se sont faits *manu militari*, en contradiction formelle avec les ordres du président Nyerere et l'esprit du programme.

Faute d'une mobilisation populaire, le *« socialisme humain »* défini par le chef d'Etat tanzanien a souvent été défiguré par les cadres incompétents et peu motivés d'un parti propulsé au centre de la vie publique. *« Il n'existe probablement pas de pays dans toute l'Afrique qui ait exprimé le sens et les objectifs des son programme de développement avec plus de clarté et plus de noblesse que la Tanzanie »*, note le rapport déjà cité de la Banque mondiale. Un cruel manque de cadres a largement contribué à détourner l'expérience de ses objectifs.

Un début de dégénérescence

Quand le président Nyerere se rend dans les monts Usambara, au-dessus du port de Tanga, pour y prendre quelques jours de repos, les fonctionnaires locaux de la TANU ordonnent aux commerçants et aux administrations de fermer leurs portes. *« La foule est contrainte de s'aligner pendant des heures en attendant le passage du président »*, nous a raconté un témoin. Ceux qui connaissent bien le *mwalimu*, le *« maître d'école »*, surnom familier de M. Nyerere qui vit simplement dans une villa construite à crédit dans la banlieue de la capitale, imaginent mal que de telles exigences puissent venir du chef de l'Etat.

Quand la TANU a décidé, en novembre de trouver du travail aux chômeurs et mendiants qui traînent à Dar-Es-Salaam, l'affaire a failli mal tourner. Selon plusieurs témoignages, les militaires en armes ont fait monter dans leurs camions toute personne qui ne pouvait justifier d'une résidence sur place, du provincial en visite chez des parents au baigneur malchanceux appréhendé sur la plage. *« La radio a même annoncé que la compagnie urbaine d'autobus avait besoin de chauffeurs : tous ceux qui se sont présentés ont été embarqués »*, nous a affirmé un étranger. L'opération s'est déroulée pendant que le président Nyerere se trouvait en visite officielle au Nigéria. Un deuxième *« ramassage de chômeurs »*, annoncé pour le mois suivant, après son retour, n'a jamais eu lieu.

A Dar-Es-Salaam, les rumeurs sur les profits réalisés par certains responsables de la TANU, notamment dans l'entourage d'un premier ministre qu'on dit sur le déclin, M. Rashidi Kawawa, n'ont fait que gonfler au fil des années. On entend même parler maintenant des *« trois cents à quatre cents fortunes »* et de comptes en banque discrets au Kenya capitaliste voisin. L'émergence d'une bureaucratie, au sein du parti, forme un écran supplémentaire entre le pouvoir et une population qui a de plus en plus de mal à croire au caractère provisoire de la pénurie. L'huile, la graisse, le sucre et même le maïs se trouvent difficilement. Le paysan se heurte souvent à un petit cadre arrogant du parti. Une presse et une radio de plus en plus ternes l'assomment de slogans quand il y a accès. L'information a tendance à se diluer dans un jargon révolutionnaire. *« Les mots d'ordre du parti,* nous dit un diplomate occidental, *sont de moins en moins concrets. »*

Mais le régime du président Nyerere n'est pas celui de la facilité. Il a encore prouvé, l'an dernier qu'il était prêt à prendre des mesures impopulaires en licenciant plus de neuf mille « parasites » de la fonction publique, soit 15 % de ses effectifs. Quelques mois plus tôt, cent dix-sept officiers de police avaient été mis d'office à la retraite. Pour combler le déficit du commerce extérieur, toutes les importations de produits qui ne sont pas de première nécessité ont été interdites. Les pompes à essence ferment le vendredi soir pour ne rouvrir que le lundi matin. La circulation est strictement prohibée le dimanche après quatorze heures. Et surtout, tout en se lançant dans une vaste réorganisation de la structure politique du pays, le régime tente de remettre de l'ordre dans l'économie. Dix ans après la déclaration d'Arusha, le socialisme tanzanien cherche son second souffle.

JEAN-CLAUDE POMONTI.

Prochain article :

UN SECOND SOUFFLE

Le loup et

Ethiopie

MOSCOU ET PÉKIN ... LEUR SOUTIEN ... NOUVEAUX DIRIGEANTS

Rhodésie

SEPT MISSIONNAIRES SONT ASSASSINÉS PAR DES GUÉRILLEROS

AFRIQUE

Ouganda

Le loup et l'agneau

La trente troisième session de la Commission des droits de l'homme de l'ONU se réunit, ce lundi 7 février, à Genève. Cette respectable institution ne compte plus de représentant français, mais s'enrichit d'un nouveau membre. L'Ouganda du maréchal Idi Amin Dada va, en effet, avoir son mot à dire sur « *les violations des libertés dans les territoires occupés au Proche-Orient, au Chili, en Afrique australe et à Chypre...* » Notre correspondante, Isabelle Vichniac, nous signale que la commission s'intéressera tout particulièrement cette année à la « *jouissance des droits économiques, sociaux et culturels* » et au « *droit des peuples à disposer d'eux-mêmes* ». L'ordre du jour comporte l'étude de plusieurs rapports sur les « *menaces* » que les progrès de la science et de la technique, dévoyés par certains régimes, font peser sur les droits de l'homme.

Il est peu probable que le représentant ougandais ait à redouter des critiques portant sur les abus de l'électronique dans son pays. Toutefois, à la veille de la réunion, un rapport opportun d'Amnesty International rappelle que, depuis l'arrivée au pouvoir en 1971 du chef de l'Etat, *les exécutions sommaires* ont fait en Ouganda des dizaines *de milliers de victimes (« de 50 000 à 300 000 »)* et « qu'arres*tations et disparitions se produisent dès qu'un incident menace le régime* ». Le respect des droits de l'homme n'avait pas particulièrement importuné, après le raid sur Entebbe, les policiers qui étranglèrent sur son lit d'hôpital Mme Dora Bloch.

Même si, dans les trente-deux pays de la Commission, figurent bon nombre d'Etats qui rendent à « *l'élévation spirituelle, culturelle et morale de l'humanité* », objet de leurs travaux, un hommage plutôt platonique, le remplacement de M. René Cassin par un délégué du pitre sanguinaire de Kampala a valeur de symbole. De plus en plus, le dogme de la non-ingérence dans les affaires intérieures d'Etats étrangers fait sombrer la communauté internationale dans le ridicule. M. Carter, champion *d'une morale qui ose violer ce* tabou en prenant la défense de Sakharov, vient de recevoir « *pour ses claires prises de position sur les libertés et les droits de l'homme* » les félicitations télégraphiques de M. Sekou Touré, dont le régime « *progressiste* » traite ses opposants d'une façon trop cruelle pour que M. Poniatowski la laisse découvrir dans un livre au sensible lecteur français. Que l'homme soit un loup pour l'homme n'est pas une nouveauté, mais la peau d'agneau s'est rarement aussi bien portée...

P.-J. FRANCESCHINI.

Ethiopie

MOSCOU ET PÉKIN APPORTENT LEUR SOUTIEN AUX NOUVEAUX DIRIGEANTS

Addis-Abeba (A.F.P., Reuter). — La République populaire de Chine a apporté son soutien aux dirigeants militaires éthiopiens après l'échec de la tentative de coup d'Etat de jeudi. Selon l'agence officielle éthiopienne (ENA), le lieutenant-colonel Mengistu Hailé Mariam, premier vice-président du conseil militaire administratif provisoire (Derg), a reçu samedi 5 février M. Yang Shou-cheng, ambassadeur de Chine, qui a exprimé sa « *joie* », souligne l'agence, à la suite de l'écrasement du « *coup d'Etat contre-révolutionnaire* ».

Deux pays d'Europe de l'Est, la République démocratique allemande et la Hongrie, avaient exprimé auparavant leur « *satisfaction* » aux responsables éthiopiens.

En dépit du calme qui règne à Addis-Abeba, le couvre-feu nocturne instauré jeudi reste en vigueur. Le nouveau « *numéro deux* » du régime, le lieutenant-colonel Atnafu Abate, a regagné la capitale dans la journée de vendredi après une tournée dans les provinces. Il n'a pas assisté au meeting de soutien organisé ce jour-là sur la place de la Révolution à Addis-Abeba, mais a reçu dans la soirée, aux côtés du lieutenant-colonel Mengistu Hailé Mariam, les ambassadeurs d'Union soviétique et de Cuba, venus les assurer du soutien de leurs pays.

Les deux officiers s'étaient fréquemment opposés dans le passé, mais il semble qu'ils se soient entendus pour se partager les tâches. Le premier serait chargé de l'animation politique dans le pays, tandis que le second dirigerait l'Etat à partir d'Addis-Abeba.

Rhodésie

SEPT MISSIONNAIRES SONT ASSASSINÉS PAR DES GUÉRILLEROS

Sept missionnaires catholiques blancs, trois prêtres jésuites et quatre religieuses, de la mission de Musami, à 60 kilomètres de Salisbury, ont été assassinés par des guérilleros nationalistes dans la nuit du 6 au 7 février, a annoncé lundi 7 février un porte-parole de l'Eglise catholique à Salisbury. Les victimes sont les Pères Christopher Shepher, Smith et Martin Thomas et les religieuses dominicaines Magdela, Epiphanie, Josepha et Cesalus.

On ne possède, jusqu'à présent, aucune précision sur les circonstances de l'assassinat, dont on sait seulement qu'il a été précédé d'une attaque de grande envergure contre la mission, à laquelle un seul prêtre a survécu. Mgr Chakaipa, archevêque noir de Salisbury, a déclaré lundi que « *les responsables de tels crimes déshonorent les nobles idéaux qu'ils prétendent servir* ».

Un évêque, une religieuse et un prêtre avaient été massacrés le 5 décembre dernier (*le Monde* du 9 décembre) au nord de Bulawayo. — *(A.F.P., Reuter, U.P.I.).*

[Les massacres du 5 décembre et du 6 février, comme celui des travailleurs d'une plantation, hommes, femmes et enfants, à la fin de 1976, montrent que certains guérilleros nationalistes entendent terroriser leurs adversaires en commettant des atrocités. Du même coup, ils renforcent, dans un enchaînement trop connu, les thèses des colons les plus intransigeants à Salisbury.]

PROCHE-ORIENT

Les Syriens sont prêts à faciliter la mission de M. Waldheim

Poursuivant sa tournée au Proche-Orient, M. Waldheim était attendu, ce lundi 7 février, à Beyrouth, où il demeurera vingt-quatre heures. Samedi soir, le secrétaire général de l'ONU avait rencontré, à Damas, M. Arafat, avant de quitter la Syrie *dans la matinée de dimanche* pour Ryad, où il s'est entretenu avec le roi Khaled.

Damas. — A l'issue de la visite du secrétaire général des Nations unies en Syrie, on estime, à Damas, *que ses chances de succès sont* bien minces, à moins que le secrétaire d'Etat américain, M. Vance, n'exerce de sérieuses pressions sur Israël, où, souligne-t-on ici, « *tout se joue, car le refus est israélien* ».

« *Dans les limites de nos positions de principe, nous faciliterons au maximum la mission de M. Waldheim* », nous déclarait cependant un officiel syrien. Selon les milieux bien informés de Damas, la Syrie insiste, au stade actuel, pour que l'O.L.P. soit *invitée formellement à Genève.* Pour le reste — la procédure qui suivra cette invitation, — elle serait disposée à se montrer très souple.

De notre envoyé spécial

Pour coordonner leur position à ce sujet, le président Assad et le roi Hussein ont eu, dimanche à Damas, de longs entretiens. Les deux chefs d'Etat ont également *discuté de l'avenir de la résistance* palestinienne et de la création éventuelle d'un Etat palestinien.

Le projet syrien prévoit que cet Etat, *tout* en étant indépendant, aura des liens politiques spéciaux — et si possible institutionnels — avec ses deux principaux voisins arabes : la Syrie et la Jordanie, et, éventuellement, avec le Liban.

Damas serait en quelque sorte le centre de gravité politique d'un ensemble régional *de facto* qui n'aurait pas d'existence *de jure*. Un article paru dans une petite revue, *Al Mounadal*, et qui a retenu l'attention, laisse trois options aux Palestiniens concernant leur identité nationale : soit le rattachement à la Jordanie, soit un « *lien étroit* » avec le royaume hachémite, soit ce même lien avec une confédération des pays arabes de la confrontation. *L'option* de l'Etat palestinien totalement autonome est passée sous silence.

La Syrien continue de pousser à la réconciliation entre l'O.L.P. et le gouvernement d'Amman. L'arrivée du roi Hussein, dimanche *matin*, à *Damas*, alors que M. Arafat y avait passé la journée de samedi a donné naissance à des rumeurs au sujet d'une réconciliation spectaculaire des deux *dirigeants* arabes *sous le* patronage du président Assad. M. Arafat, cependant, a quitté Damas une heure avant l'arrivée du roi Hussein.

LUCIEN GEORGE.

● *M. de Guiringaud, ministre français des affaires étrangères, rencontrera cette semaine son collègue israélien, M. Allon* à Bruxelles, à l'occasion de la signature des accords conclus entre Israël et la C.E.E. en 1975. Cet entretien devrait permettre, selon un communiqué publié, dimanche *6 février*, par le gouvernement de Jérusalem, une « *analyse exhaustive* » des relations entre les deux pays, qui ont été perturbées après la libération de M. Abou Daoud par la France. En prévision de cet entretien, M. de Guiringaud a reçu, lundi 7 février, M. Gazit, ambassadeur d'Israël à Paris.

PROCHE-ORIENT

Egypte

Nos rapports sont toujours très tendus avec l'Union soviétique

déclare le président Sadate

De notre correspondant

Le Caire. — *« Les Américains sont d'une importance capitale pour le processus de paix dans cette région, et je pense qu'il est impératif que je discute face à face avec le président Carter »*, a déclaré M. Sadate à la revue américaine *Parade*. Le raïs a ajouté : *« Nos rapports sont toujours très tendus avec l'Union soviétique »*. Il a fait valoir que Moscou *« refusait toujours de renégocier notre dette »*, alors que les Etats-Unis ont accordé à l'Egypte, en 1976, une aide de 900 millions de dollars.

L'âpreté des critiques formulées ces jours derniers par plusieurs dirigeants et journaux égyptiens à l'encontre du communisme et de l'Union soviétique amène à se demander si Le Caire ne caresse pas le projet d'un règlement de la question proche-orientale sous la seule égide américaine. Selon certains cercles diplomatiques, c'est surtout la probabilité d'une levée de boucliers chez les Palestiniens qui, pour le moment, empêcherait l'Egypte de donner consistance à ce plan.

Une « importante délégation » soviétique est attendue

Les attaques contre le système marxiste vont cependant *decrescendo* au moment où les sources officielles égyptiennes confirment l'arrivée au Caire, prévue le mardi 8 février, d'*« une importante délégation conduite par M. Michel Sytenko, directeur du département Proche-Orient au ministère soviétique des affaires extérieures »*. Reçu à titre officiel, ce haut fonctionnaire *« aura des consultations avec les responsables de la diplomatie égyptienne »*. La dernière rencontre égypto-soviétique à un niveau élevé a eu lieu en novembre 1976, à Sofia, entre les ministres des affaires étrangères des deux pays, MM. Fahmi et Gromyko.

On relève aussi que le quotidien *Al Akhbar*, porte-parole habituel de la tendance gouvernementale la plus antisoviétique et anticommuniste, après avoir, les jours précédents, voué aux gémonies *« les marxistes égyptiens et leurs soutiens extérieurs »*, écrit, dans un éditorial remarqué du 5 février : *« Les récentes mesures* (aggravant les peines prévues en cas de manifestations) *n'ont pas pour but d'exterminer les communistes en Egypte. (...) Tout Egyptien peut embrasser la doctrine qu'il veut. (...) Nous refusons de punir une conviction. (...) Chaque échafaud dressé pour une opinion est en fin de compte élevé pour la personne même qui l'a fait dresser. »* Le journal rappelle que c'est Nasser qui a *« laissé les communistes égyptiens des années en prison, alors que le président Sadate a eu, jusqu'en 1975, des ministres marxistes »*.

De son côté, le mensuel d'études marxistes *Al Talia* publie plusieurs articles condamnant vigoureusement la ligne gouvernementale égyptienne actuelle, qualifiée de *« politique du pire »* et d'illustration du principe : *« Après nous le déluge »*.

J.-P. PERONCEL-HUGOZ.

Un ancien membre du Conseil de la révolution critique les mesures de répression

Dans un message adressé au *président Sadate et reproduit par* la presse locale, M. Kamaleddine Hussein, député indépendant et ancien vice-président du conseil sous Nasser, a attaqué avec virulence samedi 5 février les mesures de sécurité décidées récemment par le chef de l'Etat. Il affirme que le décret du président prévoyant des peines de travaux forcés à perpétuité contre les fauteurs de troubles est *« anticonstitutionnel »*, et représente une *« codification illégale de l'injustice »*. Il estime que M. Sadate *« punit le peuple au lieu de châtier le gouvernement dont la politique irrationnelle est la cause directe des événements des 18 et 19 janvier »*. Le député indépendant qualifie le référendum décidé par M. Sadate (pour approuver ou rejeter ce décret) de *« farce théâtrale, car son résultat sera falsifié à l'instar de tous les plébiscites précédents »*.

M. Hussein est l'un des membres du Conseil égyptien de la révolution, qui renversa la monarchie en juillet 1952. Il occupa par la suite d'importantes fonctions sous la présidence de Nasser, avant de se retirer de la vie politique, il y a plus de dix ans. Il fut cependant élu en octobre dernier au Parlement égyptien *sous l'étiquette d'indépendant.*

● *A Tripoli*, l'agence d'information libyenne a publié vendredi le texte d'une télégramme adressé par le colonel Kadhafi à M Sadate dans lequel le chef de l'Etat libyen accuse le Raïs égyptien de *« haute trahison »*. Reprenant une récente déclaration de M. Sadate dans laquelle ce dernier affirmait qu'il était possible de mettre fin *« en une demi-minute »* au contentieux égypto-libyen, le colonel répond : *« Notre conflit demandera un demi-siècle d'efforts persévérants pour être réglé. Il faudra pour cela effacer les traces de votre agression contre la cause de la nation arabe et celles de la honte qui vous couvre. Comment pourrions-nous effacer en une demi-minute la cause palestinienne, la honte et l'humiliation de l'accord israélo-égyptien dans le Sinaï, la honte du kilomètre 101* (où des officiers égyptiens et israéliens ont négocié), *vos concentrations de troupes à la frontière libyenne et, enfin, la campagne que vous avez lancée pour affamer et massacrer le peuple égyptien afin de le réduire à la soumission.* » — *(A.F.P., U.P.I.)*.

SELON L'UN DE SES DIRIGEANTS

Le Conseil israélien pour la paix a le soutien des présidents Houphouët-Boigny et Senghor

M. Arieh Eliav, député socialiste indpéendant, ancien secrétaire général du parti travailliste israélien, et l'un des dirigeants du Conseil israélien pour la paix israélo-palestinienne, qui mène des entretiens à Paris avec des représentants de l'O.L.P., a rencontré M. Houphouët-Boigny, à Marnes-la-Coquette, quelques jours avant l'entretien que le président de la Côte-d'Ivoire a eu, vendredi 4 février, à Genève, avec le chef du gouvernement israélien, M. Rabin.

M. Eliav nous a déclaré que M. Houphouët-Boigny — comme le président Senghor quelques jours plus tôt — a exprimé son soutien total au programme du Conseil israélien pour la paix. Le chef de l'Etat ivoirien considère le problème palestinien comme le nœud du conflit du Proche-Orient, et estime que la création d'un Etat palestinien indépendant est l'une des conditions pour l'instauration de la paix au Proche-Orient. Il a manifesté, selon M. Eliav, le désir de rencontrer de nouveau des représentants du Conseil israélien pour la paix israélo-palestinienne, après la visite qu'il doit faire dans plusieurs capitales arabes.

M. Eliav mène en France depuis deux semaines des pourparlers avec des représentants palestiniens accrédités par M. Arafat, ainsi qu'avec des chefs d'Etat africains et d'autres hommes politiques. Ses interlocuteurs africains lui ont déclaré qu'un changement de l'attitude d'Israël sur la question palestinienne lui ouvrirait de nouveau les portes de l'Afrique.

La rencontre entre M. Eliav et le président Senghor s'est déroulée en présence du délégué de M. Arafat, M. Issam Sartawi.

M. Eliav est persuadé que ses contacts sont appelés à se multiplier *« à un niveau plus élevé »*. *« Je constate chaque jour,* dit-il, *qu'une attitude réaliste et honnête sur la question palestinienne nous ouvre des portes qui sont habituellement fermées aux Israéliens. »*

AMNON KAPELIOUK.

ASIE

Chine

Une nouvelle politique militaire est mise au point à Pékin

(Suite de la première page.)

A première vue, la nature des organisations représentées aux réunions qui viennent de se tenir à Pékin — comme les trois expériences nucléaires réalisées depuis la mort de Mao — laissent supposer que le nouveau président du P.C. et ceux qui l'entourent sont prêts à donner l'avantage à la mise au point et à la production d'armements modernes, et perfectionnés, plutôt qu'à l'entretien indéfini de troupes innombrables dotées d'un équipement élémentaire, sinon désuet. Tous les chefs de l'armée, y compris ceux à qui le commandement d'importantes garnisons donne une autorité politico-géographique rien moins que négligeable, s'accommoderont-ils de ce choix ?

La publicité exceptionnelle donnée à cette rencontre entre les dirigeants politiques et les hauts responsables de la défense nationale est sans doute destinée à créer une impression d'harmonie dans les instances les plus élevées du régime, d'autant plus nécessaire que de graves questions d'*« organisation »* restent en suspens. Pour s'en tenir au domaine militaire, le poste de chef d'état-major général des forces armées — occupé par M. Teng Hsiao-ping jusqu'à sa destitution, en avril — reste sans titulaire.

Parallèlement, la campagne de condamnation de la *« bande des quatre »* donne des signes d'essoufflement. Dans son numéro de samedi, *le Quotidien du Peuple* a reproduit un article du dernier numéro du *Drapeau rouge* critiquant *« certains camarades »* *« qui n'ont pas une compréhension suffisante de la gravité de cette lutte »* et *« sous-estiment l'influence néfaste exercée par les inepties révisionnistes contre-révolutionnaires de la bande des quatre »*. L'organe du P.C.C. revient à la charge sur le même thème, ce lundi 7 février, avec un éditorial — conjoint au *Drapeau rouge* et au journal de l'armée, *Libération*, — qui précise le sens de ces mises en garde. Ce texte, curieusement, ne dit mot de la lutte de classes mais parle beaucoup de la lutte de lignes. S'appuyant sur une citation de Mao suivant laquelle *« la compréhension progressive de la contradiction entre socialisme et capitalisme »* constitue « *« le sujet principal »* et l' *« axe »*, ses auteurs affirment : *« approfondir notre dénonciation de la bande des quatre, voilà à l'heure actuelle notre sujet principal et notre axe »*.

Mais la dénonciation des « quatre » et de leurs méfaits n'est présentée que comme un moyen d'atteindre les objectifs *« de stabilité et d'unité »* fixés par le président Hua, et de réaliser les tâches de l'édification économique. Un appel très ferme est lancé à la discipline, et les cadres sont invités à *« prendre leurs responsabilités »*, à *« participer personnellement au travail »* et à *« renforcer le travail idéologique et politique de manière convaincante et concrète »*.

Sans doute ces consignes de discipline et d'unité — chaque citoyen chinois est littéralement prié de *« se mettre au pas »* — sont-elles en partie destinées à conjurer les tensions sous jacentes au sein du régime. Elles paraissent surtout répondre à des manifestations de lassitude dans le développement de la campagne en cours. Ces manifestations sont d'autant plus préoccupantes qu'elles risquent de faire tourner court l'opération de mobilisation des énergies lancée à partir de la critique et de la dénonciation des dirigeants déchus. En bref, le danger pour M. Hua Kuo-feng est ni plus ni moins de voir l'appel qu'il a lancé à un effort exceptionnel pour la réalisation des tâches énumérées dans son discours à la conférence nationale sur l'agriculture, se heurter à la force d'inertie d'une société fondamentalement paysanne, peu encline au changement.

ALAIN JACOB.

Philippines

● LE PRESIDENT MARCOS a proclamé samedi 5 février une amnistie conditionnelle pour les rebelles musulmans du Sud, qui sera applicable dans treize provinces et onze villes de l'île de Mindanao, où un cessez-le-feu a été récemment décrété. Le décret d'amnistie, qui ne couvrira pas les actes de piraterie et les « crimes », s'appliquera aux personnes coupables de rébellion et de détention illégale d'armes. D'autre part, M. Marcos a promulgué dimanche 6 février un nouveau code juridique applicable aux musulmans des Philippines, qui porte sur le statut des personnes, le droit de la famille et l'héritage. — *(A.F.P., U.P.I.)*

Corée du Sud

LA GUERRE FROIDE CONTINUE

Dans la tradition des grands reportages que, malheureusement, la télévision française a cessé de produire elle-même, la télévision suisse romande a tourné récemment en Corée du Sud un film présenté dimanche *soir 6 février sur TF 1*. Ses auteurs, André Gazut et Claude Smadja, ont remarquablement illustré la vigilance exacerbée et obsessionnelle dont le régime du président Park a su faire un alibi pour sa prise en main du pays. A six minutes de vol des Mig du Nord, Séoul organise, avec un total réalisme, des exercices d'évacuation sous bombardement simulé. Panmunjom reste le haut-lieu d'un psychodrame de haine et de peur où le chef du contingent suisse expliquait, sans illusion, la vanité de son rôle « pacificateur ». Les infiltrations se poursuivent, et le Nord, qui avait creusé d'impressionnants tunnels, l'an dernier encore, n'a pas renoncé à ses visées.

Toutefois, le meilleur du reportage touchait à la militarisation de la société, encadrée et contrôlée dans les campagnes par le Mouvement pour les nouvelles communautés, tandis que la C.I.A. sud-coréenne terrorise toute opposition et que la moindre critique tombe en tant qu'« atteinte à la sûreté de l'Etat », sous le coup du redoutable « décret d'urgence numéro 9 »

Ouvriers au garde-à-vous clamant des slogans en réponse aux questions du journaliste, femmes chantant les louanges du président... Les auteurs notaient justement que la trop réelle menace du Nord a fait tomber sur le pays un « carcan » ne gênant en fin de compte, qu'une minorité. L'élévation incontestable du niveau de vie est un facteur de consolidation d'un régime dont le style amène le président Carter à se poser quelques questions sur le maintien, du moins en totalité, du contingent américain en Corée du Sud. — P.-J. F.

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

UN LIVRE DE M. GASTON DEFFERRE

« SI DEMAIN LA GAUCHE... »

M. Gaston Defferre aime à mettre les points ur les i. *Quand Guy Mollet, en 1956, lui avait proposé, après les manifestations du 6 février à Alger, de prendre en charge ce territoire, il avait mis à son acceptation une condition que le président du conseil n'avait pas cru pouvoir accepter : ouvrir le feu si nécessaire.*

L'homme est tout entier dans cette anecdote. Sa détermination et sa liberté de ton amènent, de temps à autre, le maire de Marseille à tenir des propos qui font frémir ses amis politiques. Dans l'entretien avec Pierre Desgraupes qu'il publie chez Robert Laffont sous le titre *Si demain la gauche...* il n'échappe pas à cette règle. Dans une préface, M. François Mitterrand prend d'ailleurs discrètement ses distances en notant :

« A la lecture du manuscrit qu'il m'avaity confié, que de fois ai-je griffonné des notes contestant telle idée, telle formule, telle réplique. Je les lui ai communiquées. Il a modifié ou persisté à sa guise. Ce livre ne m'en deplaise, est bien le sien. Mais c'est aussi comme cela qu'il me plaît. »

M. Gaston Defferre a en tout cas le mérite incontestable de chercher à répondre aux questions véritables que se posent les Français quand ils réfléchissent à l'arrivée de la gauche au pouvoir. Il tente d'analyser concrètement les problèmes qui peuvent se poser.

L'alternance au pouvoir

La première question traitée concerne le principe même de l'alternance au pouvoir. Que fera le président de la République face à une majorité parlementaire de gauche ? M. Defferre n'exclut pas que M. Giscard d'Estaing cherche à ruser et à disloquer la nouvelle majorité, par exemple en nommant comme premier ministre un autre homme que M. Mitterrand. C'est pourquoi il suggère :

« La parade consisterait, après l'élection, si nous avons gagné, à obtenir d'un certain nombre de socialistes et de radicaux susceptibles d'être pressentis qu'ils fassent une déclaration par laquelle ils diraient, publiquement, qu'ils considèrent François Mitterrand comme le leader de la gauche et qu'aucun de nous, s'il était appelé, n'accepterait de former à sa place le gouvernement. J'ai dit à Mitterrand que j'étais prêt à signer et à faire adopter cette déclaration. Il m'a répondu : « Il n'y a pas de » raison que vous fassiez cela. Je » ne suis que le premier secrétaire » du parti et le président de la » République a le droit de choisir » le premier ministre. » Le président de la République, lui, dirait peut-être, face à une déclaration de cette sorte, que nous cherchons à lui forcer la main. Mais il est du droit de chacun de déclarer : « Je ne veux pas être premier mi- » nistre. Je considère que c'est à » un tel de l'être, et que c'est lui » que le président de la Républi- » que devrait appeler. » Ce faisant, on ne dicte pas sa décision au président de la République, on donne un avis. J'ai l'intention de proposer cette initiative si nous gagnons. Et je suis sûr que tous mes camarades me suivront. »

Cette question de l'alternance, le maire de Marseille l'a d'ailleurs personnellement posée au président de la République lors d'une visite de M. Giscard d'Estaing dans sa ville. Il raconte :

« J'ai eu une longue conversation avec lui à l'hôtel de ville, et comme je le connais bien et depuis fort longtemps, j'ai eu toute liberté pour lpi parler sans détour. Lorsque nous avons été seuls, je lui ai demandé : « Que ferez-vous si nous gagnons les élections ? » *Pendant cinq ou dix minutes, il m'a d'abord expliqué que nous ne les gagnerions pas.* « Mais dans cette hypothèse, *lui ai-je dit*, que ferez-vous ? » *La seule réponse que j'aie pu obtenir a été :* « Ce sera un problème constitutionnel intéressant. »

Deuxième question traitée : que se passera-t-il entre la proclamation des résultats du scrutin et l'arrivée effective de la gauche au pouvoir ? Tout en estimant que *« les possibilités d'action contre la gauche seront limitées »*, le président du groupe socialiste de l'Assemblée nationale révèle : *« Certains sont allés jusqu'à envisager que le gouvernement sortant proposerait au président de la République de profiter de cet entre-deux pour tenter d'instaurer, par le moyen d'un référendum, un véritable régime présidentiel qui aurait pour effet d'enlever d'avance au futur gouvernement de la gauche la plus grande partie de ses pouvoirs. A mon avis, il est peu probable que Valéry Giscard d'Estaing se livre à un tel coup de force, qui n'est pas dans sa manière. Et même s'il se résolvait à y avoir recours, il perdrait sans doute la bataille du référendum, ce qui le mettrait, cette fois, dans l'obligation de s'en aller. »*

Indépendamment de cette hypothèse extrême, la gauche aura, c'est certain, à faire face à la fuite des capitaux. Sur ce point, M. Defferre estime que le gouvernement et le président de la République spéculeront sur la panique des petits déposants en cherchant à *« dresser contre la gauche l'opinion qui s'est prononcée pour elle, dans l'espoir que cet énorme ressac leur permette, à l'ultime minute, d'éviter de respecter la règle de l'alternance »*. Concrètement, le maire de Marseille suggère :

« Le programme commun a proclamé clairement que la spéculation sur le franc serait un délit. Je pense que nous devrons aller plus loin. Nous devons annoncer, dès le début de la campagne électorale, que le texte que nous ferons voter sera rétroactif et qu'il y aura une période antérieure suspecte comme cela existe en matière de faillite. En cas de faillite, le tribunal peut faire remonter la date du début de la faillite à une période antérieure, au moment où le chef d'entreprise a déposé son bilan, parce qu'on sait que, pendant cette période durant laquelle les choses allaient déjà mal, il a pu accomplir des actes irréguliers ou malhonnêtes. Si nous avons pris la précaution d'annoncer à l'avance ce que nous ferons, nous pourrons, dans une certaine mesure, avoir un effet de dissuasion et enrayer notablement cette fuite des capitaux. »

Reste encore l'hypothèse de troubles provoqués par des éléments provocateurs manipulés par la majorité actuelle. « *La méthode la plus efficace contre ces sortes d'entreprises*, explique M. Defferre, *est de les dénoncer publiquement. Nous choisirons le moment pour le faire.* » Le maire de Marseille ne sous-estime cependant pas le danger, notamment du fait de l'existence, depuis mai 1968, d'un courant gauchiste relativement important. Il écrit : *« Des anarchistes, il y en a toujours eu. Il suffirait d'introduire chez eux quelques provocateurs durant cette période entre l'élection et l'accession au pouvoir, pour transformer complètement le climat d'euphorie qui aura suivi la victoire. S'ajoutant à une évasion de capitaux, à la mobilisation des gros bataillons de petits porteurs, cela pourrait transformer l'enthousiasme populaire en une peur telle qu'au dernier moment ce soit en quelque sorte l'opinion elle-même qui nous écarte du pouvoir. Le président de la République pourrait affirmer alors : » Au vu de ce qui se passe, je ne » peux appeler au pouvoir l'union » de la gauche ; je propose donc » un gouvernement d'union na- » tionale. » C'est une des échappatoires qui peut être tentée. Et si nous refusions de tomber dans ce piège, ce que nous ne manquerions pas de faire on dirit : « Vous voyez, les autres sont » prêts à accepter, mais c'est la » gauche qui refuse l'union natio- » nale ! ». En France, quand les circonstances sont graves, refuser l'union nationale est toujours mal considéré. Nous serions en mauvaise posture. Il faut que nous soyons prêts à parer à cette situation comme à des situations moins graves et, donc, plus vraisemblables. »*

Si M. Gaston Defferre examine aussi soigneusement ces diverses éventualités c'est parce qu'il est convaincu que la gauche se trouve *« en présence d'un gouvernement et d'une classe politique qui considèrent que la nation leur appartient et qui sont convaincus que pour gagner les élections il faut être au pouvoir »*. *« Tous les moyens leur paraissent justifiés pour le conserver »*, pense-t-il, et il conclut : *« Il faut que les Français voient en nous des hommes d'ordre, mais d'un ordre différent de celui qui est en place et qui est, en vérité, la source de toutes les tensions et de toutes les violences actuelles. Il faut qu'on sache à l'avance que, si nous accédons au pouvoir, nous saurons gouverner d'une main ferme. »*

Toujours en vue de limiter un dérapage, dès l'origine, de l'expérience de gauche, le maire de Marseille préconise également d'expliquer aux salariés *« ce qui est possible dans l'immédiat et ce qui ne l'est pas »*. En fait, M. Gaston Defferre est très sensible à la notion de rythme en politique. Il propose que, dès avant son arrivée au pouvoir, la gauche rappelle ses promesses, mais en les faisant entrer dans un calendrier. Une suggestion qui pourrait sans doute utilement être retenue par les groupes de travail chargés d'actualiser le programme commun. M. Defferre *en explique le sens*, en notant :

« Au fur et à mesure que nous approchons des élections, nous devons avoir le courage de dire cela clairement, afin de ne pas laisser croire que, par un coup de baguette magique, nous saurons tout transformer du jour au lendemain. En revanche, dès que nous serons au pouvoir, il faudra faire très vite tout ce qui est prévue par le programme commun. (...) »

Si le maire de Marseille est partisan *d'affiner de manière sensible* la préparation de l'arrivée de la gauche au pouvoir au niveau du programme, il juge, en revanche, nocif de commencer *d'ores et déjà* la distribution des portefeuilles. Une précision qui devrait rassurer M. Georges Marchais, puisque le secrétaire général du P.C.F. vient justement de soupçonner les socialistes — et notamment M. Defferre — de se livrer à ce petit jeu (*le Monde* du 5 février).

Dans l'hypothèse où la gauche parvient à surmonter les premiers — mais redoutables — obstacles qu'elle risque de trouver sur sa route dès le lendemain de sa victoire électorale, comment le dirigeant socialiste conçoit-il la marche au socialisme ? Le programme commun ne constitue en effet qu'une étape dans cette voie. M. Defferre croit que *des années et des années* » seront nécessaires pour que la France accède au socialisme. Combien ? *« Entre dix et quinze, vingt-cinq ans. »* Sur ce chemin, que le P.S. se prépare à explorer, il avancera de concert avec le P.C.F. Sur le rôle de cet allié, M. Defferre explique :

» Au fur et à mesure que le parti socialiste se développera, deviendra un parti plus important, plus nombreux, et le plus puissant électoralement (ce qui est en train de se produire), les communistes exerceront moins d'influence sur nous (...). Que les communistes ne progressent pas par rapport à nous ne saurait avoir pour résultat de nous amener à dévier de notre ligne. Il n'en est pas question. Si nous arrivons au pouvoir, nous serons une telle force qu'on ne voit pas pour quelle mauvaise raison nous nous alignerions sur les thèses des centristes. Bien au contraire, ce seront certains électeurs centristes qui viendront vers nous. (...) Nous ne sommes plus au temps des hésitations de la S.F.I.O. Si c'est là ce que Giscard et son entourage attendent, ils attendront en vain. (...) »

Les nationalisations

Parmi les inquiétudes que la perspective d'une arrivée de la gauche au pouvoir fait naître, figurent, bien sûr, les nationalisations. Sur ce point également, M. Defferre cherche à rassurer en précisant. Il écrit : *« Nous ne voulons plus que le pouvoir politique soit dominé par le pouvoir économique et financier. C'est pour mettre fin à cet assujettissement de la politique par l'argent que, dès que nous serons installés au pouvoir, nous déciderons un certain nombre de nationalisations. Non parce que nous avons le goût de centraliser ou d'étatiser, au contraire.*

Reste à savoir combien d'entreprises seront éventuellement touchées par une mesure de nationalisation. Le programme commun prévoit, en effet, que les travailleurs d'une entreprise pourront demander son entrée dans le secteur public, sous réserve, bien sûr, de l'accord du gouvernement et du Parlement. M. Defferre admet que cette clause *« sème incontestablement un trouble dans l'opinion »*. Il explique : *« Si des ouvriers demandaient au gouvernement de nationaliser une entreprise qui n'est pas comprise dans la liste des neuf, à supposer même que le gouvernement accepte, ce qu'il n'est pas tenu de faire, il faudrait encore que le Parlement accepte de voter les crédits correspondants. Or, voter les crédits, qu'est-ce que cela veut dire ? Cela veut dire : voter des impôts. Des députés qui aiment voter des impôts, il n'y en a pas des quantités. »*

En outre, pour lutter contre le risque de fonctionnarisation du secteur public et nationalisé, le maire de Marseille propose de placer à la tête de ces entreprises des hommes formés dans le secteur privé.

Au fil des pages, M. Gaston Defferre apporte ainsi précisions et compléments, aussi bien sur les rapports entre le secteur privé et le secteur public, sur la taxation des profits et la politique des revenus que sur les relations et l'autorité dans l'entreprise. Au passage, il relève, par exemple, une insuffisance du programme commun en matière de protection sociale. Il écrit :

« Le droit du patron à licencier lui est reconnu, mais on y ajoute un droit de l'ouvrier au reclassement. On a donc essayé de résoudre la difficulté en reconnaissant en quelque sorte deux droits contradictoires. Car que veut dire « reclasser » ? Reclassé où ? Comment ? Par qui ? Voilà le problème. Cela, je ne cherche nullement à le nier, ni le programme commun ni l'annexe ne le précisent. (...) »

Dans le cours de son entreprise d'explication M. Defferre en vient aussi à parler de l'autogestion. Et là encore il n'hésite guère :

—*« Pouvons-nous honnêtement continuer à faire usage de ce mot magique ? A faire rêver les gens ? A leur donner de l'espoir, si nous ne pouvons pas répondre à cet espoir dès notre arrivée au pouvoir ? La question ainsi posée, la réponse est forcément : non. (...)*

» Nous devons farie une expérience de l'autogestion. Mais comme il n'est pas question que l'économie française tout entière serve de laboratoire d'avant-garde, nous devrons commencer à l'appliquer dans un secteur bien délimité où elle aura, selon nous, le plus de chances de réussir. Ce secteur pourra être choisi dans le secteur public. Cela ne doit même pas concerner le secteur public tout entier, mais seulement une partie. Cela pourra être, par exemple, une ou deux entreprises nationalisées ou des entreprises d'Etat. Et enfin, pour que cette expérience ait tout son sens, elle devra être, à mes yeux, non pas décrétée ou octroyée, mais négociée entre les partenaires responsables, c'est-à-dire entre les travailleurs et l'Etat. C'est ce que le programme commun a prévu. (...)

Si le lecteur ne s'ennuie pas à suivre cette explication alerte du programme commun de la gauche, il reste à savoir si les précisions fournies sont agréées par tous ceux qui se coalisent pour tenter de mettre en application ce document. — T. P.

★ *Si demain la gauche...*, de Gaston Defferre, éd. Robert Laffont, 286 pages, 34 F.

Devant le « Club de la presse »

« IL N'Y AURA PAS DE RENVERSEMENT D'ALLIANCES »

affirme le maire de Marseille

M. Gaston Defferre, président du groupe socialiste de l'Assemblée nationale, qui était, dimanche 6 février, l'invité du « Club de la presse » sur Europe 1, a notamment été interrogé sur ce qui se passerait entre le P.S. et le P.C.F. si la gauche n'enlevait pas les prochaines élections législatives.

Il a répondu : *« Si nous ne gagnons pas cette fois-ci, je suis convaincu — j'en suis partisan — que nous maintiendrons notre alliance, que nous maintiendrons notre union. (...) La signature du programme commun a été un acte politique de première importance. Depuis, les choses ont considérablement changé. Nous ne contracterons pas d'alliance de troisième force. Il n'y aura pas de renversement d'alliance. Nous ne romprons pas le pacte avec le parti communiste et les radicaux de gauche pour nous allier avec les indépendants ou avec d'autres formations politiques, afin de former un gouvernement qui ne serait pas un gouvernement de l'union de la gauche. N'y comptez pas, nous ne le ferons pas ! »*

Le maire de Marseille est revenu, d'autre part, sur le problème que poserait, en cas de victoire de la gauche, la cohabitation avec M. Giscard d'Estaing. M. Defferre a déclaré à propos de la mise au point faite sur ce sujet par le président de la République lors de l'émission de télévision « les Dossiers de l'écran » :

« Il est incontestable que M. Giscard d'Estaing a fait un pas de plus dans la voie de l'alternance. (...)

» Il a dit : « Si l'union de la » gauche l'emporte je resterai. » Il a ajouté qu'il serait amené à tenir compte de l'opinion démocratiquement manifestée par le peuple français.

» Nous voudrions qu'il dise clairement — pouquoi ne pas le dire ? Les Français ont le droit de savoir cela — que si l'union de la gauche l'emporte aux élections législatives, il fera appeler le leader de l'union de la gauche, constituera un gouvernement de l'union de la gauche pour appliquer le programme de l'union de la gauche, c'est-à-dire le programme commun.

» A partir de ce moment, je pourrai dire qu'il se sera prononcé sur l'alternance. (...) Nous l'avons dit les uns et les autres, nous acceptons, si nous gagnons les élections, de gouverner avec M. Giscard d'Estaing. Nous ne lui demandons pas non plus — je vous prie d'excuser cette expression familièrement d'être une potiche ou de se contenter d'inaugurer les chrysanthèmes. (...)

» Dans le programme commun, nous avons délimité d'une façon très précise les pouvoirs respectifs du président de la République et du gouvernement. Nous l'avons fait en demandant l'application de la Constitution de 1958. »



POLITIQUE

UN NOUVEAU « CODE DES COMMUNES » EST PUBLIÉ

Le « Journal officiel » a publié, jeudi 3 février, deux décrets du premier ministre, en date du 27 janvier, portant respectivement « révision du code de l'administration communale et codification des textes législatifs applicables aux communes » et « codification des textes réglementaires applicables aux communes ». Il est précisé que le code d'administration communale prend le nom de Code des communes. Un numéro complémentaire du « Journal officiel », portant la même date, contient les dispositions des livres I et II du nouveau recueil, qui décrivent successivement l'organisation et les finances communales. Les livres III et IV, indique-t-on au ministère de l'intérieur, doivent être publiés au plus tard courant mars.

Il s'agit, en fait, de ce que l'on appelle, en langage administratif, une « *codification* », qui ne doit pas être confondue avec l'élaboration d'une simple « *édition mise à jour* ». Celle-ci consiste simplement à mentionner, en conservant le texte original d'un code, les additions et les suppressions opérées depuis la précédente publication, en maintenant le plan de l'ouvrage, la numérotation de ses articles et en faisant subsister hors du code les lois et les décrets nouveaux dont il est fait mention. Une telle opération ne relève que de l'initiative des éditeurs. La « *codification* », fixée par décret gouvernemental, introduit dans le code des dispositions qui, bien qu'adaptées et promulguées depuis longtemps parfois, n'y figuraient pas auparavant. Elle suppose, simultanément, l'abrogation des textes ainsi incorporés aux dispositions du nouveau recueil, et, de ce fait, une nouvelle numérotation des articles. Elle autorise, en outre, une répartition différente des rubriques, et même un certain élagage parmi les articles anciens qui se trouvent désormais, pour tout ou pour partie, « *doublonner* » avec d'autres du fait de la nouvelle organisation ou de la nouvelle rédaction du code. Encore ces modifications ne doivent-elles porter que sur la forme des textes, et non sur leur contenu juridique.

C'est dire que la publication du code des communes est le résultat d'un long travail. Depuis l'arrivée de M. Michel Poniatowski place Beauvau, l'entreprise a été menée en trois temps. Le premier a consisté à recenser l'ensemble des textes qui pouvaient relever de la codification : les dispositions du code d'administration communale, naturellement, mais aussi différents décrets d'application, les lois et décrets promulgués dans ce secteur du droit public depuis la dernière opération du même type (et à plus forte raison depuis les dernières mises à jour des éditions du code), voire d'autres textes dont l'évolution de la vie des communes, du point de vue fiscal en particulier, pouvait rendre nécessaire l'insertion dans le code...

Dans une seconde phase, il a fallu classer l'ensemble de ces matériaux : séparer le législatif du réglementaire, réexaminer la division en livres, titres, chapitres, etc. Enfin, différentes consultations importantes ont été organisées, dont celle de la commission supérieure de codification et de simplification des textes législatifs et réglementaires, créée en 1948 ; du Conseil national des services publics départementaux et communaux, dont la section de législation a examiné l'ensemble du projet ; du Conseil constitutionnel, pour les dispositions postérieures à 1958 ; du Conseil d'Etat enfin, qui a veillé selon sa tradition à la qualité juridique de la rédaction du nouveau code et à la bonne concordance de ses dispositions. Plusieurs administrations centrales ont en outre collaboré à cette tâche de mise en ordre, animée par la direction des collectivités locales du ministère de l'intérieur, et en particulier par M. Jean Demarescaux, qui s'est fait une (aride) spécialité de la refonte des codes administratifs... Celle-ci est la première depuis vingt ans qui intéresse directement les collectivités locales, puisque le décret qui avait fixé les dispositions de base du code de l'administration communale datait du 22 mai 1957. Avant cette date, il est vrai, il faut remonter beaucoup plus avant pour trouver en cette matière une codification d'ensemble : le code municipal avait été établi par la loi du 5 avril 1884, dont de nombreuses dispositions essentielles fondent toujours notre droit communal.

La publication des titres III et IV sera suivie de celle d'une table de concordance entre les anciens textes et les articles du nouveau code qui s'y substituent, comme il est d'usage en pareil cas. Sans attendre ce document, on relèvera que la numérotation des articles est différente, dans le nouveau recueil, de celle qui avait été retenue jusqu'à présent. Chaque numéro d'article, précédé de la lettre L s'il est législatif et R s'il est réglementaire, est composé d'un groupe de trois chiffres, *dont le premier désigne* le livre, le second le titre et le dernier le chapitre, puis de l'indication de l'ordre de cet article dans la catégorie ainsi désignée par cet indicatif. L'ancien article premier, consacré au nom des communes, étant d'ordre législatif et ouvrant le premier chapitre du premier titre du premier livre, devient ainsi l'article L 111-1. De même, l'ancien article 53, énumérant différentes dispositions générales du régime des maires et adjoints (livre Ier, titre III, chapitre premier, en 1957), devient, sous une forme très raccourcie, l'article L 122-1 (législatif, livre Ier, titre II et chapitre II, premier de cette série). On le voit, la publication d'une table de concordance sera fort attendue par les utilisateurs du code — d'autant plus que l'économie générale de celui-ci est sensiblement modifiée.

Une législation complexe

Le premier des deux livres déjà publiés, consacré à l'organisation communale, analyse successivement les questions liées au nom, aux limites territoriales et à la population des communes, puis les organes de celles-ci (conseil municipal, maires et adjoints, indemnités et régimes de retraite des titulaires de certaines fonctions municipales, dispositions applicables en temps de guerre), les pouvoirs de police, le régime des stations classées, les intérêts propres à certaines catégories d'habitants et ceux qui sont partagés entre plusieurs communes (notamment du fait de l'existence de syndicats et de districts), le cas des agglomérations nouvelles et, enfin, certaines dispositions particulières. C'est dans les deux derniers chapitres du titre VIII que l'on trouvera, en particulier, le statut de Paris et celui de Marseille et de Lyon — mais non de Toulouse et de Nice : ces deux villes, bien qu'elles soient également divisées en « secteurs » pour les élections municipales (ce qui modifie le code électoral mais non le code des communes) relèvent du droit municipal commun.

Quant au livre II, consacré aux finances communales, il s'ouvre sur une énumération des dispositions générales concernant le budget, et poursuit en en décrivant classiquement les dépenses et les recettes. On trouvera aux chapitres III et IV de celles-ci, en particulier, un ensemble très précis de textes portant sur les différentes taxes et redevances autres que celles prévues par le code général des impôts, ainsi que deux sections consacrées au V.R.T.S. (versement représentatif de la taxe sur les salaires) et aux autres recettes réparties par le fonds d'action locale. Sont également codifiés dans ce livre II la comptabilité municipale, le régime financier de certains établissements communaux et différentes dispositions particulières, dont celles qui s'attachent aux départements de la Moselle, du Bas-Rhin et du Haut-Rhin (qui ont sur certains points un statut administratif particulier depuis leur libération en 1918) et aux départements d'outre-mer.

On souligne, dans l'entourage du ministre de l'intérieur, que l'administration de la place Beauvau a voulu, en application d'un engagement pris par M. Poniatowski en 1974, donner aux élus et aux autres praticiens du droit communal une rédaction du code « *claire, lisible et même pédagogique* », et que c'est naturellement à dessein que la période des élections municipales a été retenue pour mener à bien cette publication. Dans l'esprit de M. Poniatowski, celle-ci doit permettre aux équipes reconduites ou nouvelles de faire meilleur usage d'une législation jusqu'alors réputée, à bon droit, pour sa complexité.

BERNARD BRIGOULEIX.

La prépa

(R.P.R.) : qu'on cesse de nous attaqu

M. GUICHARD : le mal parisi ne sera pas contagieux

SUISSE

MONTANA CRANS

FINADVISA S.A.

هكذا من الأصل

La préparation des élections municipales

M. Guéna (R.P.R.) : qu'on cesse de nous attaquer !

Au cours d'une réunion du R.P.R. au Mans vendredi 4 février, M. Yves Guéna, délégué politique du Rassemblement, a notamment déclaré : « *Il parait que dans une certaine fraction de la majorité l'on s'interroge sur ce qui se passerait au cas où l'Union de la gauche l'emporterait. Au Rassemblement, nous avons dépassé ce stade du pessimisme et de la morosité. N'avez-vous pas remarqué que depuis qu'a été relancée l'action de la majorité grâce au Rassemblement, la confiance est revenue dans son succès aux élections législatives ? Face à la démarche de Jacques Chirac, les dirigeants socialistes semblent décontenancés. Chez M. Mitterrand, l'assurance, la suffisance, font place à l'hésitation. Il serait attristant que, par sectarisme, d'autres éléments de la majorité, croyant entraver notre progression, brident l'action générale contre le programme commun.*

» *Qu'on cesse de nous attaquer. En se présentant à Paris, Jacques Chirac remet-il en cause les institutions ? A poser clairement la question, la réponse négative s'impose. Alors on précise que c'est ainsi que son action pourrait être interprétée. C'est le type même du procès d'intention. On a même entendu un ministre d'Etat soutenir que la candidature du président du R.P.R. porterait atteinte à la défense de la monnaie* (1). *Je ne sache pas que l'accueil enthousiaste qui lui est fait lorsqu'il se rend sur les marchés parisiens s'accompagne d'une hausse du prix des légumes. On est dans le ridicule et dans l'absurde. Nous n'ignorons rien des incroyables pressions exercées sur les journalistes de la presse écrite, de la radio, de la télévision, pour les aligner sur la minorité de la majorité. Nous les remercions de leur résistance, de leur objectivité et de leur courage.* »

M. Guéna a déclaré le lendemain, à France-Inter, en réponse aux affirmations de M. Dominati (rép. ind.) : « *M. Chirac sera élu maire de Paris* », ajoutant qu'il « *avait de bonnes raisons de penser qu'après les élections municipales, qui apparaissaient comme un cap et un test pour beaucoup de gens, des personnalités de la gauche se rallieront au R.P.R.* ».

(1) N.D.L.R. — M. Guéna se réfère à une déclaration de M. Poniatowski qui, devant les Clubs Perspectives et Réalités, avait reproché à M. Chirac d'avoir refusé de considérer comme « graves et impérieuses » les raisons touchant notamment à la défense de la monnaie (« le Monde » du 1er février).

M. GUICHARD : le mal parisien ne sera pas contagieux.

M. Olivier Guichard, ministre d'Etat, garde des sceaux (R.P.R.), écrit dans une chronique de *Presse Océan* du 5 février :

« *Le « mal parisien » ne sera pas contagieux. La passion politique ne ravagera pas nos régions.*

» (...) *La seule politique qu'il y ait dans ces élections municipales, c'est justement le conflit entre les marxistes, pour qui la politique domine tout, et tous les autres. Là, il y a un vrai choix : pas entre des étiquettes, mais sur une manière de « vivre ensemble » dans sa ville ou son village.* »

● *M. Henri Fiszbin*, député de Paris, chef de file des candidats communistes, a adressé, samedi 5 févrire à MM. Chirac, d'Ornano et Sarre une proposition tendant à organiser avec lui « *dans les plus brefs délais un grand débat devant toute la presse écrite et radio-télévisée* ».

PARIS : M. Estier ne saurait « être un obstacle à l'union de la gauche »

M. Claude Estier, membre du secrétariat du parti socialiste et conseiller de Paris du dix-huitième arrondissement, nous a fait, lundi matin 7 février, la déclaration suivante :

« *La décision prise de son propre chef par Georges Sarre de renoncer à revendiquer la conduite de la liste d'union de la gauche dans le onzième arrondissement a créé une situation nouvelle pouvant laisser croire que le dernier obstacle entre socialistes et communistes pour la conclusion d'un accord à Paris serait constitué par mon désir d'être tête de liste dans le dix-huitième arrondissement.*

» *Une telle interprétation est totalement contraire à la vérité. Ma candidature dans le dix-huitième arrondissement, dont les électeurs m'ont témoigné à plusieurs reprises leur confiance depuis dix ans, est le fait des militants socialistes qui viennent à nouveau de me désigner pour les représenter. Elle n'est donc pas une affaire personnelle, mais un mandat que je tiens de mon parti.*

» *Au demeurant, mon attachement à l'union de la gauche est suffisamment ancien et connu pour que nul ne puisse croire sérieusement que je serais aujourd'hui un obstacle à la réalisation de cette union, gage de victoire contre la droite à Paris.* »

La mise au point de M. Estier paraît être de nature à lever les obstacles qui empêchaient jusqu'à présent la constitution de listes d'union de la gauche dans la capitale. Elle traduit toutefois un réel mécontentement devant la manière dont M. Georges Sarre a conduit à Paris l'action du parti socialiste.

Lors de la réunion du bureau exécutif du P.S. mercredi 3 février, M. Pierre Mauroy avait d'ailleurs critiqué le dirigeant du CERES, en estimant que les socialistes s'étaient placés dans une situation intenable en paraissant *ne revendiquer des* postes que dans les secteurs déjà tenus par la gauche. Il avait souligné que la négociation *n'aurait* eu un sens que si le P.S. était apparu comme se plaçant nettement dans la perspective d'un succès de la gauche et en raisonnant sur les neuf secteurs qui, dans cette hypothèse, reviendraient à la gauche. Il convenait que dans ce cadre le P.S. assure une majorité afin de pouvoir briguer le poste de maire.

M. Mauroy n'a pas été le seul à juger difficiles à défendre les positions prises par la fédération de Paris du P.S. M. Matteï, conseiller de Paris, radical de gauche, *avait déjà protesté auprès de* ses alliés socialistes en jugeant leurs demandes excessives. Cette appréciation a d'ailleurs *été* reprise à son compte par M. Robert Fabre, président du M.R.G.

Une nouvelle séance de négociation entre les trois partenaires de l'union de la gauche est prévue mardi 8 février. — T. P.

ERRATUM. — C'est par erreur que nous avons annoncé (*le Monde* daté 6-7 février) que M. François Luchaire serait candidat radical de gauche dans le 12e arrondissement. Il se présente en réalité dans le 13e.

NORD : la majorité présente des listes d'union

De notre correspondant

Lille. — La majorité, dans le Nord, présente partout des listes d'union, et notamment dans les villes de plus de trente mille habitants. Une seule exception : la ville nouvelle de Villeneuve-d'Ascq, près de Lille. Une liste conduite par M. Pierre Antoine (R.P.R.) s'oppose à une liste constituée par M. Pierre Defives (C.D.S.). Selon M. Marcel Theuriet, délégué régional du R.P.R., ce mouvement « *n'a pas eu les dents longues, même s'il pouvait arguer de la faiblesse des autres formations de la majorité dans bien des communes* ». Le R.P.R. conduit les listes de la majorité à Tourcoing (M. Blary, député), à Marcq-en-Barœul (M. Serge Charles), à Cambrai (M. Jacques Legendre, député), à Valenciennes (M. Pierre Carous, sénateur, maire sortant).

A Lille, le R.P.R. soutient M. Norbert Ségard, mais sur la liste que dirigera ce dernier semble se confirmer la présence de *M. Maurice Schumann*, ancien ministre, sénateur du Nord. Dans deux villes de plus de trente mille *habitants*, un C.D.S. sera tête de liste : à Roubaix (M. André Diligent, ancien sénateur), et à Wattrelos (M. Bossut). A Douai, la majorité se regroupera derrière M. Charles Fenain, socialiste autonome, maire sortant, de même qu'elle soutient à Maubeuge le maire sortant, M. Pierre Forest (ex-P.S.).

A gauche, bien que la fédération socialiste relève des difficultés dans les ultimes négociations (*en raison des tergiversations et des exigences excessives de nos partenaires* », explique-t-elle, la situation se décante néanmoins. Si l'union se fait dans les villes de plus de trente mille habitants, la situation est différente dans les villes de moins de trente mille habitants. Le P.S. présentera souvent des listes homogènes, notamment à Lommes (dont le maire est M. Arthur Notebart, député, président de la communauté urbaine de Lille), à Armentières (dont le maire sortant est M. Gérard Haesebroeck, député), à Loos-Ronchin, à Grande-Synthe... Dans un certain nombre de municipalités dirigées par les communistes, le P.S. na' pas accepté les propositions qui lui étaient faites et qu'il jugeait insuffisantes, et présente également ses propres listes. C'est le cas à Auby, Roncq, Sin-le-Noble, Escaudœuvres. Cette attitude suscite dis protestations de la fédération du Nord du P.C.F., qui accuse les socialistes de chercher à réduire l'influence du parti communiste, grâce au soutien des voix de droite.

Le maire de Maubeuge est exclu du P.S.

M. Pierre Forest, maire socialiste sortant de Maubeuge, vient, pour sa part, d'annoncer sa décision de présenter une liste dite « apolitique ». La fédération du Nord du P.S. a réagi immédiatement. La commission exécutive, présidée par M. Pierre Mauroy, a publié un communiqué qui indique : « *En décidant de présenter une liste contre les candidats de son parti, M. Pierre Forest devient le porte-parole de toute la droite contre l'union de la gauche. La commission exécutive constate qu'il s'est ainsi placé en dehors de son parti et décide, à l'unanimité, de procéder à son exclusion.* »

M. Pierre Bérégovoy, membre du secrétariat du P.S., qui depuis plusieurs années s'est installé à Maubeuge et qui est membre du conseil régional, conduit la liste d'union de la gauche. M. Forest, âgé de soixante-dix-sept ans, s'était inscrit à la S.F.I.O. en 1928. Il est maire de Maubeuge depuis 1945 et a été député de la vingt-deuxième circonscription du Nord de 1958 à 1968, année où il a été battu par M. Lebas (U.D.R.), lequel a dû céder son siège, en 1971, à M. Albert Maton (P.C.).

M. Forest nous a déclaré : « *Je suis peiné de la décision du P.S., mais je m'y attendais. Je présente une liste apolitique non pas contre l'union de la gauche, que j'avais acceptée, mais contre les prétentions d'un homme qui vient de Paris et me dit :* « Ote-toi de » là que je m'y mette... » *S'il faut parler de ma succession, il y a assez de Maubeugeois pour l'assurer, sans appeler quelqu'un de l'extérieur.* »

GEORGES SUEUR.

ARDÈCHE

BOULIEU. — Les voitures de deux candidats aux élections municipales, MM. Frossard et Mounier, dont la liste (« apolitique ») s'oppose à celle du maire sortant, M. Henri Torre, député (rép. ind.) ancien secrétaire d'Etat, ont été incendiées, vendredi soir 4 février, pendant que leurs propriétaires tenaient une réunion publique.

● *M. Roger Garaudy*, qui avait été hospitalisé à Bilbao à la suite d'une crise cardiaque (*le Monde* du 25 janvier), a pu quitter l'hôpital vendredi soir 4 février.

BOUCHES-DU-RHONE

MARSEILLE. — M. Charles Fiterman, membre du secrétariat du P.C.F., a *déclaré dimanche 6 février* : « *M. Gaston Defferre a beau multiplier les prétextes, il ne peut masquer son refus de l'union dès le premier tour à Marseille.* (...) *Il ne peut masquer qu'en adoptant la même attitude qu'en 1971, il souhaite aboutir à la même amputation de la représentation à laquelle le parti communiste a droit en fonction de son influence.* »

CHER

BOURGES. — Conduite par M. Jacques Rimbault (P.C.), conseiller général, la liste d'union de la gauche comprendra dix-sept communistes, quatorze socialistes et six républicains de progrès et démocrates.

LOIRE-ATLANTIQUE

NANTES. — Le maire sortant, M. André Morice (centre républicain), sénateur, a présenté le *jeudi 3 février* la liste qu'il conduira. Il a précisé que cette liste est « apolitique » et que ses membres ne doivent pas faire état de leur étiquette pendant la campagne. Cette liste comprend : huit socialistes démocrates, huit C.N.I.P., sept Centre républicain, six R.P.R, six RI., six C.D.S., cinq personnalités et deux divers gauche. Parmi les candidats figurent M. Christian Chauvel, député, non inscrit, adjoint au maire sortant, et M. Loïc Sparfel, président de l'université de Nantes et de la fédération départementale des R.I.

NORD

MAUBEUGE. — M. Pierre Forest, maire socialiste sortant, a *annoncé* qu'il avait l'intention de briguer un nouveau mandat municipal à la tête d'une liste apolitique. M. Pierre Beregovoy, membre du bureau national du P.S., a constitué une liste d'union de la gauche.

RHONE

VILLEURBANNE. — Le maire sortant, M. Etienne Gagnaire, *député réformateur, conduira une* liste ainsi composée : douze « socialisme et démocratie » (*mouvement créé autour de* M. Gagnaire après son exclusion de la S.F.I.O. intervenue en 1967), huit R.P.R., *six radicaux socialistes*, quatre C.D.S., quatre C.N.I.P., deux R.I. et cinq « personnalités locales représentatives ».

SARTHE

LE MANS. — La liste d'union de la gauche, qui sera composée de 19 communistes, 17 socialistes, 2 P.S.U. et 5 personnalités « *représentatives de différents courants de pensée démocratique* », ne comprendra pas de représentants du Mouvement des radicaux de gauche. Les radicaux de gauche ont estimé insuffisants, eu égard à leur représentativité, les deux sièges qui leur avaient été proposés. *(Corresp.)*

TERRITOIRE DE BELFORT

BELFORT. — M. Emile Gehant (P.S.), *président du conseil* général, conduira la liste d'union de la gauche. Cette dernière qui *s'opposera à celle de la majorité*, conduite par le maire sortant, M. Pierre Bonnet (sans étiquette, favorable à la majorité), comprendra 21 socialistes, 8 communistes et 6 « personnalités extérieures », dont 4 ont été proposées par le P.S. et 2 par le P.C. M. Jean-Pierre Chevènement, député socialiste, animateur du CERES, figure à la place de premier adjoint sur la liste de la gauche.

M. DOMINIQUE BUSSEREAU, président de Génération sociale et libérale (jeunes giscardiens) a indiqué le 5 février que son mouvement lancerait le 26 février « l'Opération mille mairies » qui consistera en l'organisation de réunions — une dizaine par département — permettant des « *rencontres entre les candidats de la majorité et les jeunes* ».

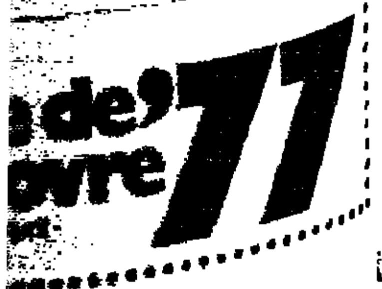
● *M. Michel Lesage*, nouveau membre élu du comité central du R.P.R., nous indique que c'est « *abusivement* » que ses responsabilités syndicales à Force ouvrière *ont été mentionnées sur la* liste établie par le R.P.R. (*le Monde* du 2 février).

CRÉTEIL : le conflit persiste entre le CERES et la majorité du P.S.

La section du P.S. a décidé de confier la direction de la liste d'union de la gauche à *M. Christian Pierre*, membre du comité directeur du parti, ancien premier secrétaire de la *Fédération* de Paris. M. Pierre, qui appartient au courant minoritaire (le *CERES*), a *été désigné* par 55 voix contre 23 à M. Lagauche, conseiller général, et 3 à M. Cathala, conseiller général, lui aussi membre du CERES, qui ne se présentait pas.

Cette décision va à l'encontre des souhaits de la direction du P.S. Le bureau exécutif du parti socialiste avait en effet décidé que le choix devait s'effectuer entre les deux conseillers généraux, MM. Lagauche, courant majoritaire, et Cathala, courant minoritaire (*le Monde* du 5 février).

La désignation de *M.* Christian Pierre pour conduire la liste d'union de la gauche contre la *municipalité sortante de M. Pierre* Billotte, député R.P.R., vient après les tentatives de MM. Hernu et Delors qui, surtout le second, avaient envisagé de se présenter à Créteil.



POLITIQUE

A PROPOS D'UN SONDAGE

L'IMAGE DU FRANÇAIS

par ALAIN DUHAMEL

Il va falloir réviser des idées reçues et changer de mythologie. La France n'est plus une société bloquée. Le « mal français » n'est pas incurable. Notre pays ressemble de moins en moins à cette nation archaïque où les sociologues anglo-saxons discernaient un mélodrame politique permanent; une société pétrifiée, corsetée par une guerre idéologique inexpiable et surtout brisée en deux camps fratricides. Cette France d'avant-hier, elle est en train de disparaître. Le consensus n'est pas introuvable, il n'est que clandestin. Dans ses ressorts psychologiques profonds, la France est en voie de modernisation et même de « social-démocratisation ». Voilà ce que révèle un sondage de la SOFRES publié dans *l'Expansion* de février (1).

D'abord, l'idée de patrie évolue. La France passe, hors de nos frontières, pour un pays volontiers nationaliste, parfois cocardier, toujours susceptible. L'histoire de la Ve République y a sans doute aidé. C'est pourtant une erreur : le sondage révèle un patriotisme sincère mais tranquille, profond mais ouvert ; *86 % des Français, s'ils avaient pu choisir leur nationalité de naissance, auraient opté pour l'Hexagone. Certes, 66 % (contre 8 %)* considèrent qu'aujourd'hui l'idée de patrie a moins d'importance qu'autrefois et 50 % des jeunes avouent que ce jugement global correspond bien à leur cas particulier. Mais c'est tout simplement que ce patriotisme ne se sent plus menacé, qu'il se fait plus européen. Une immense majorité (67 % contre 9 %) ne voit aucune contradiction entre le patriotisme et le fait d'être favorable à l'élection du Parlement européen au suffrage universel direct. Georges Marchais et Michel Debré seront peut-être déçus : c'est aussi le cas de la plupart des électeurs communistes ou R.P.R. Mais l'ancien premier ministre aura une consolation, alors que le secrétaire général du P.C. va avoir un autre motif de désenchantement : 53 % des Français (contre 29 %) pensent également que l'existence de la force de dissuasion nucléaire est une bonne chose (et cette fois la clientèle du P.C. est d'un autre avis).

La conclusion est simple. Les *Français* savent bien que l'unité nationale est irréversible, qu'elle est solidement garantie, que les mouvements autonomistes ou régionalistes ne la menacent pas profondément. Comme ils sont sans crainte, ils s'ouvrent vers l'extérieur.

Civisme et classes

Et puis le Français se révèle bon citoyen et, somme toute, très attaché à ses libertés et à ses prérogatives. Il y a du Suisse dans ce *Gaulois*-là. On le décrivait classiquement sceptique et frondeur. Ce n'est pas si simple : 87 % des Français proclament qu'il est important d'être un bon citoyen. Mais — ce qui est plus intéressant — le premier critère du sens civique c'est, à ses yeux, de chercher à s'informer sur la vie du pays. On disait que le Français est le type *même* du citoyen passif. C'est moins vrai. Il est pénétré (*dans* 81 % des *cas*) *de* l'idée que *chaque vote* a *son* importance et peut changer le résultat des élections. Le coude à coude de la majorité et de l'opposition y est sans doute pour quelque chose, mais l'intérêt est là. Qui l'aurait prédit à ce point ?

Bien plus, les Français ne tiennent pas seulement à leurs droits acquis. Ils ne veulent pas qu'on touche à la Sécurité sociale, naturellement, mais ils tiennent aussi à chaque droit politique, et à la liberté de fonder une entreprise et de choisir celle où ils travaillent. Souci sans doute un peu théorique, par les temps qui courent, mais révélateur d'un goût pour l'initiative qui n'était pas évident.

Le pourcentage de ceux qui pensent que l'Etat doit savoir *« demander des sacrifices pour améliorer la vie des générations futures »* passe, de 1970 à 1976, de 28 à 36 %, les Français persuadés qu'il faut d'abord s'occuper de ceux qui vivent aujourd'hui reculant dans une proportion comparable. L'égoïsme n'est plus sacré. Autre cliché suranné.

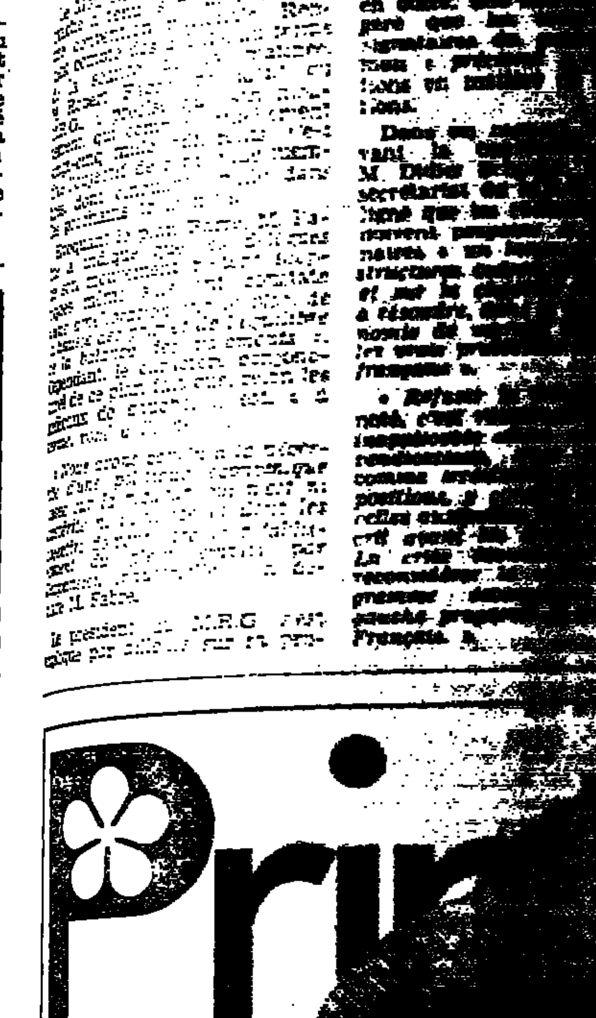
Enfin, les Français ont le sentiment que les distances sociales tendraient plutôt à se réduire. Bien sur, les Français interrogés par la SOFRES pour *l'Expansion* ont le sentiment — le plus souvent (68 % contre 26 %) — d'appartenir à une classe sociale. C'est le contraire qui serait étonnant. Outre la conscience de classe habituelle chez les ouvriers et les paysans, on peut d'ailleurs relever que deux artisans et petits commerçants sur trois se rangent dans les classes moyennes, mais le troisième dans la classe ouvrière ; qu'un employé sur deux a le sentiment d'appartenir au prolétariat et l'autre aux classes moyennes ; plus curieusement, que plus d'un cadre moyen sur quatre se range lui aussi dans la classe ouvrière ; qu'enfin moins d'un cadre supérieur, d'un membre de profession libérale ou d'un industriel sur trois se déclare bourgeois et que les autres se situent, eux aussi, dans la classe moyenne.

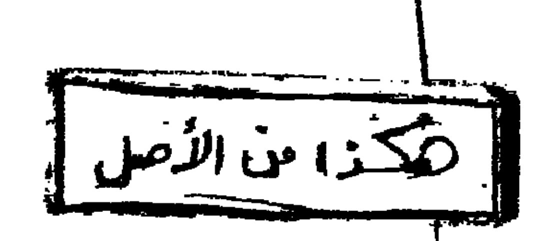
Mais le fait nouveau, c'est qu'une majorité estime que la possibilité de s'élever dans l'échelle sociale augmente (57 % contre 34 %), et c'est l'avis de presque un ouvrier sur deux, et que l'accès à l'Université, notamment dans les milieux populaires, permet d'accélérer le brassage social. Le sentiment général est que, chez les jeunes, les différences sociales tendent à se réduire. Optimisme inhabituel qui débouche sur l'idée bien acceptée, par trois sur quatre des Français, que peu à peu ouvriers et employés s'intégreront, avec d'autres, dans une classe moyenne élargie. La nature des sondages, c'est vrai, ne met pas en valeur les phénomènes d'exclusion. C'est le règne des majorités qui y triomphe. Mais il est bien clair que le guesdisme vieillit et que l'idée d'une démocratisation progressive de la société progresse.

Reste tout de même un sujet sur lequel le consensus, loin de s'imposer, reculerait plutôt : c'est l'image du président de la République. 69 % des personnes interrogées contre 26 % estiment que de Gaulle était plus le président de tous les Français que du seul camp qui avait voté pour lui ; la balance demeure positive (51 % contre 41 %) pour Georges Pompidou ; elle s'inverse brutalement (30 % contre 60 %) pour M. Valéry Giscard d'Estaing. Il est vrai que le consensus rétrospectif est toujours ambigu, surtout pour une personne de la taille du général. Il est vrai que le sondage a été fait pendant la première semaine de décembre, quand la popularité du président actuel était au plus bas. Il n'empêche : le chef de l'Etat, qui, dès qu'il s'agit de politique étrangère, incarne la France aux yeux de ses citoyens (64 % contre 25 %), est manifestement perçu comme le chef de file d'un camp en politique intérieure.

De ce sondage, qui prend tant d'idées à rebrousse-poil, il ressort que les clivages politiques prospèrent et s'épanouissent sur ce socle social plus cohérent et plus solide qu'on ne se le figurait. Tout se passe comme si les batailles politiques de plus en plus acharnées et équilibrées cachaient un consensus social se renforçant discrètement. On peut considérer que les deux phénomènes sont en contradiction. On peut imaginer aussi qu'ils forment, au contraire, un couple naturel et que l'alternance ne pouvait cesser d'être une hypothèse improbable qu'à condition que la société française ait d'abord renforcé sa cohésion. Une telle explication n'est évidemment pas très marxiste. Mais c'est en somme ce qui se passe dans toutes les social-démocraties européennes.

(1) *L'Expansion*, février 1977.





هكذا من الأصل

Les radicaux de gauche souhaitent reconsidérer les propositions économiques du programme commun

Le Mouvement des radicaux de gauche a tenu, samedi 5 février, une convention nationale. Rendant compte des débats, au terme de la séance de la matinée, *M. Robert Fabre*, président du M.R.G., a précisé que son mouvement, qui compte actuellement vingt-cinq mille adhérents, s'est fixé l'objectif de cent mille membres, dont cinquante mille dans les prochains trois mois.

Evoquant le plan Barre, M. Fabre a indiqué que les délégués de son mouvement restent sceptiques même s'ils ont constaté *« une amélioration sur le plan de la hausse des prix et de l'équilibre de la balance des paiements »*. Cependant, le caractère conjoncturel de ce plan fait que, selon les radicaux de gauche, il est, *« à terme, voué à l'échec »*.

« Nous avons conclu à la nécessité d'une politique économique basée sur la rigueur qui n'est ni austérité ni injustice et dont les objectifs doivent être le rétablissement du plein emploi par l'expansion industrielle », a déclaré M. Fabre.

Le président du M.R.G. s'est expliqué par ailleurs sur sa proposition de réunir un « sommet » de l'union de la gauche. Il a en outre une nouvelle fois suggéré que les trois formations signataires du programme commun *« précisent »* leurs intentions en matière de nationalisations.

Dans un rapport présenté devant la convention nationale, M. Didier Schuller, membre du secrétariat du M.R.G., avait souligné que les radicaux de gauche doivent proposer à leurs partenaires *« un large débat sur les structures industrielles françaises et sur la capacité de la gauche à résoudre, dans le cadre de l'économie de marché internationale, les vrais problèmes de l'économie française »*.

« Refuser la démagogie, a-t-il noté, *c'est reconnaître ce qui est inapplicable dans certaines revendications, c'est admettre comme irréalistes certaines propositions, y compris certaines de celles auxquelles nous avons souscrit avant les élections de 1973. La crise économique exige de reconsidérer la validité du programme économique que la gauche proposait à l'époque aux Français. »*

Six élections cantonales

CALVADOS : canton de Tilly-*sur-Seulles (1er tour)*.

Inscr., 5 780 ; vot., 3 543 ; suffr. *expr.*, 3 475. — *MM.* Guy Imhof, R.I., 1 481 voix ; Marc Chabert, mod., sans étiq., 650 ; Mme Raymonde Lamy, P.S., 585 ; *MM.* Roger Lerond, P.C., 383 ; Jean-Pol Le Guern, R.P.R., 377. *Il y a ballottage.*

[Il s'agit de pourvoir au remplacement de Gérard Triboulet, mod. maj., décédé accidentellement le samedi 18 décembre 1976. Gérard Triboulet avait été élu au second tour des élections cantonales de mars *1976 avec 2 158 voix contre 1 480 à* Mme Lamy sur 5 773 inscrits, 3 829 votants et 3 638 suffrages exprimés. Au premier tour, Gérard Triboulet avait recueilli 1 386 suffrages ; *M. Imbof, R.I., 1 340* ; Mme Lamy, P.S., 711, et M. Lerond, P.C., 555. Il y avait eu 4 102 votants et 3 992 suffrages exprimés sur 5 773 inscrits.]

DEUX-SEVRES : canton de Cerizay (1er tour).

Inscr., 8 687 ; vot., 6 173 ; suffr. expr., 5 991. — MM. Léonard Marchand, sans étiq., 4 020 voix, *ELU* ; André Le Chevalier, P.S., 1 754 ; Mlle Sylvie Danais, P.C., 217.

[Il s'agissait de pourvoir au remplacement de M. Georges Gallichon, qui avait donné sa démission de conseiller général après avoir été nommé ambassadeur de France auprès du Saint-Siège. M. Gallichon, U.D.R., avait été réélu au premier tour des élections cantonales de septembre 1973 par 3 497 voix contre 1 098 à M. Jourdain, P.S., et 199 à M. Albert Milon, P.C.]

MARNE : *canton de Sainte-*Menehould (1er tour).

Inscr., 6 789 ; *vot.* 4 539 ; *suffr.* expr., 4 400. MM. Robert Noël, R.P.R., 1 059 voix ; Jean-Louis Méry, C.D.S., 1 031 ; obert Gautier, P.S., 923 ; François Duboisy, P.C., 787 ; Daniel Lefebvre, div. gauche, 294 ; Georges Dochy, mod., 126 ; Yvan Desangli, div. g., *119 ; Jacky Rémy, centr. g., 61. Il y a ballottage.*

[Il s'agit de pourvoir au remplacement de M. Robert Lancelot, mod. maj., qui a donné sa démission de conseiller général et de maire de Sainte-Menehould à la suite de la mise en liquidation judiciaire de l'entreprise qu'il dirige. M. Lancelot avait été réélu au premier tour des élections cantonales de mars 1973 avec 2 023 voix, contre 762 à M. David, réf., 619 à M. Duboisy, P.C., et 304 à M. Ley, P.S. Il y avait eu 3 822 votants et 3 708 suffrages exprimés sur 6 360 inscrits.

Le total des voix recueillies par le candidat du P.C. et celui du P.S., qui représentait *24,89 %* des suffrages exprimés en 1973, atteint cette fois 38,88 %. Le représentant du P.C. gagne plus d'un point en pourcentage et celui du P.S. plus de douze.

M. Méry (C.D.S.) *qui est devancé* de 28 voix dans l'ensemble du canton par M. Noël (R.P.R.), n'arrive qu'en troisième position — derrière MM. Noël et Gautier — dans la *commune de Sainte-Menehould où,* en sa qualité de premier adjoint, il exerce jusqu'aux élections municipales de mars prochain les fonctions de maire.]

RHONE : canton de Lyon-8 (2e tour).

Inscr., 17 622 ; vot., 3 398 ; suffr. expr., 2 978. — M. Yves Bruyas, *C.N.I.P., cons. munic.*, 2 978 voix, ELU

[Il s'agissait de pourvoir au remplacement de Louis Pradel, maire de Lyon, sans étiquette, décédé dans la nuit du vendredi 26 au *samedi* 26 novembre 1976. Louis Pradel avait été réélu conseiller général au second tour des élections cantonales de septembre 1973 avec 4 583 suffrages *contre 2 054 à M. Jacques* Roger-Machart, P.S., sur 6 647 suffrages exprimés, 6 758 votants et 18 047 inscrits.

M. Bruyas qui remplacera Louis Pradel au conseil général, était seul candidat pour ce second tour. Il était le seul à avoir obtenu au premier tour un nombre de voix au moins égal à 10 % du nombre des *électeurs* inscrits. M. Bansillon (C.D.S.) qui bien que n'ayant pas franchi cette barre des 10 %, aurait pu être candidat, a préféré se retirer purement et simplement entre les deux tours.

Au premier tour, M. Bruyas, avec 2 270 voix, devançait M. Denys Bansillon, *C.D.S.*, qui avait recueilli 1 632 voix ainsi que M. Henri Tissier, P.S., Mme Jacqueline Dessert, P.C., MM. Bernard Chanelière, Front national, et Alain Martinez, Union du peuple de France, qui avaient respectivement obtenu 1 267, 512, 105 et 53 suffrages. Il y avait eu 5 904 votants et 5 839 suffrages exprimés sur 17 622 inscrits.]

YVELINES : canton de Saint-Germain-en-Laye-Nord (2e t.).

Inscr., 20 391 ; vot., 10 148 ; suffr. expr., 9 907. — MM. Jean Chastang, R.I., maire de Saint-Germain-en-Laye, 5 769 voix, ELU ; Pierre *Soulat*, P.C., 4 138 *voix*.

[Il s'agissait de pourvoir au remplacement de Jean-Paul Palewski, député R.P.R., décédé le 10 décembre 1976. Jean-Paul Palewski, qui était président du conseil général et a été remplacé à ce poste le 10 janvier par M. Paul-Louis Tenaillon, C.D.S., avait été réélu au second tour des élections cantonales de *mars 1976* avec *6 214* voix contre 5 135 à M. Soulat, P.C., et 425 à Mme Marie Coant, div. g. Cette dernière ne s'était présentée qu'au second tour. Il y avait eu 12 164 votants et *11 774 suffrages exprimés* sur 20 403 inscrits.

Le premier tour de cette élection partielle a donné les résultats suivants : inscr., 20 392 ; vot., 8 671 ; suffr. expr., 8 515 ; MM. Chastang, R.I., *4 233 voix* ; Soulat, P.C., *2 380* ; Alain Salmon, P.S., 1 385 ; Georges Klutchko, P.S.U., 280 ; Patrick Dacquay, M.R.G., 237. Bien qu'il y ait eu au second tour 1 477 votants et 1 392 suffrages exprimés supplémentaires, M. Soulat, P.C., n'obtient pas la totalité des voix qui s'étaient portées au premier tour sur les candidats de gauche.

De son côté, M. Chastang obtient au second tour 58,23 % des suffrages exprimés, soit plus de 5 points de *mieux que Jean-Paul Palewski*, qui avait réalisé au second tour un score égal à 52,77 % des suffrages exprimés.]

***GUADELOUPE* : canton de Capesterre - de - Guadeloupe (1er tour).**

Inscr. 10 278 ; vot. 5 038 ; suffr. expr. 4 928. — MM. Alexius Delacroix, ind., 3 253 voix, ELU ; Gérard Lauriette, ind., 479 ; Armel Sioussaram, Front progressiste démocrate capesterrien, 330 ; Christian Céleste, P.C.G., 323 ; Michel Rovelas, Mouvement populaire pour le développement de Capesterre, 192 ; Pierre Sainton, Mouvement démocratique pour le renouveau de Capesterre, 178 ; Victor Francillette, R.I., 90 ; Daniel Bastide, Combat ouvrier, 83.

[Il s'agissait de pourvoir au remplacement de Paul Lacavé (parti communiste guadeloupéen), ancien député, récemment décédé, qui avait été réélu au premier tour des élections cantonales de mars 1973. M. Alexius de Lacroix, qui, en sa qualité de premier adjoint, exerce les fonctions de maire en remplacement de Paul Lacavé, se présentait comme indépendant. Il avait donné sa démission, le 20 janvier, du parti communiste guadeloupéen, lequel avait investi pour cette élection partielle M. Christian Céleste.]

M. JACQUES CHIRAC EN AUTRICHE LE 17 FÉVRIER

M. Jacques Chirac se rendra à Vienne (Autriche) le jeudi 17 février. Il aura à cette occasion des entretiens avec M. Bruno Kreisky, chancelier d'Autriche, président du parti social-démocrate (S.P. Oe), et participera au célèbre bal de l'Opéra de Vienne. Il regagnera Paris le lendemain.

M. Chirac, qui avait été invité par M. Kreisky lors de la visite de ce dernier à Paris, en juin 1976 (*le Monde* du 1er juillet 1976), effectuera ce voyage à titre privé, *comme hôte du chancelier* autrichien.



LA RÉGION PARISIENNE | *Des équipements et quelque chose en plus...*

LES CONSTRUCTEURS DES VILLES NOUVELLES AVAIENT OUBLIÉ QU'ELLES SERAIENT HABITÉES

INAUGURANT récemment dans la ville nouvelle de Cergy-Pontoise (Val-d'Oise) une zone industrielle réservée aux petites et moyennes entreprises, M. Jean-Pierre Fourcade, ministre de l'équipement, a souhaité qu'une meilleure place soit faite aux logements individuels de bonne qualité. Au lieu de 30 % de 1968 à 1975, les maisons devraient représenter cette année près de 40 % des logements construits.

« La réduction à 200 000 habitants des objectifs de population de la ville permet de recourir à des densités plus basses qui répondent aux vœux des Français. Cergy-Pontoise doit désormais jouer un rôle pilote dans la politique de la maison individuelle », a déclaré le ministre. « Cergy-Pontoise est en train de réussir », a aussi estimé M. Fourcade. La ville nouvelle, où résident déjà dix-huit mille personnes, offre en effet près de quatorze mille emplois, ce qui place Cergy-Pontoise en tête des villes nouvelles sur ce point.

Au-delà des chiffres et des équilibres, quelles leçons peut-on tirer actuellement de la politique des villes nouvelles ? Un numéro spécial de la Revue des ingénieurs des travaux publics de l'Etat (1) fait le point sur la question et montre comment y vivent les premiers habitants.

Le cadre de vie des villes nouvelles est certainement supérieur à celui des banlieues des grandes métropoles. Les habitants y voient la possibilité d'une vie différente, plus équilibrée, et l'activité des associations, qui est très importante, en est un des symboles », écrit M. Jean-Dominique Blardone dans l'éditorial. Mais il constate aussi : « *La participation des habitants et des élus aux projets d'aménagement est très faible. Elle pose un grave problème politique qui ne trouvera sans doute pas de solution dans l'immédiat. Il est la conséquence directe des moyens utilisés pour réaliser les villes nouvelles et de la politique relativement centralisatrice du gouvernement dans ce domaine.* » Privés d'un véritable droit de regard sur leur avenir, les habitants des villes nouvelles, plus motivés peut-être que d'autres, ne risquent-ils pas à la longue de se désintéresser de leur cadre de vie ?

Affrontés aux difficultés pratiques de tout « démarrage », les habitants de la ville nouvelle d'Evry, par exemple, interviewés par les rédacteurs de la revue, ont été conduits à se grouper pour faire l'inventaire des malfaçons, réclamer un terrain de jeux pour les enfants, faire installer une passerelle, etc. Toutes ces démarches créent des liens entre les nouveaux venus, face aux autorités. « *Ils » n'ont pas tout prévu*, dit une habitante. *Et surtout « ils » n'avaient pas prévu la réaction rapide des habitants.* » Les actions pour améliorer la vie quotidienne conduisent bien vite à la politique. « *On nous a taxés de gauchistes. Pour Boscher, demander une passerelle, un terrain de jeux, c'est du gauchisme ! Dès qu'on commence à avoir des idées pour le quartier, on est repéré. Nous sommes considérés comme inquiétants...* », dit un autre. Et pourtant, la participation des habitants, l'animation urbaine, l'Agora - lieu de rencontre, sont bien des slogans de la ville nouvelle.

Même avec les conflits, il est possible de créer une culture propre à la ville nouvelle, estime pourtant un membre de l'équipe d'animation. *La vie sociale n'est rien d'autre que l'expérience de ces conflits. A la limite, on les créerait. Evry a eu la chance d'avoir des conflits. La vie sociale et culturelle d'une ville nouvelle, c'est sans doute la réunion des anciennes cultures (Bretons, Algériens ou Italiens) et le fruit des conflits éprouvés par les déracinés.* » Mais tout reste à faire. C'est le sentiment clairement exprimé par un habitant : « *La ville nouvelle est parfaitement impersonnelle par rapport à une ville moyenne de cinq cent trente à cinquante mille habitants. Elle n'est pas terminée. On ne le regrette pas, on voit qu'il y a énormément de choses à faire... Tout est potentiel.* »

Dix ans après leur lancement, les villes nouvelles ne sont plus en question. « *C'est une politique qui se fait et qu'il n'est plus au pouvoir de personne de défaire* », déclare de son côté M. Pierre Mayet, directeur de l'aménagement foncier et de l'urbanisme au ministère de l'équipement. Le temps est-il venu où l'administration va lâcher un peu de lest et rendre leurs pouvoirs aux élus ? Pas encore, si l'on en croit M. Mayet. « *Les élus revendiquent une part plus grande de pouvoir. C'est la tendance normale, mais il est normal aussi que l'Etat considère l'étendue de la tâche qui reste à faire, l'importance des investissements engagés et sa responsabilité nationale à l'égard d'une politique pilote en urbanisme... Dans les dix ans qui viennent, ce débat entre les aspirations au pouvoir des élus et l'Etat, responsable d'une opération nationale, trouvera une issue certaine en faveur des élus.* » Pas avant.

En attendant, l'opposition de gauche critique cette « *entreprise de colonisation intérieure* », selon l'expression de M. Louis Mermaz, secrétaire national du parti socialiste. Bien que soumise à la pression des puissances financières, cette politique est tout de même, admet M. Mermaz, une « *contradiction du système capitaliste* » par son aspect volontaire. Mais les villes nouvelles sont surtout, selon lui, « *un révélateur du dérèglement de notre administration locale* ». Les institutions mises en place (syndicat communautaire d'aménagement et établissement public) renforcent les inconvénients nés de l'inadaptation de l'administration locale face à des tâches trop lourdes. « *Il en résulte chez un certain nombre d'élus une difficulté à se sentir pleinement responsables de l'avenir de la ville nouvelle* », d'autant que les élus représentent au départ une population souvent hostile à la création de la ville nouvelle.

La vie commence à « prendre » dans les villes nouvelles, nées d'une volonté étatique. Qui y prendra le pouvoir ? Les élus ou les habitants eux-mêmes ?

MICHÈLE CHAMPENOIS.

(1) *Revue des ingénieurs des travaux publics de l'Etat*, N° 14. Le numéro : 10 francs. 163, rue Saint-Honoré, 75001 Paris.

UN CŒUR BLEU POUR MARNE-LA-VALLÉE

« *LES villes nouvelles françaises ont pour rêve secret de réconcilier la ville avec notre temps* », écrit M. Jean-Eudes Roullier, secrétaire général du Groupe central des villes nouvelles, dans la préface d'une plaquette consacrée à *l'Art et la Ville* (1). Pour éviter « *l'anonymat, l'univers hygiénique et aseptisé, l'uniformité* » des banlieues ordinaires, les villes nouvelles ont, dit-il « *cherché à encourager l'intervention d'artistes plasticiens* ». Eux se sont souciés, plus que de l'architecture des bâtiments, de la « *qualité des espaces publics* », qui devront être autre chose que des résidus, des marges, ce qui reste quand on a construit.

Etudes de couleurs et de paysages, sculptures posées au milieu d'un pré, clôture en forme de chenille coloriée d'un transformateur E.D.F., murs-pignons hyper-réalistes, ce premier bilan témoigne d'un foisonnement d'idées. Il relate des tentatives et des échecs, trace des pistes de recherche. Coloristes, architectes, spécialistes, s'expliquent sur leurs intentions, parfois divergentes. Côté couleur, par exemple, il y a un monde entre les études de ville-caméléon menées autour de l'étang de Berre et la proposition de Fabio Rieti qui veut donner à Marne-la-Vallée un « cœur bleu ». « *Méfions-nous*, écrit-il, *de l'abstraction du blanc et fuyons résolument la componction plaintive des tons naturels.* » Il veut faire une « *ville tombée du ciel* ». La démonstration vaut d'être écoutée.

D'autres, comme Antoine Grumbach, toujours à Marne-la-Vallée, analysent le décor urbain, préparent avec le souci du détail le cheminement du piéton, lui ménagent des surprises : un château d'eau couvert de verdure ou un totem de céramique... Ailleurs, on se contente plus naïvement de poser des objets sculptés au milieu des cours ou des pelouses. Partout, on cherche à habiller les sols de briques aux tons dégradés : on tente de couvrir les murs de fresques, pour remplacer les affiches de la vraie ville.

Si les villes nouvelles n'ont pas encore trouvé le « secret perdu d'une ville stimulante », elles cherchent...

(1) 26, rue Emeriau, 75015. Paris.

LA VILLE D'HIER

CENT CINQUANTE ANS ET QUELQUES TRACES

« *LES hommes de progrès sont ceux qui ont pour point de départ un profond respect du passé.* » C'est sur cette belle et féconde pensée de Renan qu'Yvan Christ conclut l'excellente préface qu'il a consacrée à la troisième édition revue et considérablement augmentée de ses *Métamorphoses de Paris* devenues les *Nouvelles Métamorphoses de Paris* (1).

On sait avec quelle passion Yvan Christ défend notre passé artistique et singulièrement celui de la capitale. Cette préface, riche d'enseignement, en est une nouvelle preuve. L'auteur, qui possède une des plus belles collections de photographies anciennes de Paris, y retrace l'histoire des « images » qui, des daguerréotypes aux vues prises par Marville, Bayard et Atget (pour ne citer que les plus connus des photographes parisiens), représentent un trésor iconographique d'une richesse incomparable, trésor d'ailleurs inépuisable puisque Paris se transforme chaque jour et qu'avec les nouveaux édifices naissent de nouveaux documents.

Le rapprochement des vues anciennes et des photographies les plus récentes permet au lecteur des *Nouvelles Métamorphoses* de suivre pas à pas, quartier par quartier, les mutations que notre capitale a connues depuis cent cinquante ans. L'ouvrage s'ouvre sur des documents pris au cœur même de Paris : la Cité avec la place Dauphine et le parvis Notre-Dame tels qu'ils furent et tels qu'on peut les voir aujourd'hui, pour s'achever sur une photographie du Centre Pompidou qui élève son insolite et surprenante structure sur les restes de « *l'îlot insalubre numéro un* », de bien triste mémoire.

La vie d'une capitale est faite de ces transformations pas toujours heureuses, certes, mais souvent bénéfiques, et si on peut se pencher avec mélancolie sur des rues anciennes et des décors qui figurent dans cet ouvrage mais qu'on ne verra plus, on peut s'interroger aussi comme le fait Yvan Christ sur le destin de ce qu'on construit chaque jour : « *Les photographies modernes qui sont ici opposées aux photographies anciennes ne seront peut-être pas moins déchirantes à considérer un jour proche ou lointain que toutes celles de ce temps perdu que nous avons tenté de retrouver.* »

La capitale du royaume

M. Jacques Boussard, directeur d'études à l'Ecole pratique des hautes études (4e section), vient, pour sa part, de consacrer un très bel ouvrage à *Paris de la fin du siège de 885-886 à la mort de Philippe Auguste* (1223) pour la Nouvelle Histoire de Paris, éditée sous le patronage du Conseil de Paris (2). On y voit comment en quelques siècles Paris va se transformer complètement pour devenir une des plus grandes capitales qui s'étendra à la mort de Philippe Auguste sur les deux rives de la Seine, des portes Saint-Denis et Saint-Martin aux portes Saint-Victor et Saint-Marcel, et qui sera défendue par une enceinte garnie de tours dont on vient d'ailleurs de découvrir de nouveaux vestiges entre les rues Dauphine et Mazarine, à la faveur de la construction d'un garage souterrain.

Le comte de Paris, encore puissant à la fin du neuvième siècle, va céder petit à petit le pouvoir suprême au roi de France tandis que les communautés marchandes vont prendre une telle ampleur que les seigneurs devront compter avec elles et leur donner une certaine autonomie.

C'est dans ce Paris agrandi, voué au commerce et devenu la capitale du royaume que Philippe Auguste fera en 1214 une entrée triomphale après la victoire de Bouvines. Tandis que s'achève Saint-Germain-des-Prés, que l'on édifie le Châtelet qui marque l'emprise du roi sur la ville, Notre-Dame-de-Paris, commencée en 1163, va devenir le cœur même de la France.

Ce sont les étapes de cette évolution qui a fait de la bourgade ravagée par les Normands la capitale florissante du royaume que M. Jacques Broussard nous montre dans son passionnant ouvrage après avoir fixé les différents aspects et établi les repères chronologiques de cette transformation.

ANDRÉE JACOB.

(1) Yvan Christ : *Les Nouvelles Métamorphoses de Paris*, un album in-4 de 252 pages illustrées de 100 photographies prises autrefois par dix photographes et de nos jours par Charles Ciccione et Jacqueline Guillot. Balland, éditeur, 1976. 115 francs.

(2) *De 886 à la mort de Philippe Auguste* (Nouvelle Histoire de Paris). 1 vol. in-4 relié, 437 pages illustrées. Paris. Imprimerie municipale 1976. 120 francs.

MÉTRO-BLUES

LE voyageur pressé saute dans le wagon. Les portières claquent, la sonnerie retentit et la rame du métro s'ébranle. Sur le quai, se tournant le dos, les voyageurs gagnent les uns la sortie, les autres la correspondance. Univers étouffé du métro. Royaume de l'ampoule et de la barre de néon. Quais vides, heures d'affluence. Rails luisants qui s'enfoncent dans le noir. Stations aux jumeaux anachroniques « Voltaire-Léon-Blum » et aux successions cocasses « Alexandre-Dumas » après « Philippe-Auguste ». Escaliers et grilles. Du couloir, parvient une bouffée de musique.

Quand ils descendent sous terre, leur étui sous le bras, les musiciens ont leurs stations préférées. Grandes gares de triage, où s'effectuent les correspondances et où les migrations se croisent. Cet après-midi, à 3 heures, il n'y a pas grand monde à Strasbourg-Saint-Denis. Contre le mur, l'aveugle, son magnétophone autour du cou, secoue violemment sa sébille. Il ne se sert pas de sa voix pour chanter, il ne joue pas non plus d'un instrument. Même la mendicité évolue avec son temps. De nos jours, elle est enregistrée. Dans la sébille, quelques pièces s'entrechoquent. Autre musique au son impératif. La place est-elle bonne ? « *On fait ce qu'on peut.* » L'aveugle n'est pas bavard.

Pas de flonflons à République mais des commerces. La profession de « posoticheur », les vendeurs à la sauvette, est maintenant réglementée. Un emplacement et une armoire, qui se transforme en présentoir, leur sont loués. Commerce particulier que celui du métro. Bernard vend des bijoux, dont la plus belle parure — rivière de strass et clips d'oreilles — coûte 49 F. « *Les gens sont pressés* », dit-il. *Regardez-les. Ils marchent vite et prennent le virage à la corde. Alors, il faut leur proposer des petits prix et des babioles à la mode.* » Bernard paie la location de son emplacement 1 800 francs par mois, T.V.A. comprise. Une bonne journée — le premier et le dernier vendredi du mois — lui rapporte 600 francs en moyenne. Une mauvaise comme aujourd'hui, 300 francs au maximum. « *Avant*, poursuit Bernard, *quand les gens voyaient « une sauvette », cela les attirait et ils sortaient facilement 10 francs de leur porte-monnaie. Maintenant que le commerce est installé, il n'est plus ce qu'il était.* »

Jonas et Bobby

« *Ce soir, dernières !* », crie à intervalles réguliers la vendeuse de loterie, à République. Sa voix se détache sur une valse musette. Un peu plus haut, dans le couloir, là où la sonorité est bonne, Jonas joue un air de sa composition. « *Je viens ici*, déclare-t-il, *parce que je suis connu et parce que je connais les flics.* » Jonas est seul avec sa musique, mais, avant, il avait des compagnons. « Bobby », un joli chien blanc et jaune avec des taches noires. « *Ces chiens-là*, dit Jonas, *on les appelle des papillons.* » Et puis, il avait aussi un singe, « Waterloo ». « *Je lui mettais un ruban sur la tête. Je la décorais un peu, et tout autour les gens faisaient la queue.* » C'est fatigant de jouer pendant six heures sans s'arrêter. On respire mal. Aussi, quand vient l'été, Jonas et son accordéon font les terrasses des cafés.

« *Aïe, aïe, aïe ! Pam, pam, pam !* » Jacques le Guadeloupéen bat de la semelle en accompagnant sa guitare. Etudiant, c'était trop dur. « *Maintenant*, dit-il, *je suis bohémien.* » Jacques préfère « Réaumur » au « Palais-Royal », qu'il trouve plus bourgeois. Il a choisi judicieusement son emplacement, en bas d'un escalier, d'où son public — des compatriotes, peut-être — l'écoute, massé : « *Pam, pam, pam ; je gagne juste assez pour me nourrir.* »

Il y a de l'ambiance au Châtelet, à l'intersection Vincennes-Neuilly. Au programme, une gigue anglaise pour violon et guitare, exécutée avec brio par Malcolm et « Irv », un Américain qui porte ses cheveux roux en couette. Ici aussi, on s'adosse contre le mur et on s'attarde. Une dame en manteau de fourrure plonge la main dans son sac. Une seconde dame en manteau de fourrure l'imite. Malcolm et « Irv » sont des musiciens professionnels. Ils descendent dans le métro un peu trop souvent à leur gré. Mais ici, le public apprécie le genre de musique qu'ils aiment jouer. Est-ce qu'on les applaudit ? « *Usually* » (litote typiquement anglaise, qui veut dire : toujours).

« *J'ai vu un musicien ; alors, j'ai sorti mon crin-crin.* » Joë — bonnet de marin et anneau dans l'oreille — accompagne à l'harmonica Jean-Pierre, guitariste. Ils viennent de se rencontrer à Montparnasse-Bienvenüe. « *En solo*, dit-il, *c'est dur. Une présence féminine, ça aide. A une époque, c'était la jungle. Les bijoutiers n'aimaient pas les musiciens, parce que leur présence alertait les flics. Maintenant, c'est plus calme. Un type qui a une voix qui accroche peut se faire 250 à 300 F dans sa journée. A l'aise. Le public ? Il ne fait pas tellement gaffe. Il aime que ce soit mélodieux, harmonique. En fait, les gens, il faut les faire rêver.* »

Cette animation qui existe dans le métro, la R.A.T.P. entend la développer. Puisque on cherche sans cesse à améliorer le confort matériel du passager, pourquoi ne pas se soucier aussi de son confort psychologique et rendre plus agréable le voyage souterrain ? Faire descendre la rue dans le métro est donc devenu une des préoccupations de la Régie.

L'air nouveau

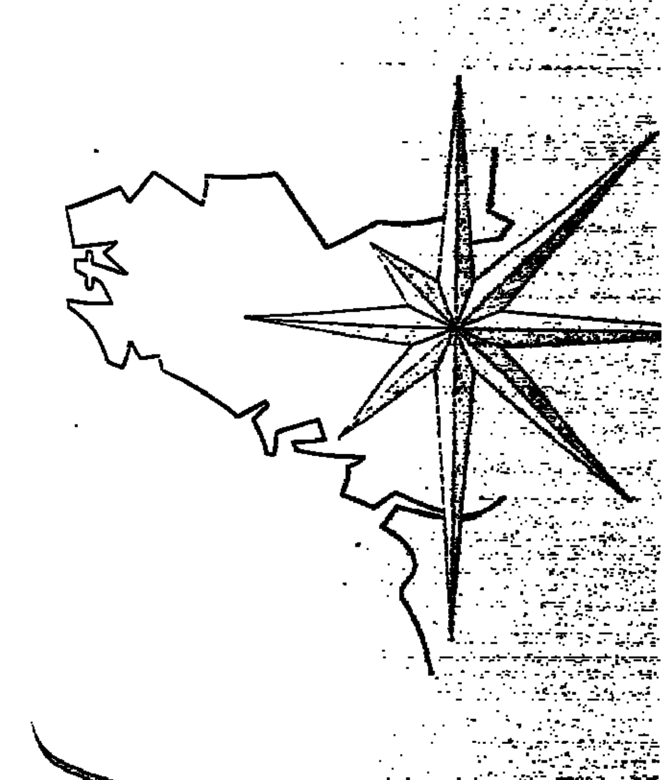
Dans le courant de l'année, la station « Varenne » présentera des sculptures en liaison avec son voisin, le musée Rodin. « Gobelins » racontera en 1978 les activités de la Manufacture et des diapositives seront projetées. La Bibliothèque nationale et la Manufacture de Sèvres sont intéressées par ces initiatives et « prendront » aussi vraisemblablement le métro. Une autre idée encore à l'état de projet : recréer une station « 1900 ». On choisira une belle entrée signée Guimard, dans le style nouille. On meublera les quais de banquettes et de distributeurs « rétro ». Au mur, les affiches seront d'époque. Le métro s'ouvrira aussi à la vie d'aujourd'hui. On pense notamment à une exposition sur la bande dessinée.

Ceci vaut pour la culture. Mais la R.A.T.P. est aussi mélomane. Dans ce domaine, les expériences doivent être prudentes. L'idée de diffuser de la musique « à longueur de wagon » a été écartée. Il n'est pas question, en effet, de faire subir un fond sonore à des voyageurs captifs, qui peuvent préférer lire, dormir ou rêver. Pas question non plus d'utiliser les quais pour des raisons évidentes de sécurité. Mais une diffusion musicale dans certains couloirs — longs de préférence — à certaines heures, en dehors de l'affluence, peut être perçue par l'usager comme agréable. Aussi la R.A.T.P. a-t-elle décidé d'organiser les journées des musiciens. Dans le courant du semestre, des musiciens amateurs ou semi-professionnels se produiront à heures et endroits fixes. La R.A.T.P. ne se bornera pas à l'animation des couloirs. Elle pense aussi aux salles de recettes. « *On nous fait toujours le reproche*, déclare un responsable, *d'installer nos expositions dans les beaux quartiers, à Saint-Augustin, par exemple, à Auber ou à Miromesnil. C'est en fait parce que nos emplacements les meilleurs sont en nombre limité. Mais nous allons essayer de disséminer nos concerts, afin que la plus grande partie du réseau en profite.* »

Les représentations seront organisées et encadrées par des agents de la Régie, qui veilleront à ce que la performance se déroule le plus harmonieusement possible. A certains endroits même, de petits podiums sont prévus. On pourra écouter toutes les musiques : classique, jazz, folksong, variétés. Bien que certains concerts aient lieu dans les salles de recettes, nulle part on ne fera la quête. Mais un dédommagement est à l'étude pour les artistes.

« *Nous ne prétendons pas transformer d'un seul coup de baguette magique le métro en un monde de rêve*, dit-on à la R.A.T.P. *Mais nous souhaitons que quelque chose d'autre passe, en plus du métro.* » Un air nouveau, somme toute. Messieurs les musiciens, mesdames les musiciennes, à vous !

FLORENCE BRETON.



Une Bretagne moins fragile

A force de répéter et de constater depuis des décennies que la Bretagne accusait dans de multiples domaines des retards considérables et immérités, les gouvernements successifs ont témoigné à cette province une attention particulière et déployé pour elle des efforts importants.

De la révolte à la revendication

Le président de la République peut sans peine rappeler ces évidences au cours de ses étapes en Bretagne, lundi 7 et mardi 8 février. Il peut aussi faire état de progrès incontestables : les routes sont plus larges ; des usines ont poussé là où jadis les genêts et le schiste n'avaient pour alliés que la forêt de chênes et les prés ; dans les ports de Cornouaille, ce sont des chalutiers modernes — payés difficilement par des « patrons » entreprenants — qui débarquent langoustines, bars, colins et crabes dans les criées reconstruites.

L'électronique a pris pied dans le Léon, où jadis l'économie était organisée autour des seules bâtisses sévères des pensionnats religieux... ou du chou-fleur. L'élevage et l'exploitation des poulets et des porcs ont connu des progrès spectaculaires, et il faut maintenant que les agriculteurs apprennent les dures lois de la concurrence internationale.

Mais cette irruption brutale dans l'économie moderne s'est aussi accompagnée de traumatismes dans les terres et chez les hommes.

Ici, c'est le remembrement qui provoque la colère des paysans habitués aux enclos et aux travers-champs du bocage. Là, c'est une centrale nucléaire qui risque de modifier l'équilibre écologique de la mer. Ailleurs, le rythme du travail en usine est encore mal accepté par un peuple de pêcheurs, d'agriculteurs, de marins et de poètes.

Mais nulle part le progrès ne s'accomplit sans heurts ni sans le sacrifice de quelques-uns. Là réside la difficulté essentielle de la mission du chef de l'Etat en Armorique. Il doit en même temps réaffirmer et démontrer que la Bretagne demeure prioritaire dans l'aménagement du territoire, qu'il faut y conforter les premières greffes de l'industrialisation ; que Rennes, en accueillant des centres de recherches et des grandes écoles, pourra jouer le rôle d'une vraie métropole. Il doit au même moment donner des assurances que l'histoire, la langue et les traditions des villages et des clans seront toujours honorés, que le *littoral* ne sera pas saccagé, que l'individualisme breton ne sera pour personne dans la nation un objet de moquerie.


(Dessin de PLANTU.)

Depuis vingt-cinq ans, la vie a considérablement changé en Bretagne, et la Bretagne a changé de vie. La voilà mieux reliée à l'Europe, ouverte sur un océan dont on commence seulement à soupçonner les atouts. Elle forme des élites dont beaucoup maintenant résistent à l'exode. La production littéraire et artistique y est abondante et fervente. La démographie est soutenue.

Dans cette péninsule où la terre et la mer forment un mariage étrange mais complémentaire, parmi ces hommes *indisciplinés*, frondeurs et courageux, on entend de plus en plus le langage de la revendication après celui de la révolte passionnelle. Et quand les responsables des départements et de la région parlent de la France, de l'Etat, voire de Paris, même s'ils grondent un peu, il est rare qu'en eux-mêmes ce soit avec les mots de « colonialisme économique », d' « annexion politique » ou d' « anéantissement culturel » : pour la majorité des Bretons, ces vocables appartiennent désormais à un autre âge.

FRANÇOIS GROSRICHARD.

Les atouts de l'océan

La côte bretonne n'est pas à brader. Le président de la République aura peut-être dans ses bagages l'épais document du schéma d'aménagement du littoral et des îles actuellement soumis à l'examen des assemblées régionales. Il ne pourra en ignorer l'existence lorsqu'il traitera des affaires de la mer. Fruit de quatre années de *réflexion*, d'échanges, de remises en question, le schéma est tout le contraire d'une *étude technocratique imposée aux* volontés locales. L'initative en revient aux conseillers généraux de la Bretagne, *qui s'étaient réunis en assemblée* extraordinaire le 25 mars 1972, à Pontivy. Ces « états généraux » avaient fait apparaître la nécessité d'assumer en toute connaissance de cause l'évolution sous ses divers aspects de cette bande littorale où vivent *près de* 50 % des habitants *de la région*. Parmi trois scénarios définis en 1975, les conseils généraux ont retenu le plus « écologique », le *plus* spécifiquement breton. Il met l'accent sur les ressources littorales qui sont à l'origine du développement industriel et tertiaire. Lors de consultations souvent difficiles, l'expression des intérêts locaux a parfois empêché un véritable souffle régional de pénétrer ce vaste projet. Enfin, le schéma — la charte — est malgré *tout entré dans sa phase* « décisionnelle ».

Bien précieux entre tous, le littoral est menacé par toutes sortes de convoitises. Mieux que quiconque, le Breton de l'Armor, celui du pays de la mer, en est conscient. A Pontivy, les élus avaient misé sur une sauvegarde dynamique de l'environnement, sauvegarde elle-même susceptible de contribuer à l'expansion économique. Le schéma du littoral comporte une étude prospective approfondie de la zone côtière comprise entre le Couesnon et la Vilaine. Elle a été divisée en treize unités d'aménagement ; une place particulière est faite aux îles bretonnes du Ponant.

La création d'une ceinture bleue apparaît comme une condition essentielle de la « *gestion rationnelle et optimale des ressources marines* ». L'exploitation de la flore et de la *faune maritimes* doit être localisée dans des sites éloignés des zones d'extraction d'agrégats (et peut-être, un jour, des hydrocarbures !) ou des activités portuaires

La richesse des fonds devrait susciter un effort accru de recherche. D'où l'idée d'un centre de chimie *marine pour le traitement des algues*. D'où également l'intérêt de la création d'un centre national de recherche *antipollution dans la région de* Brest. Celui-ci pourrait d'ailleurs entraîner l'installation d'industries spécialisées *en ce domaine*.

Malgré la crise de la construction et de la réparation navales, ainsi que de la pêche (ce dernier secteur représente près de 43 % de la production *nationale* en valeur et il fournit dix huit mille emplois à terre), les ports conservent dans ce document un rôle majeur pour le développement futur. *Le maintien d'un certain éparpillement des sites* portuaires est préconisé, mais les auteurs du schéma conseillent une politique de spécialisation et de complémentarité de ceux-ci.

Le schéma insiste aussi sur la vocation électronique de la Bretagne, *qui suscite également des* inquiétudes. La décentralisation du secteur tertiaire, conçu comme instrument de « *développement complémentaire et* d'accompagnement », devra jouer aussi à l'égard de la capitale de la Bretagne.

Le secteur de la recherche peut être encore mis en valeur : l'électronique et l'informatique à Rennes, Brest, Lannion ; la chimie marine à Morlaix ; le bâtiment et les matériaux à Lorient ; l'agro-alimentaire à Quimper, Saint-Brieuc, en liaison avec Rennes et Nantes.

Tourisme : deuxième rang

Le maintien d'une « zone agricole à part entière » s'impose. Il implique la rigoureuse maîtrise des surfaces cultivées mais menacées par la spéculation.

Autre secteur-clé : le tourisme. Il contribue pour 11 % au chiffre d'affaires du littoral et pour 6 % à celui de la région dans son ensemble.

DANIEL MORNET.

(Lire la suite en page 15.)

POINTS DE VUE

POUR UNE NOUVELLE POLITIQUE DE LA MER

A l'avancée du pays

par JOSEPH MARTRAY (*)

EN *se rendant pour deux jours* en Bretagne, le président de la République ne pouvait trouver meilleure occasion de confirmer les espoirs suscités par ses déclarations sur la « vocation maritime » de la France et par ce conseil des ministres du 15 décembre 1976 où, pour la première fois, les problèmes de la mer *avaient fait l'objet d'un examen* d'ensemble.

Dans cette région, entourée sur trois faces et *profondément* pénétrée par la mer, ces problèmes apparaîtront sous un autre jour qu'à Paris, où ils sont d'ailleurs dispersés entre seize ministères, ce qui est le signe du peu d'intérêt *longtemps manifesté* à leur égard par *l'Etat*.

Depuis le dix-huitième siècle, en effet, la France n'a pas eu de politique maritime à la mesure de ses possibilités naturelles, et ce pays, qui possède 3 500 kilomètres de côtes, n'a jamais réellement conçu son développement à partir de la mer : c'est particulièrement frappant dans une Bretagne qui *se* sent aujourd'hui « enclavée », « excentrée », « en bout de ligne », alors que s'ouvrent devant elles les voies les plus fréquentées du globe, qu'elle est par mer à la rencontre de trois continents, que les ressources de l'océan sont partout à sa portée.

La première utilisation de la mer, c'est le transport. Or les ports de commerce des quatre départements de la région de Bretagne n'atteignent pas, réunis, 2 % de l'ensemble du tonnage des ports français. Et pourtant, plus de trois cents navires passent chaque jour devant Le Conquet, allant vers la mer du Nord, le canal de Bristol, Southampton, ou en revenant : mais sans s'arrêter... *D'où l'importance des décisions* qui tendent à faire de Brest un centre de réparation navale.

Appelée à devenir zone de transit international, la Bretagne ne pouvait *oublier* l'Angleterre toute proche. Grâce au dynamisme de *quelques-uns, elle vient de se placer* dans le trafic trans-Manche, ce qui lui permettra d'exporter elle-même ses produits sur les marchés britanniques, à partir de Roscoff et de Saint-Malo : sera-t-elle encouragée dans cette entreprise ?

Avec le même sens du risque, des armateurs de la côte sud ont créé, *depuis peu, une flottille* de chalutiers hauturiers, s'ajoutant aux navires modernes de grande pêche, et une flottille de thoniers transocéaniques : les premiers suivent le cabillaud, le hareng, le lieu noir en mer d'Irlande, dans le canal Saint-Georges, au large des Hébrides, aux Féroé, en mer de Barents, au Canada ; les *seconds pêchent le thon tropical* dans les eaux de vingt et un Etats africains, de la Mauritanie à l'Angola.

Devra-t-on remettre en cause cette activité par suite de la création des « zones économiques » de 200 milles, puisque 25 % seulement des prises sont réalisées dans les eaux françaises, contre *50 % dans les eaux des autres* Etats membres de la Communauté, 25 % dans celles de pays tiers ? Des milliers d'emplois seraient alors menacés sur le littoral, et la Bretagne éprouverait un traumatisme sans précédent : en outre, l'approvisionnement de la France en poisson deviendrait aléatoire.

La solution ne relève certes pas du seul gouvernement français. Elle dépend tout de même de sa fermeté à Bruxelles pour faire respecter le libre accès de nos bateaux dans la mer européenne commune, de son aptitude à conclure, avec l'aval de la C.E.E., des accords de pêche dans le golfe de Guinée, de sa détermination à *obtenir que la Communauté négo*cie sans faiblesse avec les pays tiers.

Pêches, marine marchande, construction *ou* réparation navales, restent, avec la plaisance, des activités en quelque sorte « *traditionnelles* » *de la mer. Désormais*, l'océan peut apporter davantage.

(*) Président du Comité national d'information sur les problèmes de la mer, membre du Conseil économique et social et du Conseil de la recherche océanologique.

(Lire la suite en page 15.)

La vocation entravée

par JEAN MARTINAIS (*)

NOUS *savons qu'il ne suffira* pas de faire des discours démagogiques pour donner à notre région sa chance par la mise en valeur des ressources de la mer et l'organisation de ses façades maritimes.

Le pouvoir actuel est totalement incapable de se donner les moyens d'une politique de la mer, aussi bien au plan national qu'a *fortiori* au plan régional. On sait ce que pensent les socialistes des procédés qu'emploie le pouvoir pour tenir la région en tutelle... Ce n'est pas notre sujet ici.

Quels pourraient donc être les axes d'une politique de gauche ? Les principes sont faciles à énoncer, les difficultés commencent après 1978 — et nous nous y préparons activement — pour la mise en place de structures et l'adoption de mesures concrètes. La mer a toujours été, pour les peuples du « Vieux Continent », un facteur de civilisation. C'est par ses marges littorales que la Bretagne pourra prendre un nouvel essor.

Une crise de la société capitaliste

● LA PECHE, activité traditionnelle est en crise. Malgré ce qu'en voudraient faire croire les élus de droite, ce n'est pas une crise conjoncturelle. Elle présente les deux caractéristiques fondamentales de la crise de la société capitaliste tout entière.

D'une part, c'est l'application du principe libéral : « Le libre accès aux ressources » qui engendre gaspillage et anarchie. D'autre part, nous voyons les groupes financiers internationaux (Nordsee, Findus, Nestlé, Genepesca, Saupiquet...) s'apprêter à dévorer à bas prix les armements, les chantiers *ou* les industries de *transformation en difficulté*. Des mesures de restructuration profonde sont indispensables. On ne peut se contenter des mesures d'assistance actuelles. Cela veut dire une politique de gestion rationnelle des stocks, une réorganisation technique et structurelle des circuits de commercialisation, un plan logique de renouvellement *des flottilles, une politique* sociale hardie, un effort essentiel en faveur de l'enseignement professionnel, et le moyen de cette politique : la création de comités de gestion portuaires *fédérés* au plan régional. Nous nous sommes déjà *longuement* exprimés sur ces sujets à Lorient, à Rennes, à Paris et à Bruxelles.

● LE TOURISME MARITIME constitue une part importante de la vie économique de la Bretagne.

Mais c'est aussi une activité saisonnière et, à ce titre, « déstructurante ». Il y a un seuil au-delà *duquel le tourisme* n'est plus un apport bénéfique pour l'économie d'un pays. A son propos, se pose aussi de façon urgente le problème foncier des zones littorales, et la politique de l'habitat et de l'urbanisation est à reprendre totalement. Le point de vue socialiste sur le tourisme social est aussi suffisamment connu pour que *nous n'y insistions pas ici*. Les marinas, *c'est fait pour* les riches ! Les enfants des travailleurs des corons du Nord *ou* des H.L.M. de Sarcelles ont besoin de colonies de vacances et de classes de mer.

Les deux points précédents doivent être intégrés dans un schéma d'aménagement du littoral. La mission régionale a élaboré un document intéressant et qui sera très utile à un gouvernement de gauche, à condition de l'utiliser dans le cadre d'une planification démocratiquement élaborée et gérée de façon décentralisée. Et nous ne devons pas oublier qu'aménager le littoral, c'est faire des choix.

(*) Responsable de la commission « Mer » du parti socialiste-Bretagne. Bureau régional d'étude et d'information socialiste (B.R.E.I.S.).

(Lire la suite en page 15.)

BRETAGNE 1977

L'Agriculture

Dynamisme et productivité mais une valeur ajoutée insuffisante

Avec 6 % du territoire agricole et 9 % des actifs agricoles, la BRETAGNE, neuvième région agricole française, produit :

20 % du lait ;
13 % de la viande bovine (22 % des jeunes bovins) ;
35 % de la viande porcine ;
36 % de la viande de volaille ;
25 % des œufs ;
80 % des choux-fleurs ;
65 % des artichauts ;
72 % des pommes de terre primeurs.

En une décennie, l'agriculture bretonne aura doublé sa productivité laitière et triplé sa production porcine pour atteindre, en 1980, à 25 % de la production laitière et 50 % de la production de viande porcine — dont la France demeure déficitaire pour plus de 200 000 tonnes.

L'agriculture bretonne est une agriculture intensive, de transformation, d'exportation, une agriculture organisée. L'activité agricole demeure le soubassement de notre économie régionale. Sur 1 million de travailleurs bretons, 225 000 se consacrent directement à l'agriculture, 75 000 sont employés en amont, en aval et dans le para-agricole.

Si l'on prend en compte l'activité induite, l'agriculture concerne directement et indirectement 50 % de l'activité régionale ; 50 % des tonnages transportés par le fer et la route sont liés à l'activité agricole. Deux années de construction des bâtiments d'exploitation (non compris l'habitat des agriculteurs) sont autant que le Plan routier breton durant le VI[e] Plan.

Les productions animales bretonnes consomment, outre la production locale, 20 millions de quintaux de céréales en provenance des régions de grande culture, et nous voudrions attirer votre attention sur l'insuffisance des capacités de stockage — qu'il serait sage de porter de quinze jours à trois mois, ne fût-ce que pour des raisons de sécurité.

Par ses productions agricoles intensives, la BRETAGNE est un élément déterminant de l'ensemble de la balance commerciale française — dont l'agriculture, qui consomme peu de pétrole, présentait un solde positif de 5 à 6 milliards pour chacune des années 1972-1973 — plus de 10 milliards en 1974, pour retomber à 4,5 milliards en 1975 et à 3,5 milliards en 1976 pour les raisons que l'on connaît.

Organisée, l'agriculture bretonne commercialise 60 % de jeunes bovins, 65 % de porcins, 95 % des primeurs par ses groupements de producteurs.

Par contre, le revenu brut de l'agriculture bretonne se retrouve, en 1976 — exprimé en francs constants, — inférieur à celui de 1972 (subventions d'exploitation incluses).

La S.B.A.F.E.R. n'est plus à même de conduire sa mission d'aménagement des structures, parce qu'elle ne dispose plus des crédits suffisants tant en dotation propre que pour les rétrocessions aux attributaires. Si des mesures n'interviennent pas rapidement, elle sera contrainte d'abandonner son activité sur toute une partie du territoire, laissant aux plus fortunés le soin de régler le marché foncier.

Dès lors, tous les éléments de l'essor de l'agriculture bretonne sont remis en cause : formation agricole rénovation des structures, bâtiments d'exploitation, politique des revenus.

La région avait retenu une politique d'installations nombreuses des jeunes agriculteurs, soit deux mille par an. Elle est ainsi singulièrement compromise en nous envoyant vers une agriculture extensive, avec toutes les conséquences que l'on peut imaginer sur l'emploi et aussi la désertification de la Bretagne centrale notamment.

L'agriculture régionale entend poursuivre son insertion dans l'économie globale en réaffirmant la nécessité de désenclavement de la BRETAGNE par la route, par le rail, par les liaisons aériennes et maritimes Malgré le Plan routier breton qui piétine, nous ne sommes toujours pas raccordés au réseau autoroutier européen, dont l'autoroute des Estuaires. Les grands travaux nationaux : liaisons Rhin-Rhône, trains à grande vitesse, continuent à réduire notre compétitivité. La mer, qui fut facteur de développement pour la BRETAGNE constitue aujourd'hui un rideau économique.

L'agriculture constitue dans cette région un élément d'entraînement, de développement au niveau des transports maritimes et de l'agro-industrie notamment. Nous sommes conscients que dans les économies modernes la valeur ajoutée par les activités d'amont et surtout d'aval tend à atteindre puis à surpasser la valeur ajoutée, inhérente à la production.

Le développement des structures agro-alimentaires en BRETAGNE vise plusieurs objectifs cohérents :
— La consolidation des productions agricoles régionales.
— La création d'emplois indispensables.
— L'équilibre de la balance commerciale française.

Au cours de ces dernières années, la valeur ajoutée par les industries agro-alimentaires bretonnes s'est tout juste maintenue au niveau de la valeur ajoutée par l'agriculture malgré un effort considérable de nombreuses entreprises.

Si l'abattage, compte tenu des investissements en cours ou projetés, présente une capacité suffisante, il reste à développer considérablement la deuxième et la troisième transformation. Il est urgent qu'un plan breton des industries agro-alimentaires soit mis sur pied avec le concours de l'Etat.

par ÉLIE CHEMIN,
président de la Chambre régionale d'agriculture.

POUR UNE NOUVELLE POLITIQUE INDUSTRIELLE

L'industrialisation de la Bretagne est une réalité. Elle a dépassé depuis une douzaine d'années le stade des aspirations ou des intentions, « a fortiori » celui du rêve auquel, seuls, croyaient les Bretons lorsqu'ils créèrent le CELIB au début des années 50 et qu'ils surent, dès cette époque, formuler l'équation générale du développement de leur région.

L'équation bretonne

Cette équation est toujours valable : ce sont les paramètres sur lesquels elle repose qui ont varié dans le temps.

— La Bretagne a « perdu » 320.000 emplois agricoles depuis 1954 ; ce qui n'a pas empêché cette région de devenir *en termes de production l'une des* toutes premières régions agricoles françaises. Aucune autre région française n'a jamais eu à faire face, en si peu *de temps, à un pareil problème de* conversion : celle des Houillères du Nord qui, à son heure, fut posée en termes *d'intérêt national concernait finalement deux fois moins d'emplois.*

— La Bretagne a créé, dans le même temps, environ 280.000 emplois non agricole. Dans l'absolu, un certain déficit apparaît entre gains et pertes, mais on peut dire que ce déficit est, pour une large part, en corrélation directe avec la baisse du taux d'activité de la population.

— Dans le même temps encore, la Bretagne a connu un très net redressement *démographique : sa population totale, qui n'avait cessé de décroître* dans l'entre-deux-guerres, a retrouvé au recensement de 1975, à quelques unités près, le sommet *qu'elle avait* atteint en 1911, soit près de 2,6 millions d'habitants, ce qui la place au sixième rang des régions françaises. Enfin, le déséquilibre séculaire des mouvements migratoires s'est inversé, entre 1968 et 1975, au profit des entrées ou des retours en Bretagne : le bilan migratoire est désormais globalement positif, même s'il reste encore trop de jeunes à chercher leur premier emploi hors de la région.

Le décollage industriel à partir de 1962

Ces signes ne sont pas trompeurs : le redressement de la Bretagne est inscrit dans la réalité et lorsqu'on en cherche les raisons, au-delà de la prise de conscience des années 50 et du sursaut dynamique qui s'ensuivit, on les trouve dans deux séries de faits :

— D'une part, la politique d'équipement, de modernisation, et surtout de création d'infrastructures nouvelles dont un certain nombre d'illustrations peuvent se découvrir dès 1960 (équipement universitaire, modernisation de l'outil portuaire, création de lignes aériennes...) mais dont l'accélération est très nette à partir de 1968 (plan routier breton, programme télécommunications, première grande forme de radoub à Brest, création du port de Roscoff...).

— *Spécialement au cours des V[e] et VI[e] Plans le mouvement proprement dit d'industrialisation de la Bretagne.* En 1954, sur 100 emplois il n'y a que 18,5 dans l'industrie et le bâtiment, *lorsqu'il y en a encore 50 dans l'agriculture.* Le décalage structurel est considérable par rapport à la situation nationale qui présente exactement alors le double d'emplois dans le secondaire et deux fois moins dans l'agriculture. En 1976, la situation a considérablement évolué : près de 30 % des emplois bretons sont fournis par l'industrie de transformation et le bâtiment-T.P. En chiffres bruts, environ 100.000 emplois secondaires ont été créés : sensiblement 40.000 dans le bâtiment et 60.000 dans l'industrie.

C'est surtout à partir de 1962 qu'on a pu mesurer, en termes d'emplois, le décollage industriel de la région. Jusqu'alors les premières décentralisations *réalisées n'avaient fait que compenser* les pertes d'emploi enregistrées dans certaines branches en déclin (forges, cuir, conserveries...). A partir de 1962 *un double phénomène se produit : la* décentralisation industrielle se développe et contribue à remodeler en profondeur le visage de la région ; *mais s'amorce en même temps, puis s'amplifie,* la promotion interne de l'appareil industriel régional. La greffe industrielle prend dans un tissu qui lui-même se rénove.

On compte alors, dans le seul secteur des industries de transformation, 4.000 emplois nouveaux par an en moyenne de 1962 à 1968, 5.500 en 1969 et 1970, plus de 6.000 en 1971 et 1972, pratiquement 8.000 en 1973. L'objectif annuel moyen que la Bretagne avait retenu pour le VI[e] Plan était ainsi atteint cette année-là. Cette période réglera celle de la croissance industrielle et économique au sens large, la plus rapide et la plus profonde qu'ait connue la Bretagne au cours de son histoire.

Si l'on arrêtait ce bilan en 1974, il serait incontestablement satisfaisant : en douze ans 60.000 emplois industriels nouveaux, dont 13.000 dans la mécanique, 13.000 dans l'électronique, 10.000 dans l'agro-alimentaire, 4.000 dans la chimie et le plastique...

Un équilibre remis en cause

Mais les retombées de la « crise du pétrole » ont remis en question l'allure générale du développement. De surcroît, si toutes les régions françaises peuvent avoir aujourd'hui bien des raisons de s'interroger sur leur avenir, la Bretagne en a une supplémentaire : car la décroissance de la population active agricole est loin d'être achevée. Si donc le phénomène de compensation d'emplois entre secteurs se trouve bloqué, c'est tout l'équilibre démographique et d'activités qui sera remis en cause.

Dans la fragilité actuelle de cet équilibre, deux idées trop facilement acceptées commencent d'inquiéter les responsables économiques régionaux.

La première est la trop grande foi que l'on place dans le secteur tertiaire pour résoudre le problème d'emploi. Il est vrai que le *tertiaire* est aujourd'hui le grand pourvoyeur d'emplois et qu'on retrouve là une tendance générale de tous les pays développés. Mais la « tertiairisation » de l'économie suppose qu'on ait d'abord franchi le stade nécessaire d'une structure et *d'une production industrielles suffisantes.* Ce n'est pas encore le cas en Bretagne et ce serait une erreur de croire que l'on peut en faire l'impasse pour atteindre immédiatement aux heureux rivages de la société post-industrielle. Le tertiaire supérieur, par contre (CNET, CNEXO par exemple) possède un réel pouvoir d'entraînement et des liens évidents avec l'industrie.

Le second motif d'inquiétude est le recul de l'idée de programmation et, partant, l'hésitation à formuler des objectifs. Pour une région rien n'est plus inquiétant que de se trouver arrêtée au milieu du gué et de ne plus voir le chemin à suivre. Quels sont aujourd'hui les objectifs sectoriels de la Bretagne ? Que peut-elle attendre d'implantations d'origine extérieure ? Quelles démarches pour consolider l'existant, l'inciter à se développer dans une conjoncture qui reste incertaine ? Ne doit-elle pas craindre un regain de concentrations industrielles, tant par secteurs que sur certaines zones géographiques ? Ce qui aura profité à la Bretagne, n'était-ce pas finalement les surplus de croissance d'un pays qui a au cours du VI[e] Plan concentré 80 % de ses investissements industriels dans trois ou quatre régions fortes de la France de l'Est ?

Une volonté de réagir

Derrière ces interrogations on sent poindre non le découragement mais une volonté de réagir. Il en a été ainsi à la dernière réunion du Comité Economique et Social au cours de laquelle est apparue la volonté de préciser une nouvelle politique industrielle régionale. Elle peut ne pas manquer de contenu, lorsque l'on pense à la position maritime de la Bretagne, à la trop longue sous-utilisation de ses ports, à sa situation dans l'Ouest maritime européen, à son plateau continental et aux richesses qu'il contient ; lorsque l'on pense aussi qu'il suffirait maintenant de peu de chose pour que disparaissent tous les liens de dépendance qui l'enserraient : dépendance sur le plan des communications (plan routier, liaison autoroutière avec Paris, rocade Manche-Atlantique), dépendance encore plus grave sur le plan de l'énergie (construction du gazoduc, accord de la Région sur une centrale nucléaire)...

La crise a secoué la Bretagne, fortement. Mais, de même que cette crise ne doit pas conduire à sous-estimer l'acquis des V[e] et VI[e] Plans, elle ne doit pas servir de prétexte à perdre foi dans l'avenir. C'est aujourd'hui le sentiment qui anime la Bretagne.

par JEAN ROUYER,
président de la Chambre Régionale de Commerce et d'Industrie.

Cette page a été réalisée par le Comité Économique et Social de Bretagne

Jouer la carte du tertiaire supérieur

A de nombreuses reprises et notamment au cours des travaux de commissions spécialisées de préparation du VII[e] Plan, l'intérêt, l'importance et le rôle du « tertiaire supérieur » ont été mis en évidence. Ce terme savant désigne deux types d'activités essentielles, qui dominent le fonctionnement de notre société moderne, car elles commandent le développement économique, social et culturel d'un territoire national ou régional. Il s'agit, d'une part, des centres de recherche et de formation et, d'autre part, des fonctions de décision. On peut mesurer le degré d'implantation tertiaire supérieur dans une région au nombre de laboratoires et de centres d'études, publics ou privés, qui y sont implantés, ainsi qu'au nombre de sièges sociaux, de centres administratifs et d'informatique qu'on peut y recenser.

Région parisienne : 68 % des emplois dans les fonctions nobles

En ce domaine, la Bretagne est particulièrement pauvre. Elle n'offre que 1,3 % environ des emplois de cette catégorie existant en France. Bien qu'elle soit une terre de petites entreprises, plus de 60 % des centres de décision des établissements industriels installés sur son territoire se situent hors de la région, la plupart à Paris.

Il est vrai qu'en France toutes les provinces à l'exception peut-être de la région Rhône-Alpes, souffrent de cette désertification scientifique et intellectuelle. Avec 68 % de ces emplois, la région parisienne, peuplée par 20 % des Français, se taille la part du lion de ces fonctions nobles. Ceci explique cela. Avec 5 % de la population française pour 1,3 % des emplois tertiaires supérieurs, la Bretagne n'est pas statistiquement la région de France la plus mal classée à cet indice de développement comparé. Mais, là encore, la statistique cache l'essentiel. De nombreuses régions n'ont quasiment plus de jeunes. Ce n'est pas le cas de la Bretagne, qui fournit 5 % des étudiants français et un peu plus de 5 % des diplômés sortant des universités ou des écoles. Il faut ajouter, en outre, qu'à tort ou à raison (à raison, pensons-nous), ces jeunes Bretons répugnent à quitter la Bretagne et les mieux formés le redoutent, d'autant plus qu'ils savent que, parvenus à un certain niveau de responsabilités et de rémunérations, ils ne pourront plus revenir dans leur petite patrie que pour y prendre leur retraite. Cette situation est grosse de conséquences graves.

Sur le plan économique, il n'est pas niable que l'implantation des centres de décision commande l'industrialisatoin et le développement de la recherche. La preuve nous en est donnée, en Bretagne, précisément, par le fait que les industries qui s'y sont développées depuis dix ans sont essentiellement celles qui, d'origine régionale, ont conservé dans la région leurs centres de commandement et de recherche.

Les effets d'une carence

Il serait vain d'espérer une véritable industrialisation et un véritable développement économique de la région bretonne sans un rattrapage important de son déficit en emplois tertiaires supérieurs au regard de la moyenne nationale.

Sur le plan social, les effets de cette carence sont encore plus graves. En premier lieu, inéluctablement et mathématiquement, deux diplômés bretons sur trois doivent s'expatrier ou accepter un déclassement. Dans les deux cas, il en naît un sentiment d'injustice, de frustration, voire de révolte. Si rien n'est fait pour remédier à cette situation, qu'on ait au moins le courage de réduire l'accès des jeunes Bretons aux études supérieures En second lieu, il faut considérer que les emplois tertiaires supérieurs, au sens strict, engendrent des emplois tertiaires ordinaires, qui sont le plus souvent des emplois féminins. Chercheurs, ingénieurs, directeurs, conseils, etc., ont besoin de secrétaires de dactylographes, de traductrices, de spécialistes des relations publiques, de standardistes, etc De ce point de vue, il en résulte que l'insuffisance du tertiaire supérieur en Bretagne induit nécessairement un important non-emploi féminin que ne traduisent pas fidèlement les statistiques de chômage.

Enfin, cette situation a des prolongements culturels non négligeables. D'une part, l'émigration des « intellectuels » ne favorise pas l'épanouissement de la vie culturelle moderne. D'autre part, les sentiments d'inutilité, d'inégalité et d'injustice, favorisent le repliement et l'isolat intellectuel au niveau de la culture régionale, et notamment de cette culture spécifiquement bretonne qui est l'une des richesse de notre province.

Il importe donc de définir, mais surtout de mettre en œuvre un plan de développement des activités tertiaires supérieures, de formation, de recherche et de décision, en vue de permettre à la Bretagne d'améliorer progressivement et sensiblement le rapport existant entre le nombre d'emplois offerts dans ce secteur et sa population A l'horizon 1980, c'est un objectif de 2,5 % des emplois de ce type existant en France qu'il faut viser en se proposant d'atteindre le chiffre de 5 % en 1990-1995, au plus tard. C'est à ce moment seulement que la Bretagne aura rattrapé la moyenne française.

La culture bretonne appartient au patrimoine français

Comme d'autres régions, la Bretagne a conservé très tardivement un genre de vie particulier et une culture originale. L'unification des pensées et des modes de penser n'a jamais atteint complètement les Bretons au plus profond du moment. On aurait tort, cependant, de ne pas considérer la culture bretonne comme une partie intégrante de la culture française. Ce serait accréditer l'idée que la prééminence de la langue, des modes d'expression d'une partie de la France, est due à une sorte de victoire suivie d'une colonisation et non pas à un désir profond d'unité manifesté par l'ensemble des habitants d'un pays, désireux de vivre ensemble dans le respect mutuel de leurs diversités et de leurs originalités

Qu'ils soient bretonnants ou non, les Bretons ne peuvent pas comprendre les ostracismes dont la langue et la culture bretonnes continuent à être l'objet. C'est pourquoi ils attendent que soit réglé de façon satisfaisante l'irritant problème de l'enseignement de la langue bretonne et que soient mis en œuvre des moyens suffisamment importants pour que la culture bretonne soit l'objet d'études et de travaux conservatoires Leurs projets sur ce point sont si modestes financièrement, par rapport aux sommes qui ont été et qui seront dépensées pour le Centre Beaubourg, qu'ils comprendraient mal que l'Institut culturel de Bretagne, dont le principe a été décidé par l'établissement public régional, continue à dormir dans les cartons.

par CLAUDE CHAMPAUD,
président du Comité Economique et Social de Bretagne.

Un éventail touristique incomparable

Un climat tonique et vivifiant

Le climat breton est doux et tempéré. Les fluctuations de température y sont de peu d'amplitude. Cette stabilisation est le fait de la masse océanique qui entoure notre presqu'île.

L'air y est spécialement vivifiant. Là encore, nous avons comme témoin la prospérité des sanatoriums et l'énorme succès des établissements de cure marine qui sont aussi une preuve de la valeur du climat breton.

Une cure de détente salutaire

Le style même des vacances a évolué depuis quelques décennies La vie trépidante dans les grandes villes impose des cures de relaxation.

Par la diversité, son caractère, sa couleur locale, la Bretagne est en mesure de répondre sous cet angle à toutes les options

Ceux qui recherchent le repos complet n'ont aucune difficulté pour découvrir la station tranquille ou la plage familiale leur offrant partout un programme de distractions qui convient aussi bien aux adultes qu'aux enfants. Des hôtels de toutes catégories proposent des conditions spéciales pour le séjour en pré-saison et en post-saison. Leurs menus copieux défient toute concurrence.

La mer, spectacle permanent

En Bretagne, la mer est un spectacle permanent. Les sports nautiques ont conquis la jeunesse.

« La voile est à la Bretagne ce que le ski est à la montagne. »

Sous le contrôle de la direction départementale de la Jeunesse et des Sports les jeunes peuvent s'initier au nautisme dans les bases de plein air, centres nautiques et écoles de voile. Les syndicats d'initiative sont en mesure de fournir des renseignements à ce sujet.

Tout au long de la saison se déroulent des régates nationales et internationales qui ont partout le plus grand succès.

Parmi les plus belles plages de France

L'éventail touristique de la Bretagne est si grand que chacun peut y choisir à sa guise ce qui correspond à son goût.

De Dinard à La Baule se succèdent des plages de sable fin qui alternent avec des grèves bien abritées. La plupart de ces plages en pente douce sont sans danger pour les enfants.

On y trouve les distractions que l'on souhaite : courts de tennis, terrains de golf, clubs hippiques, écoles de voiles, etc.

Les municipalités conscientes de la vocation touristique de la commune ont fait de gros investissements, soit pour l'aménagement de ports de plaisance dont l'activité séduit autant les navigateurs que les estivants par leur animation permanente, soit pour l'installation de terrains de golf, courts de tennis, centres d'équitation, etc. où se déroulent des championnats pendant toute la saison.

Le paradis des pêcheurs

Le littoral breton est baigné par des eaux non polluées, brassées par des marées puissantes qui, chaque jour, dévoilent les merveilles des fonds marins.

La pêche au bord de l'eau a ses fervents adeptes. Moules, praires, palourdes et ormeaux sont leur récompense.

L'estivant fait souvent la connaissance d'un pêcheur qui l'emmène à bord de son bateau et lui fait passer une journée merveilleuse en participant à sa vie quotidienne.

Pour les sportifs, il y a la pêche au lancer, au pied des rochers, la pêche sous-marine ou la pêche en mer. Les prises les plus belles sont des congres, des raies, les mulets, les bars, les grondins.

Quant aux pêcheurs d'eau douce, la Bretagne leur offre des milliers de kilomètres de rivières à truites, de barrages et d'étangs, de canaux pour la pêche au poisson blanc et, en début d'année, la pêche au saumon.

Bretagne intérieure et arrière-pays

L'arrière-pays n'est pas moins séduisant par la diversité de ses paysages, le charme de son relief à la fois doux et tourmenté, ses rivières qui cheminent dans les vallées peuplées de légendes. Les taillis et les bois sont giboyeux et au plaisir de la chasse, vient s'ajouter la saine fatigue du corps, rompu par la marche sur la terre de bruyère, les frais labours ou sur les prairies parfumées.

Les routes et les chemins sont jalonnés d'églises et de chapelles, témoins d'un passé qui est expression d'art populaire, naïf, étonnamment pur.

A chaque tournant, c'est une découverte imprévue : un calvaire buriné par les siècles, une large ouverture sur la mer changeante, une échappée sur un damier de champs sertis de talus fleuris, une plongée dans un sous-bois, une montée vers le ciel entre les landes couvertes d'ajoncs et de bruyère.

En manière de conclusion

« Que la Bretagne soit un des plus beaux pays de France et du monde, il n'est que de le voir pour le croire. Qu'il en soit un des plus attachants, il n'est que d'y venir pour l'éprouver. Quelque chose ici parle au cœur en même temps qu'aux yeux et malheur à celui qui n'entendrait pas le mot secret qui vole sur la lande, comme un oiseau et file au bord de la vague sur la plage.

» Il y a une féerie bretonne et un sortilège breton. »

(Louis Guilloux.)

par ALPHONSE BOULBAIN,
président de la Fédération Régionale des Syndicats d'Initiative et Offices de Tourisme.

SORTIR DE L'ISOLEMENT

L'océan

(Suite de la page 13.)

La Bretagne occupe, à cet égard, le deuxième rang national. Deux millions sept cent mille séjours ont été enregistrés au cours de l'été 1975 sur le littoral. Pourtant, les élus et les organismes consultés sont favorables à un développement raisonnable, voire *modéré, de cette activité. Ils ne* veulent pas faire du littoral une *« terre à touristes »*. L'accent devrait être mis, à leur avis, sur le tourisme social (relance de la petite hôtellerie, expansion du camping-caravaning, gîtes, villages de vacances). Soucieux de limiter la construction de résidences secondaires et de favoriser un habitat groupé et diversifié à la fois, les élus ont manifesté leur *hostilité à l'égard de réalisations* trop denses, telles que celles qui fleu*rissent en* Languedoc-Roussillon *ou* en Vendée. L'action des nombreuses associations de défense des sites illustre cette préoccupation. C'est *d'ailleurs* sur le recours de l'une d'elles que le tribunal administratif *de Rennes a récusé la pratique du* « coup parti » et mis fin à un *gigantesque projet* de complexe touristique et résidentiel à La Forêt-Fouesnant.

La Bretagne dispose d'autres atouts à promouvoir : la voile (le nombre de mouillages devrait passer de vingt *mille à trente mille en 1985), la pêche,* les canaux, la thalassothérapie et les *cures marines*, le tourisme culturel, scientifique ou rural.

DANIEL MORNET.

A l'avancée du pays

(Suite de la page 13.)

L'image de la Bretagne serait incomplète si l'on négligeait le plateau continental qui la prolonge et contient certaines des matières premières qui ont manqué jusqu'ici à son économie.

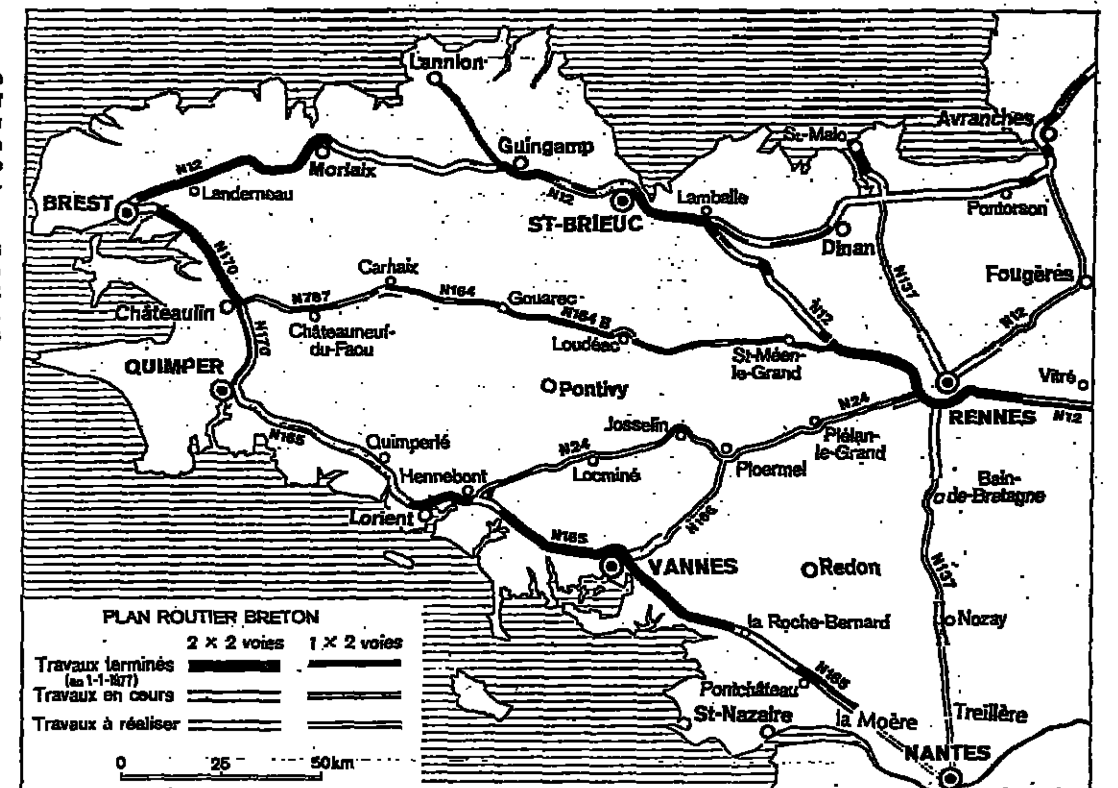
Sans parler du pétrole et du gaz de l'Iroise — et dans l'attente des prospections comme de l'arbitrage en cours — c'est à d'autres ressources que l'on peut dès maintenant penser : par exemple les granulats, siliceux ou calcaires, dont l'apport devient indispensable devant la pénurie terrestre, *Lorient y trouvant une vocation* supplémentaire de « port sablier », et l'implantation d'une cimenterie offrant des perspectives à toute la région.

D'une manière générale, la Bretagne peut devenir région-pilote pour *trois activités de pointe* : l'aquaculture, où le stade du laboratoire est déjà dépassé en ce qui concerne le saumon, la coquille saint-jacques, bientôt la sole, avec espoir de se libérer à terme des importations pour ces espèces ; la lutte anti-pollution marine par la création d'un instrument de recherche doté de moyens réels ; l'off-shore, dont on est en droit d'escompter des effets d'entraînement pour l'implantation d'industries spécialisées (forages en mer, plates-formes, etc.).

Cette orientation offrirait, en outre, une ouverture nouvelle vers l'extérieur, les pays du tiers-*monde cherchant à exploiter eux*-mêmes les ressources dont ils ont désormais la propriété dans leurs 200 milles. En liaison avec les autres régions de l'Ouest, grâce à la présence du CNEXO et des universités de plus *en plus « maritimes »* de Brest et de Nantes, la Bretagne peut être exportatrice de savoir et de savoir-faire ; le transfert des technologies océaniques *aux Etats côtiers en dév*eloppement représente pour demain l'une de ses meilleures chances.

Encore convient-il que les aspirations d'une région se retrouvent dans les ambitions de la nation. *La Bretagne restera-t-elle la pro*vince lointaine d'une France terrienne et obstinément continentale ou deviendra-t-elle l'avancée sur la mer d'un pays enfin dé*cidé à jouer la carte de l'océan ?* La réponse revient au chef de l'Etat.

JOSEPH MARTRAY.



La vocation entravée

(Suite de la page 13.)

Il y a des activités qui s'ex*pliquent — par exemple un ni*veau de pollution important dans une zone donnée — que nous mettrons du temps à ramener à un seuil acceptable — et des activités *ostréicoles, conchycoles ou aqua*coles.

Le schéma d'aménagement du littoral pose quantité de problèmes. Encore une fois, tout le monde sera *d'accord, droite et* gauche, pour souhaiter une valorisation des ressources locales. Deux remarques s'imposent cependant. Cette mise en valeur des forces locales est insuffisante. Les chômeurs de Brest, travailleuses *de Transocéan et ouvriers de la* construction navale, ont droit, dans une optique socialiste, à la solidarité nationale, c'est-à-dire à des décentralisations planifiées *d'industries ou d'activités ter*tiaires. Mais pas n'importe où ni n'importe comment : l'exemple du CNET à Lannion n'est pas obligatoirement un modèle, car de telles décentralisations autoritaires importent la main-d'œuvre *en même temps que l'activité* et plaquent sur le vide économique une protubérance mal intégrée.

● LA RECHERCHE, c'est l'exemple qui nous amène à examiner un point essentiel : le développement de la recherche fondamentale et appliquée, l'une n'allant pas sans l'autre, et c'est un faux débat que de vouloir les dissocier ! La recherche a toujours, *directement ou indirectement*, des retombées sur la vie économique. Une activité universitaire — libre de toutes pressions étatiques et patronales, — de haut niveau, *dotée de moyens*, capable d'organiser ses propres contacts nationaux et internationaux, crée la vie intellectuelle indispensable à l'essor d'une région. L'option « université de la mer » prise par l'université de Bretagne occidentale, la présence du Centre océanologique de Bretagne, sont des points positifs. Il faut les soustraire aux pressions partisanes, réexaminer leurs programmes, les doter de moyens et amplifier leur action.

La Bretagne, pays de marins, n'a pas jusqu'alors profité pleinement de sa « vocation maritime ». Le « capitalisme libéral avancé » nous démontre, par sa pratique, *qu'il est incapable de concilier* : la création d'emplois et le refus de la surexploitation des travailleurs ; l'industrialisation indispensable et la lutte contre la pollu*tion ; le développement du tou*risme social, sa symbiose avec les activités traditionnelles et le respect de la nature et des authentiques cultures bretonnes.

La vocation maritime de la Bretagne ne pourra être un élément essentiel de son développement économique harmonieux et équilibré qu'à condition d'être prise en compte dans les modèles et les options socialistes.

JEAN MARTINAIS.

MILLE TROIS CENTS KILOMÈTRES EN 1985

Le plan sera tenu

L'équipement routier de la Bretagne a fait l'objet d'un programme spécial : le plan routier breton annoncé par le général de Gaulle au cours de son voyage à Quimper, au mois de février 1969. La décision fut alors prise de désenclaver la Bretagne en créant trois grands axes de circulation : l'un au nord par Rennes-Saint-Brieuc-Morlaix, l'autre au sud par Nantes-Vannes-Lorient-Quimper, le troisième au centre par Loudéac et Carhaix-Plouguer. Les deux premiers, routes à quatre voies, formant une boucle autour de la Bretagne.

Le premier plan comptait 800 kilomètres, il avait été évalué à 800 millions de francs. A la demande des élus locaux, un certain nombre de « bretelles » furent ajoutées au réseau, telles Rennes-Saint-Malo, Rennes-Lorient, Rennes-Vannes, Rennes-Nantes. Un nouveau plan fut créé. Il prévoit 1 284 kilomètres de voies. Au cours de la dernière année du Ve Plan et tout au long du VIe Plan, 685 kilomètres de routes ont été mis en service. Coût des travaux : 1 248 millions de francs.

Le rythme ne devrait pas se ralentir au cours du VIIe Plan (250 millions de travaux environ par an), à la fin de 1980, la boucle routière et l'axe central devraient être pratiquement terminés, la construction des bretelles sera menée à bien durant le VIIIe Plan. Ce désenclavement devrait être complété par des jonctions avec le réseau autoroutier national. La Bretagne, qui reçoit une enveloppe financière trois fois supérieure à celle des autres régions, se trouvera ainsi dotée d'un des meilleurs réseaux routiers régionaux.

VIVRE AU PAYS

TRÉHOËT

Dessins pour convaincre

Après les héros, les Tarzan et les « supermen » masqués, la « B. D. » — en clair, la bande dessinée — s'est trouvée une héroïne : l'actualité. Tréhoët, petit port breton, niché dans un aber, succombera-t-il à la mainmise d'un promoteur, qui mijote pour son avenir un projet baptisé « Tréhoët-Grand Large », telle est l'histoire que Christin et Bilal racontent dans leur album *le Vaisseau de pierre*.

« Depuis plusieurs années, le dessin de la « bande » a évolué, déclare Christin, le scénariste du *Vaisseau. Le public devenant de plus en plus adulte, il restait à renouveler les thèmes. »* Pour ce maître-assistant de journalisme à l'université de Bordeaux, qui est aussi l'auteur d'une thèse intitulée *le Fait divers : littérature du pauvre*, choisir l'actualité s'imposait. Déjà *la Croisière des oubliés*, le premier album que Christin avait réalisé avec Bilal, transposait le problème du Larzac dans les Landes.

Pas de fiction donc, mais du quotidien. Pas de héros non plus. *« Nous avons préféré décrire un milieu aux prises avec un problème actuel et montrer comment une petite communauté prend son destin en main. »* Avec *le Vaisseau de pierre*, c'est bien la première fois qu'un responsable du ministère des affaires culturelles, un certain M. de Lanouille, se retrouve dans une bande dessinée aux côtés de ses collègues Groubot, de la qualité de la vie, et Saunié-Duval, de l'équipement. On sourit à leur bonhomie. Le château fort, qui domine Tréhoët, est assez mal placé pour les visites. Soit. On le démontera et on le remontera dans le futur parc régional sur la lande. A sa place, on construira un hôtel international avec piste d'atterrissage pour hélicoptères. *« Mais,* hasarde quelqu'un, *les Monuments historiques vont râler. » « Ne vous en faites pas,* répond Groubot, *on va paysager tout ça. »*

Dans l'autre camp, chez « Le Flohic », au café du port, les habitués discutent ferme. Gars de l'arsenal et de la conserverie, marins-pêcheurs, agriculteurs en colère *« à qui le parc va bouffer trois hectares ». « Bah !,* dit l'un, *avec ce projet, il y aura peut-être des emplois » — Te fais pas d'illusions,* répond un autre, *l'hôtellerie saisonnière, c'est pas un truc pour faire marcher un pays. — Et si, le port de plaisance est plein de rigolos,* continue un troisième, *la pêche va pas s'arranger. »* Dans son coin, Joseph, le vieux poivrot « facho » souhaite comme chaque soir *« que tout saute »* et traite les autonomistes de *« lavettes »*.

Le ton est juste. Mais Christin et Bilal ne se contentent pas de cet humour. Ils vont plus loin. Les protagonistes sont en place. L'ingénieur qui dirigera le chantier est arrivé à Paris, avec son équipe de manœuvres arabes. Les travaux vont commencer demain... quand, du haut de la falaise, se déchaîne le fantastique.

Le fantastique suggéré par les dessins de Bilal est très personnel Volontairement dépouillé de tout le « bazar » habituel A mille lieux de Dracula et de Frankenstein Il émane des éclairages qui peuvent être très fins, annonciateurs de brume, ou très rouges ou très noirs Il se lit dans les gros plans tourmentés des visages. *« J'ai eu beaucoup de plaisir à faire toutes ces têtes, dans la scène du café, à exprimer les réactions de l'un quand l'autre parle,* avoue Bilal. *J'étais tellement plongé dans la discussion que je me suis surpris à gesticuler. »* Ce fantastique, qui naît avec le minimum de moyens — le halo d'une lampe électrique, quelques broussailles, un arbre mort tordu par la tempête, — éclate dans une fresque finale où les personnages, les chevelures et les gestes rappellent *la Marseillaise* de Ruda.

Le prochain album est déjà en route. Il a pour cadre le Nord et met en scène la fin des grandes dynasties et la montée des technocrates. Selon leur habitude, Christin et Bilal ont préparé leur travail comme des journalistes. Ils se sont rendus sur place. Ils ont visité les corons et photographié dans leur tête les grosses maisons bourgeoises décaties. Pour s'imprégner de l'atmosphère, Ils ont fait un crochet par Bruay-en-Artois.

Une histoire qui se passerait à Paris les tente. *« Au cours de la rénovation du quatorzième,* dit Christin, *j'ai vu des petits artisans qui ne voulaient pas quitter leur atelier et dont la porte ouvrait sur un abîme. Tous les jours, sous nos yeux, le fantastique existe. »*

FLORENCE BRETON.

★ Editions Dargaud, 30 F.

PLOËRMEL

Six cantons dans la bataille de l'emploi

« Si le président voulait bien faire un petit détour, je lui montrerais le Val Joint », dit le maire de Lizio. Raymond Guillard est assez content de son projet de gîtes artisanaux dans cette aimable vallée. La transformation d'un vieux moulin en centre d'expéditions et la fête des artisans d'art, qu'il organise *chaque année en août, ont déjà* animé un peu le petit Vittel du Porhoët ». M. Giscard d'Estaing, qui passera à quelques kilomètres de cette commune aux eaux réputées dans la région, n'a pas prévu d'arrêt à Lizio ; mais sait-on jamais ?

« S'il arrivait de Dinan, il verrait de petites industries au pays de la Table ronde », pense Henri Thébaut, maire de Mauron et conseiller général. A l'extrémité occidentale de la forêt de Paimpont, ce canton est, en Bretagne centrale, l'un des plus menacés par l'effondrement démographique. La création de plusieurs dizaines d'emplois en secteur secondaire y a ralenti l'exode des jeunes.

Mais le président de la République viendra sans doute par la route de Vannes. Il traversera les landes de *Lanvaux pour atteindre le « pays de* Ploërmel ». S'il venait de Saint-Brieuc, il parcourrait quelques kilomètres en forêt de Lanouée et, s'il abordait ce pays par l'est, il rencontrerait celle de Paimpont, relique précieuse de la légendaire Brocéliande.

Le Porhoët, c'est bien le « pays au-delà des bois ». De quelque côté qu'on l'appréhende, on doit franchir des espaces plus ou moins boisés. Rien d'étonnant à cela, puisque Brocéliande couvrait une grande partie de la péninsule au haut Moyen Age. Les moines défricheurs et paysans en changèrent le nom, qui rappelait le culte druidique. Mais il reste des lieux qui s'appellent Val sans Retour, Miroir aux Fées, Tombeau de Merlin, Maison de Viviane...

C'est donc un pays de clairières que M. Giscard d'Estaing va découvrir. Et à Ploërmel il sera au centre d'un « pays » tel que Vidal de la Blache l'a décrit et défini au début du siècle et dont le CELIB (Centre d'études et de liaison des intérêts bretons) a quelque peu rénové le concept. Un « pays », c'est-à-dire une zone d'interdépendance entre une petite ville-centre et la campagne, unité d'aménagement rural, entité encore vivante en Bretagne, aire de solidarité sur laquelle doit se fonder un des principes les plus féconds d'une nouvelle éthique de l'espace.

Le président de la République a tenu, dit-on, à la fin de sa visite en Bretagne, à faire halte dans une petite ville de l'intérieur. Il témoi*gnerait ainsi* son intérêt pour la politique des petites villes et de leurs pays qui est l'un des axes nouveaux de la politique d'aménagement du territoire. Le choix de Ploërmel, simple chef-lieu de canton, n'a pas surpris les spécialistes.

Il y a plus de dix ans que la zone d'influence de l'ancienne sous-préfecture du Morbihan est organisée par le Syndicat intercommunal du Centre-Est-Bretagne, qui regroupe aujourd'hui cinquante et une communes de six cantons du nord-est du Morbihan. Il y a près de quinze ans que les syndicats d'initiative de ces cantons et de ceux de La Gacilly (Morbihan) et Paimpont (Ille-et-Vilaine) ont formé l'Association touristique du pays de la Table ronde. *« La visite du chef de l'Etat est interprétée comme un hommage aux pionniers de la politique des pays »*, estime Jules Bouchaud, maire de Ploërmel et conseiller général.

La personnalité la plus forte de ce pays est un ancien député, M. Yves du Halgouët, fondateur et président du syndicat intercommunal et de l'association touristique. Ses initiatives avaient inquiété l'administration et même ses collègues élus locaux. Cet aristocrate terrien, époux d'une descendante du chef chouan Charette, avait déjà rompu quelques lances contre les autorités de tutelle, et ses méthodes ne semblaient pas les meilleures pour atteindre au résultat recherché. Mais ce fils d'historien et ingénieur agronome, après avoir observé, les pieds bien ancrés sur le sol, les choses de la vie de son terroir, donnait une dimension nouvelle à son action. Pas d'analyse savante, mais le constat que des liens culturels et des solidarités économiques ont créé une certaine homogénéité de l'espace qui constitue une forme de division régionale. La conviction, enfin, que le « pays » émergé de cette réflexion devait constituer un cadre pertinent pour une politique de développement économique.

Voilà que l'on innove ! Et même que l'on décide que les schémas de la pratique administrative ne sont pas immuables : présentée à la DATAR, en 1972, une proposition de « globalisation » des subventions — qui devait faire son chemin depuis — y fut qualifiée de « révolutionnaire » ! La révolution, cela a été plutôt de substituer à la résignation la volonté de prendre en charge ses problèmes. Et la capacité de gérer une mutation rapide qu'illustre la statistique : plus de la moitié d'agriculteurs dans la population active en 1968 ; environ le tiers aujourd'hui. Les six cantons devaient être classés en zone test de rénovation rurale, et, disposant dès lors de moyens mieux adaptés à ses ambitions, le syndicat intercommunal pouvait s'attacher le concours d'un animateur permanent. Un choix heureux : Michel Guégan, jeune licencié en sociologie (option économie politique), mettait son énergie au service des soixante mille habitants du pays de Ploërmel.

Usines « filles du sol »

L'échec inattendu de M. du Halgouët aux élections législatives de 1973 (1) n'a pas disloqué le syndicat intercommunal, considéré désormais comme un outil irremplaçable. Mais aujourd'hui, dans la bataille pour l'emploi, objectif prioritaire du syndicat, les localisations d'activités nouvelles sont parfois discutées par les maires qu'inquiètent encore les départs de jeunes. Un examen objectif, cependant, fait apparaître que ces choix sont déterminés par les besoins des entreprises. Ainsi, à Mohon, dans le canton de la Trinité-Porhoët, où le déficit migratoire est le plus élevé, le conseil municipal démissionne parce que l'industrie promise a préféré s'installer à Guégon, commune dont M. du Halgouët est le maire. Or cette entreprise de transformation de matière plastique est forte consommatrice d'eau, et Guégon est bordé par le canal de Nantes à Brest, alors que Mohon devait attendre un an pour connaître l'état de ses ressources hydrauliques.

Des usines « filles du sol » forment le tissu industriel de ce pays à forte production agricole et sylvicole. L'arrivée de nouvelles activités représentant d'autres branches professionnelles (mécanique, chaudronnerie, textile...) a engendré une psychose de croissance dans les industries traditionnelles qui, en pleine crise et à contre-courant des tendances régionales et générales, ont augmenté sensiblement leurs effectifs (+ 4,6 % en 1975 par rapport à 1974).

A quoi sont dus ces résultats ? *« A la qualité des services et au dynamisme du syndicat intercommunal et de la chambre de commerce du Morbihan »*, répond Claude Porcher, directeur de la société Galvaouest, qui implante une importante unité de galvanisation à la Chapelle-Caro. Mais aussi à la prise de conscience qu'un avenir meilleur peut se construire dans le pays même. A la coopération inter-entreprises qui se développe, notamment par des contrats de sous-traitance. A la participation de tous les acteurs à l'action de développement, et dont la manifestation la plus originale est certainement la constitution d'un comité économique social du pays sur le modèle des comités régionaux Au « contrat de pays » enfin.

Cette novation administrative qu'il avait inspirée et qui semblait faite pour lui, le pays de Ploërmel a bien failli ne pas la connaître. Il a fallu l'obstination toute bretonne des animateurs du syndicat pour que le comité interministériel ajoute Ploërmel aux cinq premiers bénéficiaires des contrats de pays. *« Nous n'avons pas tout ce que nous avons espéré,* dit le président de l' « institution de pays ». *Notre contrat a été le plus remanié. C'est tout de même important pour le pays. »*

A la dotation du Fonds d'intervention pour l'aménagement du territoire (1,24 million), la région a ajouté une participation du même montant. La chambre de commerce et le Fonds d'action rurale apportent aussi leur contribution et, par suite de l'effet multiplicateur des diverses aides, l'on évalue à 15 millions de francs le total des investissements qui seront réalisés grâce à ce contrat. Les opérations les plus importantes concernent les zones industrielles et artisanales, la formation professionnelle, l'aide sociale, la transformation de la production bovine, l'aménagement touristique, la revitalisation de l'artisanat d'art...

Un grand oublié : l'environnement. Les nouvelles entreprises se sont assez bien intégrées au milieu naturel et aux agglomérations, mais quel sera l'impact écologique des équipements projetés et des futures créations d'emplois industriels ? On est surpris aussi de n'y point trouver de projets de construction d'habitations Cette lacune est d'autant plus grave que toutes les études effectuées sur l'industrialisation en milieu rural ont mis en évidence l'importance de ce facteur.

Peut-être réserve-t-on ces actions pour un « contrat de Plan », dans le cadre d'un programme d'action prioritaire ? Cette nouvelle initiative a été présentée récemment au cabinet de M. Jean Lecanuet, en même temps que la candidature du pays de Ploërmel pour une application expérimentale des réformes préconisées par la commission Guichard de développement des responsabilités locales

MICHEL NAULT.

(1) C'est M. Loïc Bouvard (réformateur), qui a été élu au deuxième tour.



LANNION

VIVRE AU PAYS

Au beau temps de l'Eldorado...

DES bords de la rivière Leguer, aux eaux limoneuses où crient des mouettes, jusqu'à la grand-place s'étend un vaste marché. Entre les étals de vêtements, quincaillerie, graines et sabots flotte une tenace odeur de galette et bruissent des conversations dont l'« étranger » ne distingue pas le sens. Car *tous ou presque*, ici, parlent le breton.

Encastrées dans de solides façades de granit, les boutiques de Lannion ont un air de discrète mais sûre prospérité. A peine a-t-on ressenti un léger ralentissement des affaires, au cours des deux dernières années, lointain écho des secousses d'une crise qui sévit ailleurs.

La *population de Lannion* et celle des bourgs situés à 20 kilomètres à la ronde vivent encore aujourd'hui sur la lancée du « boom » économique qu'amena la décentralisation du Centre national d'études de télécommunications (C.N.E.T.) Heureuse exception en Bretagne, la greffe d'une industrialisation centrée sur la recherche et la fabrication de matériel des télécommunications a, semble-t-il, réussi. Six mille emplois créés dans les premières années, 80 % du personnel productif recruté localement, un programme d'équipement imposant, jusqu'en 1985, annoncé par les P.T.T., le *principal client*. Et pourtant, depuis deux ans, les entreprises lannionnaises n'embauchent plus. Ceux qui partent ne sont pas remplacés. La période de croissance et de repeuplement massif qu'a connue le canton n'aurait-elle été qu'une parenthèse heureuse ?

Lorsque le maire, M. Pierre Marzin, sénateur (*non inscrit*), né à Lannion, directeur du C.N.E.T., *obtient enfin, en 1958*, une réponse favorable à l'installation du C.N.E.T., Lannion, gros bourg rural en déclin, sort brutalement de l'ombre. Des firmes spécialisées dans la *fabrication* de matériel téléphonique — transmissions, *composants*, commutations — s'installent rapidement, attirées par la *proximité du C.N.E.T.*, à la fois le pionnier en matière de recherche et leur principal client, mais aussi par le niveau relativement bas des salaires pratiqués et un climat social paisible.

« Les portes étaient grandes ouvertes. Les entreprises avaient quelques difficultés à recruter. A l'embauche, on ne m'a demandé aucun diplôme, et on m'a proposé un salaire supérieur à ma paie. C'était l'Eldorado... Je suis donc rentré au C.N.E.T. », se souvient un ancien marin de Tregastel. 10 % des marins et pêcheurs du canton ont ainsi *abandonné* la *mer* pour travailler dans un des sept établissements *que compte la zone industrielle* (1). De nombreuses jeunes filles quittent également la ferme pour l'usine. Un tiers des emplois de la zone sont assurés par le C.N.E.T., la plupart occupés par des fonctionnaires d'origine bretonne mutés « au pays », un autre tiers par la firme L.T.T., qui recrute sur place ; enfin mille cinq cents sont répartis dans les diverses sociétés décentralisées. Non loin de là, à Guingamp, l'Association des ouvriers en instruments de précision (A.O.I.P.) installe des ateliers : *mille deux cents emplois* sont créés, soit un pour dix habitants, *dans la tranquille sous-préfecture* où les agriculteurs des environs viennent faire leurs achats.

La municipalité de Lannion construit *des logements pour les* familles nouvellement arrivées. *L'industrie* du bâtiment, le commerce local, prospèrent. Le canton redevient une terre d'immigration, les jeunes ne « s'exileront » plus, comme on le dit, ici, en Tregor.

Les gens heureux n'ont pas d'histoire. Jusqu'en 1974, *peu de conflits... Mais quelques difficultés sous-jacentes. La zone* n'offrant au départ que des emplois *principalement féminins*, des adolescents du canton continuent de partir travailler *au loin*, avec les jeunes ouvrières qu'ils *viennent d'épouser. Le « turn-over »* devient ainsi important. Quant *au personnel d'encadrement, il ne* s'adapte pas toujours bien à la *région* : manque d'animation, d'équipements sociaux, de transports urbains. Les gens viennent, encore aujourd'hui, travailler en voiture. Les liaisons avec Paris ou les métropoles de province sont insuffisantes : Lannion n'a quasiment pas de gare pour les voyageurs. Sur le petit aérodrome construit par les Allemands, la TAT assure un vol quotidien... *« Parfois avec une heure de retard »*, précise un directeur d'usine, excédé. Les entreprises décentralisées à Lannion ont pourtant besoin de liaisons fréquentes et sûres avec la capitale : les sièges *sociaux, les collègues* de recherche sont restés à Paris.

Ces critiques sont diversement appréciées par les habitants du cru... Ici, on se plaint de l'habitude *qu'ont conservée* certaines femmes de cadres de prendre l'avion *pour aller faire leurs* courses à Paris. Là, on se méfie de ceux qui, juge-t-on, *« se conduisent en pays conquis »*. Ailleurs, c'est l'heure des crises familiales : jeunes filles rompant leurs fiançailles avec des paysans restés à la ferme, ou faisant grève pour la première fois, une grève qui pour certains agriculteurs garde un relent de fainéantise... Les Lannionnais font leur apprentissage syndical. De fait, le choc causé par l'implantation massive et rapide de l'activité industrielle mettra quelques années à s'estomper.

Aujourd'hui, le déséquilibre entre emplois féminins et emplois masculins s'est partiellement résorbé. Les diverses communautés du canton coexistent avec courtoisie. Sans plus. Mais une légère inquiétude sourd peu à peu : l'arrêt de l'embauche annoncerait-il des jours sombres pour Lannion, la place forte de l'électronique bretonne ?

Nuages à l'horizon

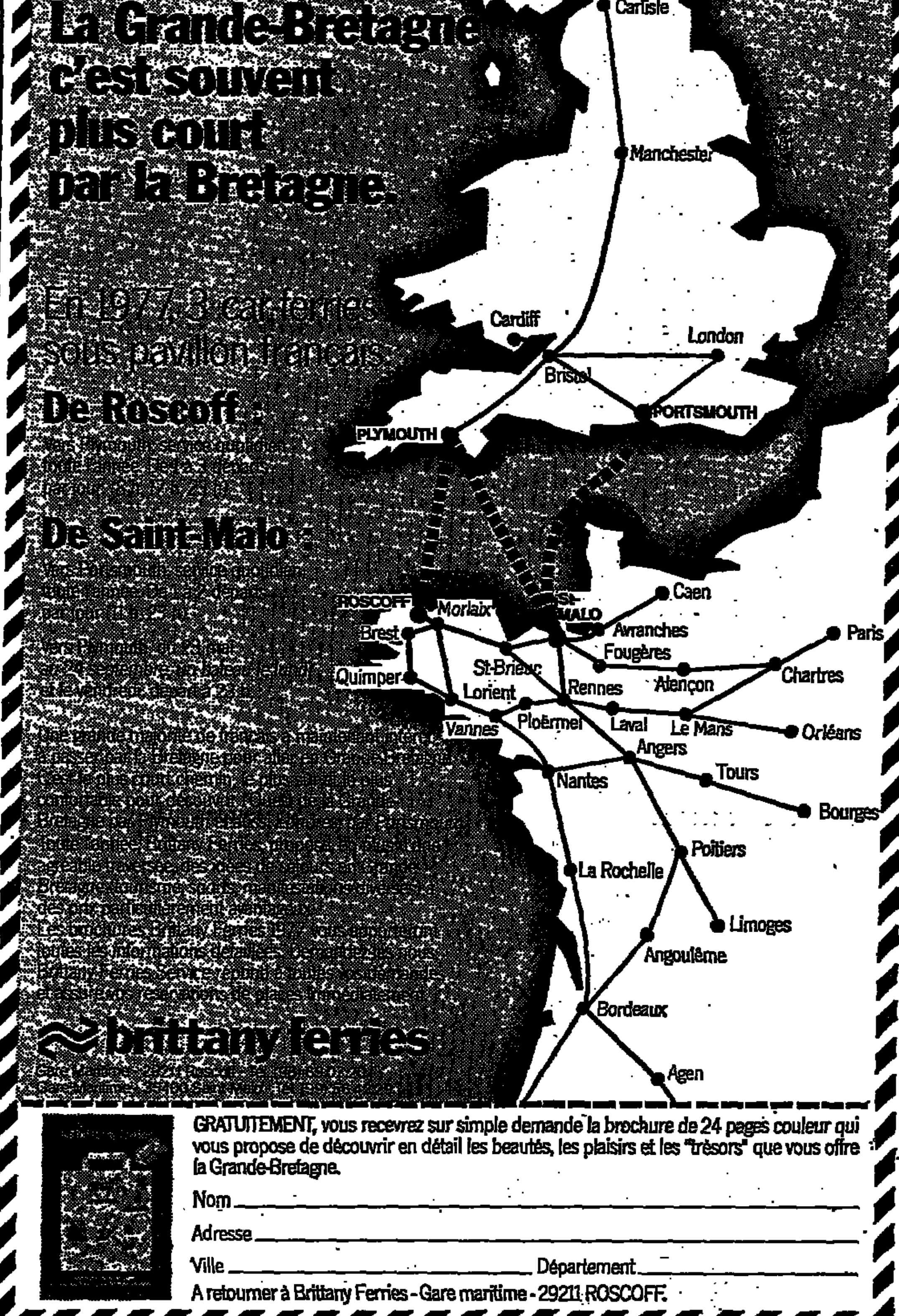
Le secteur des télécommunications est sans doute un des rares dont la croissance et les débouchés soient garantis pour les prochaines années. Du moins globalement. Pour les entreprises installées à Lannion, quelques faits nouveaux interviennent. L'installation progressive de centraux *téléphoniques* électroniques en France ne devrait guère poser de problème : la plupart *des* firmes de Lannion sont prêtes à cette conversion, une partie *de* leur activité de production étant déjà spécialisée dans ce genre de matériel. Mais les sociétés L.M.T. et A.O.I.P. auraient, semble-t-il, à convertir leur activité jusqu'alors en quasi-totalité axée sur le matériel électro-mécanique.

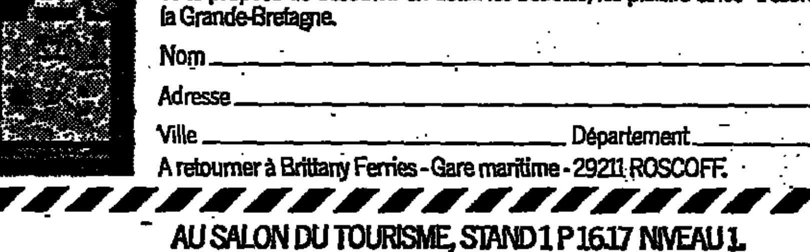
Les syndicats C.G.T. et C.F.D.T. s'inquiètent de ces transformations : ne risque-*t*-on pas de limiter la production à Lannion au *profit d'un autre établissement* du groupe ? La stagnation de *l'embauche en serait* peut-être, selon eux, un *signe précurseur*. Selon un responsable du C.N.E.T., il semble *peu probable que les industries* décentralisées à Lannion *dépassent le niveau* d'emploi qu'elles ont atteint aujourd'hui. *Alors, certains* commencent à murmurer contre une décentralisation *non diversifiée*, qui a incité les enfants du pays à rester, *mais* qui n'assurera pas d'emploi à leurs descendants. Déjà, les *Dames de France*, à Lannion, ferment leurs portes, la direction licenciant trente vendeuses.

La vision des hôtels de la côte, *vastes et splendides* demeures aux halls déserts et aux volets fermés pendant les deux tiers de l'année, rappelle le temps, pas si lointain, où les femmes de ce coin des *Côtes-du-Nord* n'avaient qu'une seule issue au chômage : partir à la capitale pour faire des ménages...

DANIÈLE ROUARD.

(1) *La zone industrielle de Lannion comprend cinq établissements publics (CNET, SAP, CEMS, C.F.P.T. et I.U.T.), une société mixte (SOCOTEL), et six sociétés privées (L.M.T., L.T.T., SAT, S.L.E.-CITEREL, T.R.T. et C.G.E.-Alsthom).*







LE PASSÉ AU PRÉSENT

Un « Beaubourg » à Guingamp

LE « Beaubourg breton » n'est pas encore sorti de terre. En mars 1974, le conseil régional a donné le feu vert à un Institut culturel de Bretagne. Celui-ci aura son siège à Guingamp. Son objectif sera de « *sauvegarder les spécificités bretonnes* » tout en assimilant les « *efforts de la civilisation concernée* ». Appelé à contribuer aux travaux des trois universités de Bretagne, il doit être largement ouvert au public.

Tandis qu'on lui préparait des statuts inspirés de la loi de 1901, le projet de contenu pédagogique prenait corps. La recherche y sera pratiquée autant « *comme une entreprise de sauvetage que comme une activité de connaissance* ». L'institut ne sera pas une citadelle de la culture. Il devra aller à la rencontre de la population. Certaines formations (marine, peinture...) pourraient être dispensées dans différentes localités plus directement concernées. Dès l'origine, un tel éclatement était souhaité par beaucoup.

L'institut se verra confier une mission de conservation et de mise en valeur du patrimoine bâti ou culturel. Il devra être à l'écoute de l'activité quotidienne, source de « culture vivante ». Son action s'exercera dans sept directions principales : l'écologie historique et la tradition agricole; l'archéologie et le patrimoine architectural; l'histoire et les sciences sociales; l'expression plastique.

La Bretagne « bretonnante » et le Pays gallo (là où l'on ne parle que le français) ont approximativement leur frontière à Guingamp. La langue bretonne et les parlers « gallo » cohabitent au sein de l'Institut culturel. Fin janvier, le comité économique et social a approuvé le principe d'un crédit de 200 000 francs destiné à la mise au point d'un projet définitif pour 1978.

DANIEL MORNET.

« Mon père ne sait pas rire en français... »

A Ty ar Yaouhnikiz (la maison des jeunes Bretons) l'audiovisuel, monté par les époux Legarrec, fait un malheur. Ils étaient trois cents réunis le mois dernier, à Paris, pour applaudir à la démonstration : la revanche des grands-mères. « Elles » savent ce qu'est la terre bretonne, « elles » parlent une langue oubliée par leurs petits-enfants, qui les regardent avec des yeux d'envie. Parler breton, c'est, pour les « exilés » de la capitale, une façon de toucher terre, de reprendre sa force au pays. Si les « représentants en mission » de l'Etat centralisateur peuvent là-bas s'étonner de la vigueur de la langue bretonne, (malgré les atteintes successives qu'elle a subies depuis la Révolution), c'est loin de la Bretagne qu'on saisit le mieux la profondeur du phénomène linguistique. Dans cette assistance, pas un pour qui la langue des pères ne soit l'outil privilégié de l'identité bretonne. Droite, gauche, revendications économiques, sociales, tout, semble-t-il, prend un sens différent en breton. « Mon père ne sait pas rire en français. » « Il y a des idées que je ne peux avoir qu'en breton, des problèmes que je ne peux résoudre qu'en breton... » Ils croient à leur langue : elle apporte la différence sans laquelle, anonymes au milieu des autres, ils y perdraient leur liberté.

Mais si, dans Mégalopolis, les Celtes « déculturés » aiment entendre les accents du langage ancien, au pays, l'urgence se fait peut-être moins sentir. Bien qu'on estime à six cent mille environ le nombre des personnes parlant breton, le prestige du français, « langue d'émancipation », n'est pas totalement entamé. Bien des Bretons ont encore honte aujourd'hui de parler « patois » à leurs enfants. Dans l'ensemble, les avancées de l'école française et de la télévision sont considérées comme des progrès.

Pourtant, de nombreuses associations ne ménagent pas leur peine pour sauver la langue : Ar Falz, Bleun Brug, Skol An Emsav, Kendalc'h, Varleur, parlent, chantent, dansent, en breton, mais la population, dans sa majorité, ne suit pas. Le mouvement breton, l'Emsav, qui connaît des hauts et des bas, ne parvient pas à entraîner les foules. Depuis vingt ans, la proportion des jeunes dont le breton est la langue maternelle a fortement baissé. A certains moments de l'histoire, le mouvement culturel et pédagogique semble avoir le vent en poupe, à d'autres il passe au second plan. En fait, les hommes politiques mènent le jeu.

Il y a à peine un an, les rues des petites villes bretonnes grouillaient de manifestants culturels, de grands rassemblements pour la promotion du breton avaient lieu à Guingamp, à Pontivy ; M. René Haby, le ministre de l'éducation, lâchait quelques réformes — il organisait des stages pour la formation aux langues régionales, — les mouvements politiques s'emparaient de la revendication. L'U.D.B. (Union démocratique bretonne), le FASAB (Front autonomiste et socialiste autogestionnaire breton) appelaient avec force à la reconnaissance du breton.

Temps lointains

Aujourd'hui, la flamme brille moins. Les revues et publications en langue bretonne, les journaux à « un lur » le « niverenn », se maintiennent tant bien que mal, les organisations continuent à lancer leurs communiqués pour la défense des « droits culturels du peuple breton », mais le gouvernement reste sourd à leurs requêtes. C'est le creux de la vague ; moment où la langue gagne en vigueur ce qu'elle perd en audience.

Reste que par elle les anciens retrouvent leur passé et les jeunes font leur éducation politique. Deux « mouvements » que la langue aide puissamment à satisfaire. « Il y a des réalités de la terre bretonne qu'on ne peut dire autrement que dans la langue des paysans de ce pays, une façon de cultiver qu'on ne peut exprimer qu'en breton. » La langue « colle » si bien aux souvenirs de la Bretagne rurale tels qu'on peut les retrouver chez Jakez Helias, une mémoire, un éclairage des temps lointains !

Pour les jeunes Bretons, c'est surtout l'affirmation d'une originalité, moins un élément de synthèse culturelle qu'une arme pour défendre une liberté qu'on sent menacée. Il n'est pas étonnant dans ce cas que les partis de gauche aient repris à leur compte la querelle linguistique, amorce d'une prise de conscience plus large. Beaucoup de jeunes essayent aujourd'hui d'apprendre ou de rapprendre une langue difficile, éloignée des schémas du français qu'on leur a enseigné à l'école, comme une façon d'exprimer leur angoisse ou leur révolte. Aussi, les bretonnants qui font de la prose bretonne sans le savoir, les celtisants des facultés, les anciens de l'Emsav, n'ont-ils peut-être pas à se réjouir de cet engouement un peu trop « vif et politisé » pour réellement servir le passé que certains regrettent ou les intérêts culturels que d'autres défendent.

En période de crise, dans une économie fragile où le chômage sévit, la langue bretonne est devenue chez beaucoup de jeunes sans emploi le véhicule de la contre-propagande, l'affirmation la plus cinglante et la plus aiguë de l'insatisfaction des hommes des «finistères» soumis à un centralisme trop rigoureux. « Les Français... » disait un jeune Breton qui assistait à la réunion de Paris comme s'il s'agissait d'étrangers. Il est vrai qu'il venait d'entendre le parler bigouden et, peut-être, de comprendre du même coup que dans ce langage « métro, boulot, dodo », ne se traduisait pas.

CHRISTIAN COLOMBANI.

TÉMOIGNAGE

Le cri d'un Celte

Je suis celte comme on peut être noir, comme on peut être jaune. J'appartiens à ce peuple du crépuscule, comme l'homme d'antan appartenait à sa tribu. Si mes frères se perdent un jour dans les dédales de la civilisation, je me perdrai avec eux. Je ne serai pas de ceux qu'un abri antiatomique soustraira du soleil dément virevoltant dans l'azur. Si mes frères, aujourd'hui, se voilent le visage et trinquent dans les goguettes à la santé d'un monde étranger, si les chaînes de travail ont enfermé aux tripes le souvenir du labour, et si les talus hauts de leurs arbres emmêlés ont été humiliés, je tairai ma souffrance. Que la pluie bienfaisante tombe aux mois d'or de l'été, je ne me plaindrai pas. Le Breton aime la princesse aux tentacules pressés comme il aime l'Océan en y taillant des plaies par la quille et la coque.

Je ne suis pas plus fier d'être breton que l'arbre s'enorgueillit de découper le vent en tranches musicales ; je n'ai pas plus honte d'être celte que le semis rougit d'être enfoui sous la terre.

Je m'adresse à toi, homme des villes, homme des cités galactiques où l'individu est comme un papier blanc que l'on croit pouvoir peindre et qu'on finit par déchirer, peut-être de rage, sûrement par dépit. Je m'adresse à toi, cul-de-jatte sans bras et tête à équations, pour te saluer. Tu as bien réussi ta besogne et, j'espère, touché tes écus. Mes ancêtres furent tes dupes et je suis donc dupé. Ta ferraille a battu les herbes folles de mon enfance. Mais, vois-tu, mes idées à moi sont restées comme ces herbes... folles !

Puisse venir le jour, et ce avant mon dernier sourire, où mes frères de granit, de l'Océan brumeux, mes compagnons de route sur les terres de Cornouaille, jetteront clefs et manivelles à l'ornière du chemin. Puissent ces frères et compagnons savoir à temps que, là-haut dans le ciel, s'accouplent les nuages et que l'embrun des mers a la saveur des larmes d'allégresse.

Un messager leur fera choisir le bon esquif, et ce messager n'est autre que leur âme. Car, ne l'oublie pas, les Bretons sont le peuple du crépuscule et de la sagesse infinie. Le Breton voit la nuit, par ces mêmes pénombres que tu tentes de percer à coups de néon.

J'aime la pluie, la boue et l'odeur de la vache. Ça te surprend ? Dans ce cas, ne m'invite pas ; je pourrais incommoder tes invités et polluer le caviar. Laisse-moi prendre par la main mes fantômes et mes chevaux de sable. Je te salue bien bas... ironiquement.

André GRALL, Quimper.

Qu'est-ce que le « bien breton » ?

par YVONIG GICQUEL (*)

POUR nous, Bretons, le développement s'inscrit dans une conception humaniste, c'est-à-dire participative, où effectivement l'économie est au service de chaque homme et où toute culture est accessible pour chacun. Il est évident qu'on ne peut aborder la question de la culture bretonne contemporaine, sans évoquer cette participation nécessaire. Paradoxalement, les responsables de l'Etat font de grandes exégèses sur la liberté, alors que se prolonge, de manière anachronique, un refus de dialogue, voire de reconnaissance, à l'égard des responsables culturels bretons.

Par la volonté politique délibérément centralisatrice, la Bretagne occupe une position assujettie, en ce sens que sa culture est dévalorisée par rapport à la culture dominante. Les organisations culturelles bretonnes astreintes, sur le plan financier, à une mendicité systématique sont écartées de toute participation effective. Ce n'est pas une consolation de savoir que la Bretagne n'est pas la seule, en tant que collectivité particulière, à être soumise à des influences, des pressions, voire des oppressions qui altèrent en profondeur sa culture. Au surplus, « faire sentir le soufre », par le procédé de l'amalgame abusif avec tous les extrémistes, aux défenseurs d'une ethnie culturelle ne semble guère être une excellente technique de participation démocratique.

L'injustice étatique criante à l'égard de la Bretagne culturelle par le procédé du rejet ne peut laisser indifférent le mouvement culturel breton ; c'est une donnée importante qui explique bien des comportements, à une époque où l'on appelle partout à la participation.

Pourquoi ce refus de l'Etat ? Pourquoi cette attitude de défiance à l'égard d'une vivante spécificité culturelle dont le seul défaut est d'être différente mais non concurrente ? Le temps n'est-il pas venu pour l'Etat d'opter pour une décentralisation confiante dans laquelle la Bretagne se trouverait mieux à l'aise, dans le respect d'un pluralisme culturel ? Mais faire confiance aux Bretons, comme aux autres ethnies dispersées sur son territoire, c'est, pour l'Etat, leur reconnaître la liberté d'exprimer leur culture. Hors moyens assortis, qu'est-ce une liberté ?

Une politique culturelle pour la Bretagne doit donc s'insérer effectivement dans le cadre d'une décentralisation de la culture, au niveau des ministères concernés, dont le ministère de l'éducation et le secrétariat à la culture. Que le premier prenne effectivement en considération, sans la moindre arrière-pensée, les cinq mesures votées à l'unanimité par les institutions régionales et les conseils généraux de Bretagne, à propos de l'enseignement de la langue, de l'histoire et de la civilisation bretonnes ! Que le second accepte d'accorder à la Bretagne une « charte culturelle », au budget de fonctionnement annuel minimum, de l'ordre de 5 à 6 % du seul budget de fonctionnement du Centre Beaubourg ! Que le gouvernement autorise l'Etablissement public régional de Bretagne à intervenir dans les crédits de fonctionnement, dont ceux relatifs aux charges d'animation des mouvements culturels et de l'Institut culturel de Bretagne, récemment décidé !

Voilà un minimum raisonnable qui amorcerait la confiance pour bien des Bretons et bien des responsables culturels. Ainsi, peut-être, le « bien breton » ouvert sur la décentralisation et l'initiative, donc la créativité et l'espoir, se substituerait-il au « mal français » accroché désespérément à la centralisation et à la défiance.

Puisse le président de la République, qui récemment s'est intitulé « protecteur des libertés », comprendre et faire respecter la liberté de la Bretagne culturelle !

★ Président de Kendalc'h (Maintenir), confédération de cent quatre-vingt-sept associations et fédérations culturelles ayant sept mille cinq cents adhérents.

LE VOYAGE DE M. GISC[...]

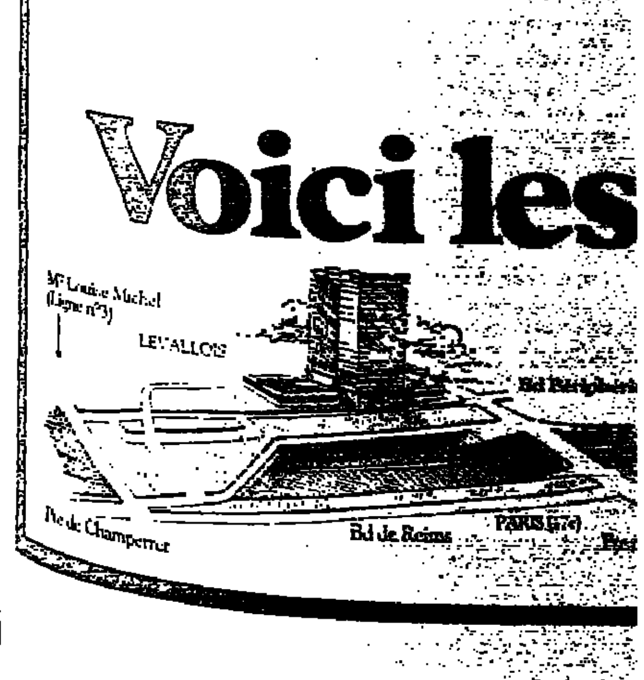
Les deux attentats commis à Rennes et à [...] sont revendiqués par le F.L.B.-ARB.

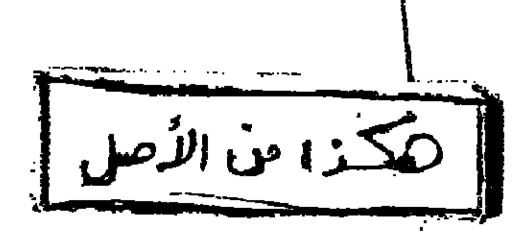
Nord-Pas-de-Calais

LA CIRCULATION DES BUS RÉGLÉE SUR L'ÉLECTRONIQUE

GEORGES SUEUR.

« ARMOR-MAGAZINE » pourquoi éviter la Loire-Atlantique ?





D'UNE REGION A L'AUTRE

LE VOYAGE DE M. GISCARD D'ESTAING EN BRETAGNE

Les deux attentats commis à Rennes et à Redon sont revendiqués par le F.L.B.-A.R.B.

De notre correspondant

Rennes. — Deux attentats revendiqués par le F.L.B.-A.R.B. (Front de libération de la Bretagne-Armée républicaine bretonne) ont été commis en Ille-et-Vilaine dans la nuit du samedi 5 au dimanche 6 février. A 2 h. 30, deux charges, mises à feu à l'aide de mèches lentes (un morceau de 65 centimètres a été retrouvé sur place), ont explosé à quelques secondes d'intervalle sur les façades nord et sud du centre des redevances radio-télévision de Rennes, situé dans le nouveau quartier du Colombier. De nombreuses vitres ont volé en éclats et l'entrée de l'immeuble a été très endommagée. A la salle des saisies, des claviers munis d'écrans cathodiques ont été mis hors service. Par contre, les trois ordinateurs permettant de traiter les dossiers de six millions six cent mille abonnés du grand Ouest et de la région parisienne n'ont, semble-t-il, pas été touchés. Un habitant du quartier a été très légèrement atteint par des éclats de verre. Quatre-vingts minutes plus tard, une autre charge explosait à la cité administrative de Redon provoquant d'importants dégâts dans le bureau du cadastre.

Ces deux actions spectaculaires du mouvement clandestin breton se sont produites peu avant la venue du président de la République dans cette région. A plusieurs reprises, le F.L.B. a annoncé sa décision de procéder à des opérations de commando à cette occasion. Autant qu'on en puisse tenir une comptabilité précise, c'est la vingt-troisième fois que des attentats sont commis en Bretagne depuis le début du mois de juin 1976. Et quatre d'entre eux l'ont été à Rennes depuis le mois d'octobre contre les « symboles de l'occupation française » : rectorat d'académie, hôtel des impôts et cercle des officiers.

Les policiers du S.R.P.J. de Rennes avaient procédé à l'interpellation de douze personnes le 26 janvier dernier, parmi lesquelles un responsable régional du P.S.U. Aucune inculpation n'avait été retenue. L'effet d'intimidation, s'il était escompté, ne s'est pas produit. Au contraire, le F.L.B. a choisi de passer à l'action en prenant des risques importants. La surveillance policière s'est intensifiée depuis plusieurs jours en Bretagne. La nuit où les attentats ont été commis, des barrages autoroutiers étaient établis sur les principaux axes.

Les textes revendiquant ces actes de terrorisme sont signés du « *commandant de l'armée bretonne Youenn ar Sourn* ». Ils appellent à la création d'un « *Etat socialiste breton libre* ». « *Nous voulons construire une société sans classes. Nous ne devons rien attendre du gouvernement actuel de la France, ni davantage d'un gouvernement de gauche* », déclarent leurs auteurs. Ils revendiquent la place qui revient, selon eux, à la langue bretonne, le respect de la tradition celtique et de l'histoire du peuple de Bretagne. Ils affirment leur volonté d'entreprendre une « *véritable bataille de libération nationale jusqu'à la victoire* ». — D. M.

Le chef de l'État : il faut sortir de la politique de l'escarpolette

M. Giscard d'Estaing rappelle, dans une interview publiée ce lundi 7 février par le quotidien *Ouest-France*, que « *dans la conduite de l'économie il faut sortir de cette vision que le premier ministre a appelé « la politique de « l'escarpolette » et selon laquelle on fait une politique économique pendant six mois et la politique contraire pendant les six mois suivants* ». Il souligne que « *la politique qui sera suivie désormais, c'est une politique dans laquelle des objectifs d'équilibre resteront permanents, mais dans laquelle il y aura des actions régionales ou sectorielles* ».

Le président de la République cite la Bretagne parmi les régions susceptibles de bénéficier d'une action spécifique. En réponse à une question sur le redéploiement de l'économie, il précise notamment : « *Prenons le cas de la Bretagne. Lorsque l'on crée un certain type d'établissement industriel dans certaines régions, on crée tantôt pour moitié, tantôt pour le tiers des emplois pour les travailleurs immigrés. Lorsque l'on crée un développement industriel en Bretagne, on crée pour les habitants des emplois à 100 %. Dans notre politique d'implantation industrielle, il est évident qu'il faut d'abord créer des emplois qui seront occupés par une main-d'œuvre française. Aussi les chances de régions comme les régions de l'Ouest, notamment de l'Ouest côtier s'accroissent-elles dans les circonstances actuelles.* »

M. Giscard d'Estaing indique ensuite qu'il a choisi de développer la politique maritime de la France : « *Je crois*, dit-il, *qu'il faut changer fondamentalement la dimension de l'outil naval français. C'est la raison pour laquelle on a lancé un plan d'aide à l'armement naval qui a, en gros, comme objectif le déploiement de notre capacité de transport de marchandises. Nous devons délibérément faire l'option de valoriser les façades et la vocation maritimes de la France, sur le plan des transports, mais aussi sur le plan des industries liées à l'activité maritime, et c'est le problème des chantiers navals. (...) Puis il y a l'ensemble des activités maritimes de pêche et de conchyliculture qui, aussi, peuvent être sensiblement développées.* »

CINQ QUESTIONS AU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

M. Jean Le Lagadec, président de l'Union des sociétés bretonnes, pose cinq questions au président de la République :

« *1) Quand la Bretagne bénéficiera-t-elle de transports routiers et ferroviaires jusqu'à Brest aussi rapides que ceux qui mènent à une capitale étrangère : Bruxelles ?*

» *2) Quand la Bretagne aura-t-elle une situation énergétique la mettant à l'abri de coupures de courant résultant d'une alimentation lointaine à plus de 50 % ?*

» *3) Quand les Bretons auront-ils du travail chez eux ?* Labour en Breizh evit ar Bretonned *(du travail en Bretagne pour les Bretons), c'est ce que nous demandons.*

» *4) Comment sera-t-elle mise en mesure d'apporter tout ce qui est possible à l'équilibre commercial international de la nation par le développement du commerce maritime sous pavillon français et de l'industrie de la pêche ?*

» *5) Quand les Bretons, faisant chez eux le même travail qu'ailleurs, bénéficieront-ils du même salaire ?* »

« ARMOR-MAGAZINE » : pourquoi éviter la Loire-Atlantique ?

Dans une « Adresse au président de la République », M. Yann Poilvet, directeur d'*Armor-Magazine*, écrit notamment :

« *Si j'avais pu vous rencontrer dans une de ces réunions d'homme à homme, je vous aurais d'abord parlé de la Cour de sûreté de l'Etat, tribunal dont la France partage la pratique avec les seuls pays autoritaires. Je vous aurais parlé des nombreux Bretons qui auront longtemps croupi en prison sans jugement, et dont certains attendent encore ce jugement, tel Jean-Charles Denis. Si des hommes ont commis des délits, on doit les juger, et, si c'est fondé, les condamner. C'est normal, ils savent que c'est le jeu. (...)*

» *Je vous aurais demandé pourquoi la Loire-Atlantique a été exclue de votre voyage. Seriez-vous, vous aussi, saisi de l'obsession de la personnalité bretonne, comme ceux qui s'acharnent à vouloir arracher de notre communauté le plus important de ses cinq départements ? Reprenez-vous à votre compte une initiative du régime de Vichy approuvée par les nazis ? Le moins qu'on puisse dire, c'est que, en l'année du demi-millénaire de la naissance d'Anne, duchesse de Bretagne et deux fois reine de France, cette discourtoise abstention est une grave faute politique.*

» *Je vous aurais demandé pourquoi votre attitude présente renie vos affirmations passées, quant à la région. Alors que les grands Etats modernes — U.R.S.S., R.F.A., Canada, Etats-Unis, par exemple — possèdent des structures fédérales harmonieuses, alors que le Royaume-Uni s'apprête à reconnaître l'autonomie de l'Ecosse et du Pays de Galles, vous vous en tenez à ce système jacobin qui tue la France, économiquement et politiquement, depuis près de deux siècles.* »

Nord-Pas-de-Calais

LA CIRCULATION DES BUS RÉGLÉE SUR L'ÉLECTRONIQUE

(De notre correspondant.)

Lille. — Pour faciliter la circulation des autobus dans l'agglomération lilloise, un nouveau procédé, mis au point par un ingénieur de la communauté urbaine de Lille, M. J. Hayart, et la Société de fabrication d'instruments de mesure (S.F.I.M.), vient d'être essayé avec succès sur la ligne Hellemmes-Haubourdin, via Lille. Il s'agit de créer un couloir « électronique » pour les bus que l'on équipe chacun d'un émetteur-récepteur de micro-ondes.

Cet émetteur envoie un message codé à une balise placée aux carrefours, généralement au-dessus des feux tricolores. Le message est retransmis à un ordinateur qui décrypte le texte et compare l'horaire réel à l'horaire théorique de l'autobus. Si les deux horaires coïncident, il ne se passe rien ; en revanche, si le retard excède une minute, par exemple, l'ordinateur agit sur les feux de signalisation et les fait passer au vert. L'autobus bénéficie de cette priorité jusqu'au moment où il a rattrapé son retard. Le véhicule est pris en charge par le capteur, à 200 mètres du carrefour. Il est suivi jusqu'au franchissement du feu. Les messages en provenance des autobus sont traités en temps réel par l'ordinateur et peuvent être stockés dans les mémoires pour être utilisés ultérieurement pour des calculs statistiques.

On estime que l'ordinateur central pourrait informer l'usager attendant dans l'abri en affichant l'endroit où se trouve son autobus. Il serait aussi possible d'établir un dialogue, la nuit surtout, entre les arrêts et le poste central. Le voyageur manifestant sa présence pourrait obtenir le passage d'un moyen de transport, taxi ou minibus, moins coûteux et plus adapté que le passage régulier des autobus... vides.

GEORGES SUEUR.

Pays de la Loire

Les élus souhaitent pouvoir être maîtres de leur budget

De notre correspondant

Nantes. — Bien que les impôts régionaux aient pu être augmenté cette année de 25 F à 35 F par habitant, le budget régional est passé de 180 millions de francs en 1976 à 233 millions et demi, les conseillers des Pays de la Loire ont pris conscience qu'il ne suffit pas de disposer d'un masse monétaire un peu plus importante pour définir une véritable politique régionale. Par le jeu des dépenses automatiques et des engagements financiers antérieurs, qu'il faut honorer, les Pays de la Loire ne disposent, pour les « opérations nouvelles », que de 140 millions cette année au lieu de 161 millions en 1976, après déduction — il est vrai — de 60 millions d'avances aux P.T.T. pour un programme de développement des télécommunications et de 10 millions au titre de la lutte contre la sécheresse.

Aussi les conseillers, après avoir adopté à l'unanimité, sous la présidence de M. Olivier Guichard, réélu en début de session, les propositions de M. Joël Le Theule, rapporteur du budget, ont-ils réclamé à nouveau que les ressources fiscales de l'établissement public soient déplafonnées et que les assemblées aient la possibilité de lever l'impôt, selon leurs besoins, sans limitation.

Les 140 millions disponibles, dont 100 millions d'emprunts, sont utilisés pour plus de la moitié dans des opérations de grande urgence : 35 millions pour le désenclavement (routes et autoroutes), 38 millions pour l'équipement, l'eau et l'assainissement en milieu rural, ainsi que 7 millions pour le programme des contrats de pays. Un crédit de 18 millions a été affecté aux aides à l'industrialisation. A ce sujet, le conseil a adopté une motion demandant au gouvernement de transférer à la région la maîtrise des aides (primes de localisation notamment) à l'intérieur d'une enveloppe nationale.

JEAN-CLAUDE MURGALÉ.

ÉQUIPEMENT

A PROPOS DE...

L'AMÉLIORATION DU SERVICE DES RÉCLAMATIONS TÉLÉPHONIQUES

Le « 13 » répondra mieux

L'administration des télécommunications se bat sur tous les fronts, car il ne suffit pas de raccorder, en 1977, un million sept cent mille nouveaux abonnés au téléphone, encore faut-il améliorer la qualité du service et notamment le service après-vente.

Une expérience est en cours, au central parisien Diderot, pour faciliter l'accueil et le traitement des réclamations des usagers par le « 13 ».

La salle où aboutissent les appels destinés au numéro des réclamations, le « 13 », est séparée en deux. D'un côté se trouvent les anciens meubles de bois devant lesquels les « demoiselles du téléphone » travaillent au coude à coude. Elles enfoncent des fiches pour entrer en communication lorsqu'une lampe s'allume. L'arrivée des appels se fait au petit bonheur la chance. Les murs sont gris ; le linoléum semble dater de l'entre-deux-guerres. Le contraste est total avec l'autre partie de la salle : moquette, insonorisation, lumière agréable, bureaux mobiles spécialement étudiés pour leur confort et leur esthétique, casques ultra-légers. Les opératrices se font face et peuvent converser sans peine.

L'un des quatre-vingt mille abonnés de « Diderot » qui appelle le « 13 » est accueilli par un message enregistré : « Ici le service des réclamations, une opératrice va vous répondre. » S'il doit patienter quelques instants, un air de musique lui est transmis suivi d'un message d'excuses.

Son appel est placé automatiquement sur une file d'attente par un minicalculateur qui l'affecte sur le poste de l'opératrice libre depuis le plus longtemps. Entre chaque appel, celle-ci dispose d'un délai de grâce de quinze secondes.

Au mur, un tableau lumineux permet au chef de service d'apprécier d'un coup d'œil la vitesse d'écoulement du trafic. Un indicateur donne le nombre d'appels en attente. Un autre donne celui des appels attendant depuis plus de 10 secondes. Un troisième communique le temps d'attente de l'appel le plus ancien. Le responsable peut ainsi appeler du renfort, dès qu'un bouchon menace de se former. La règle est de ne pas faire attendre plus de 10 secondes 70 % des appels.

En dérangement

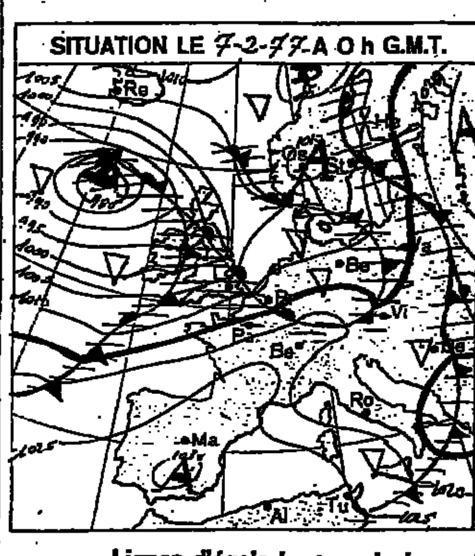
L'abonné se plaint le plus souvent de ne pouvoir obtenir son correspondant, qui ne répond pas ou qui sonne « occupé » ; dans 25 % des cas, il signale que son poste est en dérangement. L'opératrice dispose de claviers de numérotation pour effectuer des essais ou pour transférer le demandeur sur le numéro qu'il souhaite. Elle a aussi la possibilité de demander par interphone au service des archives de lui projeter sur un écran de télévision la fiche de l'abonné. Elle peut ainsi poser les questions nécessaires à la recherche de la panne. Enfin, elle transmet par transporteur mécanique au service compétent le ticket signalant le dérangement et décrivant ses caractéristiques.

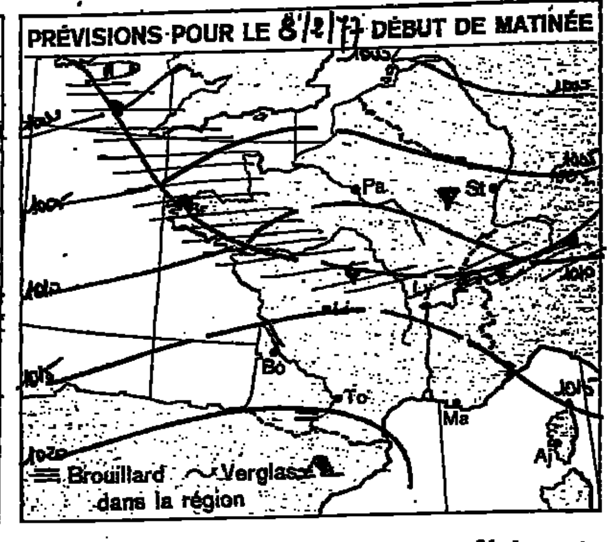
Entre quinze cents et mille huit cents appels sont traités quotidiennement par « Diderot » grâce à cette nouvelle organisation. L'amélioration de ce service était indispensable, car l'abonné prend de plus en plus l'habitude d'appeler le « 13 » quand il conteste le montant de sa note téléphonique ou lorsqu'il ne parvient pas à obtenir le « 12 », le service des renseignements. L'expérience faite à « Diderot » sera étendue à l'ensemble de la région parisienne, à la fin de 1977.

ALAIN FAUJAS.

AUJOURD'HUI

MÉTÉOROLOGIE





Lignes d'égale hauteur de baromètre cotées en millibars (le mb vaut environ ¾ de mm)
Zone de pluie ou neige ▽ averses ⛈ orages ➡ Sens de la marche des fronts
Front chaud — Front froid — Front occlus

Evolution probable du temps en France entre le lundi 7 février à 0 heure et le mardi 8 février à 24 heures :

Le courant perturbé d'ouest qui s'étend de l'Atlantique occidental à l'Europe centrale maintient sur la France un temps doux et humide. Les perturbations qui circulent dans ce courant épargneront toutefois nos régions méridionales.

Mardi, il fera assez beau sur les régions méditerranéennes, les Pyrénées et le sud du Bassin aquitain. Le temps sera souvent brumeux et nuageux sur le Sud-Ouest et le sud du Massif Central. Ailleurs, malgré de fréquentes éclaircies le matin dans l'Est et le Nord-Est, le ciel sera souvent très nuageux ; les pluies et les bruines seront fréquentes.

Les températures resteront douces pour la saison. Les vents d'ouest seront en général modérés à assez forts, parfois forts en Manche.

Lundi 7 février, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris-Le Bourget, de 1 015,5 millibars, soit 761,6 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 6 février ; le second, le minimum de la nuit du 6 au 7) : Ajaccio, 17 et 5 degrés ; Biarritz, 17 et 5 ; Bordeaux, 13 et 5 ; Brest, 11 et 9 ; Caen, 11 et 8 ; Cherbourg, 10 et 8 ; Clermont-Ferrand, 13 et 4 ; Dijon, 11 et 8 ; Grenoble, 9 et 2 ; Lille, 10 et 8 ; Lyon, 10 et 4 ; Marseille, 16 et 5 ; Nancy, 8 et 7 ; Nantes, 13 et 9 ; Nice, 15 et 7 ; Paris-Le Bourget, 13 et 8 ; Pau, 18 et 1 ; Perpignan, 19 et 4 ; Rennes, 13 et 10 ; Strasbourg, 10 et 6 ; Tours, 12 et 8 ; Toulouse, 17 et 1 ; Pointe-à-Pitre, 29 et 20.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 18 et 8 degrés ; Amsterdam, 9 et 5 ; Athènes, 14 et 10 ; Berlin, 7 et 3 ; Bonn, 11 et 6 ; Bruxelles, 8 et 8 ; îles Canaries, 21 et 16 ; Copenhague, 4 et 3 ; Genève, 10 et 3 ; Lisbonne, 12 et 7 ; Londres, 11 et 10 ; Madrid, 14 et 3 ; Moscou, —7 et —14 ; New-York, —7 et —9 ; Palma-de-Majorque, 19 et 2 ; Rome, 16 et 4 ; Stockholm, 1 et 0 ; Téhéran, 8 et 2.

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du 6 février 1977 :

UN DECRET

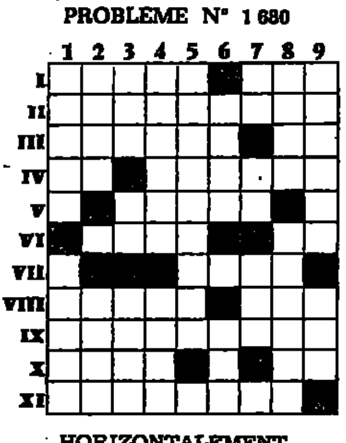
● Portant déclaration d'utilité publique du prolongement de la ligne n° 10 du réseau ferré métropolitain depuis la station Porte-d'Auteuil jusqu'au rond-point Rhin-et-Danube, à Boulogne-Billancourt.

UN ARRETE

● Réglementant le conditionnement des coquillages et fixant les modèles des imprimés et étiquettes devant accompagner les colis.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 1 680



HORIZONTALEMENT

I. Est l'objet d'une instruction ; Figure biblique. — II. Est à plaindre. — III. Font donc faire la grimace ; Symbole. — IV. Fin de participe ; Bravent les courants d'air. — V. Caractères difficiles — VI. Il est des circonstances où il faut bien que cela se passe ; Est fort. — VII. Dans une devise latine. — VIII. Un qui déteste balancer ; Provoquait de fâcheux écarts. — IX. Dans certains verres. — X. Effectue un travail à l'œil ; Lie. — XI. Rident une surface bleue.

VERTICALEMENT

1. Se montre brillant au feu ; Grosse quand elle est importante. — 2. Mord en travaillant ; Amen ! . — 3. Orientation ; Note ; Coule en France. — 4. Légères quand elles sont petites ; Rampaient. — 5. Ne trouvera rien à louer. — 6. Nommée pour la forme ; Fait preuve d'un détestable caractère. — 7. Participe ; Invisibles chez un poussah ; Belle pièce. — 8. Figure mythologique ; Très respirables. — 9. Pas complètes sans lavabo ; Point de côté.

Solution du problème n° 1 679

Horizontalement

I. Paresse. — II. Epate ; Ela. — III. Irma ; Ir. — IV. Hase ; Donc. — V. Epi ; Ici. — VI. Enlisées. — VII. Erseau ; Us. — VIII. Oc ; Eole. — IX. Nuances. — X. En ; Ossu. — XI. Esses ; Ure.

Verticalement

1. Péché ; Eon. — 2. AP ; Aperçues. — 3. Raisins ; Ans. — 4. Etre ; Léon. — 5. Sem ; Dia ; Cos. — 6. Ad ; Suées. — 7. EE ; Ole ; Ossu. — 8. Linceul ; Ur. — 9. Narcisses.

GUY BROUTY.

Visites, conférences

MARDI 8 FEVRIER

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — Caisse nationale des monuments historiques :

14 h. 30, métro Temple, Mme Allaz : « Du carreau du Temple à la plus vieille maison de Paris ».

14 h. 30, Musée de la police, rue Basse-des-Carmes, Mme Pajot : « Paris à travers le temps ».

15 h., 11, quai Conti, Mme Chapuis : « L'hôtel des Monnaies ».

16 h., église Sainte-Elisabeth, 195, rue du Temple, Mme Bachelier : « Histoire des Templiers ».

15 h. 30, entrée de l'Hôtel de Ville, côté Seine : « Fastes de la IIIe République à l'Hôtel de Ville » (Visages de Paris).

15 h., 1, rue Saint-Louis-en-l'Ile : « Les hôtels de l'île Saint-Louis » (A travers Paris).

15 h., pilier sud-est : « Les coulisses de la tour Eiffel » (Mme Hager).

15 h., 32, rue de Paradis : « Salons d'exposition des cristalleries Daum » (Paris et son histoire).

15 h., métro Saint-Paul : « Les loges du Grand-Orient de France » (Tourisme culturel).

CONFERENCES. — 21 h., centre Rachi, 30, boulevard de Port-Royal, MM. K. Niedermayer et O. Weber : « Contributions pratiques du kibboutz à la théorie de l'autogestion » (Centre universitaire d'études juives).

17 h. 30, Institut catholique de Paris, 21, rue d'Assas : « Cours de littérature ; cours d'histoire » (Université du milieu de la vie et du troisième âge).

21 h., 76, rue Bonaparte, Chez M. Nicolle : « Méditation transcendantale et quatrième et cinquième état de conscience », entrée libre.

21 h., 126, boulevard Haussmann, M. F. Schwarz : « Chavin, Tiahuanaco, les civilisations mégalithiques d'Amérique du Sud » (Nouvelle Acropole).

20 h. 45, 68, rue de la Folie-Méricourt, M. Gouet : « Rencontre avec les « refusniki » physiciens de Moscou », projections.

18 h. 30, 35, avenue Franklin-D.-Roosevelt : « Santé et alimentation » (Club Temps nouveaux et Ligue de la santé).

20 h. 30, 21, rue Notre-Dame-des-Victoires, Mme C. Thibaut : « La peinture de Masaccio à Piero della Francesca ».

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	98 F	175 F	252 F	330 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	188 F	355 F	523 F	690 F
ETRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE - LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE	125 F	230 F	335 F	440 F
II. — TUNISIE	163 F	305 F	448 F	590 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande.

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

RELIGION

A Rome

UN CONGRÈS DE DROIT CANONIQUE VA SE RÉUNIR A L'UNIVERSITÉ GRÉGORIENNE

(De notre correspondant.)

Cité du Vatican. — Un Congrès international de droit canonique se tiendra du 14 au 19 février à l'Université grégorienne à l'occasion du centième anniversaire de la faculté qui enseigne cette discipline au sein de l'établissement. Quatre thèmes doivent être traités par les rapporteurs, puis discutés en présence de quelque quatre cents participants : nature du droit canonique et ecclésial ; compétence de l'Eglise et de l'Etat en matière matrimoniale ; nature et liens de la vie consacrée ; organismes de justice administrative de l'Eglise.

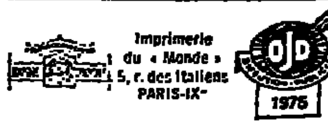
Le congrès aura une certaine solennité puisque plusieurs dirigeants d'organismes de la Curie y prendront la parole.

R. S.

● *M. Pierre Debray, fondateur et principal animateur du Rassemblement des « Silencieux de l'Eglise »* (R.S.E.) a annoncé son intention de s'en retirer pour se consacrer désormais exclusivement à la « relance » de « Chrétiens pour un monde nouveau », un des mouvements créés en marge du R.S.E. D'autre part, M. Jacques Desserre, président des R.S.E. quitte son poste pour travailler aux côtés de M. Debray. Il est remplacé par M. Henri Montaut. Mme Lucrot, animatrice du R.S.E., demeure à son poste mais se consacrera plus activement à l'« Association familiale pour l'apostolat de l'enfance » et à la catéchèse.

● *Le Père David Stanley, Canadien*, vient de démissionner de la commission biblique pontificale, pour protester contre la déclaration romaine sur la non-admission des femmes au sacerdoce ministériel. Notre correspondant à Rome nous signale qu'une sous-commission de la commission biblique avait effectivement estimé que l'examen du Nouveau Testatent ne permettait pas de décider que les femmes ne pouvaient être ordonnées prêtres. Il n'y a pas là de contradiction avec le document en question, qui s'appuie sur la tradition et non sur la seule Ecriture.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Commission paritaire des journaux et publications : n° 57437.

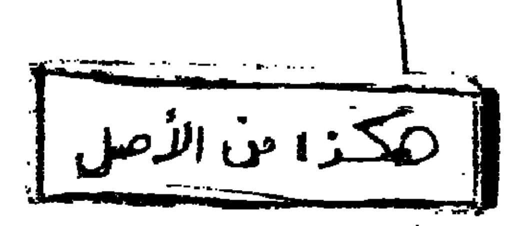


L'ENDETTEMENT DES PAYS SOC...

Les banquiers font la distin... entre les différents emprunteurs...

...OTTEMENTS

CHINE ...



Le Monde DE L'ÉCONOMIE

L'ENDETTEMENT DES PAYS SOCIALISTES

Les banquiers font la distinction entre les différents emprunteurs de l'Est

En même temps que certains aspects de la société de consommation, les pays du Comecon ont, au cours des dernières années, découvert les délices de l'endettement. Ensemble, ils doivent environ 45 milliards de dollars aux banques capitalistes. Celles-ci commencent à avoir quelque doute sur la solvabilité de tel ou tel de leurs emprunteurs, car le temps n'est plus où l'on jaugeait à la même aune la signature des différents pays socialistes : certains d'entre eux jouissent d'un crédit supérieur à d'autres. C'est ainsi que, pour des raisons encore mal élucidées, un consortium de banques dirigé par la Bank of America a récemment renoncé à lancer un emprunt à cinq ans de 200 millions de dollars de la banque du Comecon, la banque internationale pour la coopération économique (BICE). L'opération devait être faite pour le compte de la Pologne. Collaborateur de la revue Euromoney *de Londres, Francis Guilès analyse ci-dessous la situation dans ce domaine.*

Londres. — La dette en devises convertibles des pays du Comecon vis-à-vis des nations industrialisées aurait atteint, au 31 décembre 1976, environ 45 milliards de dollars, selon une récente étude du mensuel *Euromoney*. Cela représente une augmentation de l'ordre de 20 % en un an et certains banquiers ne cachent pas leur inquiétude, notamment en ce qui concerne la situation de la Pologne.

Le marché des eurodevises est l'un des canaux d'emprunt des pays du Comecon. La Pologne s'y est procuré 1,1 milliard de dollars en 1976, la Hongrie 300 millions et l'Allemagne de l'Est 260 millions, l'U.R.S.S 282 millions seulement. Ces chiffres ne peuvent toutefois être utilisés comme base pour calculer le niveau réel de la dette en devises convertibles de chaque pays. En effet, l'U.R.S.S. a toujours préféré s'adresser au marché à court terme. Tous utilisent abondamment les crédits à l'exportation que leur consentent notamment la France, le Royaume-Uni et les Etats-Unis.

En outre, il semble bien qu'une partie des fonds empruntés par la Banque internationale pour la coopération économique (BICE) — dont le siège est à Moscou et à laquelle sont affiliés tous les pays du Comecon — soient destinés à tel ou tel pays. Ainsi, en décembre dernier, une bonne part des 200 millions de dollars que cette banque a empruntés était destinée à la Pologne. La signature de ce pays est moins bonne que celle de la BICE. Celle-ci doit payer un taux de 1 1/4 % au-dessus du taux interbancaire pour ses emprunts, alors que la Pologne se voit demander 1 1/2 %. Encore les conditions du dernier prêt n'ont-elles pas été rendues publiques, ce qui permet toutes les spéculations sur leur sévérité.

En revanche, la signature hongroise bénéficie de la faveur des banquiers, ce qui permet à Budapest d'emprunter à 1 1/8 % au-dessus du taux interbancaire et d'espérer payer encore moins si les taux d'intérêt continuent de baisser. Cette faveur met la Hongrie sur un pied d'égalité avec un pays riche en pétrole et n'ayant quasiment pas de dette extérieure comme le Venezuela qui a récemment emprunté 1 milliard sur le marché.

FRANCIS GUILÈS.

(Lire la suite page 23.)

BULLETIN

FLOTTEMENTS

CE qui caractérise peut-être le mieux un « système » économique, social ou monétaire en perte de vitesse, c'est que ceux qui ont la charge de le gérer ont oublié, ou en tout cas agissent comme s'ils ignoraient, les ressorts de son fonctionnement. Les responsables ne cherchent qu'à parer au plus pressé sans se soucier de savoir si les moyens qu'ils mettent en œuvre, ou qu'ils préconisent, ne vont pas à brève échéance détraquer un peu plus la machine. On vient encore d'en avoir, sur la scène internationale, deux exemples particulièrement frappants.

Au début de cette année, les gouverneurs des banques centrales réunis à Bâle annoncent qu'ils ont conclu un accord sur les « balances sterling » de nature à rétablir la confiance dans un domaine où son absence risque de provoquer des catastrophes. Les optimistes voyaient dans une des dispositions de l'arrangement, tel qu'il était présenté à l'opinion, une innovation intéressante par rapport à ce qu'on avait fait jusqu'à présent. Non seulement la Grande-Bretagne s'engageait, une fois de plus, à diminuer le rôle monétaire du sterling, mais elle annonçait son intention d'offrir aux détenteurs de fonds déposés à court terme à Londres des titres à long terme libellés soit en dollars, soit en une monnaie de compte comportant une certaine garantie de change.

Avant même que les conditions de l'option soient connues, on a vu la situation se retourner complètement sur la place de Londres. Les capitaux fuyaient en masse. Ils affluent en grande quantité, contribuant à satisfaire les énormes besoins de financement du Trésor britannique. Du coup, la Banque d'Angleterre, qui avait été, il y a quelques mois, contrainte et forcée d'élever à un niveau encore jamais atteint le taux d'intérêt (au moment où le gouvernement ne parlait que de sa nouvelle « stratégie industrielle »), s'est trouvée entraînée, au cours des dernières semaines, dans un mouvement inverse. Pour freiner une baisse du loyer de l'argent qu'elle estimait trop rapide, elle a décidé jeudi dernier de cesser, pour une période indéfinie, d'ajuster chaque semaine, comme elle le fait depuis 1972, le taux d'escompte aux résultats des adjudications des bons du Trésor. Elle a fixé elle-même le taux à 12 %.

On peut de même se demander si un mépris semblable de l'expérience passée ne caractérise pas les conseils intéressés que les collaborateurs du président Carter donnent actuellement à l'Allemagne fédérale. Celle-ci est pressée de tous côtés de pratiquer une politique plus expansionniste sous prétexte qu'elle a réussi à réduire le « taux d'inflation », comme on dit, à une hausse des prix de l'ordre de 5 %. Le moment n'est-il pas venu pour Bonn, alors que le chômage progresse à nouveau en R.F.A., de changer l'ordre des priorités ? Cependant, les Allemands ont quelques raisons de se méfier de l'invitation qui leur est faite, et leur prudence n'est pas nécessairement une preuve de leur manque de solidarité. La stabilité relative à laquelle ils sont parvenus est sans doute plus précaire qu'on ne le croit généralement, du fait notamment de l'existence d'un considérable déficit budgétaire. Un nouvel accroissement de ce déficit aurait-il un effet durable de relance ? On peut en douter à regarder ce qui s'est passé en Grande-Bretagne et en France. Et si l'Allemagne fédérale n'avait pas eu, même pendant la récession, pour préoccupation principale de lutter contre l'inflation, l'Europe tout entière n'aurait-elle pas été entraînée dans une débandade monétaire aux conséquences dramatiques (notamment pour l'emploi) ? La question vaut sans doute encore pour aujourd'hui.

LES DIFFICULTÉS DE LA SÉCURITÉ SOCIALE

L'assurance-vieillesse va connaître à son tour le déficit

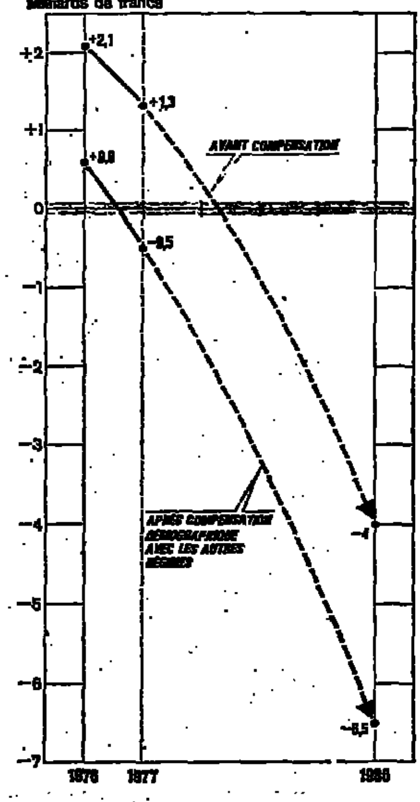
« Au moment où le déficit de l'assurance-maladie monopolise l'attention du public, il n'est pas inutile de lancer un cri d'alarme » sur la dégradation financière du régime général d'assurance-vieillesse des salariés, a déclaré récemment M. François Pavard, directeur de la Caisse nationale d'assurance-vieillesse des travailleurs salariés (C.N.A.V.T.S.), en présentant le dernier bilan de cette institution. En dépit des améliorations législatives intervenues depuis quelques années, le régime général verse des pensions très inférieures à celles de certains régimes spéciaux, et pourtant pour la première fois cette année, l'assurance-vieillesse sera en déficit..., un déficit qui, selon les prévisions, devrait s'aggraver pour atteindre plus de 6 milliards de francs en 1980.

LE régime fiscal de l'assurance-vieillesse, *qui était encore excédentaire* en 1976, va franchir la zone rouge du déficit en 1977 et s'enfoncer dans le déséquilibre financier avec un « trou » évalué à plus de 6 milliards de francs en 1980. *Certes, les charges qu'il* supporte au titre de la solidarité nationale explique en grande partie ce déficit. Afin d'épauler les régimes spéciaux de salariés et de travailleurs indépendants, dont le nombre des actifs cotisants est en diminution constante, la C.N.A.V.T.S. verse *chaque année une* « *compensation* » dite « *démographique* ». Egale à 1 milliard 516 millions en 1976, elle atteindra 1 milliard 804 millions en 1977 et vraisemblablement 6 milliards 172 millions en 1980 si, d'ici-là, cette formule d'entraide n'est pas modifiée.

Outre cette charge très importante qui pèse sur les salariés de l'industrie et du commerce, l'évolution propre du régime général explique aussi la dégradation financière. *Depuis 1971, les pouvoirs* publics ont procédé à des améliorations qui ont chargé la barque des dépenses sans que, pour autant, des recettes nouvelles soient toujours prévues. A l'augmentation des pensions dues à la prise en compte de trente-sept *années et demie de cotisations*, au lieu de trente, se sont ajoutées des mesures prises pour faciliter le départ en retraite de certains salariés au taux plein, à soixante ans au lieu de soixante-cinq ans. L'amélioration la plus récente qui consiste à accorder ce droit aux travailleurs *manuels* (loi du 30 décembre 1975, avec application à partir de *juillet 1976) n'a certes pas encore eu* les effets annoncés par le gouvernement : alors que le nombre des bénéficiaires était estimé à plusieurs milliers pour le deuxième trimestre *1976, seulement neuf cent dix-sept* personnes en ont profité. Les conditions très limitatives qui sont posées (notamment quarante-trois années de cotisations) expliquent un échec qui est dû aussi au succès d'une autre formule : la retraite anticipée au taux plein pour *les anciens combattants. Plus de cent* mille personnes en ont bénéficié en 1974 et 1975.

Mais d'autres facteurs sont à l'ori*gine du déséquilibre financier de l'assu*rance-vieillesse. Tout d'abord la crise économique, qui, en provoquant la montée du chômage, a réduit le nombre des cotisants : 12 914 000 en 1975 au lieu de *13 246 000 en 1974*. Le rapport démographique entre cotisants et retrai*tés, qui est en baisse régulière depuis* plusieurs années, a chuté brusquement en 1975 : pour 100 salariés, 311 actifs versent des cotisations au lieu de 351 en 1974 et de 400 en 1967. Cette évolution n'est certes pas nouvelle : sur 1 000 habitants, 85 avaient plus de soixante-cinq ans au début du siècle... mais ils étaient 128 en 1970 ; ils seront vraisemblablement 134 en 1980, époque à partir de laquelle le poids du troisième âge se réduira quelque peu. *D'ici-là, il faudra* prendre des mesures puisque dans trois ans il n'y aura plus que trois cotisants pour un retraité !...

LE RÉGIME VIEILLESSE DES SALARIÉS VA S'ENFONCER DANS LE DÉFICIT À PARTIR DE 1977



Les courbes ci-dessus figurent l'évolution du solde financier (positif ou négatif) du régime général d'assurance-vieillesse des salariés en milliards de francs courants. La partie du tracé en pointillé correspond aux prévisions.

Une erreur de prévision de 1 à 2 % est généralement considérée comme acceptable : portant sur un budget qui sera égal à 80 milliards de francs environ en 1980, l'erreur « acceptable » porte, en conséquence, sur plus ou moins 0,8 à 1,6 milliard de francs.

(Source : Caisse nationale d'assurance-vieillesse.)

Le retraite à 60 ans : « Ce n'est pas réaliste »

Alors que de nombreux observateurs et responsables politiques préconisent un freinage ou une maîtrise des dépenses d'assurance-maladie, personne n'ose suggérer des économies pour la vieillesse. Si la situation financière des régimes d'assurance pose des problèmes, celle des personnes âgées en pose davantage encore. Le directeur de la caisse des salariés, M. Pavard, a d'ailleurs souligné les écarts énormes qui subsistent entre retraités selon leur passé professionnel. Le graphique ci-contre illustre ces inégalités.

JEAN-PIERRE DUMONT.

(Lire la suite page 23.)

NOUVELLES ORIENTATIONS DE LA POLITIQUE AGRICOLE

CHINE : halte aux aventures

par GILBERT ETIENNE (*)

La Chine s'interroge avec toujours plus de sérieux sur son avenir économique. Des comptes rendus de la IIe conférence nationale sur l'agriculture (fin décembre 1976), des nouvelles sur les préparatifs d'une grande conférence industrielle (1), ressort une tendance fort nette : les courants aventuristes des hommes qui refusent la dure arithmétique : sacs de grain - nombre de bouches à nourrir - nombre de bras à employer, sont fermement enrayés.

DANS son discours à la conférence *agricole, le président Hua Kuo-feng* souligna la gravité des échéances, les difficultés multiples que rencontre l'agriculture chinoise. Pour les résoudre, le président fit appel au sang-froid « *Nous resterons modestes et prudents, nous nous garderons de toute présomption et de toute précipitation.* » La production doit augmenter aussi vite que possible, mais, comme le disait le président Mao, « *la gestion c'est aussi de l'éducation socialiste* ». Son successeur insista sur le besoin d'une meilleure planification. « *l'activité industrielle* (soutenant l'agriculture) *doit se poursuivre sans à-coups... Il faudra prêter la plus grande attention aux transports, à l'énergie...* » En même temps, la discipline au sein du parti doit se renforcer tout en laissant « *chacun parler et formuler des critiques* ».

Le secrétaire de la célèbre brigade de Tatchai, M. Chen Yung-kuei (membre du bureau politique), fut non moins clair : « *Notre agriculture se développe à un rythme nettement insuffisant..., le développement est très inégal : dans quelques endroits, la nature n'a pu être domptée et l'agriculture reste à la merci des éléments.* » M. Chen Yung-kuei déplora par la suite la présence d' « *un trop nombreux personnel non producteur, ce qui entraîne un sérieux gaspillage* » (2).

Au cours de ces dernières années, la production agricole a accéléré sa cadence *(250 millions de tonnes de céréales et tubercules* en 1971, 275 millions en 1975); les importations de grain baissent du maximum de 7,7 millions de tonnes en 1973-1974 (juillet-juin) à environ 2 millions de tonnes en 1976-1977 ; les exportations de riz, avec 1,6 million de tonnes en 1975, restent supérieures au *niveau de la période 1969-1972 (800 000-900 000 tonnes).*

(Lire la suite page 22.)

(1) Voir l'article d'Alain Jacob dans *le Monde* du 29 janvier 1977.
(2) Cf. *Pékin Information* des 3 et 10 janvier 1977.

ÉTATS-UNIS : les démocrates contre la concentration des terres

par JEAN-PIERRE CARLIER (*)

AUSSI curieux que cela puisse paraître, *les agriculteurs américains* n'auraient pas voté pour leur collègue Jimmy Carter. La plupart des grandes régions agricoles, en particulier le Middle-*West, la plus dense et une des plus* riches, ont donné leurs voix à M. Gerald Ford. M. Jimmy Carter, l'agriculteur, annonçait-il de grands changements, voire des bouleversements, par rapport à la politique agricole de M. Ford ? Non, à première vue. *Pourtant, les deux candidats n'avaient pas les mêmes vues sur la question.* On peut s'attendre avec l'arrivée au pouvoir des démocrates à des changements sensibles de la politique agricole menée jusque-là. Les conséquences du froid pourraient accélérer le mouvement, mais elles ne sont pas en*core. évaluées avec assez de précision* pour qu'on puisse se prononcer là-dessus.

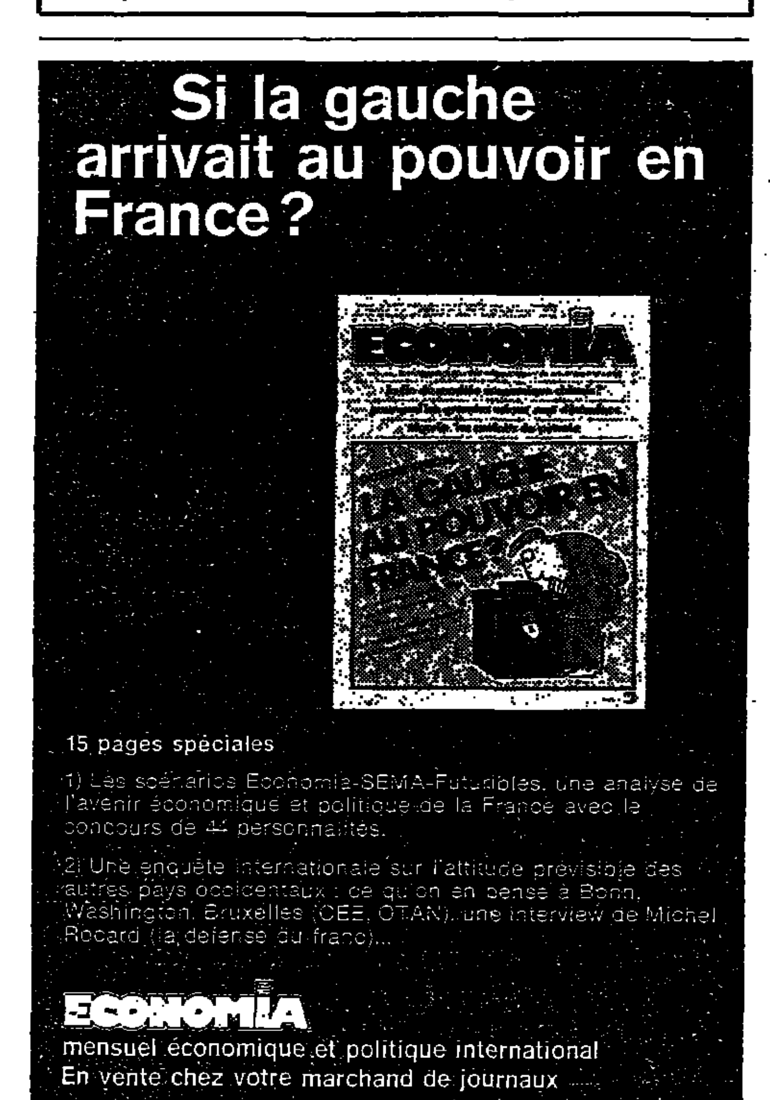
Le système libéral prôné par les républicains ne laisse que les productions les plus rentables subsister et se développer. Ce *n'est qu'à partir d'une certaine capacité* que les « farmers » peuvent saisir toutes les occasions du marché grâce à la « flexibilité » de leur système de production. Au Farm Bureau à Washington, à Des Moines dans l'Iowa, ou ailleurs, le discours est le même : « *Nous refusons qu'aux moyens de prix garantis élevés on constitue des stocks qui pèsent sur le niveau des prix alimentaires. Nous sommes contre la bureaucratie d'Etat et les embargos. Les U.S.A. peuvent régler l'offre et la demande de la plupart des produits agricoles sur le plan mondial...* »

Ce système a « *merveilleusement bien marché* », affirment ses défenseurs. En effet, ces dernières années, les agriculteurs *ont été satisfaits des prix agricoles*, en moyenne assez élevés, et l'Etat n'a pratiquement pas eu à acheter d'excédents.

Les démocrates sont plus interventionnistes. Ils pensent que le gouvernement et l'Etat doivent, quand il le faut, agir sur les mécanismes des marchés. Pour assu*rer un revenu aux agriculteurs et éviter* une flambée des prix à la consommation, ils estiment qu'il faut fixer des prix garantis le plus près possible des prix de revient des produits et mettre en œuvre une politique de stockage. Le cas échéant, il faut même limiter la production, notamment dans les fermes les plus grandes.

(Lire la suite page 22.)

(*) Directeur du Centre national des jeunes agriculteurs, J.-P. Carlier a visité pendant un mois les Etats-Unis.



CHINE : halte aux aventures

(Suite de la page 21.)

Les progrès obtenus depuis 1949 sont évidents. La misère a été éliminée, la répartition du revenu est beaucoup mieux assurée que par le passé, une sorte de minimum vital est très largement répandu. Néanmoins, les autorités sentent fort bien les pressions des masses en vue d'un niveau moins frugal qu'aujourd'hui, d'autant plus que les jeunes générations n'ont pas connu les longues et noires années qui ont précédé l'arrivée des communistes au pouvoir. Si, dans les villes, les rations de céréales sont en gros satisfaisantes (15-30 kg de grain par adulte et par mois selon le genre de travail), chaque personne n'a droit qu'à une livre de viande (en général, du porc) par mois, une demi-livre d'huile, une livre à un kilo de poisson, l'équivalent d'une livre d'œufs par famille : quant aux légumes, fruits et volailles, ils ne sont pas rationnés. Les textiles de coton sont répartis à raison de 6 mètres de tissu par an. Les achats de certains biens semi-durables (bicyclette, machine à coudre) sont limités.

Dans les campagnes, des écarts sensibles de revenu apparaissent au gré du milieu physique et des capacités de gestion des unités collectives : la ration annuelle et moyenne de grain par tête peut varier de 150 à 250 kilogrammes ou plus.

De son côté, la population continue à s'accroître même si la prévention des naissances a fait de très gros progrès : la plupart des cadres, et nombre d'autres personnes, respectent la consigne de ne pas se marier avant vingt-cinq ans pour les femmes, vingt-huit ans pour les hommes, et de n'avoir que deux enfants.

Produire plus

La marge de manœuvre dans l'agriculture n'est pas très large, car les rendements des terres sont déjà relativement élevés, les doubles ou triples récoltes annuelles sur le même sol fort poussées. Quant à la conquête de nouvelles terres, elle se heurte à de gros obstacles. Dans les provinces très peuplées, il reste bien peu d'espace cultivable non utilisé Dans les zones peu peuplées (de la Mongolie intérieure jusqu'au Singkiang), combien de millions d'hectares et à quel prix pourra-t-on mettre en valeur ?

Selon des calculs inévitablement sommaires, nous arrivons à une croissance en céréales de l'ordre de 40 à 65 % d'ici à l'an 2000, ce qui suppose une très forte expansion des moyens modernes de production (3).

Il s'agit non pas d'innover mais de renforcer la politique suivie déjà depuis plusieurs années : mécanisation croissante de l'irrigation, grâce aux divers types de pompes ; grands travaux hydrauliques, coûteux en équipements modernes, et petits ouvrages ; progression et usage mieux équilibré des engrais chimiques, pesticides, tracteurs et motoculteurs. Un secteur important dans cette chaîne d'éléments interdépendants reste préoccupant : c'est la recherche fondamentale, dont la progression est trop lente. Le rendement à l'hectare de nombreuses semences améliorées n'est pas loin de son plafond. L'introduction *massive* de variétés nouvelles, courtes sur tiges et *à haut rendement, se fait pressante pour* franchir de nouveaux seuils : arriver à des moyennes de 5 000 kilos à l'hectare de paddy par récolte, plus de 2 000 kilos à l'hectare de blé ; les moyennes actuelles sont de l'ordre de 3 000 à 3 500 pour le premier ; 1 000 à 1 500 ou moins de 1 000 pour le second.

Ces dures réalités étaient gravement méconnues par le groupe de Changhaï, dont l'influence devenait dangereuse en 1976 : attaques contre la recherche fondamentale ; reproches faits à M. Teng Hsiao-ping pour ses efforts en vue d'améliorer la gestion de l'économie ; critique du recours aux techniques modernes importées (entre autres, les treize usines d'engrais azotés livrées par des firmes étrangères). Lorsqu'on ajoute diverses perturbations apparues dans la vie économique en 1976, on comprend le souci des nouveaux dirigeants de renforcer la ligne tracée par Chou En-lai après la révolution culturelle : une voie raisonnable qui, sans négliger les impératifs de l'idéologie, tient compte des contingences pratiques et du souci légitime du peuple chinois de continuer à améliorer son niveau de vie.

GILBERT ETIENNE.

(3) Il est difficile de prévoir même l'ordre de grandeur d'autres secteurs : petit élevage, légumes, fruits, poisson. La progression pourrait-elle être supérieur à celle des céréales ?

ÉTATS-UNIS : les démocrates contre la concentration des terres

(Suite de la page 21.)

La loi agricole de 1973, qui a institué dans les faits les grands principes de la politique agricole républicaine, doit être reconduite par le Congrès en 1977. Les démocrates n'en contesteront pas les principes fondamentaux, mais demanderont surtout que l'on relève le niveau des prix garantis. Conséquences ? Pour le professeur Mc Calla de l'université Davis (Californie) : « *Si les prix garantis sont relevés fortement et si, faute d'une demande suffisante, les prix de marché s'affaissent légèrement, l'Etat sera amené à acheter des surplus, à constituer des stocks publics, voire à limiter la production comme dans les années 60.* »

En arrivera-t-on là ? Le président Carter optera, sans doute, pour un compromis tenant compte des réalités économiques, budgétaires et des rapports des forces en présence. Malgré la sympathie qu'il a pour la N.F.U., il hésitera vraisemblablement à relever trop fortement les prix garantis. On annonce déjà qu'il est ardu de fixer le niveau des prix garantis vu les difficultés à établir des coûts de production objectifs. M. Moos, collaborateur de M. Fauley, président de la commission d'agriculture du Sénat, observe avec beaucoup de philosophie : « *Les coûts de production et les prix garantis relèvent d'une appréciation du gouvernement et du Congrès sur le revenu dont l'agriculteur a besoin pour assurer la vie de son exploitation.* »

En revanche, on peut être certain que les Américains seront encore plus agressifs pour développer leurs exportations agricoles, afin de n'avoir pas à gérer des surplus importants. De plus, M. Jimmy Carter envisage la constitution de réserves de céréales et de soja, en particulier pour maîtriser les fluctuations des prix sur le marché intérieur et pour garantir les exportations. Ces stocks d'Etat possédés pour moitié par les agriculteurs seraient soustraits du marché afin de ne pas peser sur les prix intérieurs. Jusqu'à une limite « raisonnable » bien entendu.

Il ne faut pas négliger non plus les pratiques protectionnistes du marché américain qui vise à décourager les importations en multipliant les barrières non tarifaires. La politique menée jusque-là par M. Butz ne devrait pas être remise en cause, mais infléchie et complétée. Comme sur le marché, l'équilibre se ferait entre la tradition *du soutien des prix élevés vantée par les* démocrates et l'orientation vers un marché libre défendue par les républicains. Les agriculteurs du Middle-West travailleront *dur* pour saisir les occasions du marché et continuer à arrondir leur patrimoine. Mais ils seront satisfaits.

« Pour un paquet de dollars »

L'arrivée de M. Jimmy Carter pourrait provoquer, dans l'avenir, plus de changements qu'on ne le suppose *a priori* dans un autre volet de la politique agricole. Pour la première fois de leur histoire, les U.S.A. commencent à connaître un problème foncier aigu. Les prix élevés de ces dernières années, *la forte augmentation des revenus*, la mise en valeur de toutes les bonnes terres disponibles ont provoqué une concurrence farouche pour l'achat et l'exploitation de terres.

Comme le sol prend, chaque année, plus de valeur, les propriétaires non exploitants vendent moins et donnent à métayage, pour une année, avec un partage moitié-moitié de la récolte. Cela se développe beaucoup et représente un pourcentage important des terres cultivées. Un autre phénomène prend de l'ampleur : le « part-time » (l'agriculture à temps partiel) et le cumul des professions. Des petits agriculteurs gardent leur ferme, mais pour des raisons de revenu ont un autre métier. De même, de nombreux citadins exerçant notamment des professions libérales, surtout pour des raisons fiscales, mais aussi de « qualité de vie », achètent des terres et constituent une exploitation autour de leur résidence principale ou secondaire. Ils investissent dans le porc, le bœuf, quand les prix sont élevés...

Ce sont les exploitations les plus grandes et les plus riches qui continuent de s'accroître, en interdisant pratiquement aux petites et moyennes de se développer et en empêchant les jeunes agriculteurs de s'installer.

Actuellement, la possibilité pour un jeune de devenir agriculteur est soit d'épouser une « riche héritière », soit de s'associer avec son père à condition que ce dernier possède déjà une grande exploitation. Tout *le monde est unanime : « Maintenant, c'est un paquet de dollars qu'il faut pour s'installer...* » Cela explique que la plupart des jeunes, souvent diplômés de l'Université, ont une conception très libérale de la politique agricole et se considèrent comme des managers d'entreprise. C'est le meilleur qui gagne. Ils affirment ne pas avoir besoin de prix garantis élevés ou de contrats de fermage. Un jeune métayer d'une région riche de l'Iowa va jusqu'à dire : « *Ici, je suis le meilleur agriculteur. Le propriétaire me garde parce que je lui fais gagner un maximum d'argent. La sécurité ? Je n'en veux pas. Il faudrait même une législation pour que le propriétaire se débarrasse facilement d'un mauvais fermier en cours d'année...* » Quelle surprise pour un Européen !

Quel est l'avenir de l'exploitation familiale, entité dont on parle beaucoup aux Etats-Unis et qui est officiellement le centre de la politique agricole ? Comme en Europe, il s'agit d'une unité économique et juridique autonome dont les membres de la famille, le mari, la femme et le fils parfois, travaillent uniquement sur l'exploitation, et qui apportent la quasi-totalité du travail et du capital. Si rien ne change, quel sera le visage de l'agriculture américaine dans dix ans ? Selon les experts :

— *Pour un tiers, les exploitations seront* exploitées par des personnes ayant une autre profession ;

— Pour un autre tiers, les terres seront exploitées sous forme de société composée de trois ou quatre agriculteurs qualifiés, ayant en général quelques liens de parenté (père, fils, gendre), chacun remplissant une fonction spécifique (vétérinaire - vente du produit - entretien du matériel - organisation des travaux des champs). Ils exploiteront de très grandes surfaces. Le capital de ces sociétés appartiendra en partie aux agriculteurs travaillant sur l'exploitation, et *en partie à des apporteurs extérieurs* ;

— Il ne resterait finalement qu'un tiers d'exploitations familiales.

Quelles structures de production ?

Quelques réactions commencent à se manifester contre cette évolution. Elles sont peu connues du grand public et de l'étranger, car il s'agit de phénomènes encore marginaux et de projets de réforme, parfois sous forme législative, au niveau de certains Etats.

Ainsi, dans quelques régions, la N.F.U. milite pour un projet interdisant le cumul des professions. Dans le Minnesota, le sénateur démocrate H. Humphrey demande *que l'Etat puisse acheter des terres, pour* les louer à de petits ou à de jeunes agriculteurs désireux de s'agrandir ou de s'installer. On retrouve ce même projet en gestation dans d'autres Etats.

En Californie, le gouverneur voudrait faire appliquer une ancienne législation, toujours en vigueur, décidant que l'eau appartenant à l'Etat ne serait pas distribuée pour l'irrigation à des exploitations dépassant une cinquantaine d'hectares.

Un certain nombre d'agriculteurs et de responsables agricoles posent, de plus en plus, le problème de l'avenir des petites et moyennes exploitations actuelles. Le conflit est sérieux, en effet, entre les techniques agronomiques, commerciales et financières très avancées, la dimension des exploitations et les possibilités d'apports de capitaux par une seule famille.

Le *président Carter et les démocrates* verront d'un œil favorable toute évolution qui irait dans le sens d'une plus juste maîtrise de l'évolution des structures foncières. Voudront-ils l'encourager ? Peut-être, mais ils auront contre eux les républicains conservateurs et le Farm Bureau, qui représentent beaucoup d'agriculteurs, y compris des jeunes aujourd'hui confortablement installés.

L'avenir dira si le gouvernement démocrate aidera le courant de ceux qui prônent, pour les Etats-Unis, une politique foncière moins libérale afin de freiner en agriculture le processus de concentration capitaliste des structures.

Dans ce cas, lorsque M. Carter demandera, peut-être, le renouvellement de son mandat, *on risque de s'apercevoir que le changement* n'est pas intervenu là où on l'attendait — dans l'organisation du marché — mais bien dans les problèmes fonciers et l'évolution des structures d'exploitations, thèmes qui ont été complètement passés sous silence lors de la campagne électorale.

JEAN-PIERRE CARLIER.



Les difficultés de la Sécurité sociale

(Suite de la page 21.)

Outre les différences importantes sur l'âge de départ en retraite, on constate qu'un agent de l'E.G.F. reçoit une pension trois fois plus élevée que celle que perçoit un salarié de l'industrie *du régime général* (1). Sans doute dans ce dernier cas faut-il ajouter à la retraite de base celle que versent les institutions de retraites complémentaires, mais, comme l'affirme M. Pavard et le montre le graphique, ce complément est loin de combler ces écarts. Dès *lors* tout le monde, du moins dans les milieux syndicaux et politiques, admet *que des efforts* doivent encore être accomplis pour revaloriser les pensions. Des syndicats *mettent en avant le* slogan de la retraite à soixante ans. Encore faut-il avoir conscience du coût d'une telle mesure : selon le directeur de la C.N.A.V.T.S., cette initiative accroîtrait de 11 milliards de francs les charges du régime général et au total de 16 milliards si l'on tient compte des répercussions de cette réforme sur les autres institutions. Cela nécessiterait une augmentation du taux de cotisation de *trois points ou une majoration de la* T.V.A. de 10 % ou encore un accroissement de l'impôt *sur* le revenu de 25 % estime M. Pavard qui ajoute : *« Ce n'est pas une perspective réaliste. »*

En revanche, il serait préférable d'accorder aux Français âgés un revenu convenable, c'est-à-dire au moins égal à 70 % du salaire plafonné servant au calcul des cotisations et retraites. Mais cet objectif est déjà prévu par la loi, affirme-t-on. En principe oui, en *fait* non. *« Si l'on voulait assurer à tout retraité un tel revenu dans les années 1980 et si l'on tient compte du vieillissement de la population, il faudrait*, remarque M. Pavard, *ajouter dix points de cotisation au taux actuel ! »*

Si la France veut vraiment accorder la priorité au troisième âge, il faudra bien convaincre l'opinion que cela suppose une participation financière accrue. La priorité des priorités consistera à combler le trou financier par une majoration d'un point de la cotisation d'ici à 1980 (2). Et la deuxième priorité devrait porter sur le relèvement — au mieux le maintien — des pensions à 70 % du salaire plafonné avant de songer à la retraite à soixante ans.

Un relèvement brutal de dix points de la cotisation est impossible tant pour des raisons économiques que politiques. En revanche, une majoration plus faible et progressive, sous forme de cotisation ou d'impôt, pourrait être prévue dans un plan quinquennal. Encore cela suppose-t-il *une série d'autres réformes* : la simplification et l'hormanisation des régimes d'assurance vieillesse ainsi que la résorption du déficit de l'assurance maladie.

Outre les économies nécessaires à trouver dans le secteur des soins de santé et un effort accru des salariés et travailleurs indépendants à revenu élevé (par un déplafonnement de cotisation ou un impôt sur le revenu), le déséquilibre de l'assurance-maladie pourrait être partiellement réduit par *la création* d'une cotisation maladie chez les *retraités qui reçoivent une pension supérieure* à 3 600 F par mois. Cette formule insuffisante mais juste est d'ailleurs en partie appliquée dans certains régimes. Pourquoi pas dans le régime général, la solidarité entre actifs et personnes âgées devant aussi exister entre pensionnés ?

JEAN-PIERRE DUMONT.

(1) Ce rapport s'est réduit ces dernières années : il était de 1 à 3,21 en 1974 au lieu de 1 à 3,86 en 1970 entre le montant moyen de la pension du régime général et celle du régime de l'E.G.F.

(2) Un point supplémentaire de cotisation en 1980 apportera 6 milliards de recettes nouvelles, soit une somme à peu près égale au déficit prévu.

N'ATTENDEZ PAS LE DERNIER MOMENT !

NOMBREUX sont les nouveaux retraités qui pestent contre les lenteurs des caisses pour leur verser leur première pension. Se sont-ils demandé combien de *temps il fallait* pour calculer leurs droits ? En décembre *dernier, selon un sondage de la* C.N.A.V.T.S., 44 à 57 % des personnes interrogées avaient déposé leur demande de pension trois semaines seulement avant leur départ de la vie active ! Or il faut au moins trois mois en moyenne pour fixer le montant des pensions. Et lorsqu'un salarié a travaillé dans différents secteurs de l'économie, parfois comme travailleur indépendant, il *faut* compter plus de trois mois, dans la *mesure où il faut rassembler des documents* éparpillés dans des caisses d'assurance très différentes. Alors, n'attendez pas le dernier moment pour faire valoir vos droits !

L'INÉGALITÉ DES RETRAITES DEMEURE IMPORTANTE

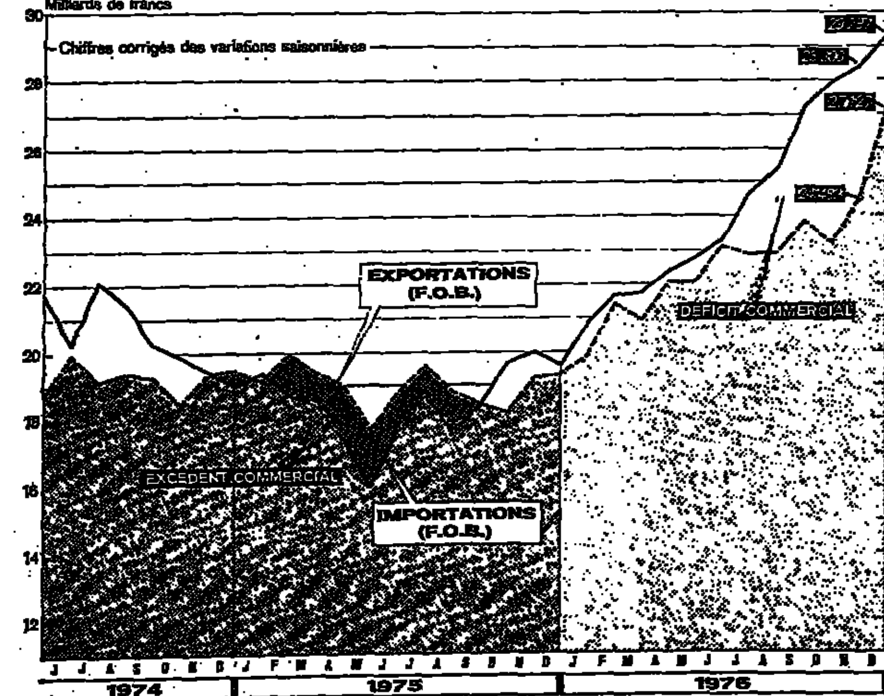
Francs — 1970, 1971, 1972, 1973, 1974 — ÉLECTRICIENS (E.G.F.) 12 626 / 19 966 ; FONCTIONNAIRES 9 955 / 15 695 ; CHEMINOTS 7 626 / 12 730 ; SALARIÉS DE L'INDUSTRIE : Régime général + régimes complémentaires 4 552 / 8 600 ; Régime général seul 3 272 / 6 229 ; ARTISANS 2 995 / 4 571 ; COMMERÇANTS 2 528 / 3 934 ; EXPLOITANTS AGRICOLES 2 148 / 3 840

Le graphique ci-contre retrace *l'évolution* des pensions annuelles moyennes (dépenses totales divisées par le nombre de *retraités*). La retraite complémentaire (égale à environ un cinquième du salaire) que touchent les salariés de l'industrie porte la pension totale qui leur est allouée à environ 40 % au-dessus de celle versée par le régime général.

(Source : Caisse nationale de l'assurance-vieillesse.)

COMMERCE EXTÉRIEUR

Baisse des importations



LES échanges extérieurs de la France ont été fortement perturbés ces dernières années. Excédentaire de 7 milliards de francs en 1973, la balance commerciale s'est, après la hausse du prix du pétrole, trouvée déficitaire de 17 milliards en 1974. La récession de 1975 a provoqué la renaissance d'un surplus de 7 milliards de francs. En revanche, l'an dernier, avec la reprise économique, le déficit est réapparu pour s'établir à 20,5 milliards de francs.

La réduction du déficit en décembre (1,3 milliard contre 3,8 en novembre et 4,7 en octobre) préfigure-t-elle le retour à une situation moins déséquilibrée qu'accentuerait un ralentissement de la croissance ? Les importations ont baissé de 8 % en un mois.

L'endettement des pays socialistes

(Suite de la page 21.)

L'absence de renseignements (notamment statistiques), dont disposent les banquiers sur les pays de l'Est, les oblige à utiliser des paramètres dont la valeur est, tout au plus, relative : tel le rapport entre le total des emprunts contractés par un pays et le montant annuel de ses exportations vers des pays à devises convertibles.

Ce rapport varie considérablement. *L'endettement représente 4,5 années d'exportations* pour la Bulgarie ; mais cela n'inquiète pas outre mesure les milieux financiers qui savent que l'U.R.S.S. viendra toujours au secours de son alliée la plus fidèle à qui elle prête parfois en devises convertibles, faveur insigne qu'elle n'accorde, semble-t-il, à aucun autre membre du Comecon. Pour la *Tchécoslovaquie, il n'est que de « 0,8 année ». Les* autres pays se trouvent à un stade intermédiaire : 2 années pour la Pologne, 1,9 pour l'Allemagne de l'Est, 1,7 pour la Hongrie et 1,3 pour l'U.R.S.S.

Jusqu'à ce jour, les pays du Comecon ont scrupuleusement respecté leurs engagements vis-à-vis des banques occidentales. Celles-ci estiment pour la plupart que *la signature des pays socialistes est bonne* : outre la garantie non écrite de l'U.R.S.S., *elles considèrent qu'une économie planifiée* et centralisée donne aux autorités une plus large liberté de manœuvre qu'une économie capitaliste et leur permet d'assurer qu'une plus *grande partie du* produit national brut soit exporté, si besoin est, permettant ainsi de faire rentrer de précieuses devises convertibles.

Les difficultés auxquelles fait actuelle*ment face la Pologne remettent néanmoins* les choses en question. Le prix des produits *alimentaires y est bloqué* depuis longtemps et l'on sait que toute tentative d'augmentation ne va pas sans risques pour les autorités. L'endettement de Varsovie est de l'ordre de 10 milliards de dollars, ce qui est considérable. Les autorités continuent à amputer, mais n'ont pas bénéficié, comme on l'a dit, de la baisse des taux d'intérêt comme leur voisin hongrois dont l'état de santé économique est *bien* meilleur.

Les banques occidentales ont néanmoins trouvé de nouvelles manières de prêter à la Pologne : nombre d'entre elles ont atteint le plafond des prêts tel qu'il résulte des règles de gestion qu'elles s'imposent généralement à elles-mêmes. Si une banque réussit à prêter à une compagnie polonaise sans garantie de la Banque Handlowy qui est chargée de quasiment tous les emprunts en devises convertibles, cela *lui* permet de relever le plafond des crédits qu'elle accorde à la Pologne. Ce *plafond* est, en effet, fonction de l'emprunteur (ban*que ou firme) plus que du pays lui-même.* C'est ce qu'une banque américaine a réussi à *faire l'été dernier lorsqu'elle a prêté* 20 millions de dollars à la compagnie de navigation Polska Zegluga Mocska. Pour mener l'affaire à bien, elle a dû convaincre la firme d'ouvrir ses livres, événement sans précédent dans un pays de l'Est.

Certains banquiers écartent ce genre de prêt en disant que la comptabilité d'une entreprise du bloc communiste est parfaitement inintelligible pour un observateur occidental. *Pour eux, il* ne s'agit que d'une astuce de procédure permettant à certains *de leur confrères d'augmenter leurs prêts* sans encourir le mécontentement des autorités de Washington dans *la mesure* où celles-ci *suivent* les activités des banques américaines sur l'euromarché. Mais selon d'autres, cet exemple pourrait servir de précédent, notamment en Pologne et en *Hongrie, deux* pays dont les *règles* de comptabilité se sont trouvées sensiblement *améliorées à la suite* des réformes économiques de ces dernières années. Des banques *pourraient dès lors prêter plus* d'argent, étant mieux *renseignées sur* leurs clients. Par ailleurs, la Pologne a eu récemment recours au marché des bons (« notes ») à taux flottant : mais de tels emprunts sont *plus onéreux que les crédits* à moyen terme.

La dette soviétique en devises converti*bles* s'élève quant à elle à environ 16 milliards de dollars, ce qui ne suscite pas *de véritable inquiétude dans les milieux* financiers qui estiment que les richesses naturelles du pays et ses importantes réserves en devises et en or lui permettent de faire face à ses engagements. La Tchécoslovaquie ne suscite pas non plus de crainte avec une dette de 1,8 milliard, ni la Roumanie, qui malgré une dette de 4 milliards ne s'est pas adressée au marché des euro*devises depuis 1971. Les liens étroits qu'elle* entretient avec nombre de pays occiden*taux lui permettent d'avoir recours aux crédits* à l'exportation que ceux-ci lui consentent plus facilement parfois qu'à certains de ses voisins. La Roumanie fait aussi plus couramment usage des facilités de tirage dont elle dispose auprès de la Banque mondiale et du Fonds monétaire international.

Malgré l'inquiétude croissante qui se fait jour à propos de la solvabilité de certains pays du Comecon, ce sont des emprunteurs que les banquiers occidentaux commencent *à mieux connaître. Fini est le temps où tous* empruntaient au même taux. Les banques les *traitent différemment aujourd'hui. Il y a* seulement un an, il était impensable qu'un pays du Comecon puisse emprunter à un taux d'intérêt inférieur à celui de l'U.R.S.S. ou des banques du Comecon.

Malgré les difficultés auxquelles ces pays font face, notamment sur le front des exportations vers l'Ouest, où ils sont souvent peu compétitifs par rapport à certaines « étoiles montantes » du tiers-monde, les milieux financiers continueront de leur prêter de l'argent. Les fonds correspondants sont le plus souvent investis dans des industries *d'exportation qui nécessitent l'achat* de biens d'équipement en Occident et qui *permettront un jour de gagner des devises.* Les banques sont inondées d'une grande quantité de « papier » d'une valeur plus que douteuse en provenance de certains pays du tiers-monde. Enfin, tant que les industries occidentales n'investiront pas, les banques disposeront de fonds à ne savoir qu'en faire. Les besoins des pays du Comecon continueront de croître et les banques occidentales de leur accorder des prêts.

FRANCIS GUILÈS.

LE DÉFICIT COMMERCIAL DES PAYS DU COMECON NE REPRÉSENTENT QU'UNE PETITE PARTIE DES EMPRUNTS

1976 (en millions de dollars)		Déficit visible 1975	Déficit visible accumulé depuis 1975
BULGARIE	460	718	1 950
TCHECOSLOVAQUIE	280	240	1 000
R.D.A. (*)	200	90	660
HONGRIE	420	590	1 750
POLOGNE	2 090	2 325	7 600
ROUMANIE	20	340	1 560
UNION SOVIETIQUE	3 020	3 690	7 900
TOTAL	6 480	7 985	22 420

Source : statistiques de l'O.C.D.E.

(*) Commerce avec la R.F.A. exclu. Le déficit accumulé de la R.D.A. vis-à-vis de cette dernière dépasse probablement 1 milliard de dollars.

En vue probablement de restaurer leurs crédits qui commencent à susciter quelque doute parmi leurs prêteurs occidentaux, les pays du Comecon sont parvenus avec un certain succès à réduire, l'année dernière, leur déficit commercial vis-à-vis des pays de l'O.C.D.E. Pour la première fois en cinq ans, ce déficit aura diminué en 1976 par rapport à l'année précédente. Mais pour la première fois aussi depuis 1971, les échanges entre l'Est et l'Ouest ont, l'année dernière, augmenté de 10 %.

En 1976, les importations des pays du Comecon en provenance de ceux de l'O.C.D.E. se sont accrues de seulement 3 % alors que le pourcentage d'augmentation avait été de 33 % en 1975, année au cours de laquelle le déficit global de ces pays avait atteint son niveau le plus élevé (8 milliards de dollars). Au contraire, les exportations ont progressé de 13 %, soit à un rythme deux fois plus rapide que l'année précédente. A ce changement de tendance, l'U.R.S.S. a apporté la contribution la plus importante puisque ses ventes aux pays de l'O.C.D.E. ont augmenté en 1976 de 20 %, dépassant pour la première fois le chiffre de 10 milliards de dollars alors que les importations ne s'accroissaient que de 9 % pour s'élever à quelque 13,5 milliards de dollars.

Un pays a virtuellement rétabli l'équilibre de ses échanges, c'est la Roumanie. Deux seulement, à savoir la Tchécoslovaquie et la République démocratique allemande, ont vu leur déficit s'accroître encore en 1976. Il est possible qu'en ce qui concerne la Tchécoslovaquie, dont la dette accumulée est du reste faible, il s'agisse là d'une politique délibérée d'augmentation des achats d'équipement et de technologie pour rattraper le retard pris par le plan quinquennal.

LES EURO-ÉMISSIONS, EN RAPIDE AUGMENTATION NE FORMENT QU'UNE PETITE PARTIE DES EMPRUNTS

(en millions de dollars)

PAYS DE L'EMPRUNTEUR	1970	1971	1972	1973	1974	1975	1976*
Bulgarie	—	—	25	115	160	125	240
Tchécoslovaquie	—	—	—	—	—	60	200
R.D.A.	—	—	35	15	12	280	280
Hongrie	30	50	50	90	150	250	300
Pologne	—	—	—	430	509	475	1 152
Roumanie	8	5	—	—	—	—	—
U.R.S.S.	—	—	—	—	100	750	282
Banque internationale pour la coopération économique (BICE)	—	—	140	—	100	60	200
Banque internationale d'investissement	—	—	—	50	—	420	600
	38	55	250	700	1 831	2 420	3 234

Sources : Morgan Guaranty World Bank et estimations Euromoney.

(*) Les chiffres pour 1976 ne sont pas strictement comparables à ceux des années précédentes, car ils intègrent certains crédits « non publicised », ce qui n'est pas le cas des chiffres de 1971 à 1975 inclus.

LIVRES

LES NOTES DE LECTURE

d'Alfred Sauvy

★ Dimitri Germidis avec le concours de Michel Delapierre : *Le Maghreb, la France et l'enjeu technologique.* Préface de Paul-Marc Henry.

Longtemps redouté des puissances coloniales, le transfert des techniques est aujourd'hui en pleine lumière, sinon en pleine réalisation. C'est sur cet aspect propre plus que sur l'évolution économique que porte cet excellent ouvrage d'un expert particulièrement qualifié, consacré aux trois pays Algérie, Tunisie et Maroc, la Libye ayant été volontairement exclue ainsi que la Mauritanie.

Poussés, comme tant d'autres, par l'accroissement de la population, la montée des jeunes, le désir de mieux-être et d'affranchissement économique, ces pays ont recours à la troisième mamelle, l'industrie, sous des formes diverses. Assise sur sa richesse en pétrole et inspirée aussi par la façon dont elle a arraché son indépendance politique, l'Algérie entend agir seule, tandis que le Maroc et la Tunisie acceptent plus facilement les filiales des multinationales ou la sous-traitance l'emploi étant un objectif prioritaire.

Eloquente est la composition de la production nationale, surtout en Algérie, où 70 % viennent de l'industrie et 5 % seulement de l'agriculture. Ce point faible pourrait d'ailleurs, un jour, devenir explosif.

L'industrialisation ne fait, bien entendu, que modifier la forme de dépendance même lorsqu'est employée la formule « produit en main », au-delà du déjà dépassé « clés en main ».

Tourné surtout vers la fabrication d'engrais à base de phosphate, le Maroc va priver, peu à peu, l'industrie chimique européenne de matières premières, d'emplois et de valeur ajoutée, selon le processus déjà en cours pour l'industrie textile, mais cet aspect n'est guère examiné ici.

L'arrêt de l'émigration en France pourrait jouer dans le même sens, est-il dit, le déplacement des capitaux se substituant, en sens inverse, à celui des hommes. Mais les ouvriers qualifiés ne reviennent pas, notamment en Algérie.

Une tendance se manifeste, d'autre part, du moins pour les multinationales, à conserver, dans la métropole, le cerveau et la haute technique.

Bonne mise au point, volontairement localisée, qui gagnerait à être complétée par l'indispensable prise en compte du facteur démographique et de ces quarante millions d'hommes, qui seront quatre-vingts millions dans une génération.

★ Editions Cujas, Paris, 1976, 18 cm, 219 pages, 34 F.

★ Manuel Castells : *la Crise économique et la société américaine.*

A l'inverse de tant d'ouvrages, qui montent de la paisible observation à l'agressivité, celui-ci va d'une affectivité de charbonnier vers des commentaires critiques de grande portée. A peu près systématique au début, la déviation s'amenuise tout au long du texte : la sous-estimation classique de l'influence de la crise du pétrole, toujours au début, s'accompagne non moins normalement du complexe de conjuration, d'une sélection assez ingénue des faits et statistiques présentés, et d'un besoin de soulagement, dans les termes consacrés.

Mais le sociologue améliore son jugement à mesure qu'il passe de l'analyse économique aux vues sociopolitiques.

Laissant donc de côté la présentation, quelque peu attardée, de la crise de 1975, nous trouvons une intéressante critique de la « théorie des managers », lancée par Burnham, au lendemain de la guerre et selon laquelle les capitalistes auraient disparu de la scène, au profit des gérants d'entreprise. La réfutation est pertinente, mais quand nous lisons « un capitalisme sans capitalistes est une entité presque impensable », nous ne pouvons pas ne pas songer au portefeuille toujours croissant des caisses de retraites de salariés. Tout en refusant les pourcentages de participation cités par Drüker (25 à 30 % des actions de grandes sociétés), nous pensons que cette tendance, si curieuse, aurait mérité une étude.

Peut-être l'expression « surpopulation relative », à propos du chômage, a-t-elle dépassé la pensée de l'auteur, car il n'ignore certainement pas que les pays capitalistes les moins peuplés, Etats-Unis et Canada, sont ceux qui ont le plus fort pourcentage de chômeurs. D'autre part, aucune allusion n'est faite à l'immigration clandestine qui, selon une autorité marquante et discrète du State Department, est devenue « le problème le plus grave auquel ait à faire face le gouvernement américain ». Cette immigration et ses résultats renverseraient, du reste, si besoin était, les théories courantes sur le chômage et les explications données ici.

En dépit de curieuses assertions (Israël, prêt à attaquer la Syrie et le Liban) nous trouvons, à la fin, des vues remarquables, qui se résument sans doute trop brutalement dans la dernière conclusion : « *Il se profile à l'horizon le crépuscule de l'Empire et le réveil de l'Amérique.* » Peut-être un vœu, peut-être un désir de soulager le lecteur, après tant de duretés ?

★ P.U.F. Politiques, Paris, 1976, 22 cm, 292 p., 55 F.

★ Caballero, Flores, Kurt Waldheim et divers auteurs : *Justice économique internationale.*

Ces trois mots, qui s'entrechoquent et se contredisent si souvent, sont ici réunis à l'occasion de l'adoption de la *Charte des droits et des devoirs économiques des Etats*, une date plus importante que bien d'autres.

De M. Waldheim, nous ne trouvons qu'une courte note indicative, mais, parmi les neuf articles, certains ont une grande portée.

Une présentation d'André Fontaine et des notes bibliographiques sur les divers auteurs sont suivies de l'historique de la Charte par R. F. Caballero. La succession d'efforts décourageants, rebutants, mais finalement couronnés de succès, de l'ancien président du Mexique Luis Echeverria, de la troisième CNUCED, en avril 1972, à la signature, en décembre 1974, force l'admiration.

Parmi les articles, celui de Raul Prebisch, initiateur de la première CNUCED, est chargé de la naïveté traditionnelle et désormais officielle, sous forme de « l'obtention de tous les produits commerciaux, échangés à des prix stables, rémunérateurs et équitables » (article 6). Cette proposition est trop sympathique pour ne pas entraîner l'adhésion quasi unanime. Le célèbre Argentin pousse d'ailleurs l'ingénuité jusqu'à reprocher à la Communauté européenne d'avoir jeté sur le marché international des excédents agricoles.

Les économistes F. Perroux et G. Myrdal ont été beaucoup plus prudents sur le sujet. Le meilleur article de l'ouvrage, le plus poussé, est d'ailleurs celui du Suédois. Sans craindre, comme tant d'autres, de faire intervenir la question de la population, ni ignorer les difficultés de l'entreprise, il n'en flétrit pas moins le concept américain du « triage » (laisser à leur détresse un certain nombre de pays, comme l'Inde, pour mieux aider les autres) et recommande fortement la réduction de la consommation de viande dans les pays riches. Si pertinent que soit ce conseil, il n'a guère plus de chances de figurer dans les programmes électoraux que le désarmement massif, du moins tant que les pays pauvres seront si discrets sur ces deux points.

En annexe, les résultats détaillés du vote, quelques statistiques significatives, et le texte intégral de la Charte. De tous les articles, le n° 29 sur le fond des mers et des océans est le moins commenté, mais peut-être le plus important, le plus concret, en tout cas.

Un document de poids à conserver, à consulter.

★ Gallimard, Paris, 1976, 21 cm, 296 pages, 36 F.

★ Renaud de la Genière, Pierre Berger et divers : *Monnaie, épargne investissement.*

Ce redoutable problème, résolu naguère, comme tant d'autres, par l'automatisme libéral, dont nous ne pouvons plus nous satisfaire, est arpenté, dans ses diverses dimensions, par des spécialistes, financiers ou professeurs, parmi lesquels M Raymond Barre, de Paris-I. Organisé par la Banque de France, le colloque a eu lieu en avril 1975.

L'introduction de M. Renaud de la Genière, sous-gouverneur de la Banque de France, et de M Pierre Berger, directeur des études, fait allusion à l'indexation des créances (ou des dettes), tout en formulant les réserves qui s'imposent.

Trois sujets sont ensuite traités, suivis chacun d'un débat : les modes de financement dans le cadre national (D. Georges-Picot) ; les relations, en deux sens, avec l'étranger (R. Raymond) et les dangers inflationnistes (Lydia Beauvais), l'aspect le plus délicat et le plus controversé. Une synthèse est enfin tentée par M P. Coulbois, après la recherche de solutions par M Blacabe.

Lorsque la volonté d'épargne, dit Mme L. Beauvais, ne correspond pas aux intentions d'investissement, trois voies classiques se présentent : relever les taux d'intérêt : emprunter à l'étranger, et se résigner, directement ou non, à l'inflation.

En prélude au débat qui suivit, M. Berger a dénoncé l'illusion fréquente qui accompagne un jugement ex-post : apprécier les investissements tout en ignorant l'inflation qui fut leur support ou leur conséquence. A cette redoutable et déjà vieille question, M. Bloch-Lainé avait naguère opposé l'argument « finalitaire » : « *Mais ce barrage existe ! Il fournit de l'électricité !* » Ou bien : « *Ces logements existent ! Ils sont habités !* » La réponse doit, sans doute, être cherchée moins dans la morale que dans l'ensemble de l'économie ou dans la longue durée.

Parmi les solutions proposées, épargne forcée, impôt Kaldor sur la dépense, politique des revenus, etc., figure le maniement des taux d'intérêt, suggéré par M. Renaud de la Genière, le caractère négatif des taux d'intérêt pouvant, à la longue, décourager les plus fidèles épargnants. Cependant, le terme brûlant « indexation » n'a pas été employé à cette occasion.

Les débats sont restés strictement monétaires, donc de surface, sans recherche des causes pratiques de tension, telles que pénuries discrètes et localisées.

Excellent recueil, au contenu plein d'enseignements, desservi malheureusement par une couverture aussi bien étudiée que peu attirante.

★ Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, Paris, 1976, 24 cm, 204 pages, 68 F.

.•.

Citons encore des ouvrages de mérite, dont nous regrettons de ne pouvoir donner une analyse détaillée :

★ Bruno Étienne : *l'Algérie. Culture et monnaie.*

Excellente vue générale de ce jeune arabisant sur l'évolution économique et sociale, particulièrement intéressante sur la bureaucratie et sur la stratégie internationale ; *mais la population est à peine évoquée.* L'auteur sait-il qu'il naît plus d'Algériens que de Français ? Il est vrai que M. Boumediène affecte la même indifférence.

★ Seuil, Histoire immédiate, Paris, 1977, 20 cm, 333 pages, 65 F.

★ André Fourcans : *la Politique de la monnaie.*

Cet ouvrage, qui a obtenu le prix finance de l'Andese, comprend une analyse des mécanismes monétaires, une présentation, dite théorique, c'est-à-dire presque sans chiffres, du système français et une analyse économétrique. Pour étudiants et spécialistes.

Bibliographie.

★ Economica, Paris, 1976, 24 cm, 202 pages, 40 F.

★ Jacques Langlois : *Défense et actualité de Proudhon.*

Suivant le manuel du bon prophète, Proudhon ne s'embarrassait guère de contradictions internes. Etait-il réformiste ou révolutionnaire ? Est-il le père de la commune, de l'autogestion, etc. ? Lisez ce bon plaidoyer, qui, peut-être, vous convaincra et à coup sûr vous éclairera.

★ Payot, Paris, 1976, 18 cm, 224 pages, 42,70 F.

CAHIERS DE L'ASSOCIATION FRANÇAISE DE SCIENCE ECONOMIQUE

L'association, remarquablement animée par M. de Bandt, a publié une série de huit cahiers, sur divers sujets, parmi lesquels nous pouvons citer le n° 8, *Economie de l'environnement*. Actes du colloque de Nanterre en 1975, ainsi que les cahiers 4 et 5 sur le progrès technique et les transferts de techniques. Ceux-ci auraient cependant gagné à accorder plus d'attention aux répercussions sur l'emploi.

★ Secrétariat IREP, Nanterre, 1973 à 1976, 21 cm.

DIVERS DEVELOPPEMENTS ET MUTATIONS DU VALAIS

Excellente initiative du groupe valaisan de sciences humaines, montrant l'évolution d'un canton, naguère agricole, connu des Français par sa neige et ses raclettes, plus que par la vertu créatrice de ses habitants. Six auteurs nous parlent notamment des transformations économiques et de l'aménagement du territoire.

★ Groupe Valaisan de recherches humaines, Sion, 1976, 23 cm, 272 p.

هكذا من الأصل

Après l'inculpation de son fils

Le maire de Caen demande le renforcement de la lutte contre le trafic de la drogue

Après la mort, à Caen, de deux drogués, dont les corps avaient été dissimulés par des amis aux environs de la ville (« le Monde » daté 6-7 février), M. Georges Moitié, juge d'instruction chargé du dossier, a prononcé, le 5 février, une quatrième inculpation : celle de Vincent Girault, dix-neuf ans, fils de M. Jean-Marie Girault, maire de Caen et sénateur (R.I.) du Calvados. Comme les trois premières personnes écrouées, Vincent Girault a été inculpé de recel de cadavres, de non-assistance à personne en danger et d'infraction à la législation sur les stupéfiants. Hospitalisé quelques jours plus tôt pour le traitement d'une hépatite virale, il a été placé sous surveillance policière après avoir été entendu par le magistrat instructeur.

M. Vincent Girault était l'un des locataires de l'appartement où Alain Michel, vingt-cinq ans, et Jean-Yves Lipot, trente ans, sont morts, dans la nuit du 29 au 30 janvier, après s'être injecté une trop forte dose d'une drogue dont la nature n'a pu être encore déterminée. Il semble que le jeune homme ignorait tout du drame lorsqu'il s'est produit. C'est seulement dans la matinée du 30 janvier qu'il aurait été averti de la mort des deux victimes. Après d'autres amis, affolés par les conséquences de cette affaire, il aurait aidé au transport du corps de Jean-Yves Lipot dans un bois situé à une dizaine de kilomètres de Caen. Quatre personnes qui auraient participé à la dissimulation des corps sont actuellement recherchées et pourraient faire l'objet de nouvelles inculpations.

La veille de l'inculpation de son fils, M. Girault, dans une déclaration à la presse, avait reconnu que son fils se droguait depuis plusieurs mois et qu'il s'était entretenu à plusieurs reprises avec les services de police de la ville de la nécessité de lutter activement contre le trafic de drogue. Le 6 février, M. Girault a déclaré qu'il avait, une nouvelle fois, demandé aux pouvoirs publics « de prendre des dispositions plus importantes que jusqu'à présent pour détruire ces filières à l'origine de tous les drames semblables ».

Il a ajouté qu'il avait rencontré à ce sujet, le 3 février, M. Michel Poniatowski, ministre de l'intérieur, et qu'il allait demander une audience au président de la République. Pour sa part, Mme Girault a déclaré : « Depuis quelques mois, j'essayais de faire cesser ce trafic de drogue grâce aux quelques renseignements que je connaissais, mais sans résultat. On en vend toujours et on a vraiment l'impression que rien n'est tenté pour mettre un terme à cette situation. »

POINT DE VUE

La toxicomanie : thérapie et prévention

par COLETTE TOURNÈS (*)

DEPUIS le jour du premier *shoot*, jusqu'à celui où il parviendra à vivre sans sa drogue, l'individu toxicomane va suivre une trajectoire au cours de laquelle il rencontrera, dans l'exercice de leurs fonctions, la totalité des travailleurs sociaux, de l'assistante sociale au... policier. Comme si les toxicomanes, personnalités changeantes, floues, pulvérisées, déteignaient sur l'entourage, le provoquant à se manifester à travers une multitude de personnes.

Comment thérapeutes et toxicomanes entrent-ils en contact ? Cela peut se faire à l'occasion d'une crise, qui pousse un intoxiqué à rechercher de l'aide et à s'accrocher au premier appui trouvé. Bouées de sauvetage, les éducateurs de rue, de clubs de prévention, portes ouvertes, *free clinics*... des professionnels qui *n'exercent pas en chambre, mais sur* le territoire de l'autre. On s'accroche à *eux parce qu'ils s'asseyent* dans les cafés que fréquentent des marginaux et que ceux-ci leur trouvent la « bonne vibration » ; parce qu'ils échouent un soir dans la « piaule » où ces mêmes marginaux aiment s'entasser. Dans ce travail, la qualité d'être prime la technique, elle rend acceptable un soutien pendant une mauvaise passe, une orientation vers une thérapie appropriée. Elle permet *aussi la reconnaissance* du pouvoir de la relation sur l'équilibre de l'homme.

Responsabilité de ceux qui travaillent « à chaud », sollicités par des individus en pleine crise. Jusqu'où peut aller *la tolérance ? Comment* garder ses distances avec un individu qui *ne tolère* pas la distance et recherche inlassablement une relation de fusion où les émotions incontrôlées font courir un danger réel, à lui-même, comme au thérapeute ?

La recherche d'une relation intense avec quelqu'un ou quelque chose est une *tentative du sujet de reproduire* l'état primitif qu'il vivait, comme *fœtus, dans le sein de sa mère.* Le sujet ne recherche pas une relation personnelle, mais il se sert de la personne comme source de nourriture et de satisfactions des sens.

Un pan de mur qui manque dans *la construction* de l'individu, un vide créé dans l'inconscient par des relations affectives insatisfaisantes vécues dans l'enfance, provoquent un manque indéchiffrable et douloureux. Le besoin impérieux de faire cesser cette douleur, de combler ce manque, facilite un certain asservissement à la drogue. Toute relation de ce type s'accompagne d'une dépendance envers l'objet ou la personne qui y participe, avec le risque de destruction du sujet.

La gravité des troubles médicaux provoqués par la drogue sur les fonctions organiques et la ramification de ces troubles dans les zones *profondes de l'inconscient font mieux* comprendre la nécessité d'interventions *médicales, que le simple* contact personnel, si bon soit-il, ne *peut remplacer.*

Quand intervient le médecin ? Dans les cas graves, d'abord, quand un coma consécutif à une *overdose* nécessite une hospitalisation d'urgence, une réanimation, etc. Intervention également, pour les troubles simples dont souffre tout intoxiqué *du fait de la drogue*, et, bien entendu, lorsqu'elle est possible, pour *la cure de désintoxication. Cure qui* ne se situe pas n'importe où sur la *trajectoire d'un toxicomane et qui* n'aboutit pas forcément à une cessation durable *de prise de drogue.*

Le sevrage progressif s'accompagne d'effets secondaires désagréables et douloureux que les médicaments aident à supporter (avec comme revers de la médaille, l'établissement envers certains médicaments d'entretien, tels la méthadone, d'une nouvelle dépendance).

Mais la relation avec le milieu hospitalier n'est jamais neutre. Ses habitudes (mise au lit, personnel impersonnel, tutelle nourricière, *toute-puissance du médecin quant à* ses diagnostics et ses traitements, *etc.) tendent à reproduire* le *double* effet négatif de la drogue : colmater *la douleur sans en soigner* la cause, recréer une mise en condition fusionnelle avec maintien de l'individu en état de dépendance.

Le rôle de la famille

L'aide psychothérapeutique classique, s'exerce dans une relation à deux, limitée dans le temps, répétitive, vécue dans un lieu clos, où le *client apprend à analyser ses réactions* aux relations passées et pré*sentes, vécues dans le monde extérieur.* A la faveur de cette analyse, *il va commencer à « vivre avec »,* sans « dépendre de ».

Comme en témoignent nombre de thérapeutes, cette technique classique est peu utilisable avec les toxicomanes qui ne se prêtent pas à la discipline de l'analyse. Au thérapeute de savoir aménager sa technique selon les possibilités de son client : thérapie à trois, thérapie de groupe ; relation à deux avec possi*bilité d'interventions d'autres thérapeutes*, d'autres toxicomanes, d'autres *tierces personnes ; attitude d'écoute* simple, favorisant une redécouverte *de la parole-communication.*

Le principal inconvénient de cette prise en charge diversifiée est de proposer une relation instable, insécurisante à quelqu'un qui a déjà du mal à s'unifier. Pourtant, il existe un lieu fixe naturel que les thérapeutes devraient pouvoir réintroduire : la *famille. Même si elle a été le lieu où la toxicomanie* a germé, on ne peut en conclure qu'elle représente une *menace à écarter. Il est dommage* que les thérapeutes associent plus souvent la famille à une idée de morbidité qu'à une idée de thérapie.

Dans les foyers de post-cure le terme « foyer » évoque le couple, la famille, un lieu où l'on vit des relations affectives plutôt que professionnelles. Ces foyers offrent à des toxicomanes, qui sont au *terme de* leur trajectoire thérapeutique, des *possibilités de séjour. Un séjour protégé* (le plus souvent à la campagne), *des effectifs réduits,* une prise en charge financière, permettent de se donner un temps d'arrêt, avant la reprise d'une vie plus autonome.

La vie ne s'organise plus autour de spécialistes, mais autour d'hommes et de femmes d'origines sociales et professionnelles diverses. Les responsables de ces foyers aménagent, *par des propositions de dialogue, par* une organisation simple de la vie de *tous les jours et par des activités* artistiques ou professionnelles, une *transition vers un retour dans* le corps social.

Solidarité et échange

La France, à l'exemple de beaucoup de pays, commence à se doter de structures spécialisées pour le traitement des toxicomanies, et le citoyen français considère le plus souvent que l'effort financier auquel il a participé pour que ces structures existent le dédouane largement de sa part de responsabilité. Pourtant, le corps social a un rôle à jouer tout au long de la trajectoire des toxicomanes. Il le joue déjà grâce à des initiatives publiques ou privées, mais *il reste à les développer dans* plusieurs directions :

● Renouer avec la solidarité spontanée qui se manifeste sitôt que les *individus vivent en sociétés* restreintes et se reconnaissent par leur *prénom plutôt que par le numéro de* leur porte. Combien d'enfants *difficiles ont pu, du temps où les structures* spécialisées n'existaient pas, résoudre des difficultés caractérielles par des séjours chez les grands-parents ou auprès d'un oncle, d'une tante, d'un ami des parents que l'on voyait souvent et qui permettaient une autre relation que celle parents-enfant !

● Redonner la parole aux parents de toxicomanes ou à leurs proches. Ils sont les mieux placés, après coup, pour parler de leur expérience douloureuse et nous aider à comprendre ce qui pousse un jeune à s'adonner à la drogue. Ils sont les mieux placés pour se soutenir mutuellement.

● Préparer le public à son rôle de « veilleur », car on ne peut remettre les pleins pouvoirs aux institutions, aussi valables soient-elles, sans exposer à de graves atteintes les libertés individuelles. On peut le faire par la diffusion de documents, *l'organisation de débats, la création* de lieux d'échanges, d'expériences *entre thérapeutes, parents, éducateurs,* public, et de structures d'ac*cueil souples. Tout cela peut éveiller* l'attention du public, dans une politique de prévention sans dramatisation.

(*) Animateur au centre DIDRO, à Paris (éducation et prévention en matière de drogue).

Les centres d'information et de soins

Voici une liste de centres d'information, de conseil et de soins pour les toxicomanes et leurs familles :

● **POUR LES FAMILLES DE TOXICOMANES.**

— CLIF, Comité de liaison et d'intervention des familles de *toxicomanes.* Centre Didro, 23, rue de Gergovie, 75014 Paris. Tél. 542-75-00, 542-95-00.

— Orangerie, Centre de guidance de parents de toxicomanes, 46, rue de Vaugirard, 75006 Paris. Tél. 326-05-10.

● **CENTRES D'INFORMATION ET DE DOCUMENTATION.**

— Action sociale d'Ile-de-France (pour les départements 78, 92 et 94), 14, rue Monseigneur-Gibier, 78000 Versailles.

— Ministère de la santé (service drogue), 8, avenue de Ségur, 75007 Paris. Tél. 567-55-44.

— Teen Challenge, 21, rue Saint-Jacques, 75005 Paris. Tél. 325-40-58.

— Drog Stop, 23, rue de Gergovie, 75014 Paris. Tél. 543-75-00 et 542-95-00.

— Centre Pierre-Nicole, 27, rue Pierre-Nicole, 75005 Paris. Tél. 325-75-03.

— Laboratoires Sandoz, Dausse, Lepetit (films d'information).

En province.

— Centre d'information sur les toxicomanies, 40, boulevard Victor-Hugo, 30000 Nîmes.

— Comité de lutte contre l'agression de la drogue, 31, rue Dieudé, 13006 Marseille. Tél. 48-24-72.

— Drogue 80, 59000 Amiens.

— A R E J, 12, rue Marin-Le-Pigny, 76000 Rouen. Tél. 71-39-68.

— Club Drog Information, 4, rue Edith-Cavell, 35000 Rennes. Tél. 30-10-10.

— Jeunesse Assistance, 19, avenue Foch, 06000 Nice. Tél. 80-11-71 (de 9 heures à 12 heures, le jeudi).

— CICAT, 32, rue Henry-Roy, 45000 Orléans.

— CEID, 2, place de la Victoire, 33000 Bordeaux.

— ESCAL, groupe drogue, mairie, 53000 Laval.

● **CENTRES DE SOINS.**

Paris

— Hôpital Fernand-Widal, 200, rue du Faubourg-Saint-Denis, 75010 Paris. Tél. 203-14-71 ;

— Centre psychiatrique Sainte-Anne, 1, rue Cabanis, 75014 Paris. Tél. 581-11-20 ;

— Centre médical Marmottan, 19, rue d'Armaillé, 75017 Paris. Tél. 754-97-51 ;

— Groupe hospitalier Salpêtrière-Pitié, 47, boulevard de l'Hôpital, 75013 Paris. Téléphone 336-04-56.

Essonne

— Hôpital psychiatrique, 2, rue Anatole-France, Perray-Vaucluse, par Epinay-sur-Orge ;

— Centre psychothérapique de l'Eau-Vive, 6, avenue du Général-de-Gaulle, Soisy-sur-Seine. Tél. 497-01-08 ;

— Hôpital de Corbeil. Téléphone 496-01-13.

Hauts-de-Seine

— Clinique Dupré, avenue Franklin-Roosevelt, Sceaux. Téléphone 702-15-53.

Seine-Saint-Denis

— Hôpital psychiatrique de Ville-Evrard, 8, avenue Jean-Jaurès, Neuilly-sur-Marne. Téléphone 935-06-89 ;

— Hôpital psychiatrique de *Maison-Blanche*, 3, avenue Jean-Jaurès, Neuilly-sur-Marne. Téléphone 935-96-90.

Val-de-Marne

— Hôpital psychiatrique de Saint-Maurice, 57, rue du Maréchal-Leclerc, Saint-Maurice. Téléphone 893-24-24 ;

— Hôpital psychiatrique de Villejuif. Tél. 726-57-18 ;

— Centre psychothérapique des Murets, La Queue-en-Brie. Téléphone 933-00-64.

Val-d'Oise

— Hôpital d'Eaubonne, rue du Docteur-Roux, Eaubonne. Téléphone 959-55-20 ;

— Hôpital psychiatrique de Moiselles-Ezanville. Tél. 991-05-58.

Seine-et-Marne

— Hôpital de Melun. Téléphone 439-95-33.

Yvelines

— Hôpital psychiatrique Charcot, 30, rue Marc-Laurent, Plaisir. Tél. 055-30-65.

Marseille

— Centre hospitalier Edouard-Toulouse. Tél. 50-56-99 ;

— Centre antipoison, hôpital Salvator. Tél. 75-25-25.

Services assistance médicale d'urgence : SAMU (équipes mobiles de réanimation) pour Paris. Tél. 567-50-50.

L'USAGE DES DROGUES EN RÉGION PARISIENNE

Le directeur du centre Marmottan fait état d'un « développement explosif »

Le directeur du centre médical Marmottan, à Paris, le docteur Claude Olievenstein, fait un sombre bilan de l'année 1976 pour le développement de la toxicomanie, dans son rapport d'activité. Il estime que 1976 « *a été caractérisée par les éléments suivants : réapparition explosive de l'héroïne, augmentation du nombre de décès, augmentation massive du nombre d'usagers, crise à l'intérieur de l'institution* ».

Créé en 1971, le centre médical Marmottan est spécialisé dans l'accueil des toxicomanes, leur hospitalisation éventuelle et une prise en charge psychothérapeutique. En six ans, 5 774 drogués sont venus au centre. Pour la seule année 1976, le nombre de nouveaux cas a été de 1491 (contre 1 192 pour 1975). Le nombre des consultations est passé de 11 240 à 12 026, et celui des hospitalisations a doublé, passant de 270 à 549. Selon le rapport d'activité de Marmottan, 40 jeunes, garçons et filles, qui étaient connus dans ce centre, sont morts à cause de la drogue en 1976.

« Le petit trafic des fourmis »

Selon le docteur Olievenstein, le marché de la drogue, pour l'héroïne, a été « *repris en main par le milieu nord-africain de Paris et le milieu traditionnel de la Côte d'Azur* », tandis que continue le « *petit trafic de fourmis* ». Il note : « *Il est inquiétant que dans des lieux traditionnels de marché du haschisch, les revendeurs sont passés assez brutalement de cette substance à l'héroïne.* » « *L'afflux de nouveaux cas,* poursuit l'auteur du rapport, *l'augmentation du chiffre les consultations, alors que nos élèves ont créé dans toute la région parisienne de petites consultations spécialisées, indiquent le caractère explosif du développement de la toxicomanie dans la région parisienne.* »

Le directeur du centre Marmottan s'en prend, dans son rapport, à « *un certain optimisme béat qui contribue à inspirer non seulement certaines déclarations, mais, ce qui me semble plus grave, une absence de volonté politique de comprendre, et, partant, de combattre la diffusion de la drogue* ».

[Au cours de la récente Journée des femmes giscardiennes, le 29 janvier, à Paris, Mme Simone Veil, ministre de la santé, en réponse à une question d'une participante, rappelait qu'en matière de drogue il n'existe pas de statistiques globales et que les seules indications dont on dispose sont fournies par les médecins qui s'occupent des drogués. On peut y ajouter les statistiques fournies par les services de police. Depuis l'apparition du « phénomène drogue » en France, en 1969, l'opinion publique est *soumise à la succession* de périodes d'alarme et de silence. Dans le premier cas, on a tendance à exagérer l'ampleur du phénomène ; dans le second, à oublier jusqu'à son existence. Au-delà des drames qu'apporte l'actualité, c'est la permanence du phénomène qui doit inquiéter, ainsi que l'impuissance de la société — par spécialistes interposés — à l'extirper. Il est possible que la notoriété grandissante du centre Marmottan explique l'accroissement régulier de sa clientèle. Il n'est pas exclu que les statistiques de la police rendent compte de l'augmentation de l'efficacité des services chargés de la *répression ou de leur plus grande* vigilance. Nul ne peut avoir une vue d'ensemble d'un phénomène marginal et souterrain. Mais cela ne suffit pas à justifier qu'on s'y habitue. — Br. F.]

● *A Belfort, une quinzaine d'élèves d'un lycée de la ville, soupçonnés de faire usage de* haschisch, ont été interpellés par la police. Un surveillant de l'établissement et une amie de ce dernier — leurs identités n'ont pas été révélées — ont été inculpés pour avoir fourni du haschisch aux élèves. L'enquête, qui a été révélée le 6 février, a été menée après le dépôt d'une plainte par les parents d'un élève qui avait été victime d'un malaise.

● *Une enseignante inculpée Montbéliard.* — Mme Jacqueline Buatois, vingt-cinq ans, professeur d'anglais à Montbéliard, a été inculpée vendredi 4 février pour trafic et usage de stupéfiants. Les enquêteurs ont découvert à son domicile de la cocaïne, du haschisch et de l'opium. Son ami, M. Alain Barbier, vingt-six ans, sans profession, a lui aussi été inculpé. Tous deux ont été laissés en liberté sous contrôle judiciaire. Une dizaine d'autres drogués ont été interpellés dans le cadre de cette affaire.

A L'USINE DE RETRAITEMENT DE LA HAGUE

Huit personnes ont été soumises à des contrôles médicaux après une fuite d'oxyde de plutonium

De notre correspondant

Cherbourg. — Un accident *de contamination radio-active* s'est produit le 4 février dans l'*un des ateliers de fabrication* du plutonium de l'usine de retraitement des combustibles irradiés de la Hague, à l'extrémité de la presqu'île du Cotentin.

Huit personnes, dont trois ressortissants étrangers, se trouvaient dans cet atelier au moment de l'alerte, qui aurait été déclenchée par un appareil chargé *de contrôler l'étanchéité d'une* « boîte à gants », dispositif qui permet de protéger les manipulateurs des risques de contamination au cours du conditionnement final des oxydes de plutonium obtenus par traitement chimique.

Cette opération, la dernière du cycle des combustibles, doit s'effectuer à l'abri d'enceintes blindées, sous la surveillance d'agents de la sécurité appartenant *au service de protection* contre les radiations ionisantes. La présence d'étrangers — deux inspecteurs, un belge et un italien, et un contrôleur britannique, *représentant l'Euratom* — s'explique par le fait que l'actuelle campagne de production à la Hague concerne des combustibles étrangers, dont le pays d'origine doit à chaque fois récupérer au milligramme près le plutonium extrait.

Dès l'alerte donnée, les huit personnes présentes ont quitté les lieux, pour permettre l'intervention des services de sécurité. Ceux-ci auraient trouvé dans l'atmosphère du local une concen*tration en poussières de plutonium* supérieure à la quantité maximale admissible pour les travailleurs du nucléaire (0,03 milliardième de gramme par mètre cube).

D'après la direction du centre, il s'agirait d'un incident banal qui s'est déjà produit dans certains des laboratoires dits « chauds » appelés à traiter le plutonium, substance insoluble et très toxique. Dans ce cas, les agents concernés doivent mettre leur masque (1) et quitter les lieux, pour se sou*mettre à un contrôle médical.* Les « prélèvements de narine » qui ont donc été aussitôt effectués, vendredi 4 février, auraient été négatifs. En attendant les *résultats définitifs des examens* — analyse de selles et d'urines, notamment — les huit personnes impliquées ont été autorisées à rentrer chez elles ou à reprendre *leur travail.* L'un des contrôleurs étrangers a même regagné son pays, où il sera médicalement suivi.

Selon d'autres sources, une *enquête serait en cours pour* savoir dans quelles conditions l'information avait pu filtrer en dehors du centre de la Hague. Jusqu'ici, en effet, ce type d'acci*dent n'a jamais fait, semble-t-il,* l'objet d'un publicité particulière en dehors des rapports d'enquête interne au C.E.A. Le directeur de l'usine de la Hague, qui s'en est étonné au cours d'une conférence de presse réunie samedi après-midi à Cherbourg, a annoncé qu'un communiqué serait publié mardi par le service de protection contre les radiations ionisantes au terme des analyses en cours, dont il n'a pas voulu préjuger le résultat.

De son côté, le syndicat C.F.D.T., majoritaire à la Hague, a publié un communiqué qui dénonce « *l'insuffisance des études et des réalisations du confinement de la contamination de l'usine* ».

RENÉ MOIRAND.

(1) Pendant les opérations de conditionnement du plutonium, les agents des ateliers doivent avoir avec eux *leur masque de protection* dont le port, toutefois, n'est rendu obligatoire qu'en atmosphère contaminée.

SPORTS

RUGBY

LA VICTOIRE DE LA FRANCE SUR LE PAYS DE GALLES

Comment partir à quinze et gagner à huit

Pour son premier match dans le Tournoi des cinq nations, l'équipe de France de rugby a battu le Pays de Galles par 16 points à 9. Les Français ont marqué deux essais par Skrela (50e minute) et Harize (56e minute), deux buts de pénalité et une transformation par Romeu (30e, 51e et 79e minute). Fenwick a réussi trois buts de pénalité (32e, 44e et 59e minute). Pour leur prochain match, les Français rencontreront, le 19 février à Twickenham, l'Angleterre qui a obtenu à à Dublin sa deuxième victoire par 4 à 0.

A 16 h. 35, l'ombre éteignit la ligne de but galloise sur laquelle campaient depuis un quart d'heure les avants français déchaînés. *Les dernières forces des hommes en rouge* s'éteignaient avec le doux soleil qui avait enchanté l'après-midi. Le match était fini.

Le système solaire passe pour rigoureux. Il ne l'était pas plus, cet après-midi-là, que l'inexorable rouleau compresseur dirigé vers les buts gallois par le petit Fouroux. Et toute la clarté dispensée par l'art, l'intelligence, la technique des gens du pays des mines ne pouvait prévaloir contre l'ouragan musculaire lancé contre eux par les hommes qui, depuis quinze ans, s'ingénient à modeler le rugby français à leur lourde image.

Alors « on » a gagné ! Alors « on » est les plus forts, les plus musclés ! Où trouver plus de kilos, de courage physique et d'abnégation collective que dans le commando savant qui balaya quatre-vingts minutes durant la pelouse — enfin praticable ! — du Parc des Princes ? Qui résisterait à cette furia inlassable, à ce rugby de « para » ! En quittant le stade, nous évoquions les grands packs de nos souvenirs, celui de Mias et celui de Crauste, celui de Whineray ou celui de Lochore ! C'est plutôt du côté sud-africain qu'il faut chercher, vers les meutes de molosses rassemblées voici une vingtaine d'années autour de Hennie Muller ou de Frik du Preez. Au temps de Jean Prat et des Boniface, le rugby français avait du style.

Pour se régénérer, après la décadence de la fin des années 60, il aurait pu choisir la greffe néo-zélandaise ou la cure galloise. On a préféré lui inoculer des hormones venues de Pretoria. Et le voilà, tout bardé de muscles et fier de ses kilos, parti pour accomplir les travaux d'Hercule — un héros qui n'a jamais prétendu déchiffrer les énigmes du Sphinx.

Il ne s'agit pas de confondre le rugby avec les échecs, pas plus qu'avec la guerre. Laissons Pétrossian à ses figures, Clausewitz à ses cartes. Mais ce qui fait la beauté du rugby, c'est à la fois ce qu'il a de collectif et ce qu'il a de total, ce en quoi il exprime un groupe et rend vaine la performance de pure virtuosité, et ce en quoi il intéresse la totalité des moyens de l'individu, des talons aux cheveux.

Ce qui irrite, dans cette équipe-Goliath, porteuse des couleurs tricolores, ce n'est pas seulement qu'on lui fase jouer un rugby à huit (à huit et demi, le demi de mêlée de poche étant chargé d'importantes responsabilités vocales et de l'inévitable introduction du ballon en mêlée), c'est que ces huit magnifiques joueurs soient voués à une seule et unique tâche : conquérir le ballon, moins pour en jouer que pour le confisquer aux autres. On connaît la boutade de Pierre Danos, divisant les joueurs en deux catégories, ceux qui déménagent le piano et ceux qui en jouent. Samedi, pendant cinquante minutes, on eut l'impression que les Français étaient surtout venus pour tirer le piano jusque dans les coulisses. Tant pis pour les pianistes gallois.

Les beaux jeux d'autrefois

Toute la première mi-temps fut un non-match entre ceux qui manipulaient le ballon sans trop savoir qu'en faire et ceux qui tentaient vainement de s'en emparer pour en jouer. Autant opposer une carpe à un lapin, un catcheur à un bridgeur. La mi-temps passée, les costauds venus d'outre-Rhône et Garonne s'avisèrent que, pour gagner, il vaut tout de même mieux porter de temps en temps le ballon de l'autre côté de la ligne adverse. Ils frappèrent par deux fois.

La première dans le style fantassin qu'on leur impose aujourd'hui, l'autre dans le style cavalier qui fut celui de leurs aînés. Très bien chaque fois : car on ne prétend pas ici que la poussée anonyme et collective d'une meute d'avants soit moins belle et surtout moins riche de signification qu'une galopade capricieuse d'alliers aux cheveux fous. L'essai en force de la cinquantième minute vaut bien celui, aérien, de la cinquante-cinquième. Il n'y a pas de hiérarchie entre les composantes d'une équipe : il n'y en a qu'entre un rugby total et un jeu mutilé.

Ce rugby total, les Gallois, qui l'avaient encore joué l'an dernier à Cradiff contre les mêmes adversaires, ne purent le ressusciter samedi à Paris. D'abord, parce que leurs avants privés du grand Mervyn Davies *n'étaient plus* de taille à endiguer la grosse vague d'assaut française ; ensuite, parce que leurs maîtres à jouer ont pris de l'âge. Depuis le temps qu'il promène sur les terrains de jeu sa tête byronienne, Gareth Edwards a perdu un peu de cette force de perforation, de cet élan de fauve qui trouait les défenses. John Williams a toujours autant de goût à se jeter dans la fournaise des mêlées, mais il le fait maintenant avec plus de furie romantique que d'efficacité.

Peut-être avons-nous fait samedi nos adieux à une grande équipe, la *meilleure de sa génération*. Mais n'oublions pas que les moments de grâce et d'intelligence qui scandèrent ce match mal noué furent Bpresque tous dus aux hommes en habit rouge, et que, avant d'être pris au collet par Rives, Skrela ou Bastiat, fantastiques de présence et de puissance, les Bennett et les Davies avaient allumé sur l'herbe du Parc les beaux feux d'autrefois.

Quelque chose d'excessif

Pourquoi faire la moue devant une très régulière victoire sur les maîtres gallois, une victoire qui ouvre la voie à d'autres succès ? Parce qu'il y a quelque chose d'excessif, presque d'inhumain, à faire ainsi assumer tout un match à huit hommes sur quinze, ne serait-ce que pour raison d'équilibre physique

L'état d'épuisement où nous voyions samedi soir des joueurs comme Skrela ou Cholley est un signe de ce qu'a de boiteux le système de jeu qu'on leur impose ainsi et de dangereux la performance que l'on exige de ce commando de pointe. Et aussi parce que cette stratégie du « *tout au pack* », qui n'est pas moins dangereuse que dans d'autres domaines, plus graves — le « *tout au pétrole* » ou le « *tout au nucléaire* », — n'est pas une improvisation destinée à pallier un manque de grandes attaques.

Il s'agit d'un choix ancien, déterminé, d'une politique de jeu méditée et préparée de longue date par ceux qui gèrent, chez nous, le jeu à quinze. En voilà le résultat, tonitruant, et qui fermera la bouche à la majorité : « *Vous vouliez des artistes ? Nous avons préféré des combattants. N'avions-nous pas raison ?* »

Qui dira que ce paquet d'avants musculeux, écrasant la pelouse du Parc et les champions gallois de leur piétinement fraternel et de leurs charges lourdes n'avait pas sa beauté ? Qui n'aurait acclamé leur vitalité, leur abnégation, l'élan qui les unit et qui les porte ? Voilà bien le pack le plus imposant et le plus efficace qui ait jamais porté les couleurs françaises. Mais pourquoi les lui faire porter seul ?

JEAN LACOUTURE.

NATATION

Une curieuse expérience en R.F.A.

DE L'AIR POUR DU VENT

Une idée assez saugrenue aurait été mise en application par l'équipe de natation de la République fédérale d'Allemagne avant les Jeux olympiques de Montréal. Il s'agissait, ni plus ni moins, que d'augmenter la flottabilité des nageurs par injection d'air dans le corps. Le but recherché par ces injections était de permettre une plus grande vitesse, étant entendu qu'une flottabilité accrue dégage le corps de ce frein naturel qu'est l'eau.

Les expériences auraient eu lieu dans le centre d'entraînement pré-olympique de la R.F.A., à Calgary (province d'Alberta), sur plusieurs nageurs et notamment Walter Kusch (brasse) et Peter Nocke (crawl). L'un et l'autre, selon le journal Frankfurter Runschau, *ont reconnu s'être soumis à ces tests, qu'ils ont qualifié de « déplaisants » et dont l'efficacité n'a pas été prouvée. Pour le nageur de brasse Walter Kusch, l'injection d'air pouvait éventuellement aider les crawleurs, mais allait à l'encontre de la technique de la brasse qui veut que le corps soit bien immergé. Les tests, selon le président de la Fédération de la R.F.A., auraient d'ailleurs cessé avant le début des compétitions olympiques sans qu'aucun progrès n'ait été constaté.*

Chaque nageur avait la possibilité de refuser l'expérience et les volontaires avaient reçu l'assurance des médecins allemands qu'elle ne comportait aucun risque pour leur santé. C'est six mois après les Jeux que les détails de ces tests ont été connus par une indiscrétion, malgré la consigne de silence qui avait été imposée à l'équipe olympique de la R.F.A.

Selon les faits portés à la connaissance de plusieurs journaux allemands, un médecin de l'équipe de la R.F.A. injectait de l'air — 1,8 litre par individu — par voie anale ce qui provoquait quelques désagréments aux nageurs. La pose allongée était de rigueur, pendant un certain temps, après l'injection, de manière à habituer l'abdomen — le gros intestin — à cet élément étranger. Le plus souvent, les tests ont provoqué des crampes et les nageurs avaient bien du mal à conserver l'air injecté, ce qui avait pour effet de les obliger à de nombreuses allées et venues. C'est la répétition des échecs qui ont conduit les auteurs de l'expérience à renoncer à leur idée, faute, pour les sujets, de pouvoir conserver assez longtemps l'injection d'air

Dans une interview au magazine Bild, *M. Willy Daume, président du comité olympique de R.F.A., a condamné cette expérience un peu loufoque. Il l'a qualifiée d'inesthétique — le gonflement de l'abdomen n'était guère harmonieux — et de déshonorante.*

FRANÇOIS JANIN.

ATHLÉTISME

L'Assemblée générale de la fédération

- *Réélection du président, M. Marmion*
- *Entrée au comité directeur de MM. Dubreuilh et Dasriaux*

C'est un président contrit qui s'est présenté, samedi 5 et dimanche 6 février, devant l'assemblée générale de la Fédération française d'athlétisme (F.F.A.). S'accusant de tous les péchés dans ce sanctuaire du muscle qu'est l'Institut national du sport et de l'éducation physique (INSEP), il n'en a pas moins obtenu le renouvellement de son mandat. Toutefois, cette absolution n'aura pas été accordée sans difficulté et rien ne garantit que d'autres crises n'éclateront pas dans un avenir prochain.

Reconnaissons que M. Michel Marmion n'eut guère jusqu'ici la partie facile. Une cabale des entraîneurs nationaux, des athlètes se prenant à contester, à différents niveaux, la polémique née autour de la personne et de l'action de M. Christian Dubreuilh au lendemain des Jeux de Montréal, les déclarations intempestives de Guy Drut quelques semaines après sa descente du podium olympique, et la presse jetant çà et là de l'huile sur le feu, c'était plus qu'il n'en fallait pour troubler une première présidence. Evoquant les remous provoqués par ces tempête répétées, M. Marmion a tout pris sur lui face à ses mandants.

Est-ce l'effet de cette humilité contristée ? Ou bien le fait qu'il n'eut pas de concurrent déclaré ? Toujours est-il qu'il a obtenu un nouveau mandat de quatre ans. On pourra ratiociner. Faire observer qu'il n'arriva que dix-neuvième au terme des élections générales, sur la liste dont l'ancien champion Michel Bernard fut le premier. Ajouter que M. Gilbert Boudringhin, secrétaire général intérimaire, vivement applaudi pour son rapport moral, obtint en la circonstance un nombre bien plus grand de voix. Il n'en demeure pas moins que, mal élu, M. Marmion fut tout de même réélu.

Néanmoins, si la contrition a du bon, elle a aussi ses limites. Une analyse en profondeur des insuffisances passées n'eût-elle pas été préférable ? Comment faire la différence, par exemple, entre un président qui se dit volontiers homme d'ouverture, enclin à déléguer ses pouvoirs, et un président qu'on dit ondoyant et souvent absent ? Comment admettre que la liste des candidats au comité directeur ait été connue deux jours seulement avant la date de l'assemblée générale ? Quelles raisons trouver à la parution chaotique du bulletin fédéral, publié sept fois en quatre ans ? Comment, enfin, concevoir que la démission de M. Pierre Dasriaux du poste de secrétaire général ait tenu au fait que M. Boudringhin, son adjoint, avait pu faire valoir professionnellement son droit à la retraite depuis deux jours ? La vie d'une grande fédération peut-elle être soumise à de telles contingences ?

Les carences n'ayant pas été convenablement établies, le docteur Robert Laude, président de la ligue des Flandres, eut beau jeu de faire remarquer que, en l'absence de tout examen clinique les élections se dérouleraient une fois de plus en fonction de la notoriété des candidats et non pas des remèdes qu'ils proposent. Effectivement, les mêmes causes produisant les mêmes effets, la répétition des faits déplorés au cours de ce week-end animé semble difficilement évitable. Le plan de relance avancé par M. Jacques Dudal et son équipe de broussards rentrés d'Afrique parviendra-t-il à retenir l'athlétisme français sur la pente fatale où il se trouve engagé ? La réponse dépend en grande partie du secrétariat d'Etat à la jeunesse et aux sports, décrié plus que de coutume et.. sollicité, rien que pour ce chapitre, pour la somme de 2 700 000 F ?

Mais déjà le nouveau directeur technique national s'étonne « *de voir proliférer les cactus autour de lui* ». Quant à l'ancien, qui fut démis de ses fonctions le 2 octobre 1976, il a opéré en quelques mois un spectaculaire retour. Elu président de la ligue d'Aquitaine au début de décembre, M. Dubreuilh vient en effet d'être porté en septième position au comité directeur de la F.F.A. et occupe désormais un des cinq postes de vice-président. Un autre de ces postes est revenu à M. Dasriaux, qui avait démissionné pour marquer sa solidarité. Joueront-ils tous deux un rôle d'aiguillon ? Ou est-ce l'indice d'une nouvelle fissure ?

RAYMOND POINTU.

TIR

M. PIERRE-ÉTIENNE GUYOT EST ÉLU PRÉSIDENT DE LA FÉDÉRATION FRANCAISE

Au cours de leur assemblée générale réunie le 5 février à Paris, les représentants de ligues de la Fédération française de tir ont élu le nouveau bureau national. Celui-ci a alors désigné son nouveau président : c'est M. Pierre-Etienne Guyot, de la section plateau de la ligue d'Ile-de-France. M. Guyot succède à M. Gregy, de la section cible, qui ne pouvait être candidat, la présidence étant confiée alternativement tous les quatre ans à un membre de la section cible et à un membre de la section plateau. Par contre, le docteur Tilquin, de la section cible d'Ile-de-France, est élu premier vice-président.

Voici la composition du nouveau bureau. Vice-présidents : MM. J. Chevallier (plateau Ile-de-France), J. Duthellle (plateau Dauphiné-Savoie), J. Seveygne (plateau Pyrénées), E. Freysz (cible Alsace), P.E. Johnson (cible Ile-de-France), Ph. Farkouh (cible Pyrénées) ; secrétaire général : M. J. Arnoux (plateau Ile-de-France) ; secrétaire général adjoint : M. J.-C. Vacquier (cible Normandie) ; trésorier général : M. A. Bouilly (cible Centre) ; trésorier général adjoint : M. B. Bersin (plateau Champagne).

[Né en 1907, M. Pierre-Etienne Guyot a déjà été président de la F.F.T. en 1970 et 1971. Il est depuis cette date président de la Fédération française de golf où il vient d'être réélu. Il est également président de la Fédération internationale de tir aux armes sportives de chasse (F.I.T.A.S.C.).]

LES RÉSULTATS

Automobilisme

CHAMPIONNAT DU MONDE DES MARQUES
24 HEURES DE DAYTONA
(Floride)

1. Graves - Haywood - Helmick (Porsche-Carrera) ; 2. Finott - Facetti - Romeu (Porsche Turbo 935) ; 3. Wollek - Joest - Krebs (Porsche Turbo 935), etc.

Basket-ball

Championnat de France de première division
(Vingt et unième journée.)

Villeurbanne bat *Clermont..	96-87
Caen bat *Antibes	104-88
Orthez bat *Le Mans	87-85
*C.R.O. Lyon bat Berck....	87-75
Bagnolet bat *Valenciennes..	104-99
Nice bat *S.F. Evry........	91-89
*Challans bat Tours........	92-81
*Tarare bat Monaco..........	82-77

Classement. — 1. Villeurbanne : 57 ; 2. Caen : 55 ; 3. Nice : 49 ; 4. Le Mans et Berck : 47 ; 6. Tour et Antibes : 44 ; 10. Monaco : 40 ; 11. Challans : 39 ; 12. Clermont : 36 ; 13. C.R.O. Lyon : 35 ; 14. S.F. Evry ; 30 ; 15. Valenciennes : 26 ; 16. Tarare : 25.

Football

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE PREMIERE DIVISION
(vingt-quatrième journée)

Menés à Angers par deux buts à zéro à treize minutes de la fin du match, les Nantais ont réussi à égaliser « in extremis » sur un coup franc contesté. Ce match nul leur permet de conserver deux points d'avance sur Lyon, vainqueur de Bordeaux (1 à 0) et trois points sur Lens, qui s'est imposé à Lille (1 à 0), et sur Bastia, qui a nettement dominé Paris-Saint-Germain (5 à 2).

Le titre ne devrait pas échapper à l'une de ces quatre équipes puisque Nice, le cinquième, compte six points de retard sur Nantes. Après trois matches et trois victoires consécutives à domicile, Saint-Etienne a renoué avec son inefficacité à Sochaux, où les champions de France ont été battus (4 à 0). Les Stéphanois sont, avec les Lillois et les Rennais, les seuls à ne pas avoir gagné à l'extérieur cette saison.

*Angers et Nantes	2-2
*Bastia bat Paris-Saint-Germain	5-2
Lens bat *Lille	1-0
*Lyon bat Bordeaux	1-0
Nice bat *Nancy	4-1
*Sochaux bat Saint-Etienne ..	4-0
*Troyes bat Metz	3-2
*Nîmes et Reims	1-1
*Marseille bat Laval	2-1
Valenciennes bat *Rennes	2-0

Classement. — 1 Nantes, 34 pts ; 2. Lyon, 32 ; 3. Bastia et Lens, 31 ; 5. Nice, 28 ; 6. Paris-Saint-Germain, 27 ; 7. Nancy, 26 ; 8. Saint-Etienne et Metz, 25 ; 10. Reims, 24 ; 11. Bordeaux et Laval, 23 ; 13. Nîmes et Marseille, 22 ; 15. Sochaux et Angers, 21 ; 17. Valenciennes et Troyes, 20 ; 19. Lille, 13 ; 20. Rennes, 12.

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE DEUXIEME DIVISION
(vingt et unième journée)

GROUPE A

*Béziers b. Toulon	2-1
*Auxerre b. Martigues	2-1
Fontainebleau b. *Toulon	4-0
Red Star b. *Bourges	2-1
Gueugnon b. *Paris F.-C.	3-2
*Cannes b. Monaco	3-1
*Avignon b. Angoulême	3-0
*Ajaccio et Sète	1-1
*Arles b. Tavaux	2-0

Classement. — 1. Auxerre, Toulon et Gueugnon, 28 pts ; 4. Avignon, 25 ; 5. Monaco, 24 ; 6. Martigues et Béziers, 23 ; 8. Angoulême, 22 ; 9. Fontainebleau, Cannes et Red Star, 21 ; 12. Arles et Ajaccio, 20 ; 14. Paris F.-C. et Toulouse, 19 ; 16. Tavaux, 13 ; 17. Sète, 11 ; 18. Bourges, 10.

GROUPE B

Strasbourg b. *Besançon	3-0
Lucé b. *Chaumont	2-1
*Rouen b. Hazebrouck	2-1
*Brest et Châteauroux	1-1
*Saint-Dié b. Dunkerque	2-1
*Amiens b. Epinal	4-0
*Tours b. Lorient	2-1
*Nœux b. Boulogne	1-0
*Caen-Quimper, match arrêté.	

Classement. — 1. Strasbourg, 30 pts ; 2. Lucé, 27 ; 3. Rouen et Châteauroux, 25 ; 5. Besançon, 24 ; 6. Quimper et Tours, 22 ; 8. Brest, 21 ; 9. Saint-Dié et Chaumont, 20 ; 11. Boulogne, Lorient et Epinal, 19 ; 14. Dunkerque, Amiens et Nœux, 18 ; 17. Caen, 15 ; 18. Hazebrouck, 14.

Handball

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE PREMIERE DIVISION
(Treizième journée)

POULE A

*Stade marseillais UC b. Dijon	23-20
*Saint-Maur b. Ivry	23-19
Gagny b. *Nîmes	20-10
*ASEA Toulouse b. Colombes	23-21
*ASU Lyon b. Toulouse UC ..	25-20

Classement. — 1. Stade marseillais U.C., 37 pts ; 2. Saint-Maur, 36 ; 3. Dijon, 36 ; 4. Gagny, 27 ; 5. ASEA Toulouse, 24 ; 6. Ivry, 22 ; 7. ASU Lyon, 22 ; 8. Nîmes, 21 ; 9. Toulouse UC, 16 ; 10. Colombes, 16.

POULE B

ASPTT Metz b. * Paris UC ..	14-11
*Strasbourg et Voltaire	14-14
*Altkirch b. Gonfreville	21-18
Mulhouse b. *APAS Paris ..	17-14
*Stade Messin EC b. Nancy ..	17-15

Classement. — 1. ASPTT Metz, 37 pts ; 2. Strasbourg, 33 ; 3. Paris UC, 28 ; 4. Altkirch, 28 ; 5. Gonfreville, 27 ; 6. Mulhouse, 25 ; 7 Nancy, 23 ; 8. Voltaire, 21 ; 9. Stade Messin EC, 21 ; 10. APAS Paris, 17.

Hippisme

Le prix de Nevers, disputé à Vincennes et retenu pour les paris couplé gagnant et tiercé, a été gagné par Fato, suivi de Fanfan de Bouero et de Florella. La combinaison gagnante est 16 - 18 - 15.

Jeu à XIII

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE PREMIERE DIVISION
POULE A

*St-Estève b. Villefranche	44-14
*Lézignan b. Albi	34- 4
Carcassonne b. Limoux	16- 7
*Toulouse b. Avignon	36-11

Classement. — 1. XIII catalan, 50 pts ; 2. Avignon, 46 ; 3. Toulouse, 41 ; 4. Villeneuve, 40 ; 5. Albi, 40 ; 6. Carcassonne, 39 ; 7. Lézignan, 39 ; St-Estève, 39 ; 9. Limoux, 38 ; 10. Marseille, 34 ; 11. Tonneins, 30 ; 12. Villefranche, 17.

Judo

Le Judo-Club Elena de Nice, chez les espoirs, et le Judo-Club de Villiers-le-Bel chez les juniors, ont obtenu les titres nationaux par équipes.

Patinage artistique

L'Union soviétique, la Pologne et la Tchécoslovaquie ont déclaré forfait pour protester contre la présence des Sud-Africains aux championnats d'Europe juniors organisés à Megève du 8 au 13 février.

Rugby

TOURNOI DES CINQ NATIONS

*France bat Pays-de-Galles....	16-9
Angleterre bat *Irlande......	4-0

Classement provisoire. — 1. Angleterre (2 m.), 4 pts ; 2. France (1 m.) et Galles (2 m.), 2 pts ; 4. Ecosse (1 m.) et Irlande (2 m.), 0 pt.

Prochains matches. — 19 février : Angleterre contre France ; Ecosse contre Irlande ; 5 mars : France contre Ecosse ; Galles contre Angleterre ; 19 mars : Irlande contre France ; Ecosse contre Galles.

A Grenoble, l'équipe de France A' a battu l'Italie par 10 à 3. A Glasgow, l'équipe de France B s'est imposée devant l'Ecosse B par 19 à 16.

Ski

Le slalom de l'Arlberg-Kandahar, disputé sous des chutes de neige à San-Anton (Autriche), a vu la victoire du Suédois Ingemar Stenmark devant le nouvel espoir tyrolien Klaus Heidegger (vingt ans). Franz Klammer, qui a terminé trente-quatrième, conserve ses chances dans la course de descente qui a dû être reportée.

SKI DE FOND

Le « fondeur » Jean-Paul Pierrat a remporté à Autrans son second titre de champion de France en enlevant l'épreuve des 15 kilomètres et a participé à la domination de l'équipe des Vosges sur celle du Jura dans le relais 4×10 kilomètres.

Volley-ball

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE PREMIERE DIVISION
(Treizième journée)

*Racing C.F. b. Grenoble	3-1
*Saint-Maur b. P.T.T. Montpel.	3-0
*Montpellier U.C. b. Asnières ..	3-0
Tourcoing b. * Tours	3-1
*Cannes b. Clamart	3-2

Classement. — 1. Racing C.F., 25 pts ; 2. Montpellier U.C., 24 ; 3. St-Maur, 23 ; 4. Cannes, 21 ; 5. Asnières, 20 ; 6. Tourcoing, 19 ; 7. Clamart, 19 ; 8. Grenoble, 17 ; 9. P.T.T. Montpellier, 14 ; 10. Tours, 13.

● LE VILLAGE OLYMPIQUE *de Montréal, dont la construction a coûté 87 millions de dollars et qui a servi à abriter les quelque 10 000 athlètes lors des Jeux olympiques de 1976, a été fermé. M. Charron, ministre québecois des sports, a indiqué que cette mesure avait été décidée en raison du coût de l'entretien du village : 75 000 dollars par jour. Une décision concernant l'utilisation future du village devrait être prise vers le 15 février.*

BIBLIOGRAPHIE

« PSYCHOLOGIE SPORTIVE » de H. T. A. Whiting

Bien que cela ait été souvent dit, H.T.A. Whiting le répète dans ce livre dont il signe l'introduction : les rapports entre la psychologie et le sport sont loin d'être établis. Les sciences humaines étant restées à l'écart de ce phénomène de société, c'est à pas comptés qu'elles s'aventurent désormais dans ce domaine. « *La psychologie du sport est encore dans sa petite enfance et ses interprètes ressemblent à des enfants en bas âge qui en sont aux premiers stades de l'apprentissage* », note l'auteur.

Preuve de ce balbutiement, le livre renferme une succession d'études que H.T.A. Whiting qualifie lui-même d'hétérogènes, et auxquelles ont contribué des spécialistes qui ne sont pas tous des psychologues. Il est vrai aussi que c'est en ouvrant les portes à toutes les disciplines que l'on percera le mieux les secrets des motivations des sportifs.

Enfin, la démarche de H.T.A. Whiting a ceci de rassurant que loin d'opposer les « *savants* » aux « *hommes de terrain* », il préconise une collaboration qu'il juge indispensable entre les premiers et les seconds. C'est ce qu'il appelle l'« *information en retour* » dont il déplore qu'elle ait tant tardé à se développer. — F. S.

(*) H.T.A. Whiting psychologie sportive-Vigot Frères, 367 pages, 69 F

DÉFENSE

SELON LE « NEW YORK TIMES »

Soviétiques et Américains développeraient une nouvelle arme capable de détruire en vol des missiles nucléaires

Selon le *New-York Times* du 6 février, qui cite des sources militaires des services de renseignements, l'Union soviétique et les Etats-Unis tentent de mettre au point une nouvelle arme, formée d'un faisceau de particules de *haute énergie (protons)*, qui pourrait notamment servir à détruire *en vol des missiles nucléaires*. L'effort soviétique, dans ce domaine, serait comparable au « *projet Manhattan* », qui permit aux Américains, durant la seconde guerre mondiale, de disposer de la bombe atomique. L'effort américain serait de moindre importance.

D'après le *New-York Times*, un désaccord sur l'importance de cette arme nouvelle, entre experts civils et militaires, serait à l'origine de la levée du secret dans ce *domaine de recherches sensibles*. Selon certains experts militaires, l'Union soviétique pourrait commencer, dès la fin de cette année, à tester cette nouvelle arme, qui serait opérationnelle en 1985.

Un projet ambitieux

Pour détruire un missile suffisamment tôt avant son impact un *faisceau* de particules doit avoir une portée dépassant la centaine de kilomètres. Il doit donc traverser toute l'atmosphère. Celle-ci freine les particules, et leur fait perdre une énergie qui dépasse 2 Gev (2 milliards d'électrons-Volts) pour un tir à la verticale et qui est encore plus importante pour un tir oblique. Les particules doivent donc *avoir au départ une énergie* très supérieure à celle qu'elles perdront en traversant l'atmosphère. Ainsi, 10 GeV semblent être un minimum.

On peut créer un tel faisceau avec un accélérateur linéaire ou avec un synchrotron (accélérateur circulaire). La première solution semble exclue : l'accélérateur aurait plus de 1 kilomètre de long. *Avec un synchrotron, les choses* deviennent possibles, bien qu'il *lui faille un anneau ayant 20 ou* 30 mètres de rayon. Cela impose évidemment qu'il s'agisse d'une installation fixe. Il n'est pas certain qu'u nsynchrotron *puisse* accélérer suffisamment de particules pour que le faisceau détruise ou endommage gravement le missile qu'il atteindrait. En effet, le faisceau s'élargit notablement en traversant l'atmosphère, donc devient diffus et peu efficace.

Il y a une autre difficulté : le champ magnétique terrestre. Il incurve la trajectoire des particules et, après u nparcours de 100 kilomètres, celles-ci seront à *plus de 1 kilomètre de l'endroit* où elles se trouveraient si elles *suivaient* une ligne *droite. Pour* viser un missile en tenant compte de cet effet, il faut connaître très précisément le champ magnétique le long de la trajectoire et la manière dont diminue l'énergie des particules. Le problème n'est pas insoluble, mais il est ardu.

Les difficultés qu'entraîne la traversée de l'atmosphère peuvent être évitées en mettant l'accélérateur en orbite. Compte tenu de ses dimensions, ce n'est pas une tâche facile et il serait encore moins aisé de lui fournir l'énergie *dont il a besoin pour fonctionner.* Il subsisterait la difficulté liée à l'existence du champ magnétique terrestre. D'après le *New York Times*, repris par l'*International Herald Tribune* de ce lundi 7 février, les scientifiques sont sceptiques. — M. A.

● *Le major général Saleh El Kurdi*, commandant l'armée de *l'air jordanienne*, est en visite officielle en France de ce lundi 7 février au vendredi *11 février*, sur l'invitation du général d'armée Maurice Saint-Cricq, chef d'état-major de l'armée de l'air. Le major général Saleh El Kurdi doit visiter notamment la base aérienne d'Orange (Vaucluse), l'école de l'air à Salon-de-Provence (Bouches-du-Rhône) et les installations souterraines de Taverny (Val-d'Oise), où sont les sièges des forces *nucléaires* stratégiques et de la défense *aérienne. L'armée de l'air* jordanienne a acheté à la France dix-huit hélicoptères Alouette.

PRESSE

TROIS ULTIMES NÉGOCIATIONS DANS LE CONFLIT DU « PARISIEN LIBÉRÉ »

M. Jean Mottin, médiateur du gouvernement dans le conflit du *Parisien libéré* doit rencontrer, mardi 8 février, la direction du quotidien et, mercredi 9 février, les représentants du Syndicat de la presse parisienne, avant de revoir, jeudi prochain, la délégation du Livre C.G.T.

Selon M. Roger Bureau, secrétaire général du Comité intersyndical du Livre parisien C.G.T., M. Mottin se propose d'ajouter un septième *point* au rapport qu'il doit remettre au *premier ministre, en principe*, le 15 février. Cet additif soulignerait la nécessité pour *le Parisien libéré*, et notamment ses imprimeries de Saint-Ouen, de « *se situer effectivement dans les mêmes conditions que les autres entreprises de la presse parisienne* ».

La *Correspondance de la presse*, pour sa part, affirme, lundi matin que, « *sur les cinq cent soixante-cinq ouvriers du* Parisien libéré, *un nombre assez important serait admis à la préretraite, une centaine de possibilités de départs volontaires seraient envisagés, un nombre non encore déterminé mais assez important de postes seraient ouverts aux intéressés dans des entreprises de presse à Paris et en province, enfin la plus grande partie de ceux qui ne bénéficieraient pas des mesures précédentes pourraient être admis aux stages de reconversion dans de nouvelles professions* ».

Au Danemark

LE CONFLIT SE DURCIT ENTRE LES TYPOGRAPHES ET LE GROUPE BERLINGSKE HUS

(De notre correspondante.)

Le conflit qui affecte depuis le 31 janvier le groupe de presse conservateur *Berlingske Hus*, qui édite les deux quotidiens à gros tirage *Berlingske Tidende* et *B.T.*, ainsi qu'une série de périodiques, se durcit (*le Monde* du 2 février).

Le tribunal des prud'hommes, qui s'est réuni jeudi 3 février à Copenhague, a décidé de ne rendre aucun jugement avant huit ou quinze jours.

La direction du groupe songerait à faire appel à des concours extérieurs, c'est-à-dire à des typographes *non organisés* ou à des entreprises situées en province, voire à l'étranger (Allemagne, Suède ou Pays-Bas). On cite le nom d'Axel Springer, à Hambourg. Mais les syndicats du Livre des cinq pays nordiques, qui se sont groupés en mai 1975 dans une même confédération (plus de cent mille adhérents), ont fait savoir qu'ils soutiendraient les mille typographes de *Berlingske Hus*. Les typographes d'un certain nombre de journaux de province ont observé, au début de la semaine, des grèves de *solidarité* avec leurs camarades de Copenhague.

Le tribunal des prud'hommes examine aussi une série d'autres conflits concernant une dizaine d'autres journaux que les typographes ont imprimés avec des espaces blancs, car ils refusent à mettre en page les annonces préparées directement par les agences de publicité. — C. O.

ARTS ET SPECTACLES

Théâtre

« Vole-moi un petit milliard », d'Arrabal

Un savant génial mais pas trop scrupuleux (Michel Berto) s'autosubventionne en pratiquant le hold-up, le chantage, la séquestration. Plus précisément, il « envoie au charbon » un ami professeur (Albert Delpy) à qui jadis il a rendu service. Ce professeur a un sosie, torero-vedette natif de Belleville, qui abandonne l'arène pour la révolution prolétarienne et rejoint deux novices en rupture de couvent (Agnès Chateau et Sophie Clamangiraud) dans leur croisade contre la société de *consommation.*

Exerçant ses talents de joueur d'échecs et son goût pour le canular, Arrabal, qui prend pour la circonstance le nom de Gérard Saint-Gilles, met en place les pièces du jeu de vaudeville : ressemblances, portes de placard, effets de répétition, personnage à transformation, calembours, à-peu-près, quiproquos, chansons, et se *lance* dans le pastiche à 1 000 kilomètres-heure. Il utilise *la complicité avec le public et, en* toile de fond, compose un échiquier *fait* d'allusions multiples sur lequel évoluent les pions.

Mais, coquetterie ou négligence, il se prive de l'aparté, élément indispensable pour mettre le public directement dans le coup, provoquer la cassure, permettre les cou, de freins, les changements de vitesse. La machine s'emballe et finit par tourner à vide. On voyage en pleine *folie*, on ne descend plus sur terre, alors que l'un des ressorts du comique de vaudeville est le contraste entre l'il*logisme des comportements*. et le prosaïsme des situations.

Arrabal ne sait pas être prosaïque. Son univers quotidien est la poésie, et, quand il s'amuse — et c'est indéniablement le cas ici, — il laisse divaguer son imagination dans les nuées du surréalisme et la magie du *burlesque. Michel Berto, également* metteur en scène, accuse encore le côté ludion étincelant, verre *filé* multicolore de son personnage et de la pièce. Les autres — déjà nommés, plus Jean Obé et Marie Pillet — se déchaînent avec plus ou moins de bonheur selon les moments. Dans quelques représentations, ils obéiront davantage à leur fantaisie, ils la provoqueront, ils ne laisseront plus *les* objets à leur place, ils seront sans *doute plus proches* de Jérôme Savary que de Feydeau — on voit bien *déjà* qu'ils *sont* tous des fidèles du Magic Circus, — mais l'important, c'est de faire rire. On rit, on rira encore davantage.

COLETTE GODARD.

★ Daniel-Sorano, 21 heures.

Musique

L'entraînement des jeunes artistes du Conservatoire

Le Conservatoire national supérieur de musique organise régulièrement des concerts qui permettent à ses meilleurs éléments, et notamment ceux du troisième cycle, de se familiariser avec les feux de la rampe et le public. Dans une atmosphère sympathique, encore familiale, c'est un premier pas excellent avant peut-être d'affronter les concours internationaux.

Quatre solistes et quatre chefs se présentaient ainsi lors du dernier concert, avec l'Orchestre du Conservatoire, ensemble de jeunes virtuoses pleins de talent et de nerf qui n'a pas encore, bien entendu, la patine et l'homogénéité d'un orchestre chevronné; l'harmonie en paraissait bien écrasante, en raison de la disposition verticale adoptée sur la petite scène de Gaveau à laquelle les chefs ne prêtaient pas assez d'attention.

On admirait d'abord la belle sonorité langoureuse et veloutée du saxophoniste Jean-Luc Vignaud et l'éclat très pur (malgré de menus accrocs) du trompettiste Antoine Cure dans un concerto plaisant, volubile et parfois clownesque, avec un adagio harmonieux, de Jean Rivier, dirigé très précisément par François Bilger.

Michel Tranchant avait plus de mal à maîtriser l'orchestre généreux de Wieniawski dont le Premier Concerto *paganinistique était joué par Charles-André Linale avec une belle sonorité et et un flegme de vieux briscard ; comment demander un peu plus de jeu à un virtuose aux prises avec un programme supertechnique ?*

Dans Appels, *première audition de la première œuvre d'un élève de Messiaen, Philippe Fénelon, on relevait d'abord l'aisance, la précision et l'emprise sur ses troupes de Jean-Pierre Ballon, puis la dextérité et la verve tumultueuse d'une partition à la mode (hurlements de petit flûte, déchaînement de percussions, trames lentes et ouvragées des cordes, arborescences des bois...) qui avait quelque mal à trouver sa sortie et dont l'esthétique ne faisait pas l'unanimité dans le public prude du Conservatoire.*

Enfin, sous la direction un peu gauche mais attentive de Dominique Debart, un jeune Eliacin à la silhouette élégante comme étriquée par la timidité, Michel Gal, charmait par sa belle sonorité charnue et franche, sa technique très déliée et pensée, dans le Concerto en fa mineur *de Chopin, où l'on eût souhaité pourtant plus de recherches d'atmosphères et de sentiments. Mais il faut quelque temps pour savoir dire « à quoi rêvent les jeunes filles »...*

JACQUES LONCHAMPT.

Jazz

L'X'Tet et le Workshop

Entre le concert de Paul Bley-Gary Peacock (deux grands artistes d'aujourd'hui, qui ont aggluriné beaucoup de monde) et celui de Clifford Thornton (lequel retrouvait droit de cité à Paris) s'est intercalée, à l'Espace Cardin, la matinée de l'X'Tet d'Annecy et du Workshop de Lyon, qui ont, l'un et l'autre, joué leur très belle musique.

Le groupe de l'X'Tet, dont l'initiative algébrique dit la possibilité d'extension et de contraction (du *duo au Big Bang*), *s'instituе autour* du triangle : basse-piano-saxophone, avec, pour principe, la rotation des rôles, chaque soliste devenant accompagnateur ou rythmicien, chaque intervenant déclenchant une permutation des fonctions.

L'X'Tet est né en 1969. *Ses membres se sont enfermés par goût en pleine campagne, en un vieux château, mais ils voyagent volontiers, de temps en temps, à l'étranger. Le* Workshop accepte, lui, de vivre en ville. Il vient souvent au 4 rue de l'Arbre-Sec, dans le hot-club de Raoul Bruckert, que fréquentent dix-huit orchestres, du mercredi au samedi.

Ce Workshop, qui est passé à Paris, et qui anime en sa province, depuis *six ans, des spectacles musicaux* dans les écoles élémentaires, les C.E.S., les C.E.T., les lycées, les M.J.C., s'intitulait Free Jazz Workshop, à ses débuts. *Si l'on en* croit le collectif, l'expression « free jazz », qui fut jadis esthétiquement, idéologiquement mobilisatrice, s'est vidée de son sens, figée, momifiée. Il faut biffer le terme et, sinon oublier l'épisode critique qu'il désigne, du moins aller au-delà.

L'X'Tet d'Annecy pense comme le Workshop, lui qui revient à Ravel, Debussy, Satie, comme il revient à Coltrane, pour prendre un nouveau départ, en « musique ouverte », porté par la vie intense, l'impérieuse pulsion qui s'est exprimée de Béchet à Archie Shepp, et qui n'a aucune *raison* de finir.

LUCIEN MALSON.

■ **Deux postes de professeurs de musique sont vacants au Conservatoire national de la région de Versailles : flûte (seize heures hebdomadaires) et orgue (six heures hebdomadaires).**

Les candidatures sont à adresser à M. le Maire de Versailles - Service du secrétariat - R.P. no 1144 78011 Versailles - Cedex.

■ **Le nouveau bureau du Syndicat de la critique dramatique et musicale vient d'être élu : Paul-Louis Mignon, président non rééligible, devient président d'honneur ; André Camp a été élu président, Jean Vigneron et Florence Mothé, vice-présidents. Lucien Attoun est secrétaire général et Roland Mehl, trésorier.**

En bref

Cinéma

● **« LES RÉVOLTÉS DE L'AN 2000 »**, de Narcisco Ibanez Serrador : UGC Danton, UGC Marbeuf (v.o.), Rio Opéra, Lord Byron, Liberté, Galaxie, Mistral, Convention, Murat, Secrétan (v.f.).

De la folie des hommes, de leurs affrontements, les enfants sont souvent les premières victimes. Qu'arriverait-il si ces *victimes* se transformaient, un jour, en bourreaux ? Si *les gosses se mettaient pour de vrai* à jouer à la guerre ? S'ils devenaient les ennemis déclarés des adultes ?

Contrairement à ce que laisse supposer le titre français du film, le réalisateur espagnol Narciso Ibanez Serrador ne projette pas son récit dans un avenir de science-fiction. Il le rattache, au contraire, à une réalité très quotidienne, celle d'une petite île de la Costa-Brava à l'époque des vacances. Un couple de *touristes anglo-saxons* débarque dans cette île. Ils cherchent une auberge et *s'étonnent de découvrir un* village abandonné d'où les grandes *personnes semblent avoir disparu*. Seuls rôdent des enfants, souriants, énigmatiques. La surprise des touristes fait bientôt place à l'angoisse et à la terreur. Partout des cadavres, des hommes, des femmes massacrés. Eux-mêmes se trouvent encerclés, menacés, par une bande de gosses, grouillant comme des insectes, qui ont décidé leur mort.

Les dernières scènes du film atteignent *à une férocité typiquement* espagnole. La femme américaine est *tuée par un bébé qu'elle porte. Et son* mari tire à *la* mitraillette sur les jeunes *assaillants*. On frémit devant ces outrances. Mais le suspense, la montée de l'horreur, ont été parfaitement maîtrisés. Il y a du talent dans cette fable sanglante.

(JEAN DE BARONCELLI.)

Revues

● **Nouveaux formats pour CINÉMA 77, la REVUE DU CINÉMA et ECRAN 77.**

Les exigences du brochage amènent les deux plus importantes revues *françaises de cinéma (par le* tirage, le double, le triple, le quadruple des autres revues, et *par la* diffusion, axée sur les deux plus puissantes fédérations de ciné-clubs), *Cinéma 77 et la Revue du cinéma*, à adopter depuis le début 1977 un format proche de celui des revues littéraires, 23,5 cm × 16 cm environ.

Le numéro de février de *la Revue du cinéma*, synchronisé avec la *manifestation* traditionnelle de Poitiers, consacrée, cette année, au cinéma *portugais, donne la parole aux* cinéastes lusitaniens, rappelle l'histoire de cette *cinématographie*, capitale dans le contexte politique présent.

Cinéma 77, qui a accordé dans le passé tant de place aux cinématographies du monde entier, consacre son numéro de janvier à trois sujets : le cinéma français aujourd'hui (une « table ronde » des rédacteurs), l'avant-garde française des années 20, sujet rarement traité, et un *savoureux portrait-entretien* avec Ingrid Caven, la vedette de Daniel *Schmid et Rainer Fassbinder.*

Ecran 77, le premier à adopter le format des deux précédentes revues, propose dans son numéro de janvier un dossier sur le cinéma cubain.

Variétés

● **L'ENTREPRISE DASSIN**, à *l'Olympia* (20 h. 45).

Il y a près de dix ans, le fils du metteur en scène Jules Dassin *hésitait encore sur le chemin* à prendre. Ancien étudiant américain, *qui avait fait ses études en Europe* et obtenu un doctorat d'ethnologie, *Joe Dassin chantait* alors naturellement du folk-song. Puis ses chansons *(Guantanamera, les Daltons)* ont été significatives d'un flottement qui fut rompu par une volonté de « réussir » à tout prix, volonté facilitée par un sens du spectacle et un savoir-faire évident pour trouver des « gimmicks », des mélodies habilement fabriquées, au *rythme simple* mais plus carré, toutefois, que les *habituelles bluettes.*

Sur la scène de l'Olympia, Joe Dassin chante en bougeant, en se remuant à l'américaine. Mais une présence scénique incontestable ne suffit pas à oublier des rengaines interchangeables.

(CLAUDE FLEOUTER.)

■ **En forme d'hommage à André Malraux, la maison de la culture de Reims organise, le 10 février, un débat sur « la culture dans la cité », avec MM. G. Montassier, B. Pingaud, J. Danet et J. Ralite.**



SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées et municipales

Comédie-Française, 20 h. 30 : le Verre d'eau.
Nouveau Carré, 20 h. 30 : Initiation aux arts techniques du cinéma ; 21 h., voir concerts.

Les autres salles

Bouffes-du-Nord, 20 h. 30 : la Nuit de l'iguane.
Comédie Caumartin, 21 h. 10 : Boeing-Boeing.
Daunou, 21 h. : le Portrait de Dorian Gray.
Espace Cardin, 21 h. : Freaks Society.
Madeleine, 20 h. 30 : Peau de vache.
Mouffetard, 20 h. 30 : Oraison.
Nouveautés, 21 h. : Nina.
Plaisance, 20 h. 45 : la Reine de la nuit.
Poche-Montparnasse, 20 h. 45 : Isaac et la Sage-Femme.
Théâtre Daniel-Sorano, à Vincennes, 21 h. : Voie-moi un petit milliard.
Théâtre du Marais, 20 h. 45 : Electre.
Théâtre du Manitout, 18 h. : Vitro-magie.

Les cafés-théâtres

Au bec fin, 21 h. : la Collection ; 22 h. 15 : Emmanuelle.
Les Blancs-Manteaux, 22 h. : Au niveau du chou ; 23 h. : C'est la surprise.
Café d'Edgar, 21 h. : le Désert rose ; 22 h. 30 : Côté cour, coté en Bourse. — II, 20 h. 30 : Nous chantons, ne vous déplaise ; 22 h. 15 : Deux Suisses au-dessus de tout soupçon.
Cour des Miracles, 22 h. : les Mirabelles.
Dix-Heures, 20 h. 15 : Jacques Biot.
Le Fanal, 20 h. 15 : le Président.
Le Petit Casino, 21 h. 15 : Partez du pied gauche ; 22 h. 30 : Monteils ; 23 h. 30 : Jess.
Sélénite, I, 22 h. : Une maille à l'envers, une maille à l'endroit ; 23 h. 30 : Hé ! Mec. — II, 21 h. : C'est très important ; 22 h. 30 : Jeanne au boucher ; 24 h. : les Hommes-Loups.
Splendid, 20 h. 45 : Frissons sur le secteur.

Festival des cafés-théâtres

Au Bec fin, 23 h. : Solo pour Vanina.
Blancs-Manteaux, 20 h. : l'Intervention.
Cour des Miracles, 23 h. 30 : What a fait foot.
Centre culturel du XVIIe, 20 h. 30 : Jean Mauzec et Jacques Aveline ; 22 h. : Bébé-Phoque.
Hôtel Hérouet, 20 h. 30 : Djalma ; 22 h. : Claude Vence et Dounia ; 23 h. : J.-Claude Monnet.
Sélénite, 20 h. 30 : Je fus nambule.
Théâtre du Marais, 22 h. 30 : Jeanne d'Arc et ses copines.
La Vieille Grille, 20 h. 15 : Groupe Orchidée ; 21 h. 30 : Handicap ; 22 h. 30 : Michel Lagueyrie.

Les comédies musicales

Marigny, 21 h. : Nini la Chance.

Les concerts

Récamier, 20 h. 30 : G.R.M. - INA (Parmegiani, films : Portal et Aperghis).
Palace, 18 h. 30 : Trio Rouvier, Muller, Kantorow (Schubert).
Salle Gaveau, 20 h. 30 : le Lutrien, P. et F. Fontanarosa (Beethoven, Schumann, Schubert, Fauré).
Salle Cortot, 20 h. 30 : K. Fuju, piano, et T. Shimizu, violon (Saint-Saëns, Debussy, Xenakis, Messiaen).
Théâtre Présent, 20 h. 30 : Groupe Euterpe (musique de la Renaissance).

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Lundi 7 février

Salle Pleyel, 20 h. 30 : Orchestre philharmonique de Lyon, dir. S. Baudo, avec C. Mertens, harpe (Dutilleux, Saint-Saëns, Tchaïkovski).
Conservatoire de musique, 20 h. 30 : Récital du lundi (Beethoven, Brahms, Poulenc).
Théâtre Essaïon, 20 h. 30 : J. Vandeville, W. Christie, hautbois et clavecin (Telemann, Cecconi, Ballif, Greif).
Porte de la Suisse, 20 h. 45 : S. Quintett (Janacek, Mozart, Lehmann, Villa-Lobos).
Théâtre 13, 21 h. : T. de Clauzade, piano (Bach, Dukas, Schumann).
Nouveau Carré, 21 h. : Orchestre de chambre, dir. H. Bruun (Grieg, Prokofiev, Bartok).
Théâtre de la Cité internationale, 21 h. : Quatuor Arcana (Haydn, Schumann, Debussy).

Le jazz

Théâtre Mouffetard, 21 h. : R. Boni, C. Bernard, A. Jaume.
Théâtre Campagne-Première, 22 h. 30 : K. Clarke, R. Louiss, J. Gourley.
Théâtre Fontaine, 18 h. 30 : Sirkel and Co.

Les chansonniers

Caveau de la République, 21 h. : R.P.R. ou Le nouveau-né a une grande barbe.
Deux-Anes, 21 h. : Marianne, ne vois-tu rien venir ?
Dix-Heures, 22 h. : Monnaie de singe.

Le music-hall

Olympia, 21 h. : Joe Dassin.
Palais des congrès, 21 h. : Serge Lama.

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

Chaillot, relâche.

Les exclusivités

L'AFFICHE ROUGE (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40).
AFFREUX, SALES ET MECHANTS (It.), v.o : Saint Germain - Huchette, 5e (633-87-59) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Templiers, 3e (272-94-56)
L'AGE DE CRISTAL (A.), v.f. : U.G.C.-Opéra 2e (261-50-32).
L'AIGLE S'EST ENVOLE (A.), v.o. : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. - Gobelins, 13e (331-06-19) ; Miramar, 14e (326-41-02) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic, 15e (828-20-64) . Murat, 16e (288-99-75).
ALICE OU LA DERNIERE FUGUE (Fr.) : U G C. - Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Bilboquet, 6e (222-87-23) ; Ciné-monde-Opéra, 9e (770-01-90) ; Bienvenue - Montparnasse, 15e (544-25-02).
L'APPRENTI SALAUD... POUR RIRE (Fr.) : Colisée, 8e (359-29-46) ; Français, 9e (770-33-88) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Caravelle, 18e (387-50-70).
BAROCCO (Fr.) (*) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Grand-Pavois, 15e (531-44-58) ; Biarritz, 8e (723-69-23).
BARRY LYNDON (Ang.), v.o : Hautefeuille 6e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; P.L.M Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
LE BERCEAU DE CRISTAL (Fr.) : Le Marais, 4e (278-47-86)
CASANOVA, UN ADOLESCENT A VENISE (It.), v.o : Paramount-Marivaux, 2e (266-53-33) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
LE CHASSEUR DE CHEZ MAXIM'S (Fr.) : Paris, 8e (359-53-99) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Montréal - Club, 18e (607-16-21).
COCORICO, MONSIEUR POULET (Fr.) : Studio Saint-Séverin, 5e (033-50-91) ; Haussmann, 9e (770-47-55) ; Olympic, 14e (542-67-42).
LE COUP DE GRACE (All., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90) ; Olympic Entrepôt, 14e (542-67-42).
CRIA CUERVOS (Esp., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38).
DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) : Studio Alpha, 5e (033-39-47) ; Arlequin, 6e (548-62-25) ; Paramount Elysées, 8e (359-49-34) ; Paramount Gaîté, 13e (326-99-34) ; v.f. : Paramount Marivaux, 2e (266-55-33).
LE DESERT DES TARTARES (Fr.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont Rive Gauche, 5e (548-26-36) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Gaumont Madeleine, 8e (073-56-03) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Gaumont Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96)
EDVARD MUNCH, LA DANSE DE LA VIE (A., v.o.) : Racine, 6e (633-43-71).
L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) : Saint - André - des - Arts, 6e (326-48-18) ; v.f. : Balzac, 8e (359-52-70)
ERIC TABARLY ET LES AUTRES (Fr.) : Marbeuf, 8e (225-47-19).
L'ESPRIT DE LA RUCHE (Esp., v.o.) : Saint-Germain Studio, 5e (033-42-72) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81)
FACE A FACE (Suéd., v.o.) : Studio Galande, 5e (033-72-71).
LE GANG (Fr.) : Cluny Palace, 5e (033-07-76) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Publicis Champs-Elysées 8e (720-76-23) ; Max Linder, 9e (770-40-04) ; Montparnasse Pathé 14e (326-65-13) ; Gaumont Sud, 14e (31-51-16) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont Gambetta, 20e (797-02-74 Berlitz, 2e (742-60-33)
LE GRAPHIQUE DE BOSCOP (Fr.) : Noctambules, 5e (033-42-34).
LE GRAND ESCOGRIFFE (Fr.) : Colisée, 8e (359-29-46) ; Fauvette, 13e (331-56-86)
L'HEROINE DU TRIANGLE D'OR (Fr.) La Clef, 5e (337-90-90)
JONAS QUI AURA VINGT-CINQ ANS EN L'AN 2000 (Suis.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Olympic Entrepôt, 14e (542-67-42).
LE JOUET (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Marignan, 8e (359-92-82).
LE JUGE FAYARD, DIT LE SHERIFF (Fr.), Rex, 2e (236-83-93), Bretagne, 6e (222-57-97), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Normandie, 8e (359-41-18), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19), Paramount-Orléans, 14e (540-45-91), Paramount-Maillot, 17e 758-24-24), Moulin-Rouge, 18e (606-34-25), Magic, 15e (828-20-64).
KING KONG (A., v.f.) : Balzac, 8e (359-52-70), Capri, 2e (508-11-69), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17)
LACHE-MOI LES BASKETS (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83), Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f : Maxéville, 9e (770-72-86), Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48), Diderot, 12e (343-19-29), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Cambronne, 15e (734-42-96), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

MERCREDI

MERCREDI

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

SPECTACLES

MAMAN KUSTERS S'EN VA AU CIEL (All., v.o.) : Studio Gît-le-cœur, 6e (326-80-25), 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00)

LA MARCHE TRIOMPHALE (**) (It., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Monte-Carlo, 8e (225-09-83). — v.f. : Omnia, 2e (233-39-36), Montparnasse-83, 6e (544-14-27), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), Nations, 12e (343-04-67), Fauvette, 13e (331-56-86), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

1900 (**) (It., v.o.) (1re partie) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32)

1900 (**) (It., v.o.) (2e partie) : Styx, 5e (633-08-40) — v.f. : Templiers, 3e (272-94-56)

NOUS NOUS SOMMES TANT AIMES (It., v.o.) : Cinoche St-Germain, 6e (633-10-82)

LA PETITE FILLE AU BOUT DU CHEMIN (P.-Can., v. angl.) : Dragon, 6e (548-54-74), St-Michel, 5e (326-79-17), Concorde, 8e (359-92-84), Mayfair, 16e (525-27-06) — v.f. : Montparnasse-83, 6e (544-14-27), Lumière, 9e (770-84-64), Les Nations, 12e (343-04-67), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41)

LA PREMIERE FOIS (*) (Fr.) : Gaumont-Théâtre, 2e (231-33-16), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), Biarritz, 8e (723-69-23)

LE PRETE-NOM (A., v.o.) : Saint-Germain Village, 5e (633-87-59), Panthéon, 5e (033-15-04), France-Elysées, 8e (723-71-11), Studio Raspail, 14e (326-38-98) ; v.f. : Bosquet, 7e (551-44-11), Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27)

RAID SUR ENTEBBE (A., v.o.) : U G C Odéon, 6e (325-71-08) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93), Balzac, 8e (359-52-70), U G C Opéra, 2e (261-50-32), Liberté, 12e (343-01-59), U G C Gobelins, 13e (331-06-19), Miramar, 14e (326-41-02), Secrétan, 19e (206-71-33)

LES RESCAPES DU FUTUR (A., v.o.) : Studio J.-Cocteau, 5e (033-47-62), Publicis Matignon, 8e (359-31-97) ; v.f. : Capri, 2e (508-11-69), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24)

LA ROSE ET LA FLECHE (Ang., v.o.) : Paramount-Champs-Elysées, 8e (359-49-34) ; Boul' Mich, 5e (033-48-29), Paramount Opéra, 9e (073-34-37), Convention-St-Charles, 15e (577-09-70), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24)

SALO (It., v.o.) (**) : Studio de la Contrescarpe, 5e (325-78-37)

SANTHALA, NAISSANCE (Fr.) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18) à 12 h et 13 h

SARTRE PAR LUI-MEME (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86)

SUNDAY TOO FAR AWAY (Aust., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97)

SURVIVRE (Mex., v.f.) (*) : Ermitage 8e (359-15-71), U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32)

THE MARATHON MAN (A., v.o.) (**) : Quartier Latin, 5e (326-84-65), Concorde, 8e (359-92-84) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52), Maxéville, 9e (770-72-86), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41)

TODO MODO (It., v.o.) : Vendôme, 2e (073-97-52), Studio des Ursulines, 5e (033-39-19), Biarritz, 8e (723-69-23)

UNE FEMME A SA FENETRE (Fr.) : Elysées Point-Show, 8e (225-67-29).

UNE FILLE COUSUE DE FIL BLANC (Fr.) : Capri, 2e (508-11-69), Paramount-Marivaux, 2e (266-55-33), Paramount-Odéon, 6e (325-71-08), Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23), Mercury, 8e (225-75-90), Paramount Bastille, 12e (343-79-17), Paramount Gobelins, 13e (707-12-28), Paramount-Orléans, 14e (540-45-91), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Convention-Saint-Charles, 15e (577-09-70), Passy, 16e (288-62-34), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25), Secrétan, 19e (206-71-33)

LA BELLE ET LE CLOCHARD (A., v.f.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32), Mistral, 14e (539-52-43), Napoléon, 17e (380-41-46).

BUTCH CASSIDY ET LE KID (A., v.o.) : Ranelagh, 16e (288-64-44) H. sp.

CHANTONS SOUS LA PLUIE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), Elysées Point Show, 8e (225-67-29).

LA CHUTE DE L'EMPIRE ROMAIN (A., v.o.) : Action République, 11e (805-51-33).

LA MARQUISE D'O (All., v.o.) : Studio Cujas, 5e (033-89-22).

LES MARX BROTHERS AU GRAND MAGASIN (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).

LE LOCATAIRE (Fr.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93). H. sp.

LA FILLE DE LA 5e AVENUE (A., v.o.) : Cinéma des Champs-Elysées, 8e (359-61-70).

METROPOLIS (A.) : Action Christine, 6e (325-85-78)

LA MELODIE DU BONHEUR (A., v.o.) : Royal-Villiers, 17e (924-78-31).

MY FAIR LADY (A., v.o.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50).

PSYCHOSE (A., v.o.) : Studio Dominique, 7e (551-04-55). H. sp.

TO BE OR NOT TO BE (Ang., v.o.) : Grands-Augustins, 6e (633-22-13).

UN APRES-MIDI DE CHIEN (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42).

VINCENT, FRANÇOIS, PAUL... ET LES AUTRES (Fr.) : Cinéac-Italiens, 2e (742-72-19).

Les festivals

L'AMERIQUE VUE PAR FRED WISEMAN (v.o.), Marais, 4e (278-47-86) : Primate.

WOODY ALLEN (v.o.), Studio Logos, 5e (033-26-42) : Woody et les robots.

FRITZ LANG (v.o.), Action Christine, 6e (325-85-78), jours pairs : Mabuse, le joueur ; jours impairs : Mabuse, démon du crime.

DUSTIN HOFFMAN (v.o.), Boîte à Films, 17e (754-51-50), 14 h. 30 : Little Big Man ; 16 h. 45 : John and Mary ; 18 h. 15 : Macadam Cowboy ; 22 h. 15 : les Chiens de paille.

SEMAINE ANTINUCLEAIRE (v.o.), La Pagode, 7e (705-12-15), tous les jours à 13 h. : Condamnés à réussir ; Arsenal : le Commerce des armes ; Mets pas tes doigts dans ton nez, ils sont radio-actifs. A partir de 14 h., en alternance, chaque jour : le Dernier Rivage ; Kashima Paradise ; le Troisième Cri ; Hiroshima mon amour ; Minamata ; sam., à 20 h. : film-débat

PASOLINI (v.o.), Studio des Acacias, 17e (754-97-83), 13 h. 30 : les Contes de Canterbury ; 15 h. 30 : Carnet de notes pour une Orestie africaine ; 16 h. 45 : Accatone ; 18 h. 45 : Théorème ; 20 h. 15 : Œdipe-Roi ; 22 h. : le Décaméron ; 24 h. : les Mille et Une Nuits.

TEX AVERY (v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).

AROUND THE STONES (v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).

Les grandes reprises

ALEXANDRE NEWSKI (Sov., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99).

LE BAL DES VAMPIRES (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).

BARBARA COAST (A., v.o.) : Action La Fayette, 9e (878-80-50).

BALL OF FIRE (A., v.o.) : Action La Fayette, 9e (878-80-50).

Les films nouveaux

OU EST L'ISSUE ?, film égyptien de Saïd Marzouk, v.o. : Jean-Renoir, 9e (874-40-75) (ven. débat après séance de 22 heures).

LES REVOLTES DE L'AN 2000. (**) film espagnol de N.I. Serrador, v.o. : U.G.C.-Danton, 6e (329-08-18), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19) ; v.f. : Rio-Opéra, 2e (742-82-54), Lord-Byron, 8e (225-03-31), Liberté, 12e (343-01-59), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Mistral, 14e (539-52-43), Convention-Saint-Charles, 15e (577-09-70), Murat, 16e (288-99-75), Secrétan, 19e (206-71-33).

THE SONG REMAINS THE SAME, film anglais de P. Clifton, avec Led Zeppelin, v.o. : U.G.C.-Danton, 6e (326-08-18), Caméo, 9e (770-20-89).

LA FOLLE ESCAPADE, film américain de N. Tokar, v.o. en soirée : Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93), Ermitage, 8e en mat., U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19), Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02), Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12).

L'OMBRE DES ANGES, film suisse de Daniel Schmid (v. all.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), Mac-Mahon, 17e (380-24-81).

UNE FEMME, UN JOUR, film français de L. Keigel (*) : U.G.C.-Danton, 6e (326-08-18) Biarritz, 8e (723-69-23), U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32), Liberté, 12e (343-01-59)

SŒURS DE SANG, film américain de Brian de Palma (**), v.o. : U.G.C.-Danton, 6e (326-08-18), Marbeuf, 8e (225-47-19) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32), Mistral, 14e (539-52-43) Maxéville, 9e (770-72-86).

A CHACUN SON ENFER (**), film français d'A. Cayatte : A.B.C. (236-55-54), Cluny-Palace, 5e (033-07-76), Marignan, 8e (359-92-82), George-V, 8e (225-41-46), Français, 9e (770-33-88), Montparnasse-83, 6e (544-14-27), Fauvette, 13e (331-56-86), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Victor-Hugo, 16e (727-49-75), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74), Les Images, 18e (522-47-94).

LA REVANCHE D'UN HOMME NOMME CHEVAL, film américain d'Irwin Kershner, v.o. : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; v.f. : Rotonde, 6e (633-08-22) Helder, 9e (770-11-24), Liberté, 12e (343-01-59), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Mistral, 14e (539-52-43), Convention-Saint-Charles, 15e (577-09-70), Murat, 16e (288-99-75), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).



RADIO-TÉLÉVISION

VII

Tristes samedis

C'est pendant le week-end que se mesure, navrante, complète, la faillite de la nouvelle politique des programmes. En semaine, ça se voit moins forcément, le cinéma à domicile fait illusion. Du vendredi au dimanche, aux heures de grande écoute, sur TF 1 et Antenne 2, en revanche, c'est le ramadan, il n'y a rien à se mettre sous la dent. Si « Dossier danger immédiat », de Barma, une histoire de vol industriel à dormir assis devant son poste, un Maigret bêtement vexé parce que, aux Etats-Unis, le crime est mieux organisé, triste privilège, mieux protégé qu'ici ; un Dumayet qui a prétendu ne pas reconnaître, à travers ses « Questions sans visage », son vieux compère Desgraupes pourtant difficile à confondre avec Bedos, Brassens ou Defferre, autres interlocuteurs possibles ; et un Jacques Martin épanoui, patte de velours pour le pouvoir et œil de lynx sur les copains, toujours prêt à leur couper un effet à son profit. Le reste, mieux vaut n'en pas parler. Et attendre. Quoi ? De pouvoir retourner au cinéma, première séance à 17 h. 45, le dimanche, salle, pardon, chaîne 1.

Ce n'est tout de même pas normal. Nous voilà en 1977, la télévision va sur ses trente ans et nous en sommes encore à déplorer que ses responsables empruntent au septième art le meilleur de leur production au lieu de favoriser la création proprement télévisuelle. Et qu'on ne vienne pas s'abriter derrière le goût des Français pour le cinéma. C'est le goût le mieux partagé qui soit. Dans le monde entier, entre une bonne dramatique et un mauvais film, le public choisira sans hésiter la médiocrité cinématographique à la qualité télévisée.

Il faudrait peut-être songer à se demander pourquoi. Et décider ensuite de l'attitude à suivre devant un phénomène quasi général. Des attitudes, il y en a deux. Le paternalisme scandinave : un film hebdomadaire, pas un de plus et si vous n'êtes pas content, allez vous distraire ailleurs autrement. Et le laxisme américain : cent vingt films par semaine, entrée libre de 6 heures à 2 heures du matin.

Et puis il y a, cas unique, un pays où la question ne se pose pas : la R.F.A. Grâce au constant va-et-vient des metteurs en scène — ils travaillent indifféremment pour le grand et le petit écran outre-Rhin, — les téléspectateurs ne font pas la différence entre une dramatique et un film signé Wenders ou Fassbinder. Qu'ils leur préfèrent à tous les coups l'Aile ou la cuisse, c'est une autre affaire. Ils sont comme vous et moi, ils aiment mieux rire que s'attendrir ou réfléchir et il faut admettre que leurs réalisateurs ne sont pas du genre farceurs.

En France, la plupart du temps, la différence ne tient ni à l'argent ni au talent, mais au ton. A force de consulter les sondages, on doit bien s'apercevoir que, les films comiques et les Gabin mis à part, les films les mieux placés sont les films, je ne dirai pas engagés, mettons les films-débat, ceux de Cayatte ou de Costa-Gavras entre autres. Ces ouvrages-là, la télévision les passe à l'antenne, elle n'a pas peur, elle n'hésite pas. Alors pourquoi n'encourage-t-elle pas, à l'exemple de nos voisins, ses auteurs à aller chercher leurs sujets dans la vie réelle du pays, du monde où nous vivons ? Cela ne coûterait pas plus cher que ces policiers en contre-plaqué ou ces feuilletons rétro, et ce serait plus payant.

CLAUDE SARRAUTE.

LUNDI 7 FÉVRIER

CHAINE I : TF 1

20 h. 30, Film : « le Grand Alibi », d'A. Hitchcock (1950), avec J. Wyman, M. Dietrich, R. Todd, M. Wilding, A. Sim (N.).

Afin de sauver l'homme qu'elle aime d'une accusation d'assassinat, une jeune fille s'introduit, en se faisant passer pour femme de chambre, chez une grande vedette de music-hall dont il lui a dit qu'elle était la vraie coupable.

Un Hitchcock assez peu connu (tourné en Angleterre), qui est un pur exercice de style — mais quel style ! — sur un suspense fort original.

22 h. 15, Portrait : Fritz Lang par A. Panigel (deuxième partie) ; 23 h. 15, Journal.

CHAINE II : A 2

20 h. 30, Jeu : La tête et les jambes ; 21 h. 55, Alain Decaux raconte : La fin de Rommel ; 22 h. 50, Polémique : L'huile sur le feu, de Ph. Bouvard.

La faim dans le monde, avec MM. Alfred Sauvy et René Dumont.

23 h. 30, Journal.

CHAINE III : FR 3

20 h. 30, Cinéma public : « le Pistonné », de Cl. Berri (1970), avec G. Bedos, Y. Robert, R. Varte, G. Geret, J.-P. Marielle, Cl. Piéplu.

En 1955, un jeune Parisien cherche à se faire pistonner pour passer tranquillement, non loin de chez lui, le temps de son service militaire. Sa combine rate. Il se retrouve « bidasse » dans le Sud marocain. Claude Berri nourrit ses films de ses propres souvenirs. Il raconte ici, en faisant jouer son personnage par Guy Bedos, sa vie et ses aventures à l'armée, dans la tradition comique qui s'attache aux histoires de régiment.

22 h., Journal.

FRANCE-CULTURE

20 h., Montréal présente : « Quel temps fait-il à Fribourg ? », de M. Beretti ; 21 h., L'autre scène ou « les Vivants et les dieux » : la Mort de Socrate ; 22 h. 30, Entretiens avec B. Gysin ; 23 h., De la nuit ; 23 h. 50, Poésie.

FRANCE-MUSIQUE

20 h., Star Spangled Banner... (Schmitt, D. Dowell, Gershwin) ; 20 h. 30, Echanges internationaux de Radio-France... Festival de Salzbourg 1976 : Récital H. Wolf du baryton H. Prey (lieder su. des textes d'E. Moerike et J. von Eichendorff) ; 22 h. 30, Cordes pincées.

MARDI 8 FÉVRIER

CHAINE I : TF 1

De 12 h. 15 à 20 h. 30, Programme ininterrompu (à 13 h. 45, Restez donc avec nous) ;

20 h. 30, Variétés : Show Machine ; 21 h. 30, Magazine sur la mode : De fil en aiguille, réal. Cl. Fayard ; 22 h. 15, Concert : Quintette « la Truite », de Schubert, par P. Zukerman, Z. Mehta, J. Dupré, I. Perlman et D. Barenboïm ; 23 h., Journal.

CHAINE II : A 2

De 13 h. 5 à 20 h. 30, Programme ininterrompu (à 15 h. 50, Aujourd'hui magazine).

20 h. 30, Les dossiers de l'écran... Film (R.) : « Sissi impératrice », d'E. Marischka (1956), avec R. Schneider, K. Bohm, G. Knuth, M. Schneider, V. Degischer.

Devenue impératrice d'Autriche par son mariage d'amour avec son cousin François-Joseph, Elisabeth, dite « Sissi », cherche à jouer un rôle diplomatique et entre en conflit avec sa sévère belle-mère.

Conte sentimental, histoires de famille sirupeuses et folklore viennois et bavarois. Les Habsbourg réduits à des pantins de « presse du cœur ».

A 22 h., Débat : Le règne de l'empereur François-Joseph et d'Elisabeth de Bavière.

Avec la participation de MM. J.-Ch. Allmeyer-Beck, directeur du Musée de l'armée à Vienne ; André Castelot, historien ; A. Snéjkarek, F. Kreissler, B. Michel et J. Bérenger, professeurs.

23 h. 30, Journal.

CHAINE III : FR 3

20 h. 30, Westerns, films policiers, aventures : « Junior Bonner », de S. Peckinpah (1972), avec St. Mac Queen, R. Preston, I. Lupino, B. Leigh, B. Johnson.

Un cow-boy errant revient dans sa ville natale, en Arizona, pour disputer un rodéo sur un taureau fameux. Il retrouve sa famille. Ballade romantique sur les mœurs du vieil Ouest devenues anachroniques. Presque pas d'intrigue, mais une atmosphère prenante.

22 h. 5, Journal.

FRANCE-CULTURE

20 h., Dialogues : les problèmes de l'enseignement supérieur, avec R. Rémond et L. Mexandeau ; 21 h. 15, Musiques de notre temps ; 22 h. 30, Entretiens avec... B. Gysin ; 23 h., De la nuit ; 23 h. 50, Poésie.

FRANCE-MUSIQUE

20 h. 30, Concert Mozart par le Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France, direction E. Krivine, avec D. Merlet, pianiste : ouverture de « l'Enlèvement au Sérail » ; « Concerto pour piano n° 16 » ; « Symphonie n° 36 » ; 22 h. 30, La guimbarde ; 23 h., Le jour où l'on n'entendit plus rien (Schoenberg, Debussy, Bartok) ; 0 h. 5, Orgues ; 1 h., Hommage à Freddy King.

LA GRÈVE DES ARTISTES PROLONGÉE D'UNE SEMAINE

● Les artistes et interprètes de la radio et de la télévision réunis le samedi 5 février — à l'appel du Syndicat français des artistes (S.F.A.-C.G.T.) — ont décidé de reconduire leur grève à la télévision jusqu'au dimanche 13 février, à 24 heures. Ce vote, acquis par 748 voix contre 55 et 10 bulletins nuls, a été confirmé par l'assemblée statutaire du S.F.A.

Selon le S.F.A., la déclaration commune établie le 1er février par les responsables de trois sociétés de programmes apporte des « *motivations positives sur les moyens destinés à la réalisation des émissions et sur la garantie des ressources des sociétés.* » Mais s'il reconnaît que d'authentiques garanties de production sont enfin accordées, le S.F.A. entend faire supprimer la clause autorisant l'importation de films étrangers déjà doublés. Le S.F.A. réclame aussi la révision de la convention collective, qui, « *dans sa réduction actuelle, n'englobe pas toutes les éventualités* ».

Le S.F.A. organise un gala-meeting de soutien, qui aura lieu le vendredi 11 février, à 20 h. 30, au Pavillon de Paris, porte de Pantin, avec la participation de vedettes étrangères.

D'autre part, à la radio, l'Union syndicale des artistes (USDA-Autonome) et le S.F.A.-C.G.T. ont décidé, le dimanche 6 février, de reconduire leur grève commune jusqu'au mardi 9 février, à 24 heures. Une assemblée générale des deux syndicats a été convoquée pour faire le point des négociations à Radio-France le mardi 9 février, à 14 h. 30.

TRIBUNES ET DÉBATS

LUNDI 7 FEVRIER

— MM. *René Dumont* et *Alfred Sauvy* évoquent les problèmes de la faim dans le monde, sur Antenne 2, à 22 h. 50.

MARDI 8 FEVRIER

— MM. *Jacques Dominati* (R.I.), *Claude Estier* (P.S.), *Yves Guéna* (R.P.R.) et *Marcel Zaidler* (P.C.) répondent à la question : « Les partis politiques donnent-ils volontiers leur investiture aux femmes ? » sur France-Inter à 11 heures.

— M. *André Rossi*, ministre du commerce extérieur, est l'invité du nouveau magazine « Inter 13 », sur France-Inter.

— *La C.G.C.* s'exprime à la tribune libre de FR 3, à 19 h. 40.

— MM. *R. Rémond* et *L. Mexandeau* dialoguent sur l'enseignement supérieur, sur France-Culture, à 20 heures.

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	45,76
"Placards encadrés" 2 col. et + (la ligne colonne)	42,00	48,04
DEMANDES D'EMPLOI	9,00	10,29
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC.	70,00	80,08

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER	28,00	32,03
"Placards encadrés"	34,00	38,89
Double insertion	38,00	43,47
"Placards encadrés"	40,00	45,76
L'AGENDA DU MONDE	28,00	32,03



emplois internationaux — emplois internationaux — emplois internationaux

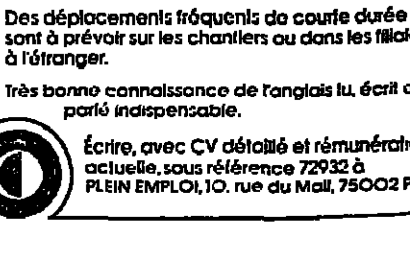
emplois internationaux

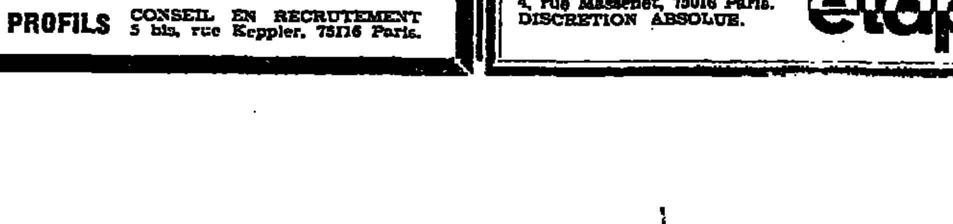
Le Monde *présente cette rubrique dans ses pages d'annonces le lundi et le mardi.*

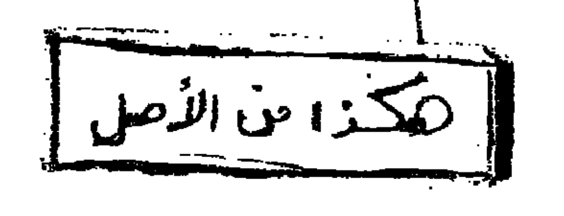
Cette classification permet aux sociétés nationales ou internationales de faire publier pour leur siège ou leurs établissements situés hors de France leurs appels d'offres d'emplois.



emplois régionaux







ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	45,76
"Placards encadrés" 2 col. et + (la ligne colonne)	42,00	48,04
DEMANDES D'EMPLOI	9,00	10,29
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC.	70,00	80,08

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER	28,00	32,03
"Placards encadrés"	34,00	38,89
Double insertion	38,00	43,47
"Placards encadrés"	40,00	45,76
L'AGENDA DU MONDE	28,00	32,03



emplois régionaux

responsable de la comptabilité générale

90.000 F

Pour un établissement bancaire, nous recherchons un homme d'environ 30 ans, de formation D.E.C.S. minimum, capable de prendre la Direction du Service de Comptabilité Générale. Il devra participer activement aux travaux d'organisation comptable (circuits, mécanisation...) élaborer des procédures de contrôle et améliorer les méthodes budgétaires appliquées.
Des connaissances en audit, fiscalité, droits des sociétés et informatique, ainsi qu'une expérience d'encadrement humain sont nécessaires.
Lieu de résidence : **Toulouse.**
Avantages sociaux : importants.

Envoyer C.V., photo récente et rémunération actuelle sous la référence 70197/M (à mentionner sur l'enveloppe).
Le secret absolu des candidatures est garanti par :

BERNARD KRIEF CONSULTANTS
1, RUE DANTON 75263 PARIS CEDEX 06

Société de Biens d'Equipement Grand Public

recherche

JEUNES ESSEC, ESCP, SUP. DE CO

ou équivalent

Désirant pour un premier poste faire une expérience de vente en Normandie.

Après formation, ils pourront démontrer leurs capacités et évoluer vers des responsabilités.

Envoyer curriculum vitae, photos et prétentions à JD/230, HAVAS (Boîte Postale 907), 76002 ROUEN CEDEX.

GROUPE INDUSTRIEL DE L'OUEST

recherche

INGÉNIEUR OU TECHNICIEN

Ayant expérience en manutention, Machines spéciales, ensembles mécaniques.

Connaissances nécessaires en mécanique, chaudronnerie, mécano-soudure, électricité, hydraulique, automatismes.

POSTE OFFERT : Chef du service technico-commercial d'une filiale de groupe.

Poste basé à LORIENT

Envoyer première lettre à :
Monsieur COUEGNAS
Société DEFONTAINE
B.P. 931 - 44025 NANTES CEDEX

La division :
Transformation des Matières Plastiques de l'un des premiers Groupes industriels français, propose un poste à un

jeune ingénieur

De préférence mécanicien, ayant 2/5 ans d'expérience de la vie industrielle (fabrication grandes séries) et désireux d'accéder, à moyen terme à une fonction de

directeur d'usine

Cet ingénieur recevra une formation pratique complémentaire de 2 à 3 ans dans une unité performante du Groupe (260 pers.) *située dans la région de* LYON.

La mobilité géographique complète est expressément requise.

Pour recevoir informations complémentaires écrire s/référence 4192 A

egor 5, rue Meyerbeer 75009 Paris

sextant/dpa

IMPORTANT GROUPE DE RETRAITES ET PRÉVOYANCE

recherche sa

DÉLÉGUÉE SOCIALE RÉGIONALE

pour le SUD-OUEST basée à

BORDEAUX

Expérience professionnelle : 15 ans
Intéressée par problèmes personnes âgées
Qualités administratives indispensables
de préférence

ASSISTANTE SOCIALE D.E.

voiture indispensable
Position CADRE

Envoyer lettre manuscrite avec C.V. et photo : n° 97.181 CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

GROUPE IMMOBILIER D'IMPORTANCE NATIONALE

recherche

pour sa direction régionale Sud-Est (siège Marseille)

CHEF DE COMPTABILITÉ

(D.E.C.S. exigé, formation Sup. de Co souhaitée).
Le candidat, âgé au minimum de 30 ans, dirigera un service de 10 personnes chargé de la comptabilité (y compris arrêtés des comptes et *établissement des bilans) d'une vingtaine de sociétés de* construction.
Expérience dans l'immobilier serait nécessaire.

Envoyer C.V. manuscrit détaillé, photo, prétentions avant le 11 février
Ecrire n° 565.936 M, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

ACIÉRIES MANOIR POMPEY

(région Ouest)

recherche

ATTACHÉ COMMERCIAL

30 ans environ - Formation supérieure (soit commerciale : HEC, ESSEC, Sup. de Co Paris, *soit technique :* Ecole Centrale, ou autres).
Expérience commerciale dans le secteur de la métallurgie appréciée.
Anglais exigé, allemand souhaité.
Ce poste offre de réelles perspectives d'évolution.

Adresser C.V. et prétent. *sous référ. CC 57* à notre conseil
PROFILS
5 bis, rue Keppler, 75116 PARIS.

PROFILS

Société Centre VAL-DE-LOIRE

Fabrication Matériel de Précision
1.500 personnes - C.A. 200 millions

recherche

UN DIRECTEUR FINANCIER ET INFORMATIQUE

Formation de base souhaitée :
— Ingénieur Centrale ou équivalent ;
— grande expérience finances et informatique ;
— bonne connaissance de la langue anglaise.
Age 35 ans minimum.
Fonction rattachée au Président-Directeur Général.

Adresser candidature, n° 97.522, Contesse Publicité, 20, avenue de l'Opéra, Paris (1er), qui transmettra.

IMPORTANT GROUPE FINANCIER

recherche

pour le développement de ses agences de PARIS, QUIMPER, LYON, *TOURS, BORDEAUX,* LILLE, ANNECY, CLERMONT-FERRAND, ST-ETIENNE, NANCY/METZ, REIMS

CADRES FINANCIERS

Les candidats (es) devront posséder :
— une bonne formation bancaire (crédit moyen terme - crédit long terme) ;
— de bonnes connaissances comptable, fiscale et juridique ;
— la pratique et le goût des *contacts.*

Adreser C.V., photo et prétentions sous réf. 3.491, P. LICHAU *S.A., 10, rue de Louvois,* 75063 PARIS CEDEX 02, qui transmettra.

La Fédération des Centres sociaux de France
recherche pour renforcer son *équipe de permanents*
7 DELEGUES NATIONAUX ADJOINTS
— Secteur gestion, financement.
— Secteur formation.
Expér. indispensable dans le domaine de l'action sociale *ou socio-culturelle.*
Env. candidature avec C.V. détaillé à F.C.S.F., 4, bd de Strasbourg, 75010 Paris

---

B.E. GRENOBLE recherche INGENIEUR B.A. diplômé, 10 ans pratique Chebap apprécié, calculateur B.A. Ecr. avec C.V. détaillé sous n° 565.428 M, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

IMPORTANTE FABRIQUE DE SIEGES
cherche pour usine située à 200 km de Paris

STYLISTE MAQUETTISTE

Il imaginera, étudiera des formes, analysera les tendances de la mode, proposera des modèles adaptés à l'usage.

Formation ARTS DECO ou BEAUX ARTS souhaitée.

Logement assuré. Ecrire avec C.V., photo, âge, situation de famille, *références et* prétentions à : M. B. PUBLICITE RG, 17, rue du Louvre 75001 PARIS, qui transmettra.

Sté d'expert. comptable ch. pour Direction bureau secondaire Province, stagiaire mémorialiste ou jeune expert comptable. *Possibilité association.* Ecr. av. C.V. manusc., photo et référ. à l'agence Havas Nîmes n° 57 754, 136-140, av. Charles-de-Gaulle, 92522 Neuilly-sur-Seine.

EXPERT COMPTABLE
rech. pour le NORD, BOURGES et LE MANS, collaborateurs, experts comptables commissaires inscrits, diplômes Grandes écoles commerciales ou expér. approf. du contrôle, pour exécution missions censoriales. Posit. cadre Ecr. n° 8.358 « *le Monde* » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

---

LE CENTRE NATIONAL D'ETUDES DES TELECOMMUNICATIONS (C.N.E.T.)

recherche pr son établissement de LANNION (C.-du-Nord) un(e)

DOCUMENTALISTE SCIENTIFIQUE

Diplômé(e), ayant en outre :
— Soit un diplôme d'ingénieur ;
— Soit une maîtrise de sciences physiques ;
— Une bonne connaissance de l'anglais technique et d'une autre langue étrangère.

Ecrire avec C.V. et prétentions à Centre National d'Etudes des Télécommunications, division E.D.B., B.P. 40, 22301 LANNION CEDEX.

---

offres d'emploi — offres d'emploi

Nous sommes une importante Société de Mécanique Automobile (2.200 personnes — 450 Millions de Francs de C.A.) située à POISSY (Yvelines) filiale d'un important groupe international de 12.000 personnes (C.A. supérieur à 10 Milliards de Francs), à la fois stable dans son organisation et dans ses résultats et en expansion continue.

Notre Directeur de Marketing recherche

un ingénieur chef de service commercial

(Position initiale III A)

Cette position initiale évoluera rapidement vers un poste de Directeur de Département.

FORMATION DEMANDEE :
- Grande Ecole d'Ingénieur mécanique + formation complémentaire, par exemple E.C.P. + Université Américaine, ou ISA, INSEAD, etc.
- Expérience de quelques années nécessaires *dans Services Commerciaux d'une Société Industrielle*
- Anglais parlé obligatoire, Allemand souhaitable.

Le candidat sera d'abord chargé de coordonner l'activité des Sociétés de ventes filiales du groupe, en liaison avec les sociétés homologues des autres pays.

Adresser lettre manuscrite, avec curriculum vitae détaillé, photo et prétentions à No 96.792 — CONTESSE PUBLICITE 20, Avenue de l'Opéra 75040 PARIS CEDEX 01 — qui transmettra.

BANQUE INTERNATIONALE
8e arrondissement, recherche

CAMBISTE
CONFIRME
ANGLAIS - ALLEMAND

Env. C.V. et prét. no 96.684, CONTESSE PUBLICITE, 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

ARMEMENT A LA PECHE LORIENTAIS

recherche

UN COMPTABLE

très qualifié, expérience et diplômes souhaités. Poste disponible immédiatement. Après une période de probation, sera amené à assurer la direction du service administratif et compt.

2 SECRÉTAIRES COMPTABL.

formées, possédant C.A.P. de comptabilité de sténodactylo et ayant de bonnes notions d'angl.

Adresser candidature accompagnée du C.V. au journal, q. tr. *Ecr. à 8.361, « le Monde »* P., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

IMPORTANTE SOCIETE
recherche pour son siège social (métro Pont-de-Levallois)

TECHNICIENS-ÉLECTRONICIENS

Niveau B.T. - B.T.S. - D.U.T.

Ayant plusieurs années d'expérience de schémas et mise en œuvre composants L.S.I. - *Micropresseurs* pour automatisme industriel.

Ecrire avec C.V. et prétentions à 96.880 CONTESSE PUBLIC., 20, avenue Opéra, PARIS-1er.

PERSONNALITE COMMERCIALE DE PREMIER PLAN

Notre Société est leader dans sa branche, bénéficie d'une grande notoriété, fait partie d'un groupe très important, et mise sur les compétences individuelles pour se maintenir à un haut niveau de performances.

Si vous avez 30 ans minimum, une formation niveau d'études supérieures, une expérience confirmée dans les biens de consommation durables, l'état d'esprit d'un meneur d'hommes, le sens de la négociation commerciale à haut niveau, le goût du déplacement, et l'ambition de faire carrière dans notre Groupe, vous pouvez être l'un des

3 DIRECTEURS REGIONAUX

que nous recherchons.
Résidence Région Parisienne.
Grande disponibilité nécessaire.

Rémunération de l'ordre de 100.000 F + frais.

Adressez votre CV et une photo à notre Conseil, à l'attention du service N.

Psychologie appliquée Justet
2, rue des Dardanelles
75017 Paris

DIRECTEUR DE DIVISION

120.000-150.000 F/an

Equipements Techniques
PARIS

Une société française, leader incontesté dans son secteur d'activités, *employant plus de 1.000 personnes* et réalisant un C.A. supérieur à 140 millions de francs, recherche un Directeur pour sa division qui propose des équipements techniques aux administrations locales et aux industriels. Rattaché au P.D.G., il définira la politique commerciale de sa division, les objectifs à atteindre et la stratégie à mettre en œuvre pour les réaliser. Il organisera, dirigera et coordonnera l'action des agences régionales pour accroître la pénétration des produits de sa division sur le marché *français et à l'exportation. Il prendra lui-même les contacts* aux niveaux les plus élevés pour assurer la prospection de la clientèle, la négociation et la signature des contrats. Il définira et gérera *son budget de publicité et il sera responsable de son compte* d'exploitation. Avec les services techniques et en fonction des desiderata de la clientèle, il participera à la définition de la gamme de produits. Le candidat retenu, âgé d'au moins 35 ans, possédera une formation supérieure (Grande Ecole de Commerce ou d'Ingénieurs) et 5 à 10 ans d'expérience de la vente de produits industriels ou à usages industriels, ou encore celle de la vente de services. Grande disponibilité. Nombreux déplacements. Ecrire sous référence 109 M à

GRH Conseil, 15, rue de l'Amiral-Roussin, 75015 Paris.

Toutes les candidatures seront traitées confidentiellement.

Regroupements cliniques, ch.

DIRECTRICE ADMINISTRATIVE

Responsable de l'organisation et du personnel.
Ecr. avec C.V., réf. et prétent. *n°* 96.899 CONTESSE PUBL., 20, avenue Opéra, Paris-1er.

Société BOURJOIS
recherche pour son Laboratoire cosmétique

UN CHIMISTE

Niveau D.U.T. ou B.T.S.
pour formulation, analyse et contrôle.

Env. C.V., photo et prétentions à BOURJOIS, 40, rue Deizy, 93500 PANTIN.

IMPORTANT LABORATOIRE
région parisienne
recherche pour
contrôles pharmaceutiques

AIDE-BACTÉRIOLOGISTE BACTÉRIOLOGISTE

Envoyer C.V. n° 97.221, CONTESSE PUBLICITÉ, 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

IMPORTANT CENTRE TECHNIQUE
Grande banlieue NORD PARIS
recherche pour 6 mois

PROGRAMMEUR-ANALYSTE SCIENTIFIQUE

D.U.T. INFORMATIQUE ou EQUIVALENT

Ayant si possible une première expérience en programmation scientifique.

Anglais nécessaire.

Adr. C.V., photo et prétent. n° 97.262, Contesse Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

COMPAGNIE ASSURANCES
recherche
pour SERV. SINISTRES

RÉDACTEUR SINISTRES

TRES AU COURANT RISQUES CONSTRUCTION.

Ecrire sous réf. *540* L.T.P., *31, bd Bonne-Nouvelle,* 75082 Paris Cedex 02.

GRANDE SOCIETE DE SERVICE
recherche

INGENIEUR-ECONOMISTE

— Formation : Ecole d'Ingénieur + 3ème cycle Economie ou équivalent,
— 35 ans minimum
— Nationalité française.

AYANT

a) - bonne connaissance problèmes de développement industriel en général

ET/OU

b) - très bonne connaissance problèmes de développement d'un secteur industriel type mécanique, électricité etc...

POUR

— animer équipe pluridisciplinaire chargée d'un grand projet d'étude de développement industriel international.

Bonne connaissance anglais écrit parlé souhaité.

Adresser C.V. sous référence 14.116

s.n.p.m 100, avenue Charles de Gaulle 92522 NEUILLY

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	45,76
"Placards encadrés" 2 col. et + (la ligne colonne)	42,00	48,04
DEMANDES D'EMPLOI	9,00	10,29
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC.	70,00	80,08

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER	28,00	32,03
"Placards encadrés"	34,00	38,89
Double insertion	38,00	43,47
"Placards encadrés"	40,00	45,76
L'AGENDA DU MONDE	28,00	32,03

offres d'emploi

TEXAS INSTRUMENTS
FRANCE

PREMIER FABRICANT MONDIAL DE SEMI-CONDUCTEURS

recherche pour occuper les fonctions :

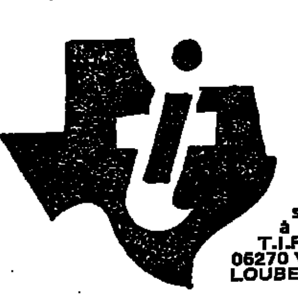
d'INGENIEURS COMMERCIAUX

DES CANDIDATS DYNAMIQUES, AMBITIEUX, TRES MOTIVES PAR LA VENTE.

Ces postes conviendraient à des ingénieurs-électroniciens ou de formation générale, ayant de très solides connaissances en électronique.

Ils seront responsables de clients importants chez lesquels ils auront à :
- assurer les contacts à tous les niveaux hiérarchiques, pour mener à bien les négociations commerciales,
- définir et promouvoir les produits nouveaux,
- développer les stratégies commerciales,
- établir les prévisions de vente à court et moyen terme.

Les débutants peuvent postuler.
Permis de conduire exigé.
CES POSTES SONT A POURVOIR A PARIS.



Pour faire acte de candidature, écrire avec CV, prétentions, photo et date de disponibilité, s/réf. SCM 277-7-1, à Mme LE GUET, T.I.F., Boite Postale 5 06270 VILLENEUVE-LOUBET.

CONTROL DATA

Vous qui avez une expérience technico commerciale consacrée dans le domaine des systèmes 370, CONTROL DATA vous offre la possibilité de devenir

INGÉNIEUR COMMERCIAL

pour la vente de systèmes compatibles et de M.S.S. (système de mémoire à cartouches).

Sur le territoire qui vous est confié, vous définissez les choix stratégiques nécessaires et menez de façon exhaustive l'activité commerciale sur le terrain.
Vous avez en outre la responsabilité entière de comptes très importants utilisateurs de 370.

3 ans d'expérience technico commerciale et de bonnes notions d'anglais seront pour vous des conditions nécessaires de réussite à ce poste, la connaissance du marché de la gamme 370, un atout supplémentaire.

Ces conditions étant réunies, vous devriez atteindre un niveau de rémunération élevé qui sera lié en partie à votre activité personnelle.

Des déplacements aux Etats-Unis sont prévus pour perfectionner votre compétence technique de ce type de matériel.

Envoyer C.V. à M. Gary Control Data 195, rue de Bercy 75582 Paris Cédex 12

Plein Champs



FIRST NATIONAL BANK OF CHICAGO
PARIS
recherche

Adjoint au chef comptable

Le candidat devra avoir :
- Une bonne formation comptable.
- Un minimum de 7 ans d'expérience dans les techniques comptables bancaires, rapports C.C.B. et Banque de France.
- Une bonne connaissance de l'Anglais (lu, écrit, parlé, indispensable).

La préférence sera donnée au candidat ayant l'expérience de la comptabilité sur ordinateur.

Le poste comporte des responsabilités importantes.

Rémunération en rapport avec les compétences.

Veuillez envoyer C.V. et prétentions au Chef du Personnel, 12, avenue Hoche, Paris-8e.

Institut Pasteur
PRODUCTION

recherche

CHEF DE PRODUITS

PHARMACIEN, MÉDECIN OU VÉTÉRINAIRE ayant une bonne expérience de la microbiologie. Connaissances d'anglais.

Env. C.V. + photo au Département du Personnel 27, rue du Docteur-Roux - 75015 PARIS

LES POSTES ET TELECOMMUNICATIONS
recrutent des informaticiens par concours

40 ANALYSTES 15 PROGRAMMEURS SYSTEME

Inscriptions jusqu'au 1er Mars
Epreuves écrites les 4 - 5 - 6 Avril 1977

60 PROGRAMMEURS 15 PUPITREURS

Inscriptions jusqu'au 3 Mars
Epreuves écrites les 6 et 7 Avril 1977

Formation rémunérée
Avantages indemnitaires
Accès aux emplois supérieurs

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

PARIS
DIRECTION DES POSTES DE PARIS
140, Boulevard du Montparnasse
75675 PARIS CEDEX 14

PROVINCE
DIRECTION DEPARTEMENTALE DES POSTES
au chef-lieu du département de résidence

Directeur Export COMMODITIES

Société négoce sucre industriel (France, Marché Commun, grande exportation), + quelques produits annexes. Fondée avant guerre. 30 personnes. Profits importants et réguliers. Etat d'esprit non spéculatif.
A 80 % au siège (Paris centre), et 20 % déplacements courte durée, avec le titre de Directeur Export, il initiera et conduira à bonne fin des contrats de vente de sucre, principalement à l'exportation, supposant connaissances cours, montants compensatoires, devises, douanes, transports, réglementations communautaires, accords internationaux, etc.
Strictement exigé : 1) Formation supérieure, 2) 4 à 10 ans expérience cadre, dont au moins 3 dans négoce international grandes matières premières agricoles banalisées. 3) anglais courant, lu, parlé, écrit.
Lettre man., avec C.V. **précisant salaire actuel**, et photo, sous réf. 511, ou mieux, tél. 873-07-71, poste 2, l'après-midi.

PROMODAG — CABINET PIERRE DAGBUSSET 17, avenue des Marronniers 94 - NOGENT-SUR-MARNE

Discrétion absolue garantie.

SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE
recherche pour son
Département Conduite d'Opérations
(PARIS 8e)

UN CHARGÉ D'ÉTUDES FINANCIÈRES

De formation ingénieur, diplômé Sciences économiques ou équivalent, le candidat devra justifier de 1 ou 2 ans d'expérience dans l'immobilier ou le bâtiment.

Il lui sera confié la gestion budgétaire d'une importante opération immobilière nécessitant l'utilisation et le développement de moyens informatiques.

Env. C.V. dét. et prét. sous le n° 97.135 à CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

Groupe Important
1er Français sur son marché
recherche pour sa filiale informatique

jeune analyste-programmeur

pour être intégré à une équipe projet.
Formation IUT ou équivalent.
Expérience d'un an souhaitée sur matériel et logiciels IBM.

Ecrire sous référence 33355 à Havas Contact. 156, Bd Haussmann 75008 Paris

HAVAS CONTACT

Entreprise de services PARIS
appartenant à groupe important
recherche

RECOUVREUR DE CRÉANCES COMMERCIALES

Formation juridique et références indispensables.
Libre de se déplacer dans toute la France.

Adresser curric. vitae et prétentions sous n° 8.187. à AXIAL Publicité, 91, faubourg Saint-Honoré, 75000 PARIS, qui transmettra.

Qui sont ces farfelus ?
Que font-ils ?
Où vont-ils ?

Le chœur des AUTRES

Comment peut-on travailler ailleurs quand nous existons ?

NOUS

La communication :

se rencontrer pour ajuster puis gommer vos préventions et nous ramener - peut-être - à un peu plus de modestie.

Au milieu :

les faits qui tous militent en notre faveur. Le reste est subjectif et relève de l'étincelle qui touche à l'instinct bien plus qu'à la froide raison.

Si les deux conditions fondamentales de l'incommunicabilité sont l'hypocrisie et l'avarice, vous communiquerez sans la moindre difficulté avec nous.

AGP Expansion

répond toujours par l'authenticité et la générosité aux vraies motivations qu'il découvre.

Si vous avez acquis une formation robuste ou une autodidaxie sympathique, et Si vous avez 21 ans révolus, proposez votre candidature.

Envoyer lett. manuscrite à PUBLI-BANS réf. AG 290 13, rue Marivaux, 75002 PARIS, qui transmettra
(Merci de bien vouloir préciser la référence)

IMPORTANTE SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE
CONSTRUCTIONS MOBILES MÉTALLIQUES
Région PONTOISE, recherche

CHEF FABRICATION

Jeune INGENIEUR A.M. ou équivalent
Ayant 1 ou 2 ans de pratique

Expérimenté en :
— transformation des métaux en feuilles ;
— soudure ;
— mécanique ;
— méthodes ateliers.

Nécessité d'avoir :
— le sens de l'organisation du travail ;
— autorité naturelle vis-à-vis du personnel.

REMUNERATION 60.000 F/an environ.

Adr. lettre man., C.V. dét. et photo à n° 96.697 CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er.

Société de GESTION IMMOBILIERE ET FINANCIERE
recherche
pour son Siège Parisien

JEUNE JURISTE

Il lui sera demandé :
- une licence ou un doctorat en droit (droit des Sociétés et des affaires)
- de solides connaissances comptables et financières
- une parfaite maîtrise de l'Allemand
- une disponibilité immédiate.

Les qualités d'expression, l'aptitude au travail en équipe et aux contacts seraient de réels atouts. Possibilité d'évolution de carrière pour candidat de valeur.

Adr. lettre man, CV, photo et prétentions ss réf. 7720 à



LEPA - RECRUTEMENT
94, rue Saint-Lazare 75009 Paris

LogAbax
informatique
PREMIER CONSTRUCTEUR FRANÇAIS DE TERMINAUX ET MINI-ORDINATEURS DE GESTION
recherche pour l'ensemble de ses DIRECTIONS REGIONALES
PARIS - PROVINCE

INGÉNIEURS COMMERCIAUX et ATTACHÉS COMMERCIAUX CONFIRMÉS

Un intéressant minimum sera garanti pendant la période de démarrage.

Adresser C.V. et prétentions sous référ. 130 à Direction du Personnel, 77, avenue Aristide-Briand, 94110 ARCUEIL.

ZODIAC
Leader mondial du bateau pneumatique
recherche

ASSISTANT CONTROLEUR DE GESTION

- H.E.C., E.S.S.E.C., E.S.C.P., Sciences Eco., début. :
- Après familiarisation aux outils de contrôle de gestion, suivra l'établissement des tableaux de bord et du contrôle budgétaire, proposera les actions correctrices nécessaires.
- Possibilité d'évolution vers un poste de responsabilité dans une filiale.

Envoyer curriculum vitae à ZODIAC, 61, quai du Président-Carnot - 92210 Saint-Cloud.

La Banque Hervet est devenue en 20 ans l'une des premières banques privées de dépôts. Chacune de ses succursales dispose d'une large autonomie de décision. Ses

EXPLOITANTS CONFIRMES

Niveau Sous-Directeurs, Fondés de Pouvoirs

interviennent directement auprès des entreprises ou des particuliers pour leur proposer tous les services et produits bancaires.
Ils ont un rôle à la fois de prospection et de gestion, et sont partie prenante aux décisions du Comité.

Pour être en mesure d'apporter un conseil efficace à notre clientèle, nous demandons aux candidats d'avoir une formation supérieure et une expérience bancaire réussie de 3 ans *minimum*.

Adresser c.v. manuscrit, photo et prétentions à :

BANQUE HERVET Direction du Personnel,
127, Avenue Charles-de-Gaulle, BP 154, 92201 Neuilly-sur-Seine.

Plein Champs

Société Travaux Publics
Filiale d'un Grand Groupe
recherche

CADRES Administratifs et Comptables

Débutants ou quelques années d'expérience. Formation supérieure

POUR POSTES D'ADJOINTS RÉGION PARISIENNE ET TOURS

Poste attaché à la Direction financière et comptable du siège en région parisienne susceptible de prendre à terme la responsabilité comptable d'une agence ou filiale.

Adr. C.V. détaillé, photo et prétent. à n° 96.868 CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris 1er q. tr.



LA CONFÉDÉRATION NATIONALE DU CRÉDIT MUTUEL

recrute

2 INSPECTEURS

diplômés de l'Enseignement Supérieur et justifiant de deux ans de pratique effective dans un service d'inspections bancaires.

LA FONCTION NECESSITERA DES MISSIONS FREQUENTES EN PROVINCE

La plus grande discrétion est assurée.

Les candidats devront adresser une demande manuscrite avec C.V., photo et prét. ss réf. 8.863,

COFAP 40, rue de Chabrol 75010 Paris n. tr.

STÉ ÉLECTRONIQUE INDUSTRIELLE
SPECIALISEE
SYSTÈMES DE SURVEILLANCE
recherche urgent

INGÉNIEUR COMMERCIAL HAUT NIVEAU

AYANT EXPERIENCE marché, surveillance et alarme.
DEFINITION DU POSTE :
— Commercialisation produits et systèmes complexes ;
— Organisation Réseau commercial ;
COMPETENCES REQUISES :
- Connaissances électronique, transmission et informatique ;
- Connaissances juridiques et financières ;
- Dynamisme et sens de l'organisation ;
- Goût des contacts à haut niveau.

LIBRE RAPIDEMENT
Rémunération, fixe + commission

Envoyer curriculum vitae et prétentions
EIPRO S.A.
26, rue Mozart. — 95870 BEZONS

BUREAU D'ÉTUDES
(165 personnes)
recherche pour son agence de Paris

JEUNE INGÉNIEUR D'AFFAIRES

Réf. M 34

diplômé A.M., Centrale Paris ou Lyon, Mines ou ENSAIS ayant au moins 2 ans d'expérience.
Anglais courant.
Spécialiste en constructions industrielles, il sera responsable des projets depuis le stade des négociations commerciales jusqu'à la réalisation.
Des déplacements fréquents sont à prévoir en France et à l'étranger.
Merci d'adresser lettre manuscrite, photo et C.V. en indiquant prétentions à



SELECOM
225, rue du Fg St-Honoré
75008 Paris

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	45,76
"Placards encadrés" 2 col. et + (la ligne colonne)	42,00	48,04
DEMANDES D'EMPLOI	9,00	10,29
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC.	70,00	80,08

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER	28,00	32,03
"Placards encadrés"	34,00	38,89
Double insertion "Placards encadrés"	38,00	43,47
	40,00	45,76
L'AGENDA DU MONDE	28,00	32,03

offres d'emploi

Important constructeur de biens d'équipement, leader en Europe sur son marché, recherche pour sa Direction *Commerciale à PARIS*

diplômé d'études supérieures commerciales

ESSEC, Sup. de Co.,
éventuellement débutant, qui assistera, après formation, le Responsable du
SERVICE DEVELOPPEMENT COMMERCIAL : études de marchés, éditions techniques, *promotion des ventes.*
A terme, s'il s'en montre capable, il pourra être amené à prendre la responsabilité du Service.
Le candidat retenu devra être actif et concret, ouvert aux questions techniques.
Ecrire avec CV détaillé à Madame Vanden Borre 28, rue Saint-George 59400 Cambrai.
Les candidats retenus seront reçus le 21 ou le 23 à PARIS.

Havas Contact

SOCIETE D'ENQUETES, SONDAGES et ETUDES de MARCHES, UN DES LEADERS DE LA PROFESSION RECRUTE

1) CHEF DE PROJETS INFORMATIQUE

90/100.000 annuel

Homme 30 ans minimum, 4 à 5 ans d'expérience, formation grande école

Fonctions :
- Responsable de la saisie et du dépouillement des questionnaires et études ;
- Animation d'une équipe de 4 Analystes-programmeurs et 20 Opératrices ;
- Liaisons avec chargés d'études ;
- Conception et mise en route de nouveaux matériels informatiques.

2) CADRE COMMERCIAL

75/90.000 annuel

Homme 26 ans minimum, formation commerciale supérieure, de préférence forte capacité de vente et de suivis d'affaires. Expérience similaire appréciée ou agence de publicité ou industrie de grande consommation.

Ecrire avec C.V. + photo (retournée) + prétentions à T.W.A.E., 43, Chaussée-d'Antin, 75009 PARIS, sous la référence *J.C. 223.*

CHEF DU SERVICE JURIDIQUE

Le premier groupe français dans le domaine des produits destinés à l'horticulture, recherche un CADRE de 30 ans minimum, diplômé de Sciences Po, Droit ou Sciences Eco. ayant de très bonnes connaissances en Droit du Travail et gestion financière. Il sera chargé d'études *et missions variées dans la Société mère et les filiales.*
Lieu de travail : Banlieue Sud.

France Cadres 26 rue Marbeuf 75008 Paris vous adressera note d'information et dossier de *candidature sur demande. Réf. 760M.*

SOCIÉTÉ ÉLECTROMÉCANIQUE
300 personnes - 60 km Nord de Paris
recherche

CHEF SERVICE MÉTHODES ET INDUSTRIALISATION
MINIMUM 28 ANS

Le poste requiert de son titulaire :
- une expérience effective en découpe-outillage et machines automatiques ;
- un esprit créatif énergique et concret ;
- des connaissances en pneumatique électricité, OST, niveau ingénieur.

Ce cadre dépendra directement du Directeur Technique et aura la responsabilité du service outillage (12 personnes).

Les conditions d'emploi comme les perspectives promotionnelles sont attractives.

Envoyer C.V. détaillé et prétentions à n° 96.776, CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris (1er), qui tr.

SOCIETE DE CONSTRUCTION MOBILE, MODULAIRE
recherche
POUR CREATION SERVICE COMMERCIAL VENTE DIRECTE

DIRECTEUR COMMERCIAL
Formation de base Ingénieur
plus spécialité Marketing.

TECHNICO-COMMERCIAUX
EXPERIMENTES
Disponibles rapidement.

Adresser curriculum vitae et prétentions à : n° 098.149 M. REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris.

SINTRA
recherche

PROGRAMMEURS
niveau BAC, D.U.T.
Pratique language ASSEMBLEUR exigée.

Envoyer curriculum vitae, prétentions à la Direction du Personnel. 92600 ASNIERES.

FIRST NATIONAL BANK OF CHICAGO
PARIS
recherche

Adjoint au chef de section
Caisse – Compensation
Portefeuille – Crédit Documentaire

- Connaissant parfaitement la réglementation de change.
- Ayant au moins 5 ans d'expérience bancaire.
- Très bonne connaissance de l'anglais indispensable (lu, écrit, parlé).

Excellente rémunération pour un candidat de valeur.

Veuillez envoyer C.V. et prétentions au Chef du Personnel, 12, av. Hoche, Paris 8e

Emplois et Carrières

CIPEL MAZDA
recherche pour son
Etablissement de LEVALLOIS

UN RESPONSABLE Gestion instructions et procédures

au SERVICE ADMINISTRATION VENTES
Il est nécessaire d'avoir :
- une formation de base D.U.T. Gestion ou similaire ;
- une expérience commerciale de quelques années.

Adresser curriculum vitae et prétentions à : CIPEL Gestion Personnel/Relations Humaines, 125, rue du Président-Wilson, 92302 LEVALLOIS.

Proche Banlieue Nord
Très Important Groupe Français
recherche

ADJOINT DIRECTEUR JURIDIQUE

chargé de la conception des contrats internationaux, d'*ingéniérie*, du suivi d'affaires contentieuses et des liaisons avec les services financiers et fiscaux de la Société.
Nous demandons :
- 35 ans minimum
- *D.E.S. Droit Privé*
- Expérience de 5 ans minimum après le stage dans un Cabinet d'avocat d'affaires ou dans les services juridiques d'une importante société.
- Anglais et formation complémentaire financière et fiscale appréciés.

Adresser CV détaillé manuscrit, photo et prétentions sous référence 5432 à

ltp 31, Bd BONNE NOUVELLE 75002 PARIS qui transmettra



leader de l'antipollution

2 CADRES TECHNICO-COMMERCIAUX

- Pour sa division SONOMETRIE.
  Expérience du domaine Acoustique - Allemand souhaité.
- Pour sa division SECURITE.
  Expérience du domaine Alarme - Protection - Anglais souhaité.

Directement rattachés à la Direction, ces postes offrent aux candidats ayant de réelles qualités de vendeur, appuyées sur de solides bases techniques et une ferme intention de réussir, l'occasion de se forger une carrière à leur mesure.

Adresser C.V. + photo et prétentions à : M.K.B., 41, quai du Docteur-Dervaux. — 92600 ASNIERES.

3M
Usines de Beauchamp (Val d'Oise)

ingénieur mécanicien

A. & M., E.N.I., I.N.S.A., etc.
- débutant possible mais 2 à 3 ans d'*expérience industrielle seraient* très appréciés.
- anglais courant indispensable,
- *rôles principaux :*
  - aide technique à la fabrication,
  - rédaction des spécifications produits *finis,*
  - suivi des matières premières en coût et qualité,
  - *projets techniques pour la mise en œuvre de nouveaux produits.*

Envoyer C.V. + photo et prétentions Service Recrutement, 3M FRANCE - Avenue Boulé - 95250 BEAUCHAMP

AMEP PA

IMPORTANT CABINET DE COMMISSAIRES AUX COMPTES
recherche

1) ASSISTANTS RÉVISEURS
titulaires du D.E.C.S., de préférence non débutants

2) RÉVISEURS
expérience bancaire appréciée
Déplacements fréquents en province

Env. C.V., prét. sous n° 8.371 à « le Monde » Publ., 5, rue des Italiens. — 75427 PARIS (9e).

STEIN SURFACE

Société d'Ingénierie thermique construisant matériel pour sidérurgie et métallurgie rattachée à groupe international recherche pour établissement propositions techniques et commerciales, et négociations importants contrats à l'Etranger.

INGÉNIEURS D'AFFAIRES

- *Age 30 ans minimum.*
- *Déplacements fréquents.*
- *Anglais indispensable.*

Ecrire en indiquant C.V., réf. et prétentions à : SERV. DU PERSONNEL-Z.A.I. du Bois de l'Epine, Courrier d'Entreprise n° 1.107, 91015 EVRY CEDEX

CIE D'ASSURANCES DYNAMIQUE
QUARTIER BOURSE
Importante configuration 370 (768 K)
C.I.C.S., DL1, Protée
recherche

1 ANALYSTE FONCTIONNEL

Pour participer à l'étude et à la conception d'un très vaste projet.
MINIMUM : — 2 ans d'expérience dans la fonction
— I.U.T. ou équivalent
Connaissances souhaitées :
— Matériel et logiciel I.B.M.
— Assurances

1 PROGRAMMEUR CONFIRME

MINIMUM : — 3 ans d'expérience
— Assembleur I.B.M.
— COBOL et connaissances assurances appréciées.

Envoyer C.V. avec photo, salaire actuel et prétentions à Mme JACOB - EUROP FACILITIES 6, rue Picot 75116 PARIS.

ATTACHÉS COMMERCIAUX
pour régions
PARIS - LYON - LILLE - TOULOUSE

- *Nous sommes la filiale française d'un groupe multinational important et sommes désireux de réussir notre percée sur le marché français.*
- *Nos produits, très spécialisés, sont d'une haute qualité et s'adressent aux hôpitaux publics et privés de notre pays.*
- *Nous recherchons des attachés commerciaux de niveau universitaire ou équivalent, ayant déjà une expérience réussie de la vente et faisant partie de l'élite de leur entreprise au plan des résultats.*

— Les larges responsabilités qu'ils auront au sein de notre Compagnie nous obligeront à une *sélection rigoureuse, mais nous souhaitons* que vous soyez parmi ceux qui grandiront avec nous.
— Les candidats doivent être libérés de leurs *obligations militaires.*
— La connaissance de la langue anglaise serait très appréciée.

Envoyer votre C.V. accompagné d'une lettre manuscrite et d'une photo récente à : Jacques SENTENAC. 31, allée Blaise-Pascal, 78460 CHEVREUSE.

PARFUMS ROCHAS



recherchent

UN INGENIEUR

Responsable de l'Assistance Technique à ses agents fabricants à l'étranger.
Ce poste implique de fréquents déplacements (surtout Europe et Continent Américain).
Il peut convenir à INGENIEUR ARTS & METIERS ou FORMATION POLYVALENTE EQUIVALENTE *capable d'assurer soutien technique et conseil sur les plans :*
- Contrôle matières premières et choix fournisseurs;
- Organisation de fabrication;
- Emballages, conditionnement, etc.

Cette fonction nécessite quelques années d'expérience de l'industrie dans des domaines tels que : produits *pharmaceutiques, conditionnement, cartonnages, impression* ou similaires, ainsi qu'un sens marqué du conseil et de l'efficacité.

POSTE A POISSY.

Parfaite connaissance de l'anglais et notions d'espagnol exigées.

Envoyer C.V., photo et prétentions
PARFUMS ROCHAS
Service du Personnel
33, rue François 1er 75008 PARIS

- *Vous avez 4 à 5 ans d'expérience de vente en milieu industriel biens d'équipement, matériel de bureau ou services.*
- *Vous désirez exploiter un marché porteur.*

Contactez-nous

Notre société de services vous offre des postes d'ATTACHÉS COMMERCIAUX sur la région parisienne.

Envoyer C.V., photo et prét. sous réf. 2348/F MINET Publicité, 40, rue Olivier-de-Serres 75015 PARIS qui transmettra

---

SOCIÉTÉ D'ENGINEERING
près PORTE CLICHY
recherche

CHEF BUREAU GESTION PERSONNEL

Sérieuse expérience professionnelle

Adresser C.V et prétentions sous le n° 33.379 à : I.P.F., 12, rue de l'Isly. — 75008 PARIS.

IMPORTANT GROUPE SECTEUR TERTIAIRE
équipé d'un 370/145 - 1024 K - sous OS/VS1 TP en cours de développement sous IMS-VS
recherche

2 TECHNICIENS SYSTEME
référence T 20

- Formation supérieure (maths appliquées ou informatique).
- Les postes peuvent convenir à de jeunes diplômés, ne possédant aucune expérience professionnelle, mais motivés par la programmation système, la gestion de base de données, la *gestion de réseau de télétraitement.*
- Intéressantes possibilités d'évolution.

3 PROGRAMMEURS D'APPLICATIONS
référence T 21

- Formation IUP ou équivalence.
- Expérience professionnelle non nécessaire.
- Intéressantes possibilités d'évolution.

Lieu de travail : CHARTRES
Adresser C.V. avec photo et prétentions en précisant la référence à :

ORDIS *CONSEIL EN RECRUTEMENT* 15, rue Auber 75009 PARIS

GROUPE INDUSTRIEL DE DIMENSION INTERNATIONALE
recherche
dans le cadre d'une mission de 2 ans

INGÉNIEUR-ACHETEUR
ÉLECTRICIEN DE HAUT NIVEAU

ayant une expérience confirmée, sur les plans national et international, d'achats de biens d'équipement ou d'installation industrielle.

CONNAISSANCES NECESSAIRES :
— en anglais commercial et technique ;
— de la législation en matière d'import-export.

Poste basé à Paris, fréquents déplacements à l'étranger.

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétent., sous réf. 6.422, P. LICHAU S.A., 10, rue de Louvois, 75063 PARIS Cedex 02, qui transmettra.

POUR LANCER
une IMPORTANTE COLLECTION
de vulgarisation
SCIENTIFIQUE et TECHNIQUE
MAISON D'EDITION
de réputation internationale
recherche

SPECIALISTE DE VENTE

expérimenté dans ce domaine et disposant d'une équipe pour prospection clientèle particulière.

- Situation importante et stable.
- Gains élevés.

Ecrire avec curriculum vitae et photo à HAVAS CONTACT, 156, bd Haussmann, 75008 PARIS sous réf. 33328 qui transm.

HAVAS CONTACT

Burroughs

recherche pour son centre de développement de software d'application

ANALYSTES-PROGRAMMEURS

possédant une expérience d'au moins 2 ans en informatique et plus spécialement dans le domaine d'applications commerciales.

Les candidats retenus devront s'intégrer rapidement dans une équipe d'analyse-programmation chargée du développement de logiciel d'applications pour une nouvelle génération de systèmes.

Adresser C.V. détaillé et rémunération souhaitée à BURROUGHS CDSA à l'attention de Wim A. HAANDRIKMAN, *8, rue Pierre-de-Coubertin, 95300 PONTOISE.*

---

directeur d'études

Société d'Etudes de Marché et de Conseil en Marketing recherche DIRECTEUR D'ÉTUDES.

De formation supérieure, (ISUP, ESCAE, ENSAE) il lui est demandé d'avoir 5 années d'expérience acquise *au sein d'une structure vouée à l'étude de marché.* En complément de ses compétences professionnelles, le candidat retenu devra faire preuve de qualités de *négociateur pour contribuer auprès de la clientèle,* au développement de la Société.

Adresser C.V., photo et prétentions sous référence 6915/M à I.C.A. qui transmettra.

I.C.A. International Classified Advertising 3, RUE D'HAUTEVILLE - 75010 - PARIS

SOCIETE HOLDING, PARIS (17e)
recrute

JURISTE HOMME

32 ans minimum

Formation supérieure Sciences PO - HEC, doctorat, droit ou équivalent.

Parfaites connaissances droit des affaires pour études diverses de finances et d'immobilier.

Envoyer C.V. + photo (ret.) et prétentions à : T.W.A.E., 43, chaussée d'Antin, PARIS (9e) sous la référence G.F. 524.

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	45,76
"Placards encadrés" 2 col. et + (la ligne colonne)	42,00	48,04
DEMANDES D'EMPLOI	9,00	10,29
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC.	70,00	80,08

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER	28,00	32,03
"Placards encadrés"	34,00	38,89
Double insertion	38,00	43,47
"Placards encadrés"	40,00	45,76
L'AGENDA DU MONDE	28,00	32,03

offres d'emploi

Le Département AUTOMATISMES INDUSTRIELS de la filiale française d'un groupe multinational recherche DES

ingénieurs de projet

GRANDES ÉCOLES

pour leur confier la responsabilité d'installations complètes, en France ou à l'Étranger, dans le cadre de budgets importants.

Une expérience de quelques années dans les automatismes industriels, l'électronique et l'informatique est indispensable.

La connaissance de la langue allemande serait appréciée.

Rémunération très ouverte en fonction de l'expérience du candidat.



Écrire avec CV détaillé, sous réf. 33387, à Solange MONTEIL plein emploi 10, rue du Mail, 75002 Paris.

LogAbax graphique

recherche

UN TECHNICIEN

de formation ELECTROMECANICIEN

Il sera chargé de la réalisation des prototypes de matériels photomécaniques sous les directives du Chef des Etudes.

Adresser C.V. et prétentions sous réf. 140 à Direction du Personnel, 77, av. Aristide-Briand, 94110 ARCUEIL.

NOUS SOMMES UNE SOCIETE D'INGENIERIE ET DE CONSTRUCTION NUCLEAIRE, NOUS RECHERCHONS POUR NOTRE SERVICE "ELECTRICITE"

INGENIEUR ELECTROTECHNICIEN

Nous lui demandons une expérience d'au moins cinq années acquise au sein d'une entreprise de travaux électriques à vocation industrielle ou chez un constructeur de centrales thermiques ou nucléaires.

Ecrire sous référence 97040, Contesse Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

QUARTIER MONTREUIL

Les Etablissements BECHU

Fabricant d'articles de quincaillerie pour meubles

En raison de leur importante expansion et d'un prochain départ en retraite, offre poste de :

CHEF DE VENTE

INGÉNIEUR DIPLOMÉ

Formation A.M., E.N.S.I., ou équivalent

— Ayant 5 ans d'expérience.
— Connaissances des méthodes modernes de marketing et de contrôle de développement par statistique.
— Pratique de l'anglais ou de l'espagnol, nécess.

Adresser lettre manuscrite et C.V. très complet à CAMPBELL, BP 57, 75824 PARIS Cedex 17 s/réf. 907

Ingénieur chimiste

50.000 +

Jeune diplômé, vous êtes attiré par une carrière commerciale.
Nous commercialisons des principes chimiques actifs que nous fabriquons ou achetons à l'Etranger. Notre clientèle : les laboratoires pharmaceutiques, vétérinaires...
Votre mission : vendre nos produits, après formation bien sûr, auprès d'interlocuteurs de haut niveau à Paris et en Province.
Réponse et discrétion assurées à tte lettre man., CV, photo, rém. adressée ss réf. 5160 à Mme Sigolet.

gperar

bernard julhiet psycom

93, avenue Charles de Gaulle 92200 Neuilly

IMPORTANT GROUPE BANCAIRE

recherche pour son Service d'ÉTUDES FINANCIÈRES

ANALYSTE - FINANCIER

DÉBUTANT

Possédant formation supérieure (H.E.C., Sciences Po. ou équivalent)

Connaissance de l'anglais exigé et de l'allemand souhaitée.

Env. C.V. man., photo ss le n° 97.257 à CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, qui transm.

Métro Hoche - Sté recherche

UNE MECANOGRAPHE FACTURIERE sur machine L 4000 Burroughs

UNE AIDE-COMPTABLE DACTYLO

Emploi stable
40 h. semaine - 13e mois
Ecr. n° 6432 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

---

C. MAILLARD GENEALOGISTE (recherche d'héritiers) 3 bis, rue de l'Alboni (16e), 224-97-64, rech., urgent,

JEUNE LICENCIÉ

en droit privé, excellente présentation exigée. De préf. célib., dynamique, aimant voyager. Adresser C.V. manuscrit, photo, et prendre rendez-vous. Situation intéressante.

CAT, 18, av. Dutartre, 78150 Le Chesnay, recherche pour son département commercial, TECHNICIENS SPECIALISES dans le conditionnement d'air. Grande expérience commerciale dans la profession (minimum 5 ans). Ce poste exige de fréquents déplacements (200 km aut. de Paris). Envoyer C.V.

MAGIRUS DEUTZ FRANCE

recherche pour son siège social 25, rue Pajol, PARIS (18e)

COMPTABLE

1er ECHELON

EMPLOYÉE

pour service contentieux

— HORAIRES SOUPLES
— 13e MOIS
— CANTINE GRATUITE

Téléphoner pour rendez-vous 205-71-09, poste 295.

CH. J. F. au PAIR · NOURRIE, LOGEE Pr garder 2 enfants 4 ans et 10 mois (le matin) TEL : 076-65-07 (l'après-midi).

CENTRE de POST-CURE pour toxicomanes, agréé par le ministère de la santé recherche 1 HOMME ou 1 FEMME 25 ans minimum, équilibré (e), maturité, ayant expér. sociale

Ecr. av. C.V. J.-P. MALDAGUE, Centre « Les Farsellies », 87220 Feytiat (près Limoges).

Cabinet expertise comptable 92223 BAGNEUX, recherche STAGIAIRE titulaire du certificat supér. juridique et fiscal, ayant expér. cabinet 2 à 3 ans.
— Voiture nécessaire.
— Libre rapidement.
Tél. pr R.-Vs : 253-27-63.

Hebdomadaire économique recherche COLLABORATEUR extérieur économiste ou analyste financier connaissant parfaitement l'anglais pour analyse documents.

Ecr. av. référ. : SPIMEC, 190, bd Haussmann, 75008 Paris.

Cabinet d'audit cherche 3 REVISEURS EXPERIMENTES DECS + 1 certificat supérieur. Adr. C.V. dét. à M. Lamain, 105, r. Leblanc, 75015 Paris.

Cherche employé de maison tps complet, bonne rémunération. Tél. 770-11-27 (hres de bureau).

URGENT. C.E.S. M.-Thorez STAINS, rech. professeurs mathématiques. T. : 826-61-50.

Impte Sté près Mo Montparnasse recherche pr seconder le Chef de son Serv.

RECRUTEMENT

Un COLLABORATEUR ayant quelques années d'expérience dans la fonction personnel. Veuillez adresser votre candidature (lettre manuscrite, C.V. + photo + salaire) en spécifiant la référence 813/102 :

L.T.P. 31, boul. Bone-Nouvelle, 75002 PARIS

ENTREPRISE de PRESSE

recherche d'urgence

COLLABORATEUR (TRICE)

pour lui confier la gestion administrative de son personnel (60 pers. environ). Il est demandé une expérience de cinq ans minimum au sein d'un service du personnel.

Ecr. n° T 098.197 M, Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, Paris 2e.

CEGEDUR PECHINEY

recherche

PROGRAMMEUR SYSTÈME

expérience OS. VS IMS - DL 1 assembleur COBOL et télétraitement pour assistance technique à groupes d'Etudes.

Envoyer C.V. et prétentions CEGEDUR PECHINEY Service Systèmes, 98, bd Victor-Hugo, 92110 CLICHY. Tél. 737-95-00.

MERCEDES BENZ FRANCE

recherche pour son Département PROMOTION DES VENTES

UN COLLABORATEUR

chargé des actions promotionnelles pour les véhicules utilitaires légers.

— Age Minimum 25 ans.
— Expérience en milieu automobile exigée.

Adr. C.V., photo et prét. MERCEDES BENZ France Direction des Relations Humaines, B.P. 485-17, 75830 PARIS CEDEX 17.

ADMINISTRATION recrute

PROGRAMMEUR CONFIRME

HONEYWELL G. 118 Connaissance Autocode, TAB 3, Cobol. Ecrire avec C.V. détaillé et prétentions sous n° 8.155 à L.T.P., 31, bd Bonne-Nouvelle, 75002 PARIS, qui transmettra.

BANL. OUEST PARIS (R.E.R.)

IMPORTANTE SOCIÉTÉ FRANCAISE D'INSTRUMENTATION SCIENTIFIQUE

recherche pour son département EXPORTATION

UN INGÉNIEUR ou UNIVERSITAIRE

Physicien, de bon niveau scientifique.
Une connaissance physique des surfaces ou des instruments de physique des surfaces serait appréciée.
Pratique de l'anglais indispens.

Préfér. sera donnée à candidat ayt 3 à 5 a. expér. d'industrie.

Il sera répondu à tte lettre man. accompag. d'un C.V. dét. adr. à B.E.O. (réf. 6.728), 3, rue de Téhéran, 75008 PARIS.

Société banlieue NORD Paris · recrute

PROGRAMMEURS (SES) CONFIRMES (ES)

Langage Cobol - Libres suite
Envoyer C.V. et prétentions n° 3.539 PARFRANCE 4, rue Robert-Estienne, 75008 Paris, qui transmettra.

IMPORTANTE SOCIETE recherche

VENDEURS CONFIRMES

— Connaiss. musicale souhaitée.
— Place stable.
Pour tous renseignements, tél. au : 686-76-13, de 14 à 20 hres.

Pour participer à un important projet T.P. dans le domaine de la publicité, nous recherchons

ANALYSTES PROGRAMM.

● 2 ans d'expérience minim. ;
● IUT, BTS ou équivalent ;
● COBOL et/ou ASSEMBLEUR sous DOS/VS ;
● Connaissances CICS/DL 1 appréciées.

Adresser C.V. détaillé, prét. et photo, ss réf. 702/M, à :

answare SELECTION 101, bd Murat, 75016 Paris.

PROFESSEUR PHYSIQUE

expérimenté pr cours vacances de printemps. Ecr. UBI, 38, rue des Mathurins, 75008 PARIS q.tr.

IMPORTANT CENTRE TECHNIQUE proche banlieue Sud-Ouest de Paris recherche

DEUX JEUNES INGÉNIEURS

GRANDES ECOLES (E.S.E., E.N.S.T. ...)

POUR :
1) études et développements dans le domaine des calculateurs numériques ;
2) développements de logiciel de base, assembleurs, compilateurs.

Bonne connaissance de la langue anglaise

Nationalité française exigée

Ecrire avec C.V. et prétentions n° 97.230 CONTESSE Publicité, 20, ave. de l'Opéra, Paris (1er), qui transmettra.

IMPORTANT CENTRE TECHNIQUE grande banlieue NORD de PARIS recherche

UN AGENT TECHNIQUE

niveau BTS ou DUT MECANIQUE

Ayant une expérience dans le domaine de la résistance des matériaux, acquise dans un bureau d'études ou dans un bureau de calculs.

Intégré dans une équipe d'ingénieurs, il sera chargé d'exploiter des programmes de calculs de structures en statique et en dynamique sur ordinateur.

Connaissance de l'anglais appréciée.

Ecr. avec C.V., photo et prét. n° 96.153, CONTESSE PUBL., 20, av. de l'Opéra, Paris 1er.

STE D'IMPORT PARIS-17e recherche

COMPTABLE

TRÈS QUALIFIÉ (E)

pouvant établir BILAN ET DECLARATIONS FISCALES. Adr. C.V., prét. ACEC-FRANCE à l'attention de Mme ROUTIER 115, rue Cardinet, 75017 Paris ou tél. : 267-03-60.

LABO RECHERCHES UNIVERSITAIRE ORSAY demande

TECHNICIEN

pour poste C.N.R.S. tyilulaire DUT ou B.T.S. électrotechnique pour travail suivant :
— Opérateur - accélérateur de particules (horaire décalé) ;
— maintenance électronique de puissance.
Ecr. av. C.V. M. BRUNET, Accélérateur Linéaire, Bât. 203 - 91405 ORSAY.

SOCIETE D'INGENIERIE recherche

INGÉNIEUR PORTUAIRE

ayant acquis une expérience d'environ 5 années de préférence à l'étranger en

ÉTUDES ET CONTROLE

Anglais nécessaire
Espagnol souhaité
Les Ingénieurs intéressés peuvent adresser leur candidature (C.V. + photo + salaire), en mentionnant la référ. 811/102 :

L.T.P. 31, bd Bonne-Nouvelle, 75002 PARIS

Importante Société commerciale PRODUITS CHIMIQUES recherche pour PARIS

JEUNE ASSISTANT CONTROLE CRÉDIT

minimum 23 ans, expér. crédit clients souhaitée, connaissances bancaires appréciées.

Envoyer C.V., photo et prétentions, n° 35.119, PUBLICITE ROGER BLEY, 101, r. Réaumur, 75002 PARIS, qui transmettra.

PAPST - FRANCE

engage à CRETEIL

UN TECHNICO-COMMERCIAL

Profil souhaité :
— Ingénieur électricien
— Expér. moteurs électriques
— Dynamique, méthodique
— Tact. organisation
— Notions de langues

MOTEURS PAPST 1, voie Félix-Eboué 94020 CRETEIL-L'ECHAT Tél. 899-58-58 (métro l'Echat)

BANQUE PRIVÉE

recherche pour le développement de sa clientèle

UN HOMME JEUNE

Classe IV, fortement motivé par la démarche de particulier

Une expérience de 2 à 3 ans sera exigée.

Ecr. n° T 098.145 M Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, Paris 2.

COMPAGNIE D'ASSURANCES QUARTIER TRINITE recherche

TECHNICIEN D'ACTUARIAT AFFIRMÉ ASSURANCE DE GROUPE

(REDACTION TARIFICATION)
Ecr. n° 5.445 L.T.P., 31, bd Bonne-Nouvelle, 75082 Paris Cedex 02.

IMPORTANTE Société de Télécommunications, PARIS-13e rech. pr son Service Etudes

INGÉNIEUR

Position 2 confirmé
Formation ELECTRONICIEN ESE, INSA, ou équivalent.
Expérience :
4 ans minimum, dont au moins 2 ans en logiciel.
— Connaissance des systèmes digitaux (matériel et logiciel).
— Connaissance des structures redondantes à haute sécurités.
— Expérience des procédures de localisation de défauts et de reconfiguration d'un système logique programmé.
PROFIL du POSTE :
Travaux de développement de projets d'équipement de commutation téléphonique au sein d'une équipe.
Ecrire av. C.V. et prétentions à A.O.I.P., B.P. 101, Paris-13e.

Fabr. Produits Beauté rech.

CHEF DE FABRICATION

Hme jeune, dynamique, ayant sens du commandement et des responsabilités, 35 ans minim. pour poste banlieue OUEST. Indispens. 5 ans mini. expér. dans poste similaire industrie cosmétique ou pharmaceutique. Env. C.V. manuscr. à ADEP, B.P. 39-08, 75362 Paris, Cedex 08 qui transmettra.

secrétaires

IMPORTANTE SOCIÉTÉ DE LA DÉFENSE

recherche pour Service relations extérieures

SECRETAIRE

● Formation supérieure.
● Connaissant parfaitement l'italien.
● Anglais souhaité.

Env. C.V., photo, prét. ss le n° 97.153 à CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, qui transm.

Importante société JAPONAISE zone indust. Argenteuil rech. p. remplac. jusqu'à fin août 1977 UNE SECRETAIRE CONFIRM. (sténodactylo) sal. suiv. compétence + avant. soc. Prière tél. p. prendre R.-Vs à Mme LEVY service du personnel. 982-09-40.

LABORATOIRE Banlieue Ouest St-Lazare recherche

SECRÉTAIRE-STÉNODACTYLO

Connaiss. vocabulaire médical souhaitée.
Libre rapidement.
Avantages sociaux - 5 x 8, restaurant d'entreprise.
Env. C.V., photo et prétent. Laboratoire DACOUR, B.P. 66, 92404 COURBEVOIE CEDEX.

Petite Société Paris-15e recherche

SECRÉTAIRE BILINGUE

Anglais-Français.
Env. C.V. et prét. à Interconseil 37, rue d'Amsterdam, Paris-8e.

Sté près Mo Montparnasse recherche

UNE SECRÉTAIRE

ayant acquis une expérience de quelques années et désireuse d'exercer toutes les tâches de cette fonction. Formation BTS ou équivalent. Excellente sténo, pratique de l'anglais. Connaissances d'espagnol souhaitées. Veuillez écrire (C.V., photo, salaire) sous réf. 803/103,

L.T.P. 31, bd Bonne-Nouvelle, 75002 PARIS.

SOCIETE MECANIQUE DE SERIE rech. pour siège PARIS 17e

STÉNODACTYLO CONFIRMEE BILINGUE ANGLAIS

Classification Niveau 3 Echelon 1 pour son SERVICE EXPORT

SECRÉTAIRE STÉNODACTYLO CONFIRMEE TRILINGUE ANGLAIS ALLEMAND

Classification Niveau 4 Echelon 1 pour son SERVICE GESTION COMMERCIALE
Avantages sociaux. Retraite. Mutuelle, 13 mois.
Adresser C.V. et prétentions, à n° 96.834, CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris 1er.

Société SATAIC

LA DEFENSE recherche

SECRETAIRES bilingue anglais CONFIRMEES
Sténo anglaise appréciée
DACTYLOS bilingues anglais

S'adresser M. MACHERE 134, av. du Président-Wilson PUTEAUX ou tél. pr rendez-vous : 775-17-93

Secrétaire de direction

ENTREPRISE INTELLECTUELLE (éditions, formation, presse) recherche

ASSISTANTE

au DIRECTEUR GENERAL

EXCELLENTE STENODACTYLO
Bonne culture générale, travaillant vite, sens et pratique de l'organisation.
Lieu de travail : CRETEIL.
Cadre de travail agréable.
Voiture nécessaire.

Ecr. n° 97.382, Contesse Publ., 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, q.t.

KIENZLE INFORMATIQUE

recherche d'urgence :

UNE SECRÉTAIRE DE DIRECTION

B.T.S. BILINGUE ALLEMAND pour assister directeur administratif et financier.

Ce poste demande connaissances comptables, sens de l'organisation et des responsabilités.

Tél. pour R.-Vs : 346-13-00, poste 3026.

Sténodactylos

Sté Editions de Presse 11e arrond. recherche STENODACTYLO Tel. : 805-06-30.

Urgent

STÉNODACTYLOS et DACTYLOS

parfaitement BILINGUES ALLEMAND.
Tél. : 820-63-36, Mlle GUY.

Important grossiste Appareils électroménagers Paris 10e rech. **STENODACTYLO** pouvant évoluer à un poste de Secrétaire technicienne B.E. Ecrire avec C.V. et photo : Raymond ANDRE, 26-28, avenue Claude-Vellefaux - 75010 PARIS.

cours et leçons

ENGLISH p. profes. d'origine experte. T. 633-83-46 (apr. 20 h.).

MATH. Rattrap. par prof. exp. Px modéré. T. 278-77-71.

Cours de chinois, japonais, part. Ecr. n° 347, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

DESSIN, PEINTURE par artiste peintre, ancienne él. éc. beaux-arts Paris, titul. DUEL philo. Enfants, adultes. Tél. 645-09-77.

Amér. diplômé, prof. expérim. d'angl., donne cours ts niveaux : phonét., gramm., convers., litt. Tél. : 18 h.-20 h., 540-97-68.

autos-vente

LANCIA AUTOBIANCHI GARANTIE 2 ans sur Contrat 11 rue Mirbel PARIS 5e 336.38.35 +

information emploi

POUR TROUVER UN EMPLOI

Le CIDEM (Centre d'information sur l'emploi, association sans but lucratif) vous propose GUIDE COMPLET (230 pages).
Extraits du sommaire :
● Les 3 types de C. V. : rédaction, exemples, erreurs à éviter.
● La graphologie et ses pièges.
● 12 méthodes pour trouver l'emploi désiré : avec plans d'actions détaillées.
● Réussir entretiens, interviews.
● Les bonnes réponses aux tests.
● Emplois les plus demandés.
● Vos droits, lois et accords.
Pour informations, écr. CIDEM, 6, sq. Monsigny, 78-Le Chesnay.

Le service SUPERSEARCH peut vous aider à trouver votre emploi en France, aux U.S.A., en Grande-Bretagne. Ecrire à SUPERSEARCH, départ. M.S., B.P. 169-07, 75326 PARIS CEDEX 07.

capitaux ou proposit. com.

JAPON IMPOSSIBLE. Solutions peu coûteuses. Nipotec, 67, rue Lepic, PARIS (18e) 526-38-42. Export prod. industr. profess. de qualité + service de conseil, liaison, trad./interprét.

SOCIETES Constitution - Gestion Rédaction d'actes Gestion. - 32, rue Chauveau, NEUILLY (92).

Agent imp. exp. rech. partenaire rég. paris. avec dépôt livrais. expédit. pr dévelop. activité négoce, articles pour la maison, cadeaux, etc. Ecr. à 8.370, « le Monde » P., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

travail à domicile

Demande

SECRETAIRE possédant mach., rech. tous travaux, manuscrits, thèses, gde expér. décryptages bandes magnéto, cassettes, trav. soigné. Livraison rapide. Tél. Mme MELIERES, 830-58-63.

occasions

MOQUETTE EN SOLDE 100.000 m² sur stock à liquider. Bas prix - 355-66-50.

propositions diverses

ON RECHERCHE CADRES AYANT UN PEU SERVI...

L'Industrie et les Affaires ont besoin de Cadres mûrs et expérimentés, dans les 30, 40 ou 50 ans. Les clients de CHUSID prouvent, tous les jours, que ce sont là les années de travail les plus riches et les mieux rémunérées de leur carrière.
Pour savoir comment des Cadres « ayant un peu servi » ont abordé le tournant de leur vie, vous êtes invités à rencontrer l'un de nos Conseils en Carrières, sans engagement, ni aucuns frais.
Téléphonez ou écrivez pour prendre un rendez-vous personnel (et confidentiel).

« Nous vous aiderons à transformer votre vie »

Frederick CHUSID et Co.

FRANCE S.A.R.L.

Conseils Internationaux en évaluation et développement de Cadres et en avancement de Carrières

6, rue de Berri, 75008 PARIS - 225-31-80
35-37, Fitzroy street, LONDON W 1 5 AF - 580-78-61
Sociétés affiliées à l'étranger
LANGUE ANGLAISE INDISPENSABLE

demandes d'emploi

INGÉNIEUR TRANSPORTS

37 ANS

● Licencié en Droit.
● Expérience de 15 ans comme pédagogue et Dirigeant d'Entreprise transports routiers, maritimes, aériens.

recherche

POSTE à RESPONSABILITE
● soit comme vacataire (formation professionnelle) ou permanent ;
● accepterait déplacem. ou séjours à l'Etranger.

Ecrire sous numéro T 098137 M, à REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS, qui transmettra.

Vous êtes une P.M.E. située en Province
Vous souhaitez dynamiser votre service commercial

31 ANS

Je mets au service de l'entreprise :
— une expérience commerciale (biens intermédiaires, biens d'équipements) ;
— une formation ingénieur ;
— le sens des responsabilités ;
— une volonté d'atteindre ses objectifs.

Ecrire sous le n° 8.348 à « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 Paris-9e, qui transmettra.

CADRE SUPÉRIEUR - 49 ans

EN ACTIVITE
M.B.A., U.S.A. + Licence Droit + Sup. de Co.
recherche pour 1977 ou 1978

DIRECTION GÉNÉRALE

Ecrire sous le n° 327 à « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens. — 75427 PARIS (9e).

POUR GÉRER UN CENTRE DE PROFIT

Je vous propose : UN E.S.C., 34 ans, INGENIEUR Conseil Marketing, responsable Marketing dans Société internationale, secteur équipement d'entreprise, DIRECTEUR COMMERCIAL dans SOCIETE COMMANDOS de Ventes, DIRECTEUR GENERAL d'une SOCIETE COMMERCIALE : secteur Ventes de Services (dernier poste 4 ans). J'étudierai également propositions de Collaborations dans P.M.E. Ecr. : R 744, DEER, 72, bd Sébastopol, Paris (3e).

représent. offre

SOCIÉTÉ D'ÉDITIONS MÉDICALES recherche

pour PARIS et région PARISIENNE

2 REPRÉSENTANTS EXCLUSIFS

Expérience du milieu médical nécessaire pour vente à professionnel

— Formation rémunérée ;
— Tous avantages sociaux cadre. Salaire lié aux résultats ;
— Voiture indispensable.

Envoyer lettre manuscrite, curr. vitae et photo à : M. J. VOISARD/MLS - E.T., 123, rue d'Alésia, 75014 PARIS.

FIRME IMPORTANTE de classe internationale recrute TOUS SECTEURS (sauf France Est)

V.R.P.

A CARTES MULTIPLES pour diffusion :
— Instruments de chirurgie.
— Matériel, Mobilier Médical et Chirurgical.

SUPPORT PUBLICITAIRE PAR IMPORTANT CATALOGUE
Clientèle existante.
Nécessaire être introduit.
Blocs opératoires - chirurgie, hôpitaux, cliniques.

Ecr. en indiquant Secteur visité et firmes représentées en joignant C.V. référ., photo, etc., à n° 97.065, Contesse Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

L'immobilier

appartem. achat

DISPOSE PAIEMENT COMPT. CHEZ NOTAIRE, achète, urgt, 2-3 p. Paris, préférence 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 12e - 873-23-55.

Rech., PARIS-15e, 7e arrdt, pour bons clients, appts ttes surfaces et immeubles. Paiement compt. Jean FEUILLADE, 54, av. de la Motte-Picquet (15e). T. 566-00-75.

hôtels-partic.

FOCH - 2 bis, Villa Saïd, 350 m² + sous-sol. Visite sur place, mardi de 14 h. 30 à 16 h. 30, COURTOIS Syndic - 265-49-85.

viagers

Vendez aux meilleures conditions
FONCIAL 36 ans d'expérience
Expertise gratuite
19, bd Malesherbes - 266-32-35

RECHERCHE VILLA
COTE D'AZUR
EN VIAGER - COMPTANT + RENTE MENSUELLE.
LIBRE JUILLET ET AOUT OU AOUT SEULEMENT.
AGENCE S'ABSTENIR.
Ecr. n° T 004.708 M, Régie Pr., 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

échanges

13e. Immeuble neuf, échange 2 appts 2-3 p. contre 5 p., cft, Paris. 580-90-57, hres repas.

locations non meublées Offre

Paris

ST-MANDE. 2 pièces, c., salle d'eau, chauffage central. 850 F + 150 F - TUR. 97-81.

Hôtel part., 5-6 pièces, gd cft, refait neuf, 4.000 mois, 125 m². « FAC », 337-69-59.

16e. Studio, tél., cuis. équipée, s. de bns, sur jardin, 909 F + charges. Loyer S.A., 277-97-26.

9e Très beau 3 PCES, 110 m2. 3e ét. Asc. Belle s. bains, w.-c., tél. 2.200 F. — 878-89-34.

locations non meublées Demande

Région parisienne

Part. à Part., ch. appt 4-5 p., Ouest ou Centre de préférence, 2.800 F environ. Mai 77, ttes garanties - Tél. 224-96-76 avant 10 h. ou après 19 h.

Etude cherche pour CADRES villas, pavillons, ttes banl. Loy. garanti 4.000 F max. 283-57-02.

locations meublées Offre

Région parisienne

Pavillon 7 km sud Paris. Conft. Tél. Jard. 1.900 F. — 660-41-36.

locations meublées Demande

Paris

INTERNATIONAL HOUSE APPARTEMENTS ET VILLAS POUR CADRES ETRANGERS OU DIPLOMATES. GARANTIE PAR SOCIETE OU BANQUE. DUREE 1 à 3 ANS. 551-22-66.

Prof. Américain rech. appart. ou pav. meublé, 3 p. min., cft et tél. Ligne de Sceaux. Durée 6 mois à dater du 15-2-77. - Appeler au 941-72-51.

CHERCHONS APPTS DE STDG PR LOCATIONS 1 A 12 MOIS OU PLUS. - SERIEUSES REFERENCES OFFERTES.
PARIS PROMO - 325-28-77

Immobilier (information)

LOCATIONS SANS AGENCE
OFFICE DES LOCATAIRES
18, r. la Michodière. Mo Opéra. Seuls frais 300 F - 742-78-93.

constructions neuves

Ve
Studio et 2 pièces
Habitables fin 1977.

XIIIe
Studios et 2 pièces
Habitables fin 1977.

XVe
Studios, 2, 3, 4 et 5 pièces
Habitables fin 1977.

XVIIIe
Studios, 2, 3 et 4 pièces
Habitables 2e trimestre 1977.

VINCENNES
Studios, 2 et 3 pièces
Habitables 1er trimestre 1977.

IMMOBILIERE FRIEDLAND, 41, av. de Friedland, 225-93-69.

FACE CENTRE
GEORGES-POMPIDOU
« FAÇADE CLASSEE »
en construction, appartements :
4 PIÈCES - EST-OUEST
Grand standing. Livrais. fin 77.
P. BATON - 704-55-55

bureaux

VAL-D'ARGENTEUIL
FACE GARE
PARIS ST-LAZARE
A 13 MINUTES
BUREAUX
A LOUER
DE 163 m2
A 9.700 m2
BOURDAIS
BUREAUMATIQUE
227 11 89

8e - SAINT-AUGUSTIN
A LOUER
dans immeuble grand standing
BUREAUX
Climatisation
Parkings - Tél. 293-62-52

CRETEIL DS CENTRE CCIAL REGIONAL
Mo PREFECTURE LIGNE no 8
A LOUER
(SANS PAS-DE-PORTE)
BUREAUX à usage commercial ou professionnel
DE 25 A 75 m2
Tél. : 525-25-25, P. 44-14

8e Proximité SAINT-LAZARE
Dans imm. grand standing
A LOUER 800 m2
répartis en 32 bureaux sur
UN SEUL NIVEAU 293-62-52

16e Mo MIRABEAU
Bureaux libres
à vendre 150 m2, refait neuf. R.-de-ch. Bel immeuble rénové. 5 lignes tél. - Pptaire direct. Vis. lundi, mardi, 14 h. 30-17 h. 30
7, RUE NARCISSE-DIAZ
ou tél. : 704-88-48

CHAMPS-ÉLYSÉES
Propriétaire loue 1 ou plusieurs bureaux, refait à neuf. 758-12-40

1 à 20 BURX. Tous quartiers. Locations sans pas-de-porte.
AGENCE MAILLOT - 293-45-55.

terrains

MARLY-LE-ROI (78)
600 M² Façade 21 m. Tél. 963-38-98.

FEUCHEROLLES (78)
660 M² TERRAIN 963-38-98

ORGEVAL (78)
770 M² à 820 M2 Tél. 973-72-59

URGT. Vd terrain lot. 320 m², Villeparisis 77, 99.000. 344-77-89.

ST-GERMAIN, MAREIL-Marly, 750 m², 1.100 m², 1.150 m² et 1.300 m² - TEL. 963-21-92.

locaux indust.

Vd (ou loue) ENTREPOTS à Bordeaux, prox. voie dir. PONT AQUITAINE et proxim. centre aff., surf. au sol 4.531 m² dont 1.000 m² terrain libre, possibil. parking, surf. utile ENTREPOT 4.550 m² plus bureau et logt fonction 170 m2 utiles. Ecrire à G 20.022 Havas Bordeaux 33.

STÉ ACH. USINE
Libre de suite 500 à 1.000 m2. Accès facile camions. 387-96-50.

locaux commerciaux

94-ST-MAUR. Pour profession libér., local en r.-de-ch. donnant sur Marne 90 m², 1 gde pce, 2 burx, couloir, tél., toilettes, cour 350 m² env. clos murs. Prix 250.000 F. - Possibilité crédit. Renseignements : 028-14-96.

maisons de campagne

AGENCE SAN PEYRE
84-MENERBES. T. (90) 72-22-81.

LUBERON
MAS à restaur., caract., tr. gds volumes, ttes possib., bien expo., 2 hectares. Prix : 450.000 francs.

TERRAIN 4.500 m2
au village, site protégé, tr. belle vue, certificat d'urbanisme. Prix : 130.000 F.

VAISON-LA-ROMAINE
HT VILLAGE. Mais. de caract. entièrem. rest., 10 Pièces, chff. centr., jard. + terras., solarium, vue exceptionnelle.
PRIX : 690.000 FRANCS.

pavillons

CLAMART. Résidentiel, 5 p., c., tout cft, jardinet, possib. gar. 250.000 avec 50.000 cpt. 027-57-40.

propriétés

CROISSY-SUR-SEINE RESIDENTIEL
Très belle ppté de caractère, meulière et brique - 2 étages. Tt cft. Dépend. Parc aménagé 2.000 m2 envir. Ponton s/Seine. Téléphone : 333-24-97

BANL. SUD (pour prof. libér.) Maison bourgeoise impeccable, parking devant bitumé (10 voit.) 3 burx + 12 p. Terrain 1.800 m². Avec 650.000 F cpt + crédit à 10 % sur 15 ans. Tél. 989-22-08.

EURE - 95 km PARIS
CHAUMIERE
Sur terrain boisé, 2.900 m2, R.-de-C., grand séjour, cuisine, w.-c., poutres apparentes ; 1er étage, 3 chbres, salle d'eau, 300.000 F. AGCE S'ABSTENIR. Tél. : (32) 33-26-04, le matin.

villégiatures

83-CROIX-VALMER. Louer A.M. J.J., belle villa 8 personnes, piscine et tennis privés. Sanchez, 23, rue Château, Brest.

VOUS CHERCHEZ UN APPARTEMENT ?

INFORMATION LOGEMENT

525 25 25

Un choix de 40.000 appartements et pavillons neufs à l'achat.
Un service entièrement gratuit

Centre Etoile
49, avenue Kléber, 75116 Paris
525.25.25

Centre Nation
45, Cours de Vincennes,
75020 Paris 371.11.74

Centre Maine
210, avenue du Maine,
75014 Paris 539.22.17

appartements vente

Paris Rive droite

Avenue TRUDAINE (près) 2 p., entrée, cuis., wc, cave, clair, calme. 100.000 F. MARDI, 13 à 18 h. : 68, rue RODIER.

34, RUE FELICIEN-DAVID
IMM. STAND. 125 M2 environ. Beau liv., 2-3 chbres, 2 bains, grande cuisine. IMPECCABLE. 679.000 F + chbre de serv. LAB. 41-02

MARAIS. Imm. 18e. Dec. Roth. SPLENDIDE DUPLEX Séjour d., cheminée. Pout. 2 cham. Cuis. éq. Ce jour, demain 14-18 h. 12, Arquebusiers

TROCADERO APPARTEMENT 408 m2 environ
10 p., 2 cuis. équipées, 2 bns possib. 3 bains, 4 chambres de service. Garage. 2.350.000 F. 824-83-28 ou 875-43-40

RANELAGH Luxueux appt 350 m2
Belle boiserie - Prix justifié Tél. : 924-36-56

17e - RÉSIDENTIEL
5 Pièces, 150 m2, tout confort, bel immeuble P. de T., standing, 2 chambres de service. Calme. 880.000 F. Téléphone : 373-04-52.

INVESTISSEURS
Rentabilité très élevée
Indexation du capital investi
STUDIOS 2-3 P. DUPLEX
rénovés ou à rénover
DANS PARIS
12 Programmes
Location et gestion assurées
GROUPE VRIDAUD
15, rue de la Paix - 75002 Paris. Téléphone : 261-52-25 +.

BUTTES-CHAUMONT
130 m2 sur parc, soleil, confort de classe : 690.000 F. 924-36-56.

BUTTES-CHAUMONT
(S/Buttes mêmes) 105 m2, dble liv., pet. loggia, 2 ch., cuis. éq. Placards. Cave. Park. 723-87-53.

HOTEL DE SAENS
16, rue Charlemagne, 3 Pièces, entrée, cuisine, S. de B., téléphone, soleil, 280.000 F. S/place, mardi, mercredi, de 14 à 18 h.

VICTOR-HUGO - Appt grand standing, décoré, 200 m2, triple récept., 4 chbres, 2 s. de bains, 2 s. de douches, cuis. équipée, 4e ét. Vue sur parc. Téléphon. : Mme Pérocheau, 704-78-83.

MARAIS - BASTILLE
Imm. pierre de taille; 15 Appts, du stud. au 3 pces - duplex, terrass. Fin 77, loyer SA. 277-97-26

RAYNOUARD - Imm. standing Rez-ch. : 2 p., bains, 45 m2, remis neuf. 220.000 F - 539-67-52

R. DAMREMONT, pr placement, studio, cuis., entrée, wc, bains, chff. centr. Loué 750 F/mens. Prix : 98.000 F - 255-66-18.

DAUMESNIL - Bel-Air. Imm. P. de T., ravalé. Beau 4 pièces, entrée, cuis., wc, s. de bns, ch. centr. Asc. 365.000 - 344-71-97.

MARAIS - THORIGNY
Bel imm. pierre de taille, 5e ét. s/rue, asc. neuf en cours de montage. Livg dble + chambre, cuis., wc, bains modernes. Chff. centr. Pl. soleil. Créd. 80 %. Vis. mardi, merc., 14 h. 30 à 18 h. 30, 15, RUE ELZEVIR

4e VOSGES (près) - Je vends directement STUDETTE confort. S. d'eau. Cuis. équipée. Immeuble d'époque restauré : Etage élevé - 531-85-56

ETOILE, 15, rue LAURISTON Pptaire vd gd séj., 1 ch., tout cft, décoration raffinée. Me voir lundi et mardi, de 14 à 17 h.

Métro MIRABEAU
Beau 3 p. 70 m2 + terrasse 21 m2, 7e ét., asc., bel imm. rénové. Pptaire direct. Visites : lundi, mardi, 14 h. 30/17 h. 30 : 7, rue Narcisse-Diaz - 704-88-48

MARAIS IVe
115 m2 environ à refaire. Bel imm. P. de T. s/rue, 330.000 F. Lundi, mardi, de 13 h. à 18 h. : 6, RUE DE LA BASTILLE

ORGUES DE FLANDRE
Sortie Mo. Living + 3 chbres, gds rangements. Parfait état. Cuis. équip. Parking. 350.000 F. TELEPH. : 278-05-40

Près PL. DES VOSGES
5, rue du Pas-de-la-Mule
3e ét., Appt de 5 p., bains, cft. Visite : mardi, de 14 h. à 17 h.

PASSY - Beau 2 p., tout équipé. Tél., dans bel imm. restauré. Tél. : 722-85-86, le matin.

TROCADERO - POMPE
Grd stand. Livg dble, 4 chbres, 2 bains, 170 m2 environ. Plein SUD. UN PRIX : 700.000 F. Me téléphoner au 805-19-64

Paris Rive gauche

RUE DES BERNARDINS
TRES PROCHE SEINE
IMMEUBLE entièrement RESTAURE
2 PCES 70 m2 envir., tt confort SUR COUR CALME
CHAMBRE 14 M2 ENVIRON w.-c., salle d'eau.
Livrables sous deux mois
Pour renseignements et visites : 755-96-57 ou 227-91-45

ST-GERMAIN-DES-PRES
Ds Hôtel particulier XVIIIe siècle
EXCEPTIONNEL sur JARDIN
220 m2, 5 pièces groupées + 2 indép.; studio de service. 2 park. Prof. libérale. 766-01-69.

5e SORBONNE Bel immeuble ancien - Rénovation de qualité, asc., v.-o. STUDIOS, 2 et 3 PIECES DUPLEX : 3 et 6 pces au 6e ét. BIARD - 566-72-45 - 73-53.

UNESCO Ravissant 2 pièces, cuis. équipée, sal. d'eau, chff. central, tél., parfait état, calme, clair. 215.000 F. Visite mardi de 15 h à 19 h : 15, rue FRANÇOIS-BONVIN

DUROC Superbe living + 2 chbres, luxueusement aménagé et décoré, dans immeuble récent, stand., balcon, terrasse + parking. Prix 915.000 F. 532-61-00.

CARREFOUR BUCI
3 P. entrée, w.-c., 2e ét., imm. pierre, rare. - 544-51-93.

RUE VIOLET Bel immeuble Dble living, chbre, bains, soleil, vue dégagée, 400.000 F. - REGY : 577-29-29.

PASTEUR Profession libérale Libre de suite
3 p., standing (65 m2). 2 l. tél. Px total 240.000 F. Pr 13 ans ou location-vente. 197, rue Vaugirard, 1er étage, s/rue. Mardi, mercredi, 13-16 h.

15e RECENT - PRES PARC 4 p., cuis., bns, terrasse. Tél. Park. 480.000 F. 577-74-38.

OBSERVATOIRE
Près Mo Saint-Jacques, rue tranquille, immeuble récent, 2 Pces, 58 m2, balc., terrasse, parking, état impeccable, 5e étage. FRANK ARTHUR. - 766-01-69.

SEGUR - Imm. standg, 220 m2, très belle réception, 4 chbres, 2 s. de bns, 2 cab. toil., 2 ch. service, 5e étage. Téléph. Mme Pérocheau : 704-78-83

ST-GERMAIN-DES-PRES
2 P. 50 m2, belle hauteur plafond. Travaux. Tél. : 256-05-95.

PETITE MAISON 2 PIECES
Cuisine, bains, TEL. Ch. centr. 182.000 F - 258-37-04

FALGUIERE (PRES Métro)
Jolie rénovation. Ascenseur.
PLUSIEURS STUDIOS 28 M2
C. Bains - 633-29-17 - 577-38-38.

DUROC - ODE. 42-70
150 m2, séj. 45 m2 + 3 pièces. LUXE. BALCON S/COUR-JDIN.

PRES FACULTES - PART.
vd Appt 4 p. (16 + 16 + 11 + 8 m2), gde cuis., tt cft, calme. Tél. 448.000 F - Tél. : 325-41-83.

MONTPARNASSE - Stud., calme, confi. Prix 120.000 F - 326-08-94.

PROX. ODEON - ODE. 95-10
170 m2 RENOVATION LUXE. ASC. - FINITIONS GRE ACHETEUR - CARACTERE

7e - 25, QUAI VOLTAIRE
Beau Duplex 50 m2. Soleil. Calme. Prix 420.000 F. Visites tous les après-midi.

42, BD SAINT-MICHEL
Séjour double, 2 fenêtres, soleil, cuis., s. de bns. Mardi, mercr., 10/12 h., 14/17 h. ou 734-59-09.

STUDIOS, tout confi. 65.000 F. « FAC » - 337-69-59

MAINE-MONTPARNASSE - Appt + bureau, tt confort, 65 m2 + gde cave, 280.000 F. 12 à 17 h. : 1, RUE ASSELINE

LACEPEDE - CONTRESCARPE
100 m2, 4 pces, SOL. CALME. SANS VIS-A-VIS. ODE. 42-70.

7e - 25, QUAI VOLTAIRE
A saisir avant rénovation
Bel Appt 5/6 p., 3e ét. S/Seine, face au Louvre. Poss. parking. 1.700.000. Vis. ts les après-midi.

NOTRE-DAME - Pptaire vd ds imm. caract. STUDIOS, décorat. raffinée. 734-93-36 (heures bur.)

MAZARINE - Splend. grenier, 80 m2. Imm. 17e. Tout confort. TEL. UNIQUE - 589-01-20.

SUFFREN - Récent Studio, garage. 160.000 - Tél. : 331-41-08.

ECOLE MILITAIRE
Dans imm. 1930 rénové, Appt 110 m2 au 6e ét. av. terrasse de 70 m2. PL. SUD., gd liv., 2 ch., 2 bains, tél. Gar. poss. S/pl. : 13, rue Chevert, lundi, mercr., 14 h. 30 à 18 h. 30 - 292-28-51

ECOLE MILITAIRE
13, rue Chevert
PLUSIEURS STUDIOS
et 2 PIECES de différentes surfaces sur rue et cour-jardin.
Imm. 1930 en cours de restauration, tout confort par imm. garage possib. Vis. lundi, mercredi, vendredi, 14 h 30-18 h 30.

Part. vd 2 p., cuis., dche, 80.000. Visite le soir, à partir 18 h. 30 ; samedi, dim. toute la journée. M. MOREAU 21, rue de Pathay, 75013 Paris.

Région parisienne

LE RAINCY - Résidentiel Imm. standing. Magnifique 110m2, gd liv. + 3 chbres, balc., gde cuis. équipée, s. de bains + cab. de toilette. Box fermé. 470.000 F. — Tél. : SEG. 36-17.

LEVALLOIS
Près Porte Champerret, face Mo, très bon imm., beau 3 P. princ., 60 m2 + balc. Mardi, 15-18 h., 32, RUE LOUISE-MICHEL.

Chilly-Mazarin - SNCF, RATP Bel appartement 3-4 pces, 76m², séjour double, 2 chambres, cuisine, dressing et penderie amén. Cave + parking. Tennis. Piscine. Prix : 180.000 F Téléphone : 909-47-60

NEUILLY, PRES BOIS
Belle réception, 4 chbres, bains. Dégagé, sur verdure, 2 ch. serv. MICHEL et REYL - 265-90-05.

CHARENTON (Mo Liberté)
APPT 2 P., cuisine, bains, wc. Parkg. TT CFT. Imm. P. de T. 1971 187.000 F - 283-91-23.

(78) PLAISIR
Particulier vend Appartement de 4 pièces, cuisine équipée, salle de bains, dressing. Px 190.000 F dont 33.000 F Crédit foncier. Téléphone : 055-59-77

VINCENNES - Prix : 560.000 F Directement s/le bois, pr. Mo Château, 4e ét., asc. Vaste séj., salon, hall d'entrée, cuisine, 2 chbres, wc, s. de bns, s. d'eau, placards. Balc. Sud. 346-43-85.

AUTEUIL - Bon standing : 1 living double, 2 chambres avec cab. toil. + 1 s. de bns, dressing, cuisine, ch. de serv. Mme Pérocheau - 704-78-83 (H. B.)

COURBEVOIE (près Bécon) Récent 2 et 3 p., tt cft, bon état. MARTIN, Dr en Droit, 742-99-09.

NEUILLY - ROULE - Imm. luxe RECENT 6/7 P. TT CONFORT. TEL. PARKING. Stud. de serv. Mardi, 14 à 17 h, 50, AV. DU ROULE, Bâtim. D, 1er étage.

VIEUX SCEAUX - RARE
Caractère. Bien décoré. VUE. Beau séjour dble, Sud, cheminée + chbre, cuis., bns, ch. central gaz. 200.000. 660-44-66, 350-50-86.

BOURG-LA-REINE - Sacrifié 5 p. tt cft, 90 m2, 310.000 F, nf. Av. du Général-Leclerc, 742-25-44

Part. à Part. Métro MAIRIE-D'ISSY, je vends Studio, tt cft. Prix 92.000 F - Tél. 645-78-94.

Province

EN TELEPHONANT AU
887-43-40
vous pouvez devenir
PROPRIETAIRE
magnif. studio - appt, pied
MONT BLANC
Réservez avec 6.000 F
AVIS, 58, bd Sébastopol, PARIS (3e).

demandes d'emploi

ACTUEL DIRECTEUR GÉNÉRAL
Société 500 personnes
BÉNÉFICES : De 0 à 10 000 000 FF en 15 ans

Recherche pour raisons strictement personnelles, situation équivalente dans société à forte expansion

E.S.C.P., Licencié en DROIT, 49 ans, parfaitement bilingue ANGLAIS, ESPAGNOL courant.

Exerçant en outre avec succès dans même groupe depuis 18 ans responsabilités de Direction sur le plan international.

Écrire sous le n° 356 à « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens. — 75427 PARIS, qui transmettra.

CADRE
AMERIQUE LATINE
Cadre haut niveau, 34 a., Droit, Sc. Po, directeur administratif et financier d'une importante entreprise française en Amérique du Sud, bonne expérience de la vie des affaires en Amérique latine depuis 9 ans.
Recherche poste à responsabilités générales en Amérique latine, statut personnel expatrié.
Ecr. n° 8.313, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J. F., admissible ENA, diplômée Sc. Po, et droit des affaires, effectuerait travaux d'étude, documentation ou tenue d'affaires courantes (à mi-temps) pour particulier ou organisme. Téléphoner : 222-44-69 ou écrire : REVEL, c/o DUMAS 70, rue du Bac, 7e

JEUNE INGENIEUR
(Physique, électronique)
FORMATION EN GESTION
(3e cycle I.S.G.)
6 mois stage électronique
2 ANS D'EXPERIENCE
(Thermique du Bâtiment)
LANGUES : Anglais, Arabe
Cherche poste en rapport.
Tél. 380-60-47 ou Ecr. De Pass, 9, bd de Dixmude, 75017 PARIS

CADRE FEMININ, 30 a., lic. en Droit, D.E.S. de droit privé général, C.I.F.F.O.P., B.E.C. « secrétariat » examine ttes prop. de poste à respons. ds le dom. juridique à Paris ou pr. banlieue Ecr. n° 338 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J.H., 24 ans, BTS, comptable, CEJ du DECS, ch. pl. début. en rap. ds cab. expertise. TERTRE A., rés. du Parc, r. Jupillat, 94 Thiais. Tél. 684-55-44

J. F., 28 a., titulaire B.S.E.C. + formation en ANIMATION socio-cult., allemand courant, not. angl., ch. pour avril-mai emploi stable région Est.
Ecr. n° 343 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

ARCHITECTE D.P.L.G.
29 a. expér., part. franç., arabe, anglais. Etud. ttes prop. France pays arabes. Ecr. M. Massoud, 59, bd Clemenceau, 38 Grenoble

Célibataire, 24 ans,
4 ans expérience promotion tourisme, trilingue (anglais, Espagnol, allem.). Formation études supérieures. Excellente présentation. Disponible voyage. Cherche collaboration haut niveau, promotions relations publiques. Publicité, d'édition.
Ecr. n° 8351 « le Monde » pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

Jeune femme, 28 ans, excellente collaboratrice pour dirigeants d'entreprise cherche emploi direction administrative, commerciale, comptable, gestion de personnel, législation. Ecr. Dany Bailleul, 20, rue de la Fraternité, 94400 Vitry ou tél. 678-79-80

J.F., cherche emploi
HOTESSE D'ACCUEIL
Expérience hôtesse dans Syndicat d'initiative
PARLANT COURAMMENT FRANÇAIS, ESPAGNOL, ITAL.
Ecr. n° 6433 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

ANCIEN TRANSITAIRE
20 ans expérience
Import. Export. Frêt
Transports - Douanes
- Banques - Transit Maritimes -
Terrestre - Aériens,
recherche Direction ou Adjoint poste existant, ou création service responsable dans Sté Négoce intern.
Transport - Transit, etc.
France. Libre rapidement.
Ecrire 52 101 HAVAS Saint-Etienne

CLASSE IV BANQUE, 31 ans, 14 ans ancienneté.
— Exploitant avec rang de second d'agence.
— Connaiss. app. de ts serv. banc.
— Relations avec PME - PMI
cherche situation dans secteur bancaire ou autre.
Ecr. n° 325 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

J.H., 19 a., bac A, ch. empl. ds édition, pub. ou sim. à Paris, lib. de suite. Tél. au 221-61-18, ou écrire Studio 417, 2, rue Coustou, Paris-18e

CADRE, 46 a., 15 a. expér. directeur agence bât. et trav. pub. ds pays anglo-saxon pr Sté multinat. Angl. parf., ital. cour. rech. sit. Paris. Pas néc. ds TP Ecr. n° 349 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

Secrétaire dactylo, sens commercial, initiatives, habitude relations clients/fournisseurs, tenue planning, notions comptabilité et Anglais.
Ecr. n° 8369 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

E.C.S. 1re année, 25 a. titulaire DECS, expérience fiduc. 7 ans, stage mi-temps dans cabinet Audit ou de révision.
Ecr. à 332 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

JURISTE DOCTEUR D'ÉTAT EN DROIT
SPECIALISTE DES RELAT. INTERNATIONALES ET DU MONDE ARABE
31 ans, tril. (franç. - angl. - arabe langue matern.), diplômé de Sciences Po (Paris), des relations internationales (U.S.A.) ayant séjourné dans plusieurs pays européens et arabes.
Dynamique, intelligent, aimant la responsabilité et ayant une expérience dans l'édition, l'hôtellerie, la traduction juridique et l'enseignement supérieur. S'adapte facilement,
cherche un POSTE A RESPONSABILITE dans le domaine juridique ou commercial, dans une société ayant des rapports avec le monde arabe.
Ecrire n° T 098.063 M, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

INFORMATICIEN, 36 ans
MAITRISE ES SCIENCES - ANGLAIS COURANT
- 9 ans expérience étude et réalisation applications scientifiques et gestion scientifique ;
- sens des relations avec utilisateurs ;
- longue pratique : BASIC - FORTRAN - TIME SHARING ;
- connaissances Terminaux, Télécomm., matériel.
recherche
Evolution situation Paris ou banlieue
Ecrire sous le n° T 098.090 M à REGIE - PRESSE, 85 bis, rue Réaumur. — PARIS (2e).

J. H. DIPLOMÉ SC. PO
SECT. ECONOMIQUE ET FINANCIERE
SPÉCIALISAT. MARKETING ET FINANCES
ANGLAIS (langue matern. ESPAGNOL)
ETUDIE TOUTES PROPOSITIONS
préférence
POSTE EN ESPAGNE
Ecr. M. ALAZRAKI, 3 av. ALPHAND 75016 Paris ou tél. 500-10-56

CONTROLEUR DE GESTION
35 ans
EXPERIENCE :
— produits de grande consommation ;
— informatique ;
— transport - transit ;
— chaudronnerie - emballages - divers ;
— produits para-pharmaceutiques ;
REGION INDIFFERENTE
— prétentions 100.000 francs.
Ecrire sous le n° 354 à « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens. — 75427 PARIS (9e).

J.H., 22 ans, dég. O.M. diplômé E.C.C.I.P. (école Chamb. Com. Paris) ch. poste ds sté commerc. Représentation exclue. DENIS Didier, 1, r. du Tintoret, 92600 Asnières. Tél. 793-49-84

ANALYSTE CONCEPTEUR
38 ans, formation ingénieur DEA de Gestion à Dauphine
— Expér. analyse et programm. COBOL, PL 1 et FORTRAN.
— Anglais, Espagnol.
— Contact facile.
— Libre immédiatement.
Recherche Paris, région paris. poste Analyse ou Programmat.
Ecr. n° 355 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

INFORMATIQUE DIRECTEUR TECHN. H.E.C. rech. poste de responsabilités au sein d'une gde société de services.
Ec. n° T 098 092 M, Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e

Hme célibat. 31 ans, dynamique excell. qualit. relationnelles, parlant anglais, allemand, espagn. rech. poste à responsabilités. Etudierait ttes propositions ds commerce, administ, relat. publ. Accepter. déplacem. à l'étrang. Libre immédiat. Ecr. LEBEUF, 6, pl. Madeleine (8e) qui tr.

Femme CADRE
ASSISTANTE DIRECTION, 30 a. angl., allem., langues scandin. ét. cciale, 6 ans exp. comm: vente, relat. internat., market. org. cciale, libre voyager, rech. p. PARIS poste collaboratrice p. directeur exportation ds société activité internationale.
Ecr. n° T 98110 M, Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e

31 ans, secrétaire direction bilingue anglais, cherche emploi stable intéressant évolutif, milieu vivant. Ecr. n° T 098.181 M REGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, Paris-2e.

CADRE MARKETING
32 ans
(diplômé 76 « GESTION »)
10 a. de responsabilités en POLITIQUES MARKETING, ETUDES COMMERCIALES, GESTION PUBLICITE...
ch. poste ccial sédentaire à responsabilités. Toutes régions. DEMOLLIERE, 14 pl. du Marché 78600 MAISONS-LAFFITTE

J.H., 27 ans, Théâtreux et animateur socio-cult. étudie ttes propos. même autre domaine. Tél. 343-00-74

CERTIFIED PUBLIC ACCOUNTANT (exp. compt. de form. anglo-sax.) gdes stés françaises, étud. ttes propos.
Ecr. n° 350 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

J.H. 23 ans, diplômé E.N.I.L. (B.T.) dégagé O.M., 1 an expér. cherche poste à resp. sur Ouest. Ecr. M. MILPIED, 52, rue des Marquisats, 74000 ANNECY.

Licenciée littérature franç.-arabe ch. Paris trav. mi-temps ou complet. Tél. 655-89-29

CADRE
TECHNICO-COMMERCIAL
17 a. expér. en abrasifs agglomérés et appliqués, grande expérience ttes industries, rech. poste à responsabilité.
Libre rapidement.
Ecr. n° T 098147 M Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e

INGENIEUR FRANÇ. TECHN COMM. 30 ans, résid. Allem. depuis 1972, tril. franc., allem., angl., ch. à repr. sté franc. en Allemagne, Suisse, Autriche. Ecr. n° 342 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

CADRE banque sér. réf. intér. poste Sud-Ouest. Ecr. G. 20039 HAVAS BX

Chimiste iranienne cherche travail. Min. demandé 2.500 F. Ecr. Akhavinco Khadgeh, 5, rue Gentilly, Montrouge. 655-18-38.

Couple MAROQUINIER
qualifié ch. situation étranger. Ecr. n° T 98.144 M, Régie-Pr., 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

F. 33 a., Documentaliste expér. presse, sect. audio-visuel, étud. ttes propos. Libre rapid. Ecr. n° T 098.151 M REGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, Paris-2e.

JOURNALISTE
spécial. Afrique et sport ch. pige ou empl. régulier magaz. Ecr. n° T 098.148 M, REGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, Paris-2e.

INGENIEUR
Centrale Lyon
30 ans, 5 ans expér. dont 3 1/2 dans l'informatique,
recherche
Poste à responsabilités avec possibilité évolution
Ecr. n° T 98.100 M REGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

EXPERT
électronique et téléphonie (longue expérience) étudierait toutes propositions pr activités principales à l'étranger.
Ecr. n° T 98136 M, Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

CHAUFFEUR DE DIRECTION
titulaire
PERMIS GRANDE REMISE
38 ans, bonne présentation
cherche place
Ecr. n° 6.430, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

DIRECTEUR FINANCIER ET ADMINISTRATIF
41 ans, I.C.G., cadre direction efficient, créatif, compétent, large expérience positive en co-pilotage entreprise moyenne, libre prochainement, seconderait direction générale souhaitant installer contrôle de gestion efficace ou créer processus redressement global situation. Région indifférente France.
Ecr. n° 8.346, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

JEUNE FEMME
ATTACHÉE DIRECTION
28 ANS, CELIBATAIRE
FORMATION SUPERIEURE
EFFICACE, DISCRETE
ET DE CONFIANCE
recherche
SITUATION
Téléph. : 306-37-38.

OFFICIER MECANICIEN MARINE MARCHANDE
O.M. 1
E.V. 1 RÉSERVE
33 ans, marié, expér. vapeur, moteur Diesel, automatisme électricité, froid hydraulique, sécurité gestion. Actuellement CHEF MECANICIEN dans importante société pétrolière, pouvant se libérer rapidement, recherche situation à terre en rapport. Région Normandie de préférence.
Etudierait toutes propositions. Ecrire 12.721, HAVAS HAVRE.

ESSEC - 40 ans
Expér. confirmée de la fonction commerciale et de la gestion d'exploitation
recherche
POSTE MARKETING
SECTEUR INDUSTRIEL
Ecr. n° T 098.066 M, Régie-Pr., 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

FORMATEUR
dans les disciplines suivantes :
— Marketing, gestion, droit, économie ;
— 3 ans expér. éducat. nation. ;
— 2 ans ds inst. sup. comm. ;
— 27 ans, diplômé Ens. supér.
Etudierait toutes propositions Paris, province.
MAGNIEZ, 10, allée Bretagne, THIAIS. — Téléphone 684-50-40.

SECRÉTAIRE
Célibataire, 47 ans, recherche poste en banlieue Sud-Est de Paris (Créteil, Villeneuve-Saint-Georges...), de préférence auprès professions libérales. Veuillez prendre contact sous référence 3.543, à L. T. P., 31, bd Bonne-Nouvelle, 75002 PARIS.

H.E.C. - 27 ans
3 ans expér. sté multinationale ANGLAIS - ALLEM. - ESPAGN. rech. situat. respons. commercial, préfér. Midi Méditerranée.
Ecr. n° 6.434, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

DROITS DE L'HOMME

Libres opinions

Pour une initiative française

par GÉRARD ISRAËL (*)

LE 10 décembre 1976, jour du vingt-huitième anniversaire de la Déclaration internationale des droits de l'homme, Amnesty International lançait l'idée d'une « *année du prisonnier d'opinion* ». Le même jour, M. Gaston Thorn, premier ministre du grand-duché du Luxembourg, appelle de ses vœux la création d'une « *autorité internationale pour la préservation des droits de l'homme* » (*Le Monde* du 11 décembre 1976). M. Giscard d'Estaing a dit récemment à Strasbourg que « *le Conseil de l'Europe est à l'heure actuelle l'organisation internationale où le souci de l'homme, de ses droits, de ses conditions de vie et de ses préoccupations quotidiennes est le plus fortement marqué* ». Ces initiatives suffiront-elles à relancer le combat pour la protection des droits de la personne humaine au niveau international ? La France, naguère encore le champion de cette cause, joue-t-elle, dans les organisations internationales, le rôle qui lui est dévolu par sa tradition révolutionnaire ? La crise économique, politique et morale que traverse notre pays ne risque-t-elle pas de paralyser tout esprit d'initiative dans ce domaine ?

Mais aujourd'hui également, par-delà la crise, chaque famille politique tente un retour aux sources et essaie de redéfinir ses objectifs fondamentaux. Le parti communiste français lui-même procède à une révision de sa doctrine traditionnelle selon laquelle les droits de l'homme sont une notion bourgeoise et abolit pratiquement la fameuse distinction entre libertés formelles et libertés réelles, entre libertés bourgeoises et prolétariennes. Le parti communiste critique ouvertement les mesures répressives qui, en U.R.S.S. et dans certaines démocraties populaires, frappent les amants de la liberté et les hérauts de la liberté d'expression.

Une initiative française dans le domaine de la protection internationale des droits de l'homme correspondrait sans doute à un consensus et à un besoin profond de renouveau. Chacun sent bien que la question des droits de l'homme ne se pose plus seulement en termes nationaux et qu'elle est devenue une affaire internationale

L'individu doit désormais être également considéré comme sujet du droit international. Les relations entre les Etats ne mettent plus seulement en jeu les Etats eux-mêmes, mais aussi l'homme dans son individualité concrète, l'homme pris au piège d'un monde surorganisé au registre du collectif. Tel est le progrès de notre temps.

***

Dès le lendemain de la seconde guerre mondiale, il apparut à l'évidence qu'un changement irréversible s'était produit, que des crimes sans nom avaient été commis, qu'il convenait de renoncer à l'idée que charbonnier pouvait être maître chez lui et que le principe même de l'omnipotence du *pater familias* avait conduit la civilisation à un tournant dramatique.

Les inspirateurs de la Déclaration internationale des droits de l'homme (le principal d'entre eux fut le Français René Cassin) étaient restés conscients du fait que la Déclaration ne créait aucune obligation réelle pour les Etats, qu'elle était, comme les Dix Commandements bibliques, une recommandation, un appel à la bonne volonté des hommes et des gouvernants, une incantation. S'il fallut attendre plus d'un quart de siècle pour que quelques conventions ayant une valeur obligatoire ou des pactes socio-économiques fussent mis en œuvre, sans parler d'une convention *européenne* des droits de l'homme que la France mit vingt-cinq ans à ratifier, la satisfaction des doctrinaires des droits de l'homme fut tempérée par les obstacles que les Etats avaient mis sur leur route :

L'idée d'un « *procureur général aux droits de l'homme* » chargé de porter l'accusation au nom de la Société (des nations) a été contrebattue tant par les Etats occidentaux que par les autres.

Le monde communiste, malgré une bonne volonté apparente en la matière, imposa dans les textes en vigueur l'inclusion du principe de la « *non-ingérence dans les affaires intérieures des Etats* », ce qui eut pour effet de réduire finalement à néant le droit de pétition des individus devant des juridictions internationales. (La Cour européenne des droits de l'homme qui, sous certaines conditions, accepte les recours individuels, ne réunit que les quelques pays de l'Europe occidentale.) De plus, les mécanismes des sanctions prévues par les conventions (comme la convention pour l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale) ou par les pactes ne peuvent être mis en œuvre que sur la base de rapports périodiques que les Etats présentent eux-mêmes à leurs cocontractants. Le résultat est que les Etats ne peuvent en aucun cas être condamnés, à moins qu'ils ne reconnaissent eux-mêmes violer les droits de l'homme sur leur propre territoire !

L'émergence du tiers-monde n'a pas non plus simplifié les choses. La prétendue nécessité d'une « traduction » des droits de l'homme en termes non occidentaux sert de prétexte à un immobilisme absolu. On a tendance à considérer que les valeurs de l'Occident ne répondent pas aux aspirations des sociétés récemment libérées de l'emprise du même Occident. Toutes ces réticences ont une conséquence dramatique : la commission des droits de l'homme de l'ONU, dont la France ne fait plus partie, et qui a pour mission de définir les droits de l'homme au plan de la loi internationale, n'examine plus, à l'exclusion de toute autre, que les questions qui lui sont soumises par l'O.U.A. (Organisation de l'unité africaine) ou par la Ligue des Etats arabes, avec le soutien des pays communistes.

***

Qui se soucie encore sincèrement du droit à la culture, à l'éducation, de la liberté d'association, de la liberté de circulation comme des droits humains fondamentaux, internationalement garantis ? Les organisations internationales sont toutes devenues des forums voués aux propagandes partisanes.

Devant l'hégémonie, prévisible à long terme, des sociétés non européennes, ne faudrait-il pas, aujourd'hui plus que jamais, s'attacher à renforcer notre définition des droits de la personne humaine tout en tenant compte de l'évolution du monde ? Certes, tout triomphalisme est interdit à l'Europe ; c'est sur ce continent hautement civilisé que les plus grands crimes de l'histoire se sont produits, et au vingtième siècle... mais la France ne peut se désintéresser du combat pour la protection internationale des droits de l'homme, elle ne peut se payer le luxe de taire ce qui fait encore, plus que tout autre apport, sa raison d'être dans le concert international.

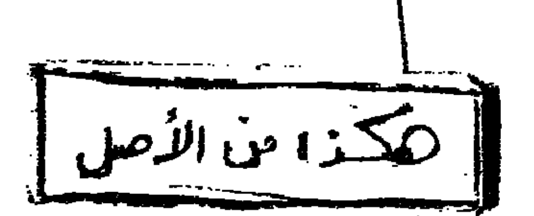
★ Directeur de la revue *les Nouveaux Cahiers*.

La réforme du langage judiciaire

Le latin de justice

PIERRE GEORGES.

M. GUICHARD ANNONCE DES MODIFICATIONS AU RÉGIME FISCAL DES AVOCATS



هكذا من الأصل

La réforme du langage judiciaire

« Afin que nul n'en ignore »

Attendu que la justice est archaïque. Attendu que les justiciables ne sont plus des justiciables résignés, et que, en conséquence, ils aimeraient bien comprendre ce qui leur arrive dans un prétoire. Attendu que c'est là la moindre des choses. Attendu que, pour ce faire, il conviendrait de mettre les actes de justice à la portée des justiciables quand ce n'est à celle des magistrats. Attendu que la seule façon de le faire est de rénover le langage judiciaire pour l'adapter à la langue moderne.

Par ces motifs, dit qu'une commission de langage judiciaire sera créée et aura pour fonction de moderniser ce langage « afin que nul n'en ignore ».

Autrement dit, la justice a décidé de tordre le cou au jargon juridique. Vieux problème, increvable serpent de mer. Dès 1824, le garde des sceaux de l'époque, M. de Péronnet, adressait à tous les procureurs généraux une lettre circulaire attirant leur attention sur l'emploi par les juridictions de termes archaïques et sur la nécessité d'utiliser un langage plus conforme au français parlé de l'époque. Sans effet. En 1906, un autre garde des sceaux, Aristide Briand, adressait une autre circulaire de même type sur le même sujet. Sans plus d'effet. Et ainsi de suite. La justice est lente, dit-on, y compris à se réformer.

C'est sans doute qu'il manquait à l'entreprise de rénovation les deux conditions indispensables à sa réussite : une réelle impulsion politique et l'existence d'un « consensus » *chez les magistrats sur la nécessité de cette réforme.*

L'impulsion politique vint, il y a trois ans, lorsque M. Jean Taittinger, garde des sceaux, décida la création d'une commission de rénovation du langage judiciaire. Cette commission, composée de magistrats, de professeurs de droit, mais aussi d'usagers, a travaillé. Selon le mot de son président, M. Adolphe Touffait, procureur général honoraire de la Cour de cassation, juge à la cour de justice des Communautés européennes, elle a « enfanté parfois dans la douleur » *des réformes sectorielles.*

Trois à ce jour, comme l'a précisé M. Touffait, vendredi 4 février, au cours d'une conférence de presse : en premier lieu, une modification des actes d'huissiers en matière civile, soumise à tous les huissiers avant la circulaire ministérielle du 3 mai 1974, publiée au Journal officiel *du 11 mai suivant. Ensuite une modification des actes d'huissiers en matière pénale (circulaire du 18 juin 1976 publiée au J.O. du 6 juillet). Enfin une circulaire ministérielle très récente, puisque datée du 31 janvier 1977, qui sera publiée prochainement au* Journal officiel, *porte sur la présentation des jugements. Ceux-ci devraient* — « ce n'est pas une injonction aux magistrats mais une invitation » — *être rédigés dans un style plus direct et plus clair.*

Le latin de justice

Outre ces trois réformes, la commission, dans les prochains mois, entend en avancer deux autres : l'une portera sur le langage judiciaire proprement dit, notamment par la suppression des termes totalement ésotériques et par l'abandon de ce latin de justice. L'autre s'essaiera à forcer ce que M. Touffait appelle la « forteresse » *: les actes notariés.*

La commission travaille donc et travaille bien. Mais il lui faut constamment louvoyer entre deux obstacles : le laxisme et la résistance. Le laxisme serait de transformer la réforme en révolution, et le langage juridique en une langue dépourvue de ce qui est tout de même le fondement de la justice, c'est-à-dire le juridisme. Enfin la résistance : la magistrature, elle aussi, possède très visiblement ses « intégristes » *— qu'ils le soient par habitude d'un certain vocabulaire ou par souci de maintenir, par un langage incompréhensible au commun, leur appartenance à une élite. Il faudra donc convaincre ceux qui y croiraient encore, que la justice ne gagne rien à se vouloir mystérieuse, quand ce n'est pas absconse.*

PIERRE GEORGES.

Le procès de la prise d'otages de l'avenue de Breteuil

UNE MISE AU POINT DE L'AVOCAT DE LA PARTIE CIVILE

Après la condamnation à la réclusion criminelle à perpétuité de Taleb Hadjadj et Mahmoud El Shennawy pour la prise d'otages de l'avenue de Breteuil, Mᵉ Pierre Pruvost, avocat de la partie civile, nous a fait parvenir — « *pour éviter tout malentendu* » — cet extrait de ses notes de plaidoirie (*le Monde* du 29 janvier) :

« *Le réquisitoire écrit du ministère public vise l'article 381 du Code pénal (peine de mort, sauf circonstances atténuantes). Les otages et la banque m'ont prié de ne pas demander l'application de l'article 381. Je ne sais pas si M. l'avocat général vous la demandera !*

» *Cependant, MM. les jurés vont se trouver devant l'alternative suivante : existe-t-il oui ou non des circonstances atténuantes? La partie civile et probablement M. l'avocat général le souhaitent. Par contre, les accusés, en persistant dans leur opération criminelle, non seulement ne demandent pas de circonstances atténuantes, mais revendiquent des circonstances aggravantes.*

» *Les jurés vont donc hésiter :... D'autant que même si le verdict de l'article 381 était prononcé, il suffirait aux accusés de mettre fin à leur entreprise pour que la sanction devienne hors de proportion avec le crime...* »

[Mᵉ Prouvost nous déclare n'avoir fait qu' « évoquer l'alternative légale dans laquelle se plaçaient les accusés ». Il est cependant regrettable que l'on ait à se méprendre sur la conclusion de son propos. S'il est vrai que l'avocat puisse se déclarer adversaire de la peine de mort — comme l'étaient, semble-t-il, ses clients dans ce cas, — il n'en est pas moins vrai que M. Pierre Calland, avocat général, a estimé nécessaire de lui reprocher très nettement d'avoir prononcé à sa place un réquisitoire qui ne pouvait être conforme à l'opinion du ministère public, celui-ci ayant requis une peine de réclusion criminelle à perpétuité après avoir écarté la peine de mort.]

M. GUICHARD ANNONCE DES MODIFICATIONS AU RÉGIME FISCAL DES AVOCATS

Une semaine après que M. Giscard d'Estaing en eut traité devant le barreau de Paris (*le Monde* du 1er février), M. Olivier Guichard, garde des sceaux, a indiqué, samedi 5 février à Paris, devant la Conférence des bâtonniers (1), quelle était sa conception de la profession d'avocat.

Rappelant la grève du barreau français, qui remonte à un an, le ministre d'État s'est longuement *penché* sur la *condition* fiscale des avocats. Il a indiqué qu'un aménagement de leur régime d'imposition était « souhaitable ».

Il a aussi confirmé l'étude des conditions dans lesquelles « *l'État pourrait prendre en charge la rémunération des commissions d'office* » (l'avocat gratuit au pénal pour celui qu'il défend).

Mais il a aussi observé : « *Il faut offrir un service de qualité, dont le client doit pouvoir apprécier l'efficacité, mais aussi le coût, afin d'exercer son choix entre l'intérêt de la transaction et les chances du procès.*

Avant le ministre, M. Jean Rozier (Bordeaux), président sortant, et M. Francis Mollet-Viéville, coprésident de la conférence en tant que bâtonnier de Paris, avaient pris la parole ; de même que M. Savreux (Amiens), nouveau président de la conférence.

Ph. B.

(1) La *Conférence* des bâtonniers réunit depuis 1902, par l'intermédiaire de leurs représentants élus, l'ensemble des barreaux français, y compris, depuis 1975, le barreau de Paris. Cette conférence est coprésidée par un président élu de province, et ès qualités, par le bâtonnier de Paris.

● *Saisie à la galerie de Rome.* — Cent trois toiles attribuées à des grands maîtres de la peinture ont été saisies par M. Jean Saurret, juge d'instruction à Paris, après une perquisition effectuée en fin de semaine à la galerie de Rome, 13, rue des Saints-Pères, à Paris (6ᵉ). Cette perquisition faisait suite à l'inculpation pour contrefaçons du directeur de cette galerie, M. Gustave François Rosset, soixante-cinq ans, arrêté et écroué le jeudi 3 février (*le Monde* du 5 février).

Faits et jugements

Fraude fiscale : une « exploitation politique », selon M. Baumel.

Après l'inculpation de Mme Louise Baumel pour omissions dans ses déclarations fiscales au titre de l'impôt sur les sociétés (*le Monde* daté 5-6 févrir), M. Jacques Baumel, député R.P.R. des Hauts-de-Seine et maire de Rueil-Malmaison, affirme dans une *déclaration* :

« *L'accusation lancée contre ma femme sur la gestion de sa petite entreprise ainsi que les méthodes employées dissimulent mal une volonté d'exploitation politique qui ne trompe personne et une intention de me nuire indirectement dont on devine aisément l'origine.* »

« *Il appartient à ma femme, aidée de son avocat,* ajoute M. Baumel, *de contester les faits qui lui sont reprochés et de se défendre. Pour ma part, je dirai seulement que j'ai toujours méprisé les coups bas portés en politique et que je comprends l'état d'esprit et l'écœurement de milliers de contribuables, de commerçants et de petits entrepreneurs, victimes de ces mêmes procédés et qui se trouvent dans une semblable situation.* »

L'affaire de Broglie : M. Simoné minimise son rôle.

L'audition de M. Guy Simoné *par M. Guy Floch, premier juge* d'instruction au tribunal de Paris, a continué pendant cinq heures le samedi 5 février dans le cabinet du magistrat, et dimanche 6 février, pendant trois heures, à la prison de Fleury-Mérogis. L'inculpé s'est efforcé de minimiser son rôle en se présentant comme un *intermédiaire tiraillé entre* celui qu'il présente comme le mandataire du meurtre, M. Pierre de Varga — auquel il avait eu recours en raison de difficultés financières, — et le « tueur », M. Gérard Frèche, qui l'aurait harcelé pour passer à l'action afin de toucher les 50 000 francs de prime promise pour abattre M. de Broglie.

M. Simoné *est, sur ce dernier* point, en contradiction avec M. Gérard Frèche, qui affirme avoir constamment essayé de retarder la date de l'exécution. L'ancien policier conteste également avoir conduit M. Frèche rue des Dardanelles le jour du meurtre et a mis hors de cause M. Albert Leyris — une simple relation de bar, — écroué le 26 janvier, qui, selon M. Frèche, aurait assisté aux préparatifs de l'assassinat. M. Floch doit procéder à partir du mardi 8 février à des confrontations entre les inculpés.

« France-Soir » et « Le Figaro » poursuivis en diffamation.

MM. Mohamed Reza Takbiri et Nader Oskoui, les deux étudiants iraniens inculpés après l'attentat *contre un diplomate en poste* à Paris, M. Momayoune Keykavoussi, ont chargé leurs avocats, Mᵉˢ Michèle Beauvillard, Thierry Mignon et Jean-Pierre Pignard, d'engager des procès en diffamation contre *France-Soir* et *le Figaro*.

Ils estiment que, dans des *articles publiés par chacun de* ces quotidiens, ils ont été présentés *comme* les auteurs réels de l'attentat, alors qu'ils ont toujours protesté avec vigueur de leur innocence. Ils réclament 5 000 F de dommages et intérêts à chacune des publications.

L'attaque à main armée d'un ancien condamné à mort.

Un ancien condamné à mort, René-Étienne Pohier, cinquante et un ans, *a été arrêté jeudi 3 février* au cours d'une tentative d'attaque à *main armée dans une* succursale de la Caisse d'épargne, à Nancy (Meurthe-et-Moselle). Il a été maîtrisé par un client, mais au cours de la lutte un coup de feu est parti blessant à la cuisse le caissier de l'établissement, M. Gilles Manfredi, quarante-cinq ans. Inculpé pour vol à main armée, coups et blessures volontaires et port d'arme prohibée, R.-E. Pohier a été écroué à la prison Charles-III à Nancy.

Originaire de Mainville (Eure), engagé en 1944 dans les F.F.I., René-Étienne Pohier avait été condamné à mort en 1948 par la cour d'assises de Versailles pour le meurtre d'un gendarme. Il avait été libéré en 1969. De nouveau *arrêté pour vol en 1970, il* était remis en liberté l'année suivante.

Non-lieu après la mort d'un Algérien à Annecy.

M. Max Ducomte, juge d'instruction à Annecy (Haute-Savoie), *a rendu récemment une ordonnance* de non-lieu dans deux affaires *criminelles concernant* des ressortissants algériens, M. Sisbane Azzouz, retrouvé noyé le 7 octobre 1975 dans le lac d'Annecy, et M. Mohamed Azzouz, neveu du précédent, fonctionnaire à la préfecture de Skikda, découvert sérieusement blessé un mois plus tard au pied de l'hôtel annecien *dans lequel il avait élu* domicile (*le Monde* des 20 novembre et 12 décembre 1975). Plusieurs partis et syndicats avaient alors dénoncé « *les silences (...) et les contradictions* » qu'elles avaient relevé dans l'enquête. — *(Corresp. rég.)*



ÉDUCATION

UN CONGRÈS SYNDICAL A PARIS

Les chefs des établissements secondaires demandent le report d'un an de la réforme Haby

Une session « de réflexion et d'approfondissement » : *tel était, cette année,* l'objectif du congrès du Syndicat national du personnel de direction des établissements secondaires (S. N. P. D. E. S.), qui a réuni trois cents personnes, à Paris, au lycée Honoré-de-Balzac, du vendredi 4 au dimanche 6 février. C'était la première fois que proviseurs, censeurs et principaux de collèges affiliés à la Fédération de l'éducation nationale se réunissaient en congrès national sans avoir à élire un nouveau bureau — celui en exercice, élu au congrès de Grenoble en 1976, restant en fonctions jusqu'en 1978 (1).

« On risque de nous faire porter le chapeau de la réforme : ce serait un comble pour nous qui n'en voulons pas. » Cette phrase résume à la fois le refus par la majorité des syndiqués des projets ministériels ainsi que leur appréhension à la perspective *d'une rentrée « chamboulée ».* La mise en application de la réforme Haby, dès septembre 1977, pour les classes de sixième jette le trouble parmi les chefs d'établissement. Ceux-ci ne voient pas comment ils vont pouvoir à la fois mettre sur pied les nouveaux emplois du temps en sixième, organiser les regroupements pour le « soutien » (des faibles) et l' « approfondissement » (des forts), et doser les enseignements « optionnels ». Une divergence est apparue au sein du congrès : une partie des chefs d'établissement a réaffirmé son opposition aux « filières » et à l'homogénéité des classes. Une autre a jugé cette attitude irréaliste : *« La suppression complète des filières est une vue de l'esprit. Dire qu'il faut attendre encore cinq ans pour que le primaire nous fournisse un « produit » parfaitement fini et standardisé, c'est absurde. Quoi qu'on fasse, il subsistera des différences entre les enfants. Notre rôle n'est pas de nier cette réalité, mais de l'assumer en trouvant les moyens de compenser l'inégalité. »*

Le débat est finalement clos par une motion nuancée, qui réaffirme l'opposition du syndicat aux filières, tout en suggérant aux chefs d'établissement de « moduler » l'affectation des élèves en fonction de la réalité... Quant à la mise en application de la réforme Haby, le congrès a demandé son report d'un an *« en tout état de cause »,* car, indépendamment de son opposition de principe, le S.N.P.D.E.S. estime qu'il est matériellement impossible de mettre en place les nouveaux programmes et horaires dans les délais prévus.

Au centre des réflexions des congressistes figuraient aussi *« les conditions d'exercice des fonctions de chef d'établissement »,* c'est-à-dire aussi bien des problèmes de rémunération et de statut que les problèmes pédagogiques et d'organisation. *En fait, toutes* les questions qui préoccupent actuellement les chefs d'établissement ont été abordées, même les questions politiques, en principe proscrites, mais rendues plus aiguës par la proximité des échéances électorales. La querelle des « tendances » — qui se disputent les syndicats de la FEN — avait été écartée d'emblée, puisque le bureau n'était pas soumis à réélection, mais il aura fallu d'âpres discussions pour que les quelque trois cents participants votent une motion « unanime » sur ce point : le S.N.P.D.E.S. s'oppose formellement à *« la restructuration des tendances »* au sein du syndicat.

On a en revanche beaucoup parlé tactique et stratégie pour *l'action à mener contre la réforme* Haby. Les chefs d'établissement iront-ils jusqu'à la grève ? De l'avis général, les grèves « administratives » n'ayant pas eu l'écho souhaité, le syndicat doit se tenir prêt à mener une *« vraie grève »,* qui ne sera ni administrative, ni « de zèle », ni symbolique. Certaines sections régionales restent sceptiques devant les résultats d'une telle action, mais la plupart estiment que, *« bien orchestrée »,* menée en liaison avec d'autres syndiqués (par exemple des directeurs de collèges d'enseignement technique), une grève de vingt-quatre heures aurait un impact suffisant.

Cette éventualité d'une grève, les chefs d'établissement du S.N.P.D.E.S. semblent l'attendre comme une réparation. *« Tout le monde fait la grève maintenant,* lança un participant, *même les médecins, même les pilotes de ligne. Alors, pourquoi pas nous ? »* Par prudence, le bureau national a demandé à un avocat de préciser les droits des chefs d'établissement en la matière ; *mais déjà,* le congrès est convaincu d'une chose : le personnel de direction, comme les autres personnels de la fonction publique, a le droit de grève.

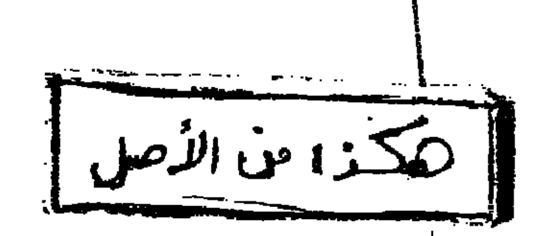
La commission chargée d'étudier les *« droits civiques et syndicaux »* prolongea ce débat avec une série de questions d'actualité. Elle rappela notamment que, dans certaines académies, des chefs d'établissement — P.S. ou R.P.R. — avaient été dissuadés de se présenter aux élections municipales, pour respecter le *« devoir de réserve ».* Le congrès a voté une motion mettant les choses au point : *« Sans remettre en cause l'obligation de réserve qui consiste pour nous à ne pas prendre parti dans l'exercice de nos fonctions sur une politique gouvernementale et à ne pas faire état, dans des réunions politiques, d'éléments d'information sur notre propre établissement, le congrès réaffirme l'attachement des syndiqués à l'exercice de la plénitude des droits civiques (...) et condamne le prétendu « devoir de loyalisme. »*

Le congrès a également mandaté le bureau national pour rechercher *« s'il est légal qu'un ministre requière des personnels en cas de grève et, le cas échéant, fasse fermer l'établissement ».* Il s'indigne d'autre part que l'inspection académique puisse demander aux chefs d'établissement de dresser la liste des personnels en grève.

Le rapport *« statut et carrière »* n'a guère rencontré de contradiction. Tous les chefs d'établissements du syndicat revendiquent un « grade spécifique pour les personnels de direction, ce qu'ils appellent l' *« unicité des fonctions ».* Ainsi, les *« principaux »* (de collège) ne devraient plus être appelés que *« proviseurs du premier cycle ».* Le congrès a recommandé aussi la *« promotion interne »* de droit pour tous les chefs d'établissement, *« après un certain délai »* et *« sans contingentement ».* Ainsi, par *« assimilation indiciaire »,* le principal anciennement certifié pourrait être payé comme un agrégé.

ROGER CANS.

(1) Le S.N.P.D.E.S., affilié à la FEN, revendique plus de 68 % des chefs d'établissements du secondaire, qui sont au total 4 868 en France (1 102 proviseurs, 924 censeurs, 2 842 principaux). Le S.N.P.D.E.S. groupe 76 % des proviseurs, 66 % des censeurs et 64 % des principaux. Les autres se répartissent entre le S.N.P.A.L.E.S. (anciennement affilié à la C.G.C.) et l'U.S.N.A.E.N. (fraction du S.N.P.A.L.E.S.), ainsi que le SGEN et le SNI.



CARNET

Naissances

— M. et Mme P. Jourda de Vaux de Chabanolle,
ont la joie de vous annoncer la naissance de leur fille
Fleur,
le 24 janvier.
9, rue des Perchamps,
75016 Paris.

— Mme André Malraux, M. et Mme Ireneo de Macedo Soares, M. et Mme Alain Malraux,
ont la joie de faire part de la naissance de leur petit-fils et fils
Laurent,
le 29 janvier.
58, avenida Antonio-Carlos,
Rio-de-Janeiro (Brésil).

— M. et Mme Peter Ranger, ainsi que Julie-Anne,
sont heureux d'annoncer la naissance de
Matthieu.
Marseille, 17 janvier 1977.

Mariages

— Le docteur et Mme Simon Sigal,
M. et Mme Antoine Saglier,
sont heureux de faire part du mariage de leurs enfants
Michèle et Jacques,
célébré à Paris dans l'intimité familiale, le 30 janvier.
26, rue Vavin, 75006 Paris.
72, boulevard de Courcelles,
75017 Paris.

Décès

Marcel ROGIER

Mme veuve Simone Puget, née Rogier, ses enfants et petits-enfants,
Mme veuve Charles Rogier, née Andrée Laravoire, ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme Clément Louradour, leurs enfants et petits-enfants,
M. Claude Vidal et ses enfants,
Mme Charlotte Huder, sa fidèle servante,
Tous les parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de leur très regretté
Marcel ROGIER,
ancien sénateur,
ancien président du groupe des Indépendants au Sénat,
chevalier de la Légion d'honneur,
survenu à Vence (06) en sa soixante-treizième année.
Les obsèques ont eu lieu en la cathédrale de Vence.
L'inhumation aura lieu lundi 7 février, à 16 h. 15, au cimetière Saint-Roch, à Grenoble (lieu de rendez-vous).
Le présent avis tient lieu de faire-part.

[M. Marcel Rogier était né le 25 juin 1904 à Alger. Avocat à la cour d'appel d'Alger, conseiller général de Douéra, maire de Baba-Hassen, il avait représenté le premier collège d'Alger au Conseil de la République, puis au Sénat de 1946 à 1958. En 1947 et 1948, il avait présidé le groupe des Indépendants au palais du Luxembourg.]

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction *sur les insertions du « Carnet du* Monde », *sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.*

— Mme Auguste Bertin, son épouse,
Le lieutenant-colonel et Mme Pierre Bertin,
Le docteur et Mme Michel Bertin,
M. et Mme Michel Bost,
Mlle Roseline Bertin,
Les docteurs Jean-François et Marie-Claire Giudicelli, ses enfants,
Ses quatorze petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Auguste BERTIN,
chevalier de la Légion d'honneur,
ingénieur des Arts et Manufactures,
contrôleur général honoraire de Gaz de France.
Les obsèques seront célébrées en l'église Saint-François-de-Sales, 6, rue Brémontier, 75017 Paris, le mardi 8 février, à 8 h. 30.
Ni fleurs ni couronnes.

— Mme Denise Bouniol,
Mlle Arlette Bouniol,
M. et Mme Jean-Louis Bouniol et leurs enfants,
M. et Mme Jean Bouniol et leurs enfants,
Les familles Pierre Bouniol et Robert de Taillac,
Tous les parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Antoine BOUNIOL,
capitaine au long cours,
cap-hornier,
chevalier de la Légion d'honneur,
chevalier du Mérite maritime,
croix du Mérite civique,
survenu en sa quatre-vingt-sixième année à Nice.
Les obsèques ont été célébrées en l'église de Sanary (83110) le vendredi 4 février 1977.
Priez pour lui !
15, allée Estienne-d'Orves,
83110 Sanary.
1, rue Auguste-Vacquerie,
75116 Paris.
Tourrettes, 83440 Fayence.

— Lyon.
Le président,
MM. les membres du conseil d'administration,
La direction générale,
Et le personnel des établissements de Paris et Lyon du Consortium du papier peint Inaltéra,
ont la profonde tristesse de faire part du décès de
M. Henri LAFOY,
président d'honneur et fondateur du Consortium du papier peint Inaltéra,
survenu à Lyon le 5 février 1977.
Les obsèques auront lieu le mercredi 9 février 1977, à 10 heures, en l'église de la Rédemption, à Lyon-6e.

— 14-Caen.
M. et Mme Lucien Musset ont la douleur de faire part du décès de leur père,
M. René MUSSET,
doyen honoraire de la faculté des lettres de Caen,
membre de l'Académie d'agriculture *de France,*
officier de la Légion d'honneur,
médaillé de la Résistance,
ancien déporté
des camps d'Oranienburg
et de Buchenwald,
décédé à Caen le 3 février 1977 dans sa quatre-vingt-seizième année.
Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.
140 bis, rue de la Falaise,
14000 Caen.

— On nous prie d'annoncer le décès de
Mme Léon NOËL,
née Simone Ribière,
survenu subitement à Paris le 1er février dans sa quatre-vingt-troisième année.
De la part de :
M. Léon Noël, ambassadeur de France, membre de l'Institut,
M. Germain Noël,
M. et Mme Bernard Noël et leur fils.
Les obsèques ont été célébrées dans l'intimité en l'église Saint-Pierre de Toucy (89), le vendredi 4 février.
19, rue Casimir-Perier,
75007 Paris.

— M. et Mme Félix Brille,
M. et Mme Paul Rieuf,
M. et Mme Lucien Claveirole,
Les familles Rieuf, Rispal, Malaval, ont la douleur de faire part du décès de
Mme veuve Louis RIEUF,
née Marie Rispal,
survenu le 23 janvier 1977 dans sa quatre-vingt-quatrième année, à Aix-en-Provence.
Les obsèques ont été célébrées en l'église Saint-André de Massiac (Cantal), suivies de l'inhumation dans le caveau de famille, le 26 janvier.
Cet avis tient lieu de faire-part.
Famille Rieuf, 41, avenue de la République, 15000 Aurillac.

— M. et Mme Pierre Lobstein,
M. et Mme Georges Lippens,
Mme André Liard,
Le docteur et Mme Patrick Lobstein,
Carl, Alexandre, Eglantine,
M. et Mme Marc-Pierre Lobstein,
Kareen, Geyson,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme Suzanne ROLLOT,
survenu à Terrisse le 31 janvier dans sa quatre-vingt-quatrième année.
La cérémonie religieuse a eu lieu dans l'intimité familiale.
Château de Terrisse,
83850 Cotignac.
B.P. 911, Nations unies,
Lomé (Togo).
Fermette Mendeley, allée des Vergnes, 06210 Mandelieu.

— On nous prie d'annoncer le rappel à Dieu de
Mme veuve René STAQUET,
née Madeleine Perrot,
pieusement décédée à Landas le 29 janvier 1977 dans sa quatre-vingt-seizième année.
La cérémonie religieuse a eu lieu le mardi 1er février en l'église Saint-Waast, à Landas (Nord), et l'inhumation au cimetière Saint-Jean, à Saint-Quentin (Aisne).
A tous ceux qui l'ont connu, ils rappellent le souvenir de son mari,
M. René STAQUET,
ingénieur ICAM,
décédé le 4 août 1940.
De la part de :
Ses enfants, de ses quatorze petits-enfants et de ses vingt-sept arrière-petits-enfants,
M. et Mme J. Boyaval,
59-Wambrechies.
M. et Mme P. Staquet,
59-Cartignies.
Mme Saint-Paul Staquet,
Kuala-Lumpur (Malaisie).
M. et Mme M. Staquet,
68-Colmar.
M. et Mme G. Descarpentries,
59-Landas.

— Mlle Simone Tassin,
Le docteur et Mme Philippe Tassin,
M. et Mme Bernard Tassin,
Olivier, Etienne, Xavier, Bertrand, Anne, Isabelle et Marie-Laure Tassin,
Antoine et Charles Tassin,
ont la douleur de faire part du décès de leur mère et grand-mère,
Mme Robert TASSIN,
née Marguerite Desprez,
survenu le 25 janvier 1977 dans sa quatre-vingt-unième année.
La cérémonie religieuse et l'inhumation ont eu lieu *le* 27 janvier dans la plus stricte intimité.

Ils rappellent au souvenir de ceux qui l'ont connu
M. Robert TASSIN,
décédé le 12 janvier 1966.
Cet avis tient lieu de faire-part.
26, avenue d'Alsace-Lorraine,
92160 Antony.
106, B Soi 38, Sukumvit,
Bangkok 11 (Thaïlande).
20, rue Moreau-Vauthier,
92100 Boulogne.
18, rue Duret, 75116 Paris.

Anniversaires

— Pour le troisième anniversaire de la mort du
docteur Alfred LANG,
psychiatre des hôpitaux,
une pensée est demandée à ceux qui restent fidèles à son souvenir.

Messes anniversaires

— A la *mémoire de*
Mme Jean LEGER,
née Suzanne Michelot,
décédée le 4 septembre 1974, à l'hôpital d'instruction des armées Bégin, à Saint-Mandé, et inhumée au cimetière de la Motte, à Vesoul, une messe est dite chaque mois au couvent des religieuses carmélites de Besançon. Priez pour elle.
128, rue de la République,
94 Saint-Mandé.

Remerciements

— Mme René Latrille,
M. et Mme Rogez Perez,
M. et Mme Hubert Marchal,
M. et Mme Dominique Latrille,
M. Jean Latrille,
M. et Mme Jean-Pierre Dulac,
Emmanuelle, Xavier, Marie-Françoise, Françoise, Agnès, Lionel, Véronique, Olivier, Marielle, Sylvie, Matthieu, Sophie et Bruno,
Mme Christian Latrille,
M. et Mme André Latrille,
M. et Mme Marcel Buteau,
M. Jean Caussade,
Mme Simone Buteau,
Mme Maria Correia,
très touchés des nombreuses marques de sympathie qui leur ont été témoignées à l'occasion du décès de
M. René LATRILLE,
vous prient de trouver ici l'expression de leurs sentiments de profonde reconnaissance.

Communications diverses

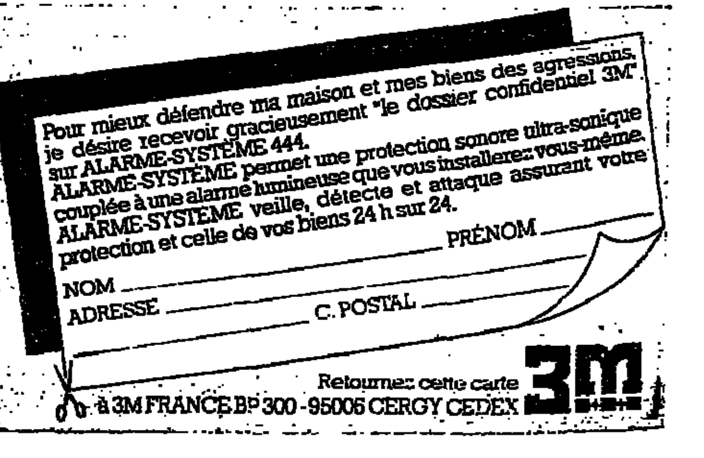
— La Société d'entraide des membres de la Légion d'honneur, reconnue d'utilité publique, dont le siège est à Paris (7e), 219, boulevard Saint-Germain, met le public en garde contre les agissements de personnes peu scrupuleuses se présentant aux domiciles particuliers pour recueillir des dons en faveur de la Société d'entraide des membres de la Légion d'honneur. Celle-ci n'envoie jamais aucun représentant recueillir des dons à domicile.
Seules sont autorisées à se présenter de sa part les personnes chargées de rechercher de la publicité pour la revue la Cohorte et pour la plaquette-programme des galas de la Société et celles autorisées à vendre les ouvrages sur la *Légion d'honneur,* toutes ces personnes étant en possession d'un accréditif personnalisé de la Société.

A L'HOTEL DROUOT

Mardi

EXPOSITIONS

S. 1. - Miniatures et boîtes 18e et 19e. Orfèvrerie ancienne. Bijoux.
S. 2. - Estampes anc. 18e au 19e.
S. 16. - Fourrures. Panth. Renard. Visons darck et pastels.



LA VI...

ADMINISTRATION

LA RÉFORME DU MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES

les signes extérieurs de la gentilhommière...

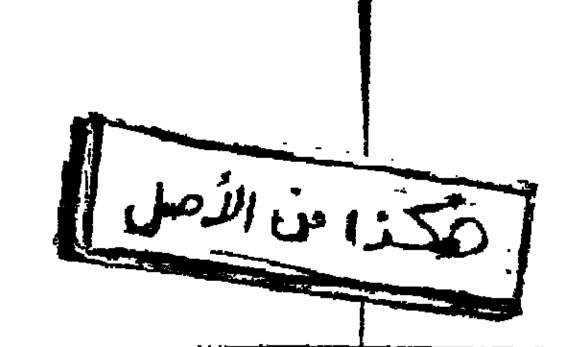
FAITS ET CHIFFRES

Étranger

Prix

Sécurité sociale

هكذا من الأصل



LA VIE SOCIALE ET ÉCONOMIQUE

ADMINISTRATION

LA RÉFORME DU MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES

Les signes extérieurs de la gentillesse

La réforme du ministère de l'économie et des finances, annoncée le 1er février par M. Giscard d'Estaing, verra le jour au printemps prochain. Tout du moins en principe.

On se souvient que, à une question posée au cours de l'émission des Dossiers de l'écran sur les mauvaises relations des usagers avec l'administration, le président de la République avait répondu que des mesures allaient être prises, notamment pour réorganiser la Rue de Rivoli. Cette nouvelle avait surpris et certains y avaient vu le désir de faire un peu de publicité à la majorité avant les élections municipales. En fait, un projet existe effectivement. M. Giscard d'Estaing n'est, assure-t-on, « pas du tout satisfait » par le style du ministère de l'économie et des finances, plus exactement par les formes concrètes que revêtent les manifestations extérieures de son autorité et de ses pouvoirs. Telles les formules, très dix-neuvième siècle, du style : « Je vous ordonne de payer dans les trois jours... »

Il n'est évidemment agréable pour personne de recevoir ce genre de papier, adressé il y a cent ou cent cinquante ans à des paysans vis-à-vis desquels « la manière forte, simple et nette » semblait peut-être nécessaire pour se bien faire comprendre. Les temps ayant changé, que va-t-on modifier ?

L'organisation interne du ministère de l'économie et des finances, puis les relations de la Rue de Rivoli avec les centres de province. Rien de cela n'intéresse directement le public. En revanche, nombre de Français seront heureux d'apprendre qu'on se soucie enfin de leur faciliter des relations aussi nombreuses que difficiles avec l'administration.

Déjà, dans les aéroports, les douaniers qui demandent d'ouvrir valises et sacs à main sont, non pas triés sur le volet, mais préparés spécialement à ces tâches délicates. Il ne s'agit pas de donner à l'étranger qui débarque l'image d'une France tatillonne et sans courtoisie.

La réorganisation du ministère de l'économie et des finances, qui ne se limitera pas aux signes extérieurs de gentillesse, pourrait aller loin. Elle est en tout cas confortée par une vaste enquête de R.C.B. (Rationalisation des choix budgétaires) menée il y a quelques années par toute une équipe de hauts fonctionnaires. Elle coûtera de l'argent, car, pour supprimer les nombreuses formalités qui exaspèrent les citoyens, il faudra recourir davantage à l'informatique ; pour éviter de faire courir les gens d'un bout à l'autre de la ville entre le service des douanes et ceux du fisc, il faudra regrouper toutes les activités « ministère des finances » dans des immeubles uniques, du genre des « one stop building » construits aux Etats-Unis.

Peut-être sera-t-il possible dans quelques années d'obtenir un passeport sans avoir à courir dans les bureaux de tabac pour se procurer les timbres nécessaires... — Al. V.

FAITS ET CHIFFRES

Conflits sociaux

● LA SEINE TOUJOURS BARREE A ROUEN. — Le syndicat Force ouvrière des salariés de la navigation fluviale a décidé, dimanche 6 février à Rouen, la poursuite de la grève entamée mercredi dernier. Ce mouvement avait été déclenché par les syndicats de mariniers C.G.T., C.F.D.T., F.O. à la suite du démantèlement par la police, mercredi et jeudi, de barrages de convois fluviaux installés sur la Seine par des *employés de l'entreprise parisienne* de transports SOFLUMAR (*Société fluviale et maritime*). Ceux-ci entendaient protester contre des menaces de licenciement pesant sur une quinzaine des cinquante employés de la firme. — *(A.F.P.)*

Emploi

● *LA DIRECTION DE L'USINE* SESCOSEM (groupe Thomson) d'Aix-en-Provence a informé le personnel d'un projet de licenciement collectif portant sur 147 personnes sur un total de 1 200 employés. Cette mesure toucherait notamment le personnel d'étude et d'encadrement (23 ingénieurs et cadres, 47 techniciens, 18 agents de maîtrise, 4 dessinateurs, 44 employés, 13 O.P.)

Selon les syndicats, cette décision, qui s'inscrit dans le *cadre de « la coopération avec la société Silec »* annoncée en décembre, aboutit à une *« liquidation du potentiel d'études »* de l'usine d'Aix-en-Provence. Cette unité est spécialisée dans les transistors de puissance. Elle exporte 50 % de sa production, ses seuls concurrents mondiaux étant, dans ce domaine, les groupes américains et, à un degré *moindre*, Philips.

● LE CONSEIL REGIONAL DE FRANCHE-COMTE se propose d'affecter 1 million de francs à l'opération de rachat de l'ensemble des terrains et bâtiments de Lip *« sous réserve du concours du département du Doubs et de la ville de Besançon »*. Le conseil estime pouvoir favoriser *ainsi* d'éventuels projets de réanimation *industrielle. Selon l'assemblée* régionale, seuls 45 des 867 *membres du* personnel de Lip ont retrouvé un emploi depuis la liquidation, le 3 mai 1976, de la Société européenne d'horlogerie.

● DE NOUVEAUX LICENCIEMENTS COLLECTIFS ont été signalés à la fin de la semaine dernière, notamment à la société Chauffage montluçonnais et sanitaire (C.M.S.) de Montluçon (Allier), où les 118 ouvriers occupent leur usine depuis le vendredi 4 février pour protester contre la mesure qui les frappe ; à la Société dauphinoise de confection à Vienne (Isère), 160 salariés, totalité de l'effectif ; à la Boulonnerie de Thiant, à Valenciennes (Nord), 80 emplois sur 380 ; aux Etablissements Escofier, machines-outils, à Chalon-sur-Saône (Saône-et-Loire), 53 emplois sur 106.

Étranger

● LE GOUVERNEMENT AMERICAIN A OUVERT UNE ENQUETE après les accusations portées par plusieurs sénateurs contre les producteurs de gaz, a annoncé le ministre de l'intérieur, M. Cecil Andrus, lors d'une *interview* à la télévision. Selon plusieurs *membres* du Congrès, certaines compagnies pétrolières *disposeraient d'importantes* réserves de gaz naturel qu'elles dissimuleraient en attendant que les prix augmentent.

Prix

● SELON L'INDICE DE LA *C.G.T.*, les *prix ont* augmenté de 0,9 % en janvier 1977, par *rapport* à décembre 1976. La hausse s'établit ainsi à 12,4 % en un an (par rapport à janvier 1976). La seule forte hausse enregistrée en janvier a été celle de l'alimentation (+ 2,4 % en un mois). En revanche, tous les autres postes de dépenses augmentent modérément : 0,5 % pour l'habitation, 0,2 % pour les transports, *télécommunications*, d'une part, culture, d'autre part, 0,1 % pour le poste hygiène et santé. Le poste *habillement* baisse même nettement : — 1,4 %.

La C.G.T. explique ainsi la forte hausse du poste alimentation dans son indice : *« L'indice C.G.T. intègre chaque mois la totalité des variations enregistrées, contrairement à l'I.N.S.E.E. qui la répartit sur l'année. De ce fait, l'indice I.N.S.E.E. n'enregistre que très partiellement (un douzième) cette hausse. »* *L'I.N.S.E.E. effectue, en effet,* une moyenne des prix portant sur *douze mois* pour les produits alimentaires, ce qui a pour effet d'atténuer aussi bien les mouvements de hausses que les mouvements de baisses.

Sécurité sociale

● UNE REFORME EN PROFONDEUR S'IMPOSE, estiment 62 % des Français, selon un sondage que la SOFRES a réalisé pour le ministère du travail et que *le Point* (7 février) publie. S'il fallait réduire les prestations, 32 % jugent qu'il faudrait agir sur les dépenses de santé et 4 % sur les retraites. Autres indications : 74 % sont « très » ou « assez » favorables à la suppression des allocations familiales aux assurés à revenus élevés et 58 % à la limitation des remboursements du « petit risque » (grippes, etc.) aux ménages à faibles revenus. Commentant ce sondage, le ministre d utravail a annoncé qu'il arrêtera des mesures d'économies dès ce trimestre.

AÉRONAUTIQUE

Après des jugements sévères de M. Cavaillé sur la S.N.I.A.S.

Le général Mitterrand intervient auprès des pouvoirs publics

Pour protester contre des propos tenus en privé par le secrétaire d'Etat aux transports à l'encontre du manque de dynamisme et d'initiative de la SNIAS (*le Monde* des 2 et 3 février), le général Jacques Mitterrand, président-directeur *général de la société* nationale industrielle aérospatiale, a demandé à être reçu par M. Marcel Cavaillé. *Le général* Mitterrand est intervenu, dans le même temps, auprès d'autres représentants des pouvoirs publics dès le 2 février.

Devant des journalistes, récemment, le secrétaire d'Etat aux transports n'avait pas mâché ses mots et il avait parlé, à Toulouse, où M. Cavaillé se présente aux *élections municipales, de l'irres*ponsabilité de la SNIAS et du manque d'initiative de son bureau d'études, ajoutant notamment : *« C'est le système des sociétés nationales que je dénonce. Chez Breguet-Dassault, ça marche parce qu'il y a un patron qui commande. »*

Au terme de son entrevue avec le général Mitterrand, M. Cavaillé a estimé, dans une mise au point adressée au quotidien *la Dépêche du Midi*, que ses propos ont été *mal interprétés et que ses paroles* n'ont pas été prononcées lors *d'une conférence de presse, mais* dans un repas amical.

M. Cavaillé *indique que, à son* avis, *« dans les entreprises nationales en général, les objectifs doivent être clairement définis et connus des dirigeants et de l'ensemble de l'encadrement, afin que tous ceux qui détiennent une part des responsabilités dans l'entreprise soient mieux à même de faire preuve d'initiative »*. A propos du bureau d'études de la SNIAS, le secrétaire d'Etat aux transports regrette qu' *« il ne puisse pas actuellement faire preuve de son imagination et de sa capacité »*. Il a annoncé qu'il voulait instaurer *« des plans d'entreprise »* dans les sociétés nationales pour que soient clarifiés leurs rapports avec l'Etat.

AFFAIRES

APRÈS UNE « RÉELLE REPRISE »

Les agences de publicité sont modérément optimistes pour 1977

Selon l'enquête de conjoncture menée par l'Association des agences conseils en publicité (A.A.C.P.) en décembre auprès de quarante-quatre agences, grandes, moyennes et petites, *« l'année 1976 apparaît dans l'ensemble comme une année de réelle reprise »*, la croissance du chiffre d'affaires et du revenu des agences se situant aux environs de 15 %, ce qui, compte tenu de l'inflation, correspond à une augmentation réelle d'activité de 5 %, la première depuis trois ans.

L'emploi, en revanche, est resté *stable*, les *effectifs n'augmentant* que de 0,7 % en un an, malgré l'optimisme des professionnels en la matière en milieu d'année : il semble que les entreprises qui ont connu un surcroît d'activité aient préféré faire appel à des « collaborateurs extérieurs » plutôt que de recruter.

L'expansion des dépenses publicitaires trimédia (presse-radio-TV) est surtout due à l'alimentation (avec une hausse de 31,4 % du montant des budgets pour 10,35 % du marché publicitaire), aux produits de toilette et de beauté (+ 33,3 % pour 10 % du marché), à la distribution (+ 23,3 % pour 12,6 % du marché). Les investissements publicitaires du secteur de l'énergie *ont plus que doublé en 1976* (+ 141 %), mais cette branche *de l'activité ne représente que* 1 % de l'ensemble du marché.

Quant aux perspectives en 1977, la plupart des professionnels espèrent la reconduction en volume de leurs budgets, mais certains sont plus optimistes, ce qui conduit à estimer à 9,2 % pour l'ensemble des agences la *progression* de leurs revenus. L'emploi devrait évoluer un peu *plus favorablement qu'en 1976*, avec un accroissement de 1,4 % des effectifs, à porter essentiellement au compte des petites et moyennes agences.

CONSTRUCTION

LES « CHALANDONNETTES »

Un rêve devenu cauchemar ?

Etre propriétaire de sa maison... Un rêve *pour* la *majorité* des familles françaises. Un rêve que quelques milliers de ménages ont cru réaliser lorsque, en 1969, un ministre de l'équipement et du logement donna son nom à un concours de maisons très bon marché. Aujourd'hui, certains propriétaires de « chalandonnettes » déchantent, et le désespoir est bien près de faire place à *la colère*.

Ils étaient une trentaine, représentant environ 2 000 propriétaires, à participer samedi 5 février à la journée d'études organisée à leur intention par la Confédération nationale du logement (1). Deux mille, c'est peu sur les soixante mille construites sur trois cent quarante-quatre sites différents dans toute la France. *Mais*, de l'aveu même des fonctionnaires, il y a, sur une cinquantaine *de ces sites*, des *« ennuis assez importants »*... Le bilan dressé par les mécontents est accablant, que ce soit à Marseille, à Carcassonne ou à Narbonne. Les photos qu'on se fait passer avec un humour amer sont éloquentes : cette jeune femme en bottes blanches patauge *dans les* 5 centimètres d'eau de sa cave : *« Une vraie piscine qu'on nous a livrée, sans nous la faire payer en plus ! »* Taches d'humidité sous les fenêtres, *papier* peint cloqué sur tout un panneau, moisissures au *plafond*, carrelage descellé, tuyauteries à nu dans la cuisine, le plâtre s'étant effrité... Il y a comme cela des dizaines de ces photos accusatrices. Or ces maisons ont moins de dix ans. Une telle généralisation des dégradations n'évoque plus la malfaçon, mais met en cause la qualité même de la construction.

Les expertises sont décevantes. *« Cela ne va pas*, nous a dit l'expert, *mais combien avez-vous payé votre maison ? Vous n'avez pas acheté une DS, mais une 2 CV... »* Le propriétaire de « chalandonnette » remarque : *« Une 2 CV, au moins, elle marche... »* Tel autre confie : *« L'expert m'a dit : « Si vous avez de l'humidité » dans votre sous-sol, c'est de » votre faute ; vous n'aérez pas » assez !... »*

Les abords des lotissements ne valent souvent guère mieux. A la Gavotte, près de Marseille, les propriétaires ont dû aménager eux-mêmes les accès à leurs maisons, dans la caillasse vite transformée en éboulis... Ailleurs, c'est *un spectacle* de « zone », avec un long bâtiment collectif horizontal, *qui n'évoque en rien un « village »* de « maisons individuelles ».

Les propriétaires de ces maisons ont de faibles revenus (2 500 F, 3 000 F par mois) et se sont lourdement endettés pour se loger. Ils ont parfois, en se groupant, refusé le payer les 8 000 F, 10 000 F, 15 000 F de révision de prix que les plans de financement n'avaient pas prévus. Parfois, ils *ont obtenu* de ne pas payer l'intégralité des sommes supplémentaires *qu'on leur réclamait*.

Mais comment se faire rendre justice ? A la Gavotte, les *propriétaires* ont en face d'eux trop de partenaires : entre la *société* civile immobilière Le Vol, qu'ils ont dû constituer, le gérant statutaire du lotissement, qui est la Société de crédit immobilier des Bouches du Rhône, la société LOGIREM, qui n'a joué qu'un rôle d' « assistant *technique* », et l'entreprise Cananzi, le labyrinthe *juridique est inextricable*.

Il faut pourtant trouver d'urgence *une solution acceptable pour* les familles qui vivent, jour après *jour*, un *rêve devenu cauchemar*. Pour l'avenir, il faut, plus que jamais, se montrer intransigeant sur la qualité de la construction des maisons individuelles. Sans quoi, les promesses publiques concernant l'habitat individuel des ménages modestes risqueront de créer plus d'amertume et de rancœur que de joie de vivre...

JOSÉE DOYÈRE.

(1) C.N.L., 9, r. Montera, Paris-12e.

LA VIE SOCIALE ET ÉCONOMIQUE

BILLET

MM. CHIRAC ET BARRE DEVANT LES ÉLEVEURS DU MASSIF CENTRAL

Le fond, la forme et le ton

En intervenant, samedi 5 février, devant les éleveurs du Massif Central, M. Barre a-t-il marqué de son sceau la politique agricole ? La question est d'autant plus intéressante que le premier ministre a prononcé son discours quelques heures seulement après M. Chirac, qui avait été, depuis 1972, le maître d'œuvre de cette politique, d'abord à l'hôtel de Villeroy, puis à l'hôtel Matignon. Sur la forme et le fond, la réponse est non.

Le discours des deux premiers ministres successifs a été construit en trois parties, sur le même canevas. Premier point : « Je m'intéresse à vous. » « Ma présence parmi vous (...) veut marquer l'importance que, plus que jamais, j'attache aux problèmes des agriculteurs et au développement de l'agriculture de notre pays », *a dit d'entrée M. Chirac. Même écho chez M. Barre :* « Je m'intéresse de longue date au milieu agricole et aux problèmes de l'agriculture (...). Premier ministre, je mesure chaque jour l'importance de votre secteur d'activité dans la vie de notre pays. »

Deuxième point : « J'agis pour vous. » *L'un et l'autre ont fait une revue de détail des mesures adoptées, soit particulièrement en faveur du Massif Central, soit généralement en faveur des éleveurs, des jeunes agriculteurs et des régions de montagne ; ils ont, en outre, souligné l'importance de la concertation et de l'exploitation familiale à responsabilité personnelle, ainsi que les points sur lesquels la C.E.E. bute : les montants compensatoires monétaires, les prochains prix agricoles, l'élargissement du Marché commun aux pays méditerranéens.*

Troisième point : « J'ai confiance en vous. » *M. Chirac a assuré :* « L'agriculture, pour la France, ce sont surtout des hommes et des femmes qui, héritiers de traditions millénaires, sont aujourd'hui mieux armés que d'autres pour nous montrer les voies de l'avenir (...). *[Les paysans ont]* une mission sociale à remplir dans la France de demain. » *M. Barre a souligné :* « Soyez certains que l'agriculture française est une chance de la France. »

« Super-syndicaliste »

Ces deux discours ont pourtant été prononcés sur des tons très différents. Fidèle à son image de « super-syndicaliste agricole », M. Chirac a lancé à propos de plusieurs sujets : « Les engagements que j'ai pris ne sont pas tenus » ; « la France doit tout mettre en œuvre pour... » *Le président du R.P.R. s'est ainsi démarqué de l'action de M. Raymond Barre, qui a déclaré de son côté :* « Je n'aime pas pour ma part tenir des propos de complaisance et prodiguer des promesses que je ne pourrai tenir. »

M. Chirac a parlé au cœur des paysans : « Comme vous, je ressens aujourd'hui l'aspiration profonde des meilleurs d'entre nous à l'effort individuel, à l'initiative, à la responsabilité. (...) » *M. Barre s'est adressé à leur raison :* « Pour l'agriculture comme pour l'ensemble des autres secteurs d'activité, le succès de la politique [de lutte contre l'inflation engagée par le gouvernement conditionne l'avenir. »

Ces deux allocutions auraient-elles été prononcées à Clermont-Ferrand devant quelques centaines d'éleveurs — finalement assez réservés et applaudissant peu — s'il n'y avait prochainement des élections municipales ? Certains responsables syndicaux nationaux, invités in extremis, se sont posés la question tout au long de ces deux jours.

A. G.

HANDICAPÉS

Pour obtenir une libéralisation de leur statut les stagiaires du centre Valentin-Haüy à Paris occupent leurs locaux

Après le centre d'aide par le travail de Besançon, toujours occupé par ses pensionnaires depuis le dépôt de bilan (« le Monde » du 29 janvier), d'autres établissements d'accueil sont touchés par des mouvements sociaux. Le plus spectaculaire se situe sans doute à Paris, où les stagiaires du centre de formation et de rééducation professionnelle de l'association Valentin-Haüy ont occupé eux aussi leurs locaux, pour protester notamment contre un règlement intérieur qu'ils tiennent pour archaïque.

Depuis la dernière rentrée, les incidents se sont multipliés à l'association Valentin-Haüy pour le bien des aveugles, 5, rue Duroc à Paris (7e), où est installé, en plus des bibliothèques Braille et d'autres activités socio-culturelles d'importance, un centre de reclassement professionnel pour handicapés visuels adultes. Ces derniers, au nombre de cent vingt, dont soixante-cinq internes, garçons et filles, répartis dans deux foyers distincts, sont âgés de dix-huit à quarante-cinq ans, mais la moyenne d'âge n'excède guère vingt-cinq ans. La plupart de ces déficients visuels le sont devenus après des accidents, et le centre de reclassement leur procure une formation — mais pas d'emploi — dans l'un des trois métiers qu'il leur est donné d'exercer le plus couramment : ceux de standardiste, dont le stage dure un an, de secrétaire (deux ans) et de kinésithérapeute (trois ans ou quatre ans selon les cas).

Or ces stagiaires qui, contrairement à beaucoup d'autres handicapés, ont souvent connu une vie normale dans leur adolescence, ou ont côtoyé des étudiants et de jeunes travailleurs, critiquent très vivement le « *cloisonnement* » dans lequel vivent les aveugles et les amblyopes des établissements d'enseignement spécialisé. Plus globalement, ils remettent en cause certaines failles du système d'accueil et du bénévolat. Déjà, en novembre dernier, lors d'une vente de charité organisée en présence de Mme Pompidou, ils avaient déployé une banderole portant la mention : « *C'est beau de faire la charité, c'est humiliant de la recevoir...* »

Fin janvier, une grève éclatait — la première, semble-t-il — à l'occasion du rejet par la direction d'une demande de « *libre circulation* » à l'intérieur de l'établissement. « *Après le ghetto de l'enfance et de l'adolescence,* expliquent les stagiaires, *où l'enseignement est dispensé par le secteur privé, généralement confessionnel, avec un personnel peu qualifié, une information extérieure censurée, des activités extra-scolaires imposées et pratiquées entre handicapés, tout est prévu pour que les déficients visuels n'échappent pas, dans leur vie adulte, au même système de récupération. Les centres de formation professionnelle sont également privés. A leur tête, siègent des conseils d'administration constitués en majorité de dames patronnesses, de militaires ou de diplomates en retraite. De nouveaux ghettos, qui fabriquent des handicapés incapables d'affronter la vie d'aujourd'hui.* »

Trop d'interdits

Propos excessifs, apparemment, que suscitent les multiples interdits visant les stagiaires. L'article 12 du règlement intérieur, en vigueur jusqu'à ces dernières semaines, prévoyait, entre autres, des sanctions pouvant aller jusqu'au renvoi temporaire, et même l'exclusion définitive en cas de récidive, pour les faits suivants : porter des insignes, tenir des discussions politiques ou religieuses, introduire des personnes étrangères à l'établissement. Pour les internes, il était en outre défendu de sortir au-delà de 21 heures, alors que les cours sont dispensés de 9 heures à 18 h. 30.

Après le boycottage de la vente de charité annuelle, les internes avaient obtenu la « permission de nuit » pour les week-ends. Mais, ne connaissant pas Paris — presque tous sont originaires de la province — et n'y ayant pas d'attaches, ils réclamaient surtout la possibilité de recevoir des parents, des amis ou des amies, pour échapper à une existence où « les autres », ceux que l'on côtoie, sont toujours des handicapés. Il leur fut répondu que le règlement du centre n'était pas différent de celui des foyers d'immigrés ou de jeunes travailleurs de la région parisienne.

Mais peut-on comparer le mode de vie de ces derniers, en prise sur l'usine et le monde extérieur, avec le milieu fermé des handicapés ? Tel est l'argument qu'a présenté jeudi, au ministère de la santé, une délégation des stagiaires du centre Valentin-Haüy, au terme d'une « occupation » qui fera date dans l'histoire du vénérable établissement. Aux dernières nouvelles, une négociation pourrait s'amorcer en vue d'une libéralisation du régime des entrées et des sorties : la « libre circulation » dans les chambres serait accordée le samedi jusqu'à minuit...

Le mouvement est lancé. D'autres revendications surgissent. Un tract du Comité de liaison des handicapés de l'association Valentin-Haüy loue les réalisations de celle-ci — uniques en France, sinon en Europe — dans le domaine des livres braille et des ouvrages enregistrés et catalogués en magnétothèque, mais il critique aussi la « *censure* » préalable d'un comité de lecture de cinq personnes dont la moyenne d'âge serait de soixante-dix ans.

Au cours d'une conférence de presse, les stagiaires ont rappelé qu'aujourd'hui encore toute la culture de l'aveugle repose sur le braille et les enregistrements radiophoniques. Mais l'acquisition du braille est très malaisée pour quelqu'un qui a perdu la vue à l'âge adulte, et les volumes sont difficilement maniables : d'où la nécessité de faciliter l'achat, par les aveugles, d'un matériel d'enregistrement adéquat.

Un exemple ? Alors qu'il y a en France environ soixante-six mille handicapés visuels adultes de vingt à soixante-quatre ans, plus un grand nombre de personnes âgées, et quelque douze mille cinq cents enfants, adolescents et jeunes jusqu'à dix-neuf ans, le Centre Beaubourg n'a rien prévu pour les aveugles, et reste inaccessible aux handicapés moteurs.

JEAN BENOIT.

ÉNERGIE

L'IRAN EST ACCUSÉ PAR LA PRESSE KOWEITIENNE D'ABAISSER LE PRIX DE SON PÉTROLE

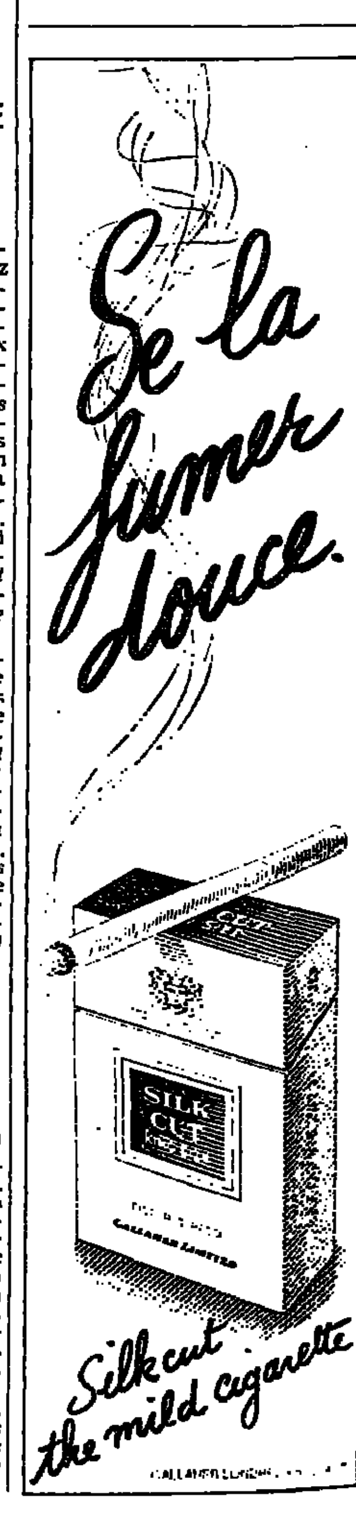
Alors que le président en exercice de l'OPEP, Cheikh Abdelaziz Ben Khalifa, ministre des finances et du pétrole du Qatar, continue de croire à un prochain accord des pays membres sur le prix du pétrole qui « *pourrait être entériné lors d'une conférence extraordinaire qui se tiendrait dans les deux mois* », les deux pays modérés, l'Arabie Saoudite et les Emirats arabes unis, doutent qu'un tel accord soit possible. Après la visite le 6 février à Ryad du ministre du pétrole des Emirats, M. Al Otaiba, le Cheikh Yamani aurait décidé de rejeter la proposition du Qatar « *parce qu'elle est incompatible avec les intérêts économiques et politiques de l'Arabie Saoudite* ».

D'autre part, la mévente du pétrole le plus cher sur le marché provoque des dissensions parmi les pays les plus touchés. La presse koweïtienne accuse l'Iran de dumping. La revue *Al Majales Al Moussawara* écrit le 6 février : « *L'Iran a accru sa production pétrolière et dans le même temps accorde d'importantes ristournes à ses clients afin d'écouler son brut, causant ainsi du tort aux autres pays producteurs du Golfe.* » Et le journal ajoute : « *L'Iran ne respecte qu'en apparence les décisions de l'OPEP.* » — *(A.F.P., UPI.)*

ESCOMPTE

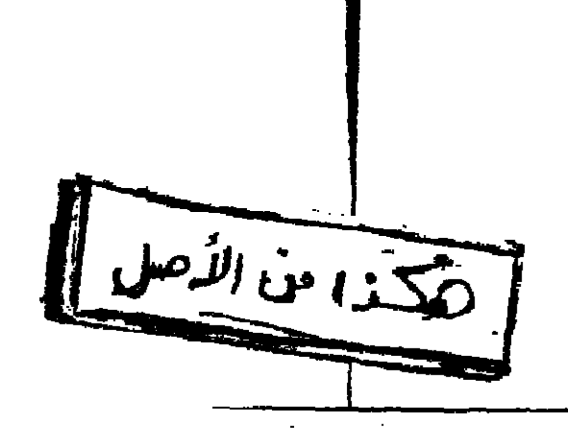
LA BANQUE D'ANGLETERRE RAMÈNE SON TAUX A 12 %

La Banque d'Angleterre a de nouveau abaissé le taux de l'escompte, qui a été ramené jeudi de 12,25 % à 12 %. Simultanément, elle a annoncé qu'elle suspendait provisoirement la méthode selon laquelle elle fixait depuis quelques années son taux de prêt minimum (« minimum lending rate » ou M.L.R.), qu'on appelle par tradition taux de l'escompte. Cette méthode consistait à ajuster chaque semaine le M.L.R. au taux d'adjudication des bons du Trésor, mais, pour défendre la livre, l'Institut d'émission avait déjà, le 7 octobre dernier, rompu cette règle en portant brusquement son taux de 13 % à 15 %.









LE PHOTOCOPIEUR SCM 110 B. IL FAIT BEAUCOUP DE CHOSES.

IL PHOTOCOPIE RECTO.

Le photocopieur SCM 110 B est un nouveau photocopieur de la gamme *Smith-Corona Marchant*. Sa nouveauté n'est évidemment pas qu'il photocopie recto. Comme vous pouvez le voir dans cette page, il fait bien d'autres choses.

IL PHOTOCOPIE VERSO.

Le SCM 110 B peut photocopier sur le recto et le verso de la même feuille, ce qui représente une appréciable économie de papier.

IL PHOTOCOPIE SUR PAPIER COULEUR.

Le SCM 110 B peut photocopier sur n'importe quel papier. Il peut donc photocopier sur du papier de couleur.
Utilisation : tarifs, notes de service, publicité directe...

IL PHOTOCOPIE PETIT COMME ÇA.

255 mm
178 mm

Le SCM 110 B est alimenté non pas *par cassette, mais par rouleau.*
Avantage pratique : pour changer de *format, pas besoin de changer de cassette.* Un curseur vous permet de régler la longueur de coupe désirée.
Si vous voulez le format minimum, vous réglez sur la longueur de coupe minimum (178 mm). Avantage financier : vous photocopiez chèques, documents administratifs, fichiers, etc., à leurs formats réels. Autant de photocopies, autant d'économies.

IL PHOTOCOPIE GRAND COMME ÇA.

297 mm
425 mm

Par contre, si vous voulez le format maximum, vous réglez le curseur sur la longueur de coupe maximum (425 mm), indispensable pour photocopier états comptables, maquettes, plans, feuilles d'ordinateurs...
Le curseur vous permet, bien entendu, d'obtenir tous les formats entre 178 mm et 425 mm de long.

IL PHOTOCOPIE SUR PLAQUES OFFSET.

Si vous avez une machine offset, vous pouvez utiliser le 110 B pour photocopier sur plaques offset les documents à tirer en plusieurs centaines d'exemplaires.

IL PHOTOCOPIE SUR ETIQUETTES ADHESIVES.

Il suffit de taper les adresses sur un original. Le SCM 110 B les photocopie sur une feuille ou un rouleau auto-adhésif et pré-découpé. Vous obtenez ainsi *24 étiquettes par feuille A 4 (21x29,7 cm).*

GERSSEN

IL PHOTOCOPIE SUR VOTRE PAPIER A EN-TÊTE.

Avec le SCM 110 B, *vous pouvez vous servir de votre* propre papier à lettre, pour y photocopier des circulaires en feuille à feuille ou en continu. (Il suffit d'utiliser un rouleau de papier pré-imprimé à l'en-tête de votre Société).

IL PHOTOCOPIE SUR D'AUTRES CHOSES.

- Le SCM 110 B *peut photocopier* sur papiers calques pour tirages de plans en diazocopie.
- Avec le SCM 110 B, vous pouvez obtenir des copies sur transparents pour votre rétro-projecteur.

ET VOUS, PAS GRAND CHOSE.



Autant les performances du SCM 110 B sont nombreuses, autant son fonctionnement est simple. Deux boutons : un pour le nombre de photocopies ; un pour la mise en route. Vous réglez le curseur sur la longueur de coupe désirée et c'est parti pour 700 copies sans problème. Sans problème, puisque le SCM 110 B est alimenté par rouleau. *Il ne risque donc pas d'y avoir de bourrage dû à des feuilles mal déramées ou humides*, qui viennent stopper la machine, exigent la venue d'un dépanneur, et rendent le photocopieur indisponible juste au moment où l'on en a besoin.

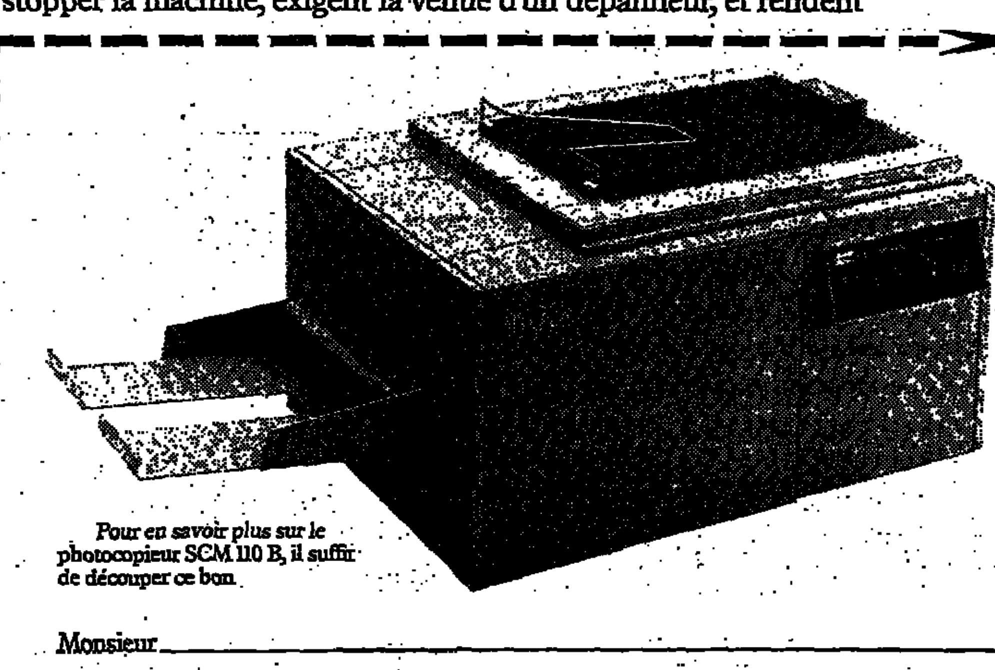
Le photocopieur SCM 110 B fait ce que font plusieurs photocopieurs réunis, mais *rassurez-vous*, il vaudrait plutôt moins cher que ses concurrents : 28.812 F T.T.C. A ce prix, cela vaut la peine de se renseigner. D'autant plus qu'il fait partie de toute une *gamme de photocopieurs* disponibles en vente ou location. Il y a donc sûrement un photocopieur Smith-Corona Marchant qui correspond à vos besoins.

Pour en savoir plus sur le photocopieur SCM 110 B, envoyez votre carte de visite à Smith-Corona Marchant S.A. - 86, av. de la République 94701 Maisons-Alfort - B.P. 35 (Tél. 368.49.03).

COPIEUR 110 B.

Photocopieurs
Smith-Corona Marchant.

63 points de vente dans toute la France.

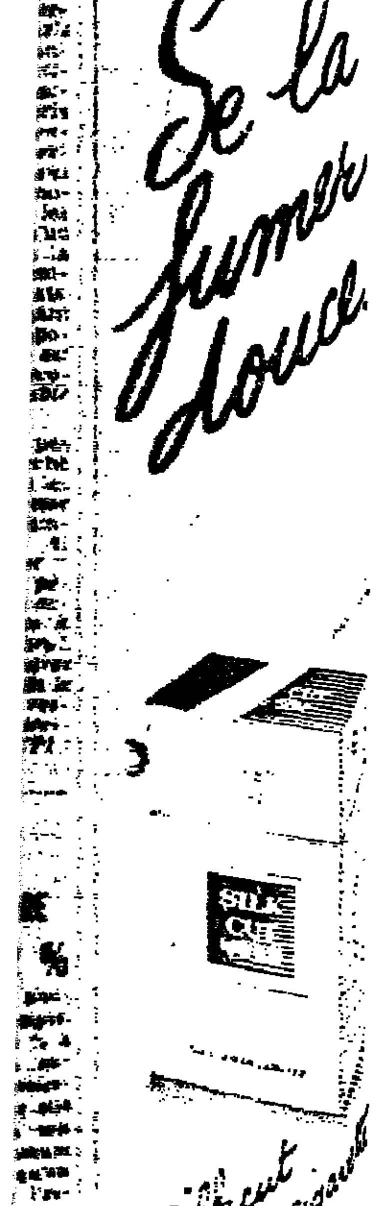


Pour en savoir plus sur le photocopieur SCM 110 B, il suffit de découper ce bon.

Monsieur ______
Société ______
Fonction ______
Adresse ______
______ Tél. : ______
Désirerait en savoir plus sur le photocopieur SCM 110 B.

Renvoyer à : Smith-Corona Marchant S.A.
86, avenue de la République 94701 Maisons-Alfort
Boîte Postale 35 (Tél. : 368.49.03).

DÉPLAS-HOMBY-DELAFOSSE



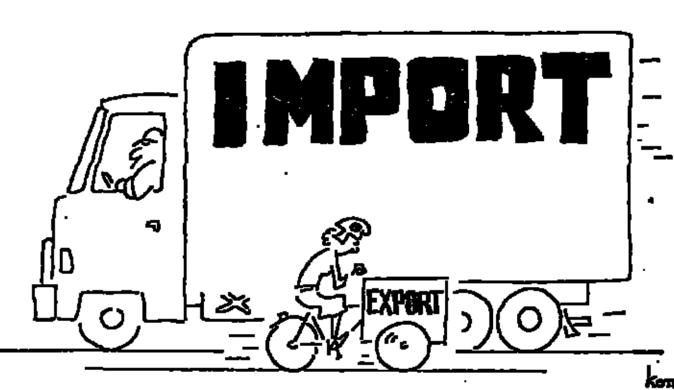
LA VIE ÉCONOMIQUE

CONJONCTURE

L'achat d'un produit importé est un choix contre l'emploi

déclare M. Giscard d'Estaing

« Lorsque les Français font le choix d'un achat d'un produit importé par rapport à un produit national, ils font un choix contre l'emploi... », *a déclaré M. Giscard d'Estaing dans une interview à* Ouest-France *parue le 6 février. Le même jour, le président du C.N.P.F., M. Ceyrac lançait un véritable appel dans une interview à la* Dépêche du Midi : « Il faut que la France devienne notre premier marché d'exportation. Ce n'est pas un paradoxe, puisqu'il s'agit ni plus ni moins de disputer notre propre marché intérieur à une concurrence étrangère de plus en plus active. Il faut donc faire la chasse aux pratiques qui incitent indûment les acheteurs français à acheter des produits étrangers. Mais il faut aussi que les acheteurs français aient un réflexe de « patriotisme commercial », c'est-à-dire d'intérêt bien compris. »



(Dessin de KONK.)

Amorcée il y a quelques semaines par le ministre du commerce extérieur, M. Rossi, la campagne « Achetez français » *reçoit aujourd'hui la caution des plus hautes instances de l'Etat et du patronat. Certes, le président de la République se montre plus prudent que le C.N.P.F.* « Les pouvoirs publics ne peuvent pas être à l'origine d'une campagne sur le thème « Achetez français », *la France faisant* « partie d'une Communauté économique où les échanges sont libres ». *Mais, selon le président de la République,* « l'opinion publique peut être sensibilisée à ce problème » *et* « il est important que l'on sache que le développement des achats par les Français de produits étrangers est un phénomène qui pèse sur l'activité de l'emploi ».

Pour être de bon sens, ces propos n'en sont pas moins nouveaux. Les pouvoirs publics semblent découvrir aujourd'hui qu'une balance commerciale comporte deux facettes : les exportations mais aussi les importations. Pendant des années, on ne s'est préoccupé que des premières. Négligeant les rares appels à la prudence, ils ont engagé l'industrie française dans une course effrénée à l'exportation, en oubliant que la conquête des marchés extérieurs ne va de pair qu'avec un solide marché intérieur. Les responsables gouvernementaux, comme ceux du patronat, sont contraints aujourd'hui de changer brutalement leur fusil d'épaule, face à l'invasion du marché français par les produits étrangers.

S'en tiendront-ils à l'appel aux consommateurs pour qu'ils privilégient les « produits français » ? De proche en proche, la tentation du protectionnisme peut être vue d'autant plus grande que la concurrence étrangère élargit ses ravages. — J.-M. Q.

LES CARNETS DE COMMANDES DES ENTREPRISES DE TRAVAUX PUBLICS ATTEIGNENT UNE « MINCEUR CRITIQUE »

L'activité des entreprises de travaux publics ne cesse de se dégrader, selon la dernière enquête réalisée par la Fédération nationale des travaux publics. En novembre 1976, la valeur des travaux réalisés stagnait en francs courants par rapport à octobre, tandis que pour les mois de septembre, octobre, novembre, par rapport à la même période de 1975, l'activité, pour une hausse en valeur de 11,2 %, était en baisse en volume de 2,3 %. Ce qui « *montre bien l'amenuisement continu du volume des travaux réalisés, ramené ainsi non loin des niveaux les plus bas de la crise de 1975* », écrit la F.N.T.P.

En ce qui concerne les marchés conclus, leur niveau se stabilise, pour les trois derniers mois connus, autour de 3 milliards 300 millions de francs. En volume des commandes, « *la situation apparaît bien plus dégradée* » : en effet, sur une base 100 en janvier 1974, l'indice de novembre 1976 s'établit à 79, contre 107 en novembre 1975 (effets du plan de relance). En fait, « *les carnets de commande atteignent une minceur critique* ».

Selon les professionnels, « *la dépression actuelle est la conséquence directe de l'épuisement des crédits de paiement et des autorisations de programme inscrites au budget de l'Etat pour 1976. Elle résulte également d'un attentisme des collectivités locales, qui ne devraient reprendre leurs travaux qu'au printemps* ».

A L'ÉTRANGER

L'Afrique du Sud fait appel aux investissements français

« *La France devrait s'engager en Afrique du Sud, spécialement pour fournir de la technologie, des capitaux et des machines, qui pourraient contribuer au développement économique des nations noires* » de cette partie du monde, a déclaré M. Louis Pienaar, ambassadeur d'Afrique du Sud en France, au cours d'un dîner-débat organisé, le 3 février, par la Société d'économie politique. « *Je suis persuadé*, a-t-il ajouté, *que la France sera largement récompensée de ses investissements, non seulement par l'ouverture de marchés nouveaux et lucratifs, mais par la contribution à un effort économique concerté pour repousser l'avance de l'impérialisme marxiste en Afrique.* »

Actuellement, la France est le cinquième partenaire de l'Afrique du Sud, ayant devancé l'Italie et luttant avec le Japon pour la quatrième place. Les échanges entre les deux pays ont atteint en 1976, selon les statistiques sud-africaines, environ 2 milliards de francs contre 820 millions en 1971. Les investissements français en Afrique du Sud dépassent 4,6 milliards de francs, le double du chiffre de 1970, quatre fois plus qu'en 1965.

M. Pienaar a souligné, dans son exposé, l'importance stratégique des minerais sud-africains, posant la question de savoir « *s'ils resteront ou non disponibles pour les pays libres... Le résultat de la diplomatie puissante et persistante menée par l'impérialisme marxiste et des pressions exercées sur l'Occident par le tiers-monde, c'est que l'Afrique du Sud se sent mise à l'écart.* » L'ambassadeur a ajouté : « *Il me semble sentir dans l'air une impression nouvelle : l'Afrique du Sud va suivre dans l'avenir une voie plus neutre et pourrait s'accommoder de la présence de la Russie soviétique en Afrique australe, notamment en Angola et au Mozambique.* »

LES SYNDICATS ALLEMANDS RÉAGISSENT AVEC MODÉRATION A L'AGGRAVATION DU CHOMAGE

(De notre correspondant.)

Bonn. — Au siège de la centrale syndicale D.G.B. on se montre « *préoccupé et déçu que la relance incontestable de l'activité économique n'ait pas ralenti l'extension du chômage* ». Ce langage plutôt modéré ne semble pas annoncer une épreuve de force avec le gouvernement, pas plus que le nouvel appel des syndicats à doubler le volume du programme d'investissements publics.

Le chancelier Schmidt a d'ailleurs cessé d'expliquer le chômage exclusivement par la récession internationale. Il lui reconnaît aujourd'hui un caractère structurel et participe à la discussion sur les solutions à moyen terme pour le combattre. La thèse la plus souvent évoquée concerne une meilleure répartition du travail disponible entre les salariés et les chômeurs. — *(Intérim.)*

LA BANQUE NATIONALE DE BELGIQUE REPROCHE AUX ENTREPRISES LEUR MANQUE DE DYNAMISME

(De notre correspondant.)

Bruxelles. — La Banque nationale de Belgique accuse : si la situation économique s'aggrave, c'est surtout parce que l'entreprise privée s'endort. Les industries disparaissent souvent à la suite d'insuffisances de gestion « *dues à des incompétences, à des défauts d'organisation, à des habitudes passéistes* ».

Le rapport annuel de l'Institut d'émission, attendu chaque année avec intérêt par les milieux d'affaires et les syndicats, est plus sévère que d'habitude : trop peu d'activités nouvelles importantes et vigoureuses sont développées pour faire naître des nouveaux emplois, écrit-il, ajoutant : « *Il importe de susciter et de favoriser un renouveau du dynamisme créateur des entreprises, aussi bien publiques que privées.* »

La Banque se montre prudente quant à la réduction du temps de travail qui doit être discutée dans les prochains jours par le gouvernement, le patronat et les syndicats.

M. Debunne, le secrétaire général de la Fédération générale de travailleurs belges (de tendance socialiste), qui est administrateur de la Banque nationale, a refusé de signer le rapport. Il estime qu'il « culpabilise le travailleur ».

PIERRE DE VOS.

LES SYNDICATS SOCIALISTES ET CHRÉTIENS NÉERLANDAIS LANCENT UNE SÉRIE DE GRÈVES

(De notre correspondant.)

Amsterdam. — Pour la première fois depuis 1945, les Pays-Bas doivent connaître cette semaine de grandes grèves. Les syndicats socialistes et chrétiens sont décidés à lancer ces mouvements dans presque tous les secteurs de l'industrie, à partir de ce 7 février. Quelque quatre-vingts entreprises seront touchées, ainsi que les ports d'Amsterdam et de Rotterdam, la construction, l'industrie alimentaire, quatre quotidiens nationaux, etc.

La durée du mouvement est, en principe, illimitée, les caisses de secours des syndicats étant bien remplies. Chaque gréviste syndiqué (40 % des salariés) recevra une indemnité équivalant à 100 francs français par jour. Pour le moment, une seule grève, dans le secteur laitier a été interdite en référé par le président du tribunal d'Utrecht. Il a demandé un délai de réflexion de trois semaines.

Un tel durcissement était encore inconcevable il y a un an dans un pays où, comme en R.F.A., le syndicalisme est plutôt modéré. Patronat et syndicats sont en conflit à propos de la compensation de la hausse des prix. Les syndicats considèrent cette compensation comme un droit, mais le patronat estime qu'il n'a plus les moyens de faire face à cette obligation. Les syndicats jugent, d'autre part, avoir déjà fait des concessions considérables l'année dernière, quand ils ont accepté une limitation des salaires.

Il est certain que beaucoup d'entreprises néerlandaises se trouvent dans une situation déficitaire et que la compensation automatique des prix augmente l'inflation, mais le refus du patronat de discuter des conséquences de cette situation a tendu le climat social. La droite libérale reproche au gouvernement de ne pas intervenir dans le conflit, et le patronat demande une réunion tripartite. Mais, à l'approche des élections législatives du 25 mai, le gouvernement, et surtout le parti socialiste, ne peuvent pas prendre le risque de s'aliéner les syndicats.

MARTIN VAN TRAA.

● AUX ETATS-UNIS, le chômage a fortement diminué en janvier, revenant de 7,8 % de la population active, en décembre, à 7,3 %. Cette baisse ne tient pas compte des effets de la vague de froid. — *(A.F.P.)*

LE TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

	Dollars		Deutschemarks		Fr. suisses		Fr. français	
48 heures.	4 1/8	5 1/8	3 1/4	4 1/4	1 1/2	2 1/2	9 5/8	9 7/8
1 mois ..	4 5/8	5 1/8	4	4 1/2	1 1/2	2	10 3/8	10 5/8
3 mois ..	4 7/8	5 1/8	4 1/8	4 5/8	1 1/4	1 3/4	11 1/4	11 1/2
6 mois ..	5 3/8	5 7/8	4 3/8	4 7/8	1 5/8	2 1/8	11 7/8	12 1/8

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

SICAV DU CRÉDIT AGRICOLE

Situation trimestrielle au 31 déc. 1976	Epargne-Unie	Uni-Foncier
Capital social (en millions de francs) ..	473,5	106,7
Actif net (en millions de francs	645,2	146,5
Nombre d'actions en circulation	2 367 449	533 403
Répartition de l'actif net (en %) :		
— Liquidités et placements à court terme	7,62	4,12
— Créances hypothécaires	3,87	3,41
— Obligations françaises classiques	26,18	27,31
— Obligations françaises convertibles ..	2,19	3,75
— Actions françaises	24,72	47,07
— Valeurs étrangères	35,42	14,34
	100	100
Valeur liquidative	272,53	274,63
Dividende exercice 1975 (mis en paiement le 10 avril 1976) :	12 mois	12 mois
Dividende net	13	18,40
Impôt déjà payé au Trésor	2,20	1,68
Revenu global par action	15,20	20,08

JAEGER

L'année 1976, qui vient de s'écouler, aura, après deux années difficiles, marqué un très important tournant dans la voie du redressement de la société. Dans le même temps, se sera matérialisée une orientation résolue vers le renforcement du groupe.

Le chiffre d'affaires consolidé du groupe ressort à 785 millions de francs, en progression de 20 % sur celui de l'année précédente, progression qui s'est effectuée de manière sensiblement égale dans la société et dans l'ensemble de ses filiales.

La société a réalisé un chiffre d'affaires de 625 millions de francs, (de l'ordre de 20 % de plus qu'en 1975). Ce résultat a été obtenu grâce à la demande du marché automobile, à un important redressement et une bonne activité de la division aéronautique et grâce, également, à l'amélioration de la division horlogerie, pour laquelle le plan retenu a déjà porté ses fruits à fin 1976 (chiffre d'affaires du quatrième trimestre 1976 supérieur de 42 % à celui du quatrième trimestre 1975).

L'ensemble des filiales a, de son côté, réalisé un chiffre d'affaires de 225 millions de francs, ce qui constitue 25 % du chiffre d'affaires consolidé.

Les résultats de la société seront positifs. Sans attendre les résultats des inventaires, on peut, sans risque d'erreur, indiquer que leur montant se situera dans la ligne définie lors des réunions d'information tenues à fin septembre 1976.

Les perspectives pour 1977 ont été tracées pour tenir compte à la fois d'une incertitude conjoncturelle et, aussi, de la poursuite des efforts d'organisation et d'efficacité largement amorcés dans le groupe. Ceci devrait permettre d'obtenir, avec une certaine croissance, des résultats dans la même perspective que ceux de 1976.

L'ensemble des filiales aura, également, un résultat positif au titre de l'année écoulée.



CREDINTER

Le conseil d'administration, réuni le 28 janvier 1977 sous la présidence de M. Philippe Aymard, a approuvé les comptes de l'exercice 1976.

Il sera proposé à la prochaine assemblée générale des actionnaires la mise en distribution d'un dividende net de 5,60 F assorti d'un impôt déjà payé au Trésor de 0,90 F soit un dividende global de 6,50 F *contre 6,43 F au titre de l'exercice 1975.*

Au cours de l'année, le montant de l'actif net est passé de 185,40 millions de francs à 192,24 millions de francs, et la valeur liquidative de 129,42 F à 133,97 F, soit une plus-value de 3,52 % (+ 7,84 % en tenant compte de la réintégration du dividende détaché en 1976).

EUROPE 1 - IMAGES ET SON

Le conseil d'administration soumettra le bilan de l'exercice clos le 30 septembre 1976 à l'approbation des actionnaires, lors de l'assemblée générale ordinaire qui sera réunie le 31 mars 1977 à Monaco.

Le bénéfice net après impôt est en augmentation de 22,79 %. Le dividende proposé sera de 23 430 000 F, soit 23,43 F brut par action et 22,60 F net après précompte pour les actionnaires de statut fiscal français ; compte tenu de l'avoir fiscal, le revenu total sera de 33,90 F.

Le conseil d'administration envisageait de proposer une distribution plus élevée, mais pour se conformer aux recommandations gouvernementales prises dans le cadre du plan de lutte contre l'inflation, la distribution est en augmentation de 6,50 % seulement par rapport à l'année dernière.

En revanche, le conseil d'administration proposera à une assemblée générale extraordinaire, qui sera également convoquée pour le 31 mars 1977, d'augmenter le capital par incorporation de réserves et distribution gratuite d'une action nouvelle pour cinq actions anciennes.

Les actions nouvelles seront créées jouissance 1er octobre 1976 : elles participeront donc à la répartition qui sera décidée l'année prochaine, en fonction des résultats de l'exercice actuellement en cours. Mais pour respecter les recommandations gouvernementales, la remise effective des nouveaux titres aux actionnaires n'interviendra qu'au début de 1978.

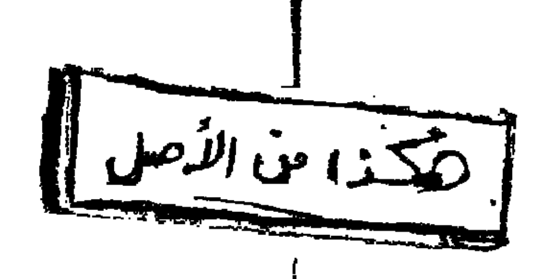
Il est rappelé que, pour les trois premiers mois de l'exercice 1976-1977, le chiffre d'affaires d'Europe 1 est en augmentation de 13,16 %.

LES MARCHÉS

LONDRES

BOURSE DE PARIS - 4 FÉVR

هكذا من الأصل



LES MARCHÉS FINANCIERS

EURO-OBLIGATIONS

LES INVESTISSEMENTS DEVIENNENT SELECTIFS

Toujours maussade et peu actif, le marché euro-obligataire devrait bénéficier des nouvelles encourageantes venues récemment de New-York, qui devraient permettre, sinon de restaurer l'optimisme antérieur, du moins de favoriser une *stabilisation* sur la base de nouvelles conditions. Ces dernières, du reste, se dessinent déjà. L'incertitude sur l'évolution des taux durant l'année 1977 et la vive chute des cours sur le marché secondaire des émissions, en outre, entre dix et quinze ans appellent un relèvement notable du niveau des coupons pour les *euro-emprunts à long terme*. Parallèlement, la baisse plus faible des cours des *émissions* à cinq et sept ans et le fait que le papier nouveau proposé sur des durées de cet ordre est celui celui qui réussit à se placer le mieux dans la présente conjoncture laissent prévoir une augmentation de ces placements, plus spécialement peut-être pour les débiteurs les moins prestigieux. De toute manière, l'hypersélectivité dont fait preuve le marché, qui tient en *grande partie* à la réserve des banques et investisseurs suisses peu soucieux d'aventures dans un environnement aussi *incertain*, tant dans le domaine des taux que dans celui des changes, montre clairement que le temps n'est plus où l'on pouvait présenter n'importe quel emprunteur à n'importe quelles conditions.

Les liquidités *demeurent abondantes*. Mais les opérateurs limitent ou tout simplement réservent leur choix. A cet égard, la position des grands fonds belges est caractéristique. Ceux-ci regorgent de liquidités qui refusent pourtant de s'employer, car l'évolution des taux n'est pas assez claire. Avec les Suisses, revenus à leurs premières amours que sont les placements en obligations et notes émises par des sociétés industrielles privées, de préférence américaines, et les Belges dans l'attente d'éclaircissements sur la conjoncture internationale, ce sont *presque les trois quarts de l'activité* traditionnelle du marché qui se trouvent plus ou moins affectés. Les investisseurs allemands, *pour leur* part, qui à quelques rares exceptions près ne se sont jamais intéressés aux placements internationaux, s'en tiennent plus que jamais à l'écart, ayant déjà bien assez à se débattre avec leur propre marché domestique toujours déprimé.

L'ambiance actuelle laisse présager que 1977 va marquer le retour sur la scène financière internationale des établissements à fort pouvoir de placement. (Agefi.)

LONDRES

Peu d'affaires lundi matin à l'ouverture *sur le* marché de *Londres*, où les cours ont généralement tendance à s'effriter à la suite du sondage *effectué* par le « Financial *Times* » sur les nouvelles craintes inflationnistes. Baisse des pétroles. Stabilité des fonds d'Etat. Légers progrès des mines d'or.

OR (ouverture) (dollars) : 133 30 contre 132 45

VALEURS	CLOTURE 4/2	COURS 7/2
War Loan 3 1/2 %	29 ...	28 13/16
Beecham	416 ...	412 .
British Petroleum	938 ...	930 ...
Shell	524 ...	522 1/2
Vickers	160 ...	162
Imperial Chemical	352 ...	348 1/2
Courtaulds	107 ...	104 ..
De Beers	202 ...	204 1/2
*Western Holdings	10 3/4	10 3/4
Rio Tinto Zinc Corp.	185 ...	185 ..
*West Driefontein	14 ...	13 3/4

(*) *En livres.*

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE. Base 100 : 31 déc. 1976.)

	3 févr.	4 févr.
Valeurs françaises	97,3	96,4
Valeurs étrangères	*98,4*	*98*

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	*63,3*	*63*

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	4/2	7/2
1 dollar (en yens)	288 125	288 10

Taux du marché monétaire

Effets privés .... 9 13/16 %

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

THOMSON-C.S.F. — La société, qui procède à l'émission d'obligations convertibles (voir « BALO »), a réalisé en 1976 un chiffre d'affaires consolidé hors taxes de 6 200 millions de francs contre 5 300 millions. En dépit de la moins-value enregistrée *sur les actions de Téléphones Ericsson* (participation de 16 % revendue à Thomson-Brandt), les résultats *pourraient être en hausse de 20 %* par rapport à ceux de 1975 (60,42 millions de francs de bénéfice net en 1975).

LOCAFRANCE. — Les résultats de l'exercice 1976 devraient être en sensible progression et permettre une majoration du dividende (7,50 F. global, en 1975).

FELIX POTIN. — Le dividende global de l'exercice clos le 30 juin 1976 s'élève à 13,50 F contre 12 F.

ECONOMATS DU CENTRE. — Le dividende global de l'exercice au 30 septembre 1976 s'établit à 25,50 F par titre (inchangé).

B. A. L. O.

Le BALO du lundi 7 février publie notamment les insertions suivantes :

Thomson-C.S.F. — Emission au pair d'un emprunt de 330 285 310 F, représenté par 1 785 326 obligations *de 185 F*, convertibles en actions, à raison d'une action pour une obligation (jouissance du 1er février 1977), à partir du 1er janvier 1978.

La souscription de ces obligations est *réservée* par priorité, pendant les quinze premiers jours de l'émission (du 10 février au 24 février 1977 inclus), aux propriétaires de 5 355 978 actions représentant le capital social actuel de la société, qui auront le droit de souscrire à raison d'une obligation pour trois actions de 70 F possédées.

L'intérêt sera de 8,90 %, soit 16,47 F par titre, pour la période du 1er *février 1977 au 31 décembre* 1979 inclus. Pour la période du 1er février au 31 décembre 1977, il sera mis en *paiement*, le 1er janvier 1978, un coupon de 15,07 F par obligation ;

— 9,50 %, soit 17,58 F par titre, pour la période du 1er janvier 1980 au *31 décembre 1982 inclus* ;

— 10 %, soit 18,50 F par titre, pour la période du 1er janvier 1983 au *31 décembre 1986* inclus.

L'amortissement des titres non convertis s'effectuera par tirage au sort le 1er janvier des années 1983 à 1987.

Creusot-Loire. — Emission au pair *d'un emprunt de 250 millions de F* représenté par 250 000 obligations de 1 000 F portant jouissance du 18 mars 1977. Ces obligations rapporteront un intérêt de 11,30 %. Elles seront amortissables en treize ans.

Banque hypothécaire européenne. — Emission au pair d'un emprunt obligataire de 200 millions de F représenté par 200 000 obligations de 1 000 F portant intérêt de 11,30 % d'une durée de douze ans.

Groupement des industries de la mer et des activités sous-marines « GIMER ». — Emission d'un emprunt de 112 millions de F représenté par 112 000 obligations de 1 000 F (jouissance 27 février 1977). Taux d'intérêt : 11,30 %.

Société toulousaine financière et industrielle du Sud-Ouest « TOFINSO ». — Emission à 260 F de vingt mille actions nouvelles de *250* francs, créées jouissance du 1er janvier 1977 (une action nouvelle pour *deux anciennes*). *Le capital social* sera porté de 10 millions à 15 millions de francs.

Elandsrand Gold Mining Company Ltd. — Inscription au hors-cote du droit de souscription des 22 365 700 *actions anciennes* et des 27 957 125 actions nouvelles de 0,20 rand nominal, qui seront offertes en souscription aux actionnaires de la société au prix de 2,20 rand chacune à raison de 125 actions nouvelles pour 100 anciennes.

BOURSE DE PARIS - 4 FÉVRIER - COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
[illegible]											

HORS COTE

SICAV

*Cours précédent

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées le lendemain dans la première édition.

MARCHÉ A TERME

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant fait l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
[illegible]					

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT

o : offert ; c : coupon détaché ; d : demandé ; * droit détaché. — Lorsqu'un « premier cours » n'est pas indiqué, il y a eu cotation unique portée dans la colonne « dernier cours ».

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 4.2	COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 981	4 978	4 95
Canada ($ can. 1)	*4 873*	*4 877*	*4 81*
Allemagne (100 DM)	205 925	205 900	204 50
Autriche (100 sch.)	28 970	29 020	29 15
Belgique (100 F.)	*13 418*	*13 427*	*13 30*
Danemark (100 krd)	84 090	84 100	83 50
Espagne (100 pes.)	7 230	7 221	7 02
Grande-Bretagne (£ 1)	*8 547*	*8 540*	*8 57*
Italie (1 000 lires)	5 652	5 654	5 425
Norvège (100 k)	94 020	93 790	93 50
Pays-Bas (100 fl.)	*196 600*	*197 055*	*195 50*
Portugal (100 esc.)	15 425	15 440	14 25
Suède (100 krs)	116 950	116 780	116 50
Suisse (100 fr.)	*197 825*	*198 100*	*197 50*

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 4.2
Or fin (kilo en barre)	21780 .	21400 ..
Or fin (kilo en lingot)	21685 .	21440 ..
Pièce française (20 fr.)	233 40	234 40
Pièce française (10 fr.)	*207 50*	*204 50*
Pièce suisse (20 fr.)	203 20	204 ..
Union latine (20 fr.)	186 10	186 90
Souverain	*218 20*	*214 80*
Pièce de 20 dollars	1000 ..	999 60
Pièce de 10 dollars	535 ..	527 ..
Pièce de 5 dollars	347 50	... ..
Pièce de 50 pesos	882 ..	878 ...
Pièce de 10 florins	204 ..	203 ..

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 6-7 février 1977 a été tiré à 533 510 exemplaires.

Au Portugal

Le gouvernement décrète une remise en ordre de la presse nationalisée

De notre correspondant

Lisbonne. — Suspension pour quatre-vingt-dix jours du quotidien *O Seculo* ainsi que de trois hebdomadaires appartenant au meme groupe de presse : *O Seculo Ilustrado*, *Vida Mundial* et *Modas e Bordados*. Fin de la participation de l'Etat dans le quotidien *Comercio do Porto* et retour au secteur privé du quotidien *Diaro de Lisboa*, dont la gestion sera assurée par une société constituée, d'une part, par les particuliers qui détenaient encore une partie du capital de l'entreprise et, d'autre part, par les travailleurs organisés en coopérative. Telles sont les principales mesures concernant la presse annoncées dimanche 6 février par M. Alegre, secrétaire d'Etat à l'information.

« La fête est finie : l'heure de la vérité est arrivée », a déclaré M. Alegre avant de donner des précisions sur la mauvaise situation financière des journaux nationalisés. Selon M. Alegre, ceux-ci coûteraient à l'Etat 50 millions d'escudos (7,5 millions de francs) par mois. Les raisons de ce déficit seraient les suivantes : personnel excédentaire, cumul d'emplois, mauvaise administration, baisse de tirage, augmentation des coûts de fabrication, notamment du prix du papier, baisse de recettes de la publicité, dettes antérieures à la nationalisation...

Le gouvernement serait prêt à prendre une série de décisions visant à interdire le cumul d'emplois, à imposer les salaires minimaux prévus dans les conventions collectives, à limiter les embauches, à provoquer des départs à la retraite, à réglementer l'usage des heures supplémentaires, à réduire les pourcentages d'invendus et le nombre des pages imprimées. Un réseau national de messageries sera créé prochainement. Sans avoir le monopole de la distribution, il permettra de réduire les dépenses de distribution. On envisage aussi d'associer les imprimeries des journaux nationalisés.

Le gouvernement serait, d'autre part, décidé à venir en aide aux journaux non nationalisés. Outre la gratuité du courrier pour les hebdomadaires — qui est déjà effective depuis l'été dernier, — d'autres mesures indiquées par le secrétaire d'Etat permettraient de « sauver » des entreprises en détresse : création d'une taxe préférentielle pour les téléphones et les télex, prise en charge par l'Etat d'une partie des frais d'abonnement aux agences de presse, constitution d'un fonds d'aide où seront versées les recettes venant de l'impôt sur la publicité et sur les voitures qui appartiennent aux journaux.

Enfin, la radio et la télévision nationales vont être réorganisées. *Une loi pour la radio est déjà en préparation.* M. Alegre a critiqué en termes très durs le style de certains programmes qui ressembleraient, selon lui, à des *« programmes de résistance »*. Mais de résistance contre qui ?

JOSÉ REBELO.

● *M. José Luis Medeiros Ferreira, ministre des affaires étrangères*, a estimé, vendredi 4 février, à l'issue de la réunion à Lisbonne des ambassadeurs portugais auprès des neuf pays de la Communauté économique européenne, que la France ne s'opposerait pas au principe de l'adhésion du Portugal à la C.E.E. Il s'est montré optimiste quant à l'attitude des pays de la C.E.E. à l'égard du Portugal. La réunion de vendredi était destinée à préparer la prochaine visite de M. Soares dans les capitales européennes. *(A.F.P.)*

ENCORE 50 MILLIONS DE FRANCS POUR LE « BOEHLEN »...

Les 9 000 tonnes de pétrole contenues dans l'épave du « Boehlen », ce tanker est-allemand qui a sombré au large de l'île de Sein le 14 octobre 1976, seront récupérées par pompage. C'est ce qu'a annoncé le président de la République lui-même dans une interview au quotidien « le Télégramme de Brest » publié le samedi 5 février.

Cette décision était impatiemment attendue en Bretagne, dont le littoral est toujours sous la menace d'une marée noire. En effet, les courants et le gros temps peuvent disloquer la coque du navire qui repose par 100 mètres de fond.

Depuis plusieurs semaines, les plongeurs se sont efforcés de colmater les brèches d'où s'échappait le pétrole. Deux d'entre eux y ont laissé la vie, un troisième a été grièvement blessé. Il en a coûté environ 30 millions de francs, mais le résultat reste précaire. Aussi, dans cinq semaines, le temps de rassembler des hommes et du matériel, va-t-on entreprendre le pompage.

Il s'agira d'injecter dans les cuves de l'épave de l'eau de mer sous pression et chauffée à 90 degrés. Le pétrole ainsi émulsionné sera alors aspiré vers la surface, où il sera séparé de l'eau chaude immédiatement réinjectée. On ne sait encore ce qu'on fera du pétrole. Le brûlera-t-on sur place à l'aide d'une torchère ? Le transvasera-t-on sur un autre pétrolier pour récupération ?

De toute manière, les opérations, qui devraient démarrer vers la mi-mars, ne seront pas achevées avant le 15 mai, c'est-à-dire quelques semaines avant le début de la saison. C'est dire avec quelle attention elles seront suivies par toute la Bretagne. Restera alors à payer la note : environ 50 millions, à ajouter aux 30 déjà dépensés.

CONCORDE A NEW-YORK ?

L'administration fédérale ne modifie pas sa position

La décision des autorités portuaires de New-York de se donner un délai supplémentaire d'un mois avant d'autoriser ou d'interdire l'atterrissage de Concorde sur l'aéroport Kennedy a relancé aux Etats-Unis la polémique sur l'avion supersonique franco-britannique.

Le nouveau secrétaire américain aux transports, M. Brock Adams, a indiqué, le dimanche 6 février, lors d'une interview télévisée, qu'il ne reviendrait pas sur la décision de son prédécesseur d'autoriser provisoirement l'utilisation par Concorde des aéroports Dulles de Washington et Kennedy de New-York.

L'Association pour le commerce et l'industrie de Long-Island (LIACI), une grande banlieue de New-York où est situé l'aéroport Kennedy, est maintenant favorable à l'atterrissage du Concorde sur l'aéroport Kennedy.

Cet organisme, qui est en fait la plus importante des chambres de commerce de la région new-yorkaise, estime que l'exploitation de l'appareil supersonique franco-britannique entre Londres, Paris et Washington-Dulles a fait baisser le nombre de passagers empruntant les aéroports new-yorkais et a ainsi contribué à la suppression ou à la non-création d'emplois dans cette région.

Barron's, l'une des publications les plus respectées dans le monde américain de la finance, écrit cette semaine : *« Une année après qu'il est entré en service, neuf mois après qu'il a commencé à atterrir à Dulles, on peut dire que les mérites de Concorde sont clairs comme le cristal. Malgré les plus folles accusations de ses détracteurs, Concorde a opéré de façon efficace, sûre, et n'a pas produit les effets néfastes qu'avaient prédits ses adversaires. »*

M. Peter Danos, président de la chambre de commerce américaine en France, demande, dans une lettre adressée à M. W.J. Ronan, président du Parlement de New-York et de New-Jersey, et cela *« au nom des mille cinq cents membres de la communauté des hommes d'affaires américains en France »*, qu'une *« chance réelle, sans aucun préjugé »*, soit donnée à Air France et à Concorde.

En revanche, le quotidien new-yorkais *Newsday*, distribué à Long-Island, s'en prend, dans son numéro du 5 février, à Concorde, qu'il estime *« dangereux pour l'environnement, assoiffé de carburant et tellement bruyant qu'il suscite des plaintes à 50 miles de l'aéroport de Dulles-Washington »*.

GRÈVE PROBABLE A LA R.A.T.P. MERCREDI 9 FÉVRIER

Les syndicats et la direction de la R.A.T.P. devaient se rencontrer ce lundi 7 février après-midi pour aborder, une deuxième fois, le problème de l'évolution des salaires en 1977, la direction ayant proposé le maintien du pouvoir d'achat avec progression éventuelle en fin d'année si le plan Barre réussit.

Les syndicats C.G.T., C.F.D.T. et F.O., qui ont déjà déposé un préavis de grève pour le mercredi 9 février, devraient se prononcer définitivement, à l'issue de cette réunion, sur l'organisation de cette grève qui semble inévitable si la direction de la R.A.T.P., comme cela est vraisemblable, maintient ses positions. La perturbation du trafic risque d'être importante si les syndicats autonomes décident de se joindre aux consignes des trois autres organisations.

M. EDMOND SIMEONI TEND LA MAIN AUX CONTINENTAUX RÉSIDANT DANS L'ILE

Le docteur Edmond Simeoni, le leader autonomiste récemment libéré de prison, a demandé d'urgence une *« solution politique originale du problème corse »*, dans un appel au président de la République qu'il a lancé le 6 février, à Ajaccio, devant quatre mille personnes environ rassemblées sous un chapiteau. *« Nous réclamons un statut d'autonomie au sein de la nation française*, a-t-il déclaré. *Mais nous rejetons catégoriquement l'indépendance que le peuple corse refuse. »*

Edmond Simeoni s'est adressé aussi aux continentaux résidant en Corse : *« Vous avez les mêmes droits que les indigènes*, a-t-il dit, *mais moralement vous n'avez plus le droit d'être spectateurs. Rejoignez-nous. Nous vous considérons comme des Corses. »* Enfin, après avoir de nouveau réclamé le départ de M. Jean Riolacci, préfet de région, le docteur Simeoni s'est élevé contre la violence et les slogans racistes. Il a demandé que les inscriptions *« Les Français dehors ! »* soient désormais remplacées par *« Les colonialistes dehors ! »*

A PARIS ET A TOULOUSE

Deux affaires d'internement abusif

La première chambre civile du tribunal de Paris, présidée par M. Henri Bédu, dans un jugement du vendredi 4 février, a accordé 10 000 francs de dommages et intérêts à M. Michel Caralp, trente-sept ans, technicien au centre d'énergie atomique de Bruyères-le-Châtel (Essonne), qui avait été placé d'office, du 10 mai au 26 juin 1975, dans un établissement psychiatrique de Soisy-sur-Seine (*le Monde* daté 9-10 janvier). Défendu par Mᵉ Henry Jean-Baptiste, M. Caralp réclamait à l'Etat 50 000 F pour réparer le préjudice que lui avait causé cet internement abusif.

Le tribunal a considéré que *« si l'état de santé de Michel Caralp justifiait, le 10 mai 1975, un examen psychiatrique, son maintien dans un établissement psychiatrique d'office pendant environ quarante-cinq jours, alors que, dès son arrivée, il n'était pas considéré comme dangereux, apparaît contraire aux dispositions légales »*.

Onze ans pour une erreur ?

A Toulouse (Haute-Garonne), une autre affaire d'internement abusif, qui remonte à 1955, vient de rebondir, jeudi 3 février, devant le tribunal correctionnel. Interné de 1952 à 1963 à l'hôpital psychiatrique Marchant, M. Marc Blanc-Lapierre, professeur de mathématiques à Rueil-Malmaison, demande à l'Etat 1 million de francs de dommages et intérêts (*le Monde* du 6 octobre 1976).

Le 13 juillet 1952, M. Blanc-Lapierre était renversé et piétiné par la foule, lors du passage du Tour de France à Toulouse. Hospitalisé sans connaissance à l'hôpital Purpan, puis à l'hôpital de la Grave, il fut ensuite interné à Marchant pour « schizophrénie ». Il y resta onze ans, et y passa une licence de mathématiques, avant d'être considéré comme guéri, et libéré. M. Blanc-Lapierre a toujours affirmé qu'il avait été confondu avec un certain Max Blanc, qui se trouvait avec lui à l'hôpital de Purpan et qui a disparu depuis.

Le tribunal a effectué un transport de justice dans les divers hôpitaux de Toulouse où fut soigné M. Blanc-Lapierre, mais il n'a pas pu retrouver de dossier à son nom. En désespoir de cause, les magistrats ont ordonné, pour le 30 juin, une nouvelle contre-expertise psychiatrique du professeur de mathématiques. — *(Corresp.)*

Un cultivateur est tué par un gendarme à Lezoux (Puy-de-Dôme)

Un cultivateur, âgé de cinquante-trois ans, M. Paul Girard, exploitant une ferme au lieu-dit « les Faures », près de Bort-l'Etang (Puy-de-Dôme), à 40 kilomètres de Clermont-Ferrand, a été mortellement blessé d'un coup de revolver tiré par un gendarme, dans la nuit du samedi 5 au dimanche 6 février.

M. Paul Girard, qui vivait seul avec sa mère sur une ferme d'une trentaine d'hectares, s'était rendu samedi soir au bal des sapeurs-pompiers de Lezoux. Dans un café, il se prend de querelle avec d'autres agriculteurs. Puis, il rentre à son domicile vers minuit. A la sortie de Lezoux, alors qu'il roule tous feux éteints au volant de sa 2 CV, les gendarmes de la brigade de Lezoux et ceux de Courpière, qui procédaient à un contrôle routier, lui intiment l'ordre de s'arrêter. Le cultivateur n'ayant pas obtempéré et, selon les gendarmes, roulant toujours sans lumière, ils le prennent en filature avec deux Estafettes jusqu'à la ferme distante d'environ 5 kilomètres.

Arrivé à son domicile, M. Paul Girard va chercher un fusil de chasse et fait feu sur le premier véhicule brisant le pare-brise et endommageant le radiateur. Le conducteur descend de la camionnette et, selon les gendarmes, seuls témoins de la scène, fait les sommations d'usage avant de tirer un seul coup de feu sur l'agriculteur qui épaulait à nouveau. M. Girard est tué.

Les gendarmes n'arrivent pas à expliquer comment cet homme, qui jouissait d'une bonne réputation, a pu tirer sur l'Estafette de la gendarmerie, alors que celle-ci était éclairée par les phares du deuxième véhicule.

Le corps de la victime a été transporté à la morgue de Clermont-Ferrand aux fins d'autopsie. Une enquête a été ouverte par la gendarmerie de Clermont-Ferrand.

NOUVELLES BRÈVES

● *Les secrétaires généraux des partis communistes espagnol, français et italien* souhaitent tenir un « sommet » à Madrid avant la fin de février. La rencontre éventuelle de M. Carrillo, Marchais et Berlinguer sera précédée d'entretiens à Madrid réunissant la direction du P.C. espagnol et des émissaires des deux autres partis, MM. Kanapa et Sergio Segre. — *(A.F.P.)*

● *Quatre alpinistes tués dans les Pyrénées.* — Trois alpinistes se sont tués, dimanche 6 février en début d'après-midi, alors qu'ils effectuaient l'ascension par la voie Nord du pic de Hory dans la haute vallée de la Soule, au-dessus de Mauléon (Pyrénées-Atlantiques). Les trois alpinistes, Mme Marie-France Manaud, de Bruges (Gironde), MM. Jean Mathieu, de Bordeaux, et Jean-Claude Bastide, habitant Négrondes (Dordogne) ont dévissé alors qu'ils se trouvaient dans un long couloir enneigé et ont fait une chute de plusieurs centaines de mètres.

Une deuxième cordée a dévissé dimanche après-midi dans les Pyrénées, cet accident s'est produit alors que trois jeunes gens de Billères (Pyrénées-Atlantiques), Arnaud Urrustoy, vingt-deux ans, sa sœur Catherine, dix-huit ans, et son frère Vincent, dix-sept ans, tentaient l'ascension du pic de Sesques dans la vallée d'Ossau. Grièvement blessé, M. Arnaud Urrustoy est mort après son transport à l'hôpital d'Oloron.

● *Grève des convoyeurs de fonds.* — Après la mort de deux convoyeurs de fonds, au cours d'un hold-up, vendredi 4 février, à Pantin (*le Monde* daté 6-7 février), leurs collègues ont décidé, en signe de deuil, d'observer une journée de grève ce lundi 7 février. La Fédération nationale des employés et cadres C.G.T. apporte sa solidarité à cette journée, après les violences de la fin de la semaine dernière, qui *« montrent une fois de plus les dangers qui menacent à tout instant le personnel des banques, les convoyeurs de fonds et tout passant aux alentours d'une succursale bancaire »*.

● *L'Association pour la défense du latin* (A.D.L.) vient d'élire à son comité directeur M. Pierre Grimal, directeur de l'U.E.R. de latin de l'université de Paris-Sorbonne (Paris-IV), au poste de M. Pierre Boyancé, décédé.

● *Des étudiants de l'Institut catholique de Paris* (21, rue d'Assas, 75006 Paris) organisent, du 14 au 18 février, une semaine d'information et de réflexion sur les problèmes du tiers-monde, qui comportera plusieurs expositions et conférences.

LE CONSEIL DES MINISTRES CONSACRÉ AUX RYTHMES SCOLAIRES EST REPORTÉ AU 23 FÉVRIER

Le conseil des ministres du mercredi 9 février n'entendra pas, comme prévu, la communication de M. René Haby, ministre de l'éducation, sur les programmes des collèges et les rythmes scolaires, ni celle de M. Jean-Pierre Soisson, secrétaire d'Etat à la jeunesse et aux sports, sur la politique sportive et les loisirs des jeunes. Ces communications seront présentées au conseil des ministres du 23 février. Un comité interministériel aura lieu d'ici là, à une date qui n'a pas encore été fixée. Ce report, précise-t-on au secrétariat d'Etat à la jeunesse et aux sports, est justifié par le fait que le chef de l'Etat souhaite une « meilleure préparation » des dossiers, notamment en ce qui concerne le coût des mesures envisagées.